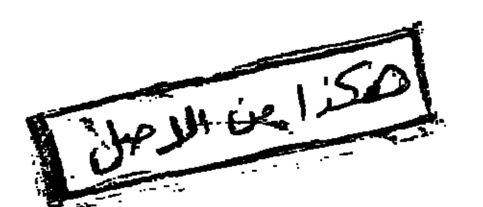


Les fins d'empires : La mêlée barbare des champs Catalauniques

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14773 – 7 F

MARDI 28 JUILLET 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Alors que le flot de réfugiés bosniaques continue de grossir

Londres convoque une conférence sur la Yougoslavie

Les représentants des trois parties en conflit en Bosnie-Herzégovine – Musulmans, Serbes et Croates – devaient reprendre, lundi 27 juillet à Londres, leurs pourparlers indirects sous la houlette de lord Carrington, président de la conférence européenne sur la Yougoslavie, deux jours après l'annonce de la convocation par la Grande-Bretagne, qui préside la CEE, d'une conférence internationale. Sur place, les combats se poursuivent et les réfugiés bosniaques continuent d'affluer en Croatie.

Le gouvernement britannique a annoncé, samedi 25 juillet, avoir convoqué une conférence internationale sur la Yougoslavie avec la participation des belligérants, de la Communauté européenne, de l'ONU et de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe), pour tenter de trouver une solution à la crise qui ensanglante ce pays depuis un an. Cette nouvelle conférence, qui se tiendra dans la seconde quinzaine du mois d'août, sans doute à Londres, réunira *« les principaux gouvernements et parties concernés, les Nations unies et autres organisations pour tenter de parvenir à un règlement pacifique en Yougoslavie »*, a annoncé le Foreign office.

Un responsable du Foreign office a précisé que le ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, M. Jiri Dienstbier, serait convié en sa qualité de président de la CSCE). Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, ainsi que les groupes impliqués directement dans le conflit ont déjà été invités. M. Douglas Hurd, secrétaire au Foreign office, a expliqué que cette conférence avait été sollicitée par plusieurs parties, dont la France, le Conseil de sécurité de l'ONU et la CEE. Les participants étudieront toutes les options politiques susceptibles de mettre un terme aux combats en Bosnie-Herzégovine. Dans un entretien à la BBC, M. Hurd, qui présidera la conférence aux côtés de lord Carrington, a déclaré que *« toutes les options seront discutées, mais il y en a une que je ne crois pas réalisable (...) c'est l'utilisation de la force militaire pour imposer une solution particulière »*.

Lire la suite et nos informations page 3

Une réunion de plus

PERSONNE ne sait comment sortir du bourbier yougoslave. Ce drame ne cesse, depuis le début, de diviser les Européens, d'autant plus incapables de définir une politique commune qu'aucun n'a de projet précis. Les Etats-Unis, après avoir pendant des mois ignoré une guerre qui ne présentait pour eux aucun intérêt stratégique majeur, ont commencé à s'en mêler pour mieux démontrer les carences des Douze. Lord Carrington, président de la Conférence pour la paix mise en place par la CEE, a failli, à plusieurs reprises, jeter l'éponge.

Quant aux Nations unies, alors que les combats faisaient rage en Croatie, elles ont fini, après de laborieuses négociations, par décider de déployer quelque 14 000 « casques bleus » en divers endroits de l'ex-Yougoslavie. Mission des plus délicates pour ces « soldats de la paix ». Aucun cessez-le-feu n'est respecté, les convois humanitaires sont bloqués par de multiples barrages serbes en Bosnie. A Sarajevo, les membres de la force de protection de l'ONU (FORPRONU) reçoivent des menaces de mort et, à Zagreb, la colère commence à monter contre ces troupes soupçonnées à présent d'être venues pour entériner l'amputation du territoire croate et les conquêtes de l'armée serbo-fédérale tant en Krajina qu'en Slavonie orientale et occidentale.

POUR ajouter à la confusion régnante, le secrétaire général des Nations unies vient d'avoir maille à partir avec son Conseil de sécurité et avec les Européens, qui ont pris – sans l'avoir consulté, affirme-t-il – des décisions hâtives sur la supervision, par la FORPRONU, des armes lourdes à Sarajevo. M. Boutros Boutros-Ghali cache à peine que le conflit yougoslave est, à ses yeux, un « conflit de riches », qui doit en priorité être pris en main par les Européens. Il souhaite donc, d'une certaine façon, le « régionaliser ».

M. Boutros-Ghali ayant réussi à faire admettre son point de vue sur la Bosnie, la balle est donc de nouveau dans le camp des Douze, et une Conférence internationale sur la Yougoslavie s'ouvrira dans la deuxième semaine d'août à Londres, sous la présidence de M. Douglas Hurd. Si tous les invités sont présents, il y aura beaucoup de monde autour de la table : les protagonistes du conflit, les Douze, l'ONU, la CSCE – bref, tous les acteurs et les instances qui n'ont pas brillé, jusqu'à présent, par une volonté de paix démesurée pour les uns, par un excès de coordination politique pour les autres.

INITIALEMENT, cette conférence avait été proposée par la Serbie qui, le 30 mai dernier, pensait, par cette démarche de dernière heure, échapper à l'embargo des Nations unies. L'idée fut ensuite reprise par la France. Le but avancé par les Européens est on ne plus plus louable : rétablir la paix dans l'ex-Yougoslavie, parvenir à un règlement politique sans toucher aux frontières actuelles. Le casse-tête est justement que ces frontières ont déjà changé : sur le terrain, les Serbes sont sur le point de réaliser leur rêve de « Grande Serbie », et l'on voit mal qui pourrait amener Belgrade, dans un hypothétique accord global, à rétrocéder des territoires.

M 0147 - 0728 0 - 7,00 F



La menace américaine d'intervention armée

Un compromis a été trouvé entre l'Irak et l'ONU

La crise entre l'ONU et l'Irak à propos de l'inspection du ministère irakien de l'agriculture a trouvé une conclusion provisoire, dimanche 26 juillet, avec l'annonce d'un compromis prévoyant l'envoi, dès mardi 28 juillet, d'experts de pays « neutres » aux yeux de Bagdad. Mais M. Saddam Hussein affirme que la guerre du Golfe n'est pas achevée, tandis que les Etats-Unis n'excluent pas une intervention armée au cas où l'Irak persisterait à ne pas se conformer aux exigences de l'ONU.

NEW-YORK

de nos correspondants

Le dernier en date des affrontements entre l'Irak et le Conseil de sécurité de l'ONU – principalement ses membres occidentaux – s'est achevé, dimanche, sur ce qui ressemble fort à un match nul. La « bataille du ministère de l'agriculture » a pris fin avec un accord qui permet à chacune des parties en conflit de dire qu'elle a sauvegardé ses intérêts.

Le président irakien, M. Saddam Hussein, ne voulait pas que les experts en désarmement de l'ONU puissent venir inspecter le ministère de l'agriculture à Bagdad ; l'inspection aura lieu et les experts estiment toujours qu'ils pourront « déterrer » dans ce ministère certains des secrets du programme d'armement irakien.

Les Occidentaux – Etats-Unis, Grande-Bretagne, France – ne voulaient pas que M. Saddam Hussein puisse avoir son mot à dire dans la composition de l'équipe d'inspecteurs ; visiblement, la composition de cette équipe a bel et bien été négociée entre les deux parties. Ce ne sont pas là simples détails de forme. L'enjeu est plus large. M. Saddam Hussein entend marquer des points dans la lutte qu'il mène pour secouer le régime de souveraineté limitée auquel il est soumis. Les Occidentaux entendent que la crédibilité retrouvée de l'ONU ne puisse être bafouée et que l'Irak de M. Saddam Hussein n'échappe pas au carcan qui lui a été imposé.

AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON

Lire la suite page 4

Des Européens dans l'espace

Après Michel Tognini, parti pour la station Mir, un Suisse et un Italien voleront à bord d'Atlantis

par Jean-Paul Dufour

L'astronaute français Michel Tognini a décollé lundi 27 juillet à 8 h 8 (heure de Paris) du centre spatial de Baïkonour (Kazakhstan), pour une mission de treize jours, baptisée Antarès, dans la station orbitale russe Mir. Son départ marque le début d'une quinzaine particulièrement faste pour l'Europe spatiale. En effet, vendredi 31 juillet à 2 h 30 du matin (heure française), le Suisse Claude Nicollier et l'Italien Franco Malerba devraient décoller à leur tour de Cap-Canaveral (Floride), pour un vol de huit jours à bord de la navette Atlantis.

Au total, alors que seulement huit Européens de l'Ouest avaient suivi le Français Jean-Loup Chrétien dans l'espace depuis le premier vol de ce dernier en juin 1982, six astronautes du Vieux Continent devraient séjourner en orbite durant les huit premiers mois de 1992.

Lire la suite et nos informations page 8

La Hongrie, un « capitalisme du goulasch »

A Budapest, la transition vers l'économie de marché est bien engagée mais l'« italianisation » menace

BUDAPEST

de notre envoyé spécial

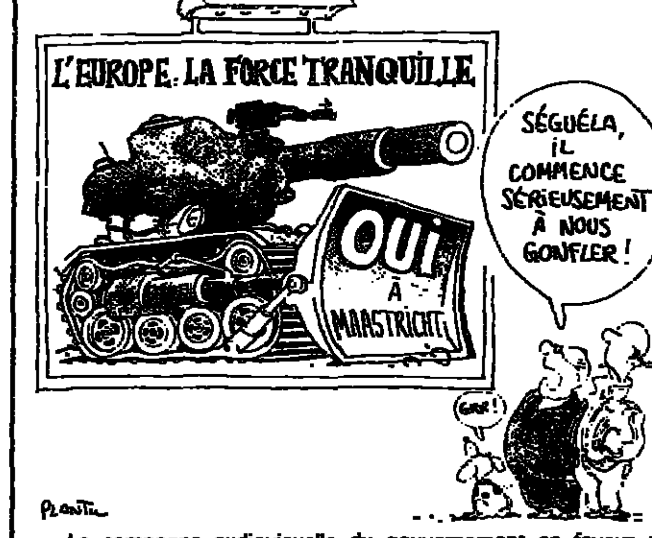
Un véritable souk, ce marché de la rue Kondorosi, au sud de Budapest. Là, sur ce terrain vague, tout s'achète, se vend... ou se vole. Des Ukrainiens proposent du caviar russe ; des Polonais négocient des cigarettes « yougoslaves » ; une vieille femme roumaine étale des Lacoste d'origine indéterminée ; un jeune Vietnamien brade du matériel hi-fi « Sunny » « made in Korea » ! Un petit COMECON reconstitué dans la capitale hongroise ? Pas vraiment.

Ici, entre l'ex-Yougoslavie en guerre et la Tchécoslovaquie en scission, la monnaie que l'on s'arrache, c'est le forint. Une monnaie « forte » dans la région, celle d'un pays, la Hongrie, stable politiquement et déjà bien avancé dans sa transition. Quel capitalisme va se substituer sur les bords du Danube au socialisme de marché d'antan ? Pas question, naturellement, de remplacer le Plan par le souk, même si cent cinquante ans d'histoire (l'occupation ottomane) ne peuvent manquer de laisser des traces. Pas question non plus d'emprunter la voie latino-américaine : Budapest a jusqu'à présent évité la renégociation de sa dette et l'hyperinflation. La Hongrie cherche plutôt son modèle en Europe, entre l'Italie et l'Autriche. *« En deux ans, nous avons créé une véritable économie de marché »*, affirme, péremptoire, le nouveau patron de la Banque nationale de Hongrie (BNH), M. Bod Peter Akos, militant du Forum démocratique (MDF), le parti au pouvoir (centre droit). Une économie de marchés, certes. Des souks comme celui de la rue Kondorosi, il y en a aujourd'hui des dizaines dans le pays. D'autres marchés, libres, aussi. Pour les fruits et légumes, pour la brocante, pour les actions et obligations (la Bourse)...

ERIK IZRAELEWICZ

Lire la suite page 16

Publicité annulée pour le référendum



La campagne audiovisuelle du gouvernement en faveur du « oui » au référendum du 20 septembre a été annulée.

Lire page 6 les articles de PASCALE ROBERT-DIARD et d'ALAIN ROLLAT

LES JEUX OLYMPIQUES

Les cyclistes français se sont illustrés lors de la première journée des J.O. : l'équipe du 100 km contre la montre décrochait une médaille de bronze qui lui avait échappé pour deux secondes à Séoul et Jeannie Longo se classait deuxième de l'épreuve sur route féminine.

Déception, en revanche, avec la cinquième place de Catherine Plewinski dans le 100 m nage libre. Il est vrai que la piscine de Montjuich a été le cadre de nombreuses surprises avec les victoires de la Chinoise Zhuang Yong et du Russe Evgueni Sadovyi. Alors qu'on attendait une domination des Américains, seul Nelson Diebel, s'est imposé.

Lire pages 10 et 11 les articles de nos envoyés spéciaux GÉRARD ALBOUY, MICHEL BOLE-RICHARD, JÉRÔME FENOGLIO, CORINNE LESNES et BÉNÉDICTE MATHIEU

L'ÉCONOMIE

Textile, richesse du Maghreb

Le Maroc est devenu le premier fournisseur de vêtements de la France et la Tunisie fait presque aussi bien.

Lire aussi : les pages Mode d'emploi, Actualité, Perspectives, Industries de terroir, Opinions, Conjoncture. pages 23 à 30

L'ÉTÉ FESTIVAL

Aux Semaines musicales de Tours, Rollo Kovac a présenté un *Barbier de Séville* pour fêter le bicentenaire de la naissance de Rossini.

Le concert de Keith Jarrett, au Festival de jazz de Juan-les-Pins. Le Festival d'Avignon fête les dix ans de la compagnie Daniel Larrieu. pages 12 et 13

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

LES FINS D'EMPIRES

En 451, les Barbares ont déferlé sur l'Empire de Rome et se mêlent déjà de le gérer rudement. Après les Francs, les Huns galopent en Gaule. Voici la pure Geneviève et l'affreux Attila, le tournoiement des peuples et la très sanguinaire indécision des champs Catalauniques : l'image d'Epinal revisitée.

7. – La mêlée barbare des champs Catalauniques

Par CLAUDE AZIZA

Il fait nuit. Ivre de fureur et de bruit, la horde, enfin, s'est endormie. Seules veillent les sentinelles, et du dernier supplice les clameurs se sont tues. Attila, l'air sombre, songe, en ce printemps de 451, qu'il est temps de sonner l'hallali pour faire tomber les murailles de Lutèce assiégée. Mais voilà que, dans un rayon de lumière, apparaît une pure jeune fille vêtue de probité candide et de laine blanche : Geneviève. Elle est venue dire au Barbare :

Que demain
Eperdu, rebroussant de toi-même chemin,
Sans avoir fait un pas de plus vers les [murailles
De Lutèce, vaincu sans livrer de batailles,
Chassé, roulé comme un fétu par l'ouragan,
Toi, le fléau de Dieu, toi l'invincible Khan,
Avec tes cavaliers, tes chariots, tes hordes,
Tes bagages sanglés en hâte avec des cordes,
Fou, hurlant du remords qui te mordra le sein
Tu t'en retourneras pour jamais vers l'Euxin !
Rideau.

On imagine, avec émotion, la foule vibrante des Parisiens, venus encourager, par leur crâne présence au Théâtre Sarah-Bernhardt, en ce 19 juin 1915, les héroïques combattants qui barrent la route de Paris aux hordes barbares.

La Vierge de Lutèce, pièce en quatre actes et en vers d'Auguste Villeroy, voilà ce qu'ils applaudissent.

Et si l'on peut penser que c'est faire beaucoup d'honneur à quelques vers de mirliton d'un Paul Déroulède anémique, qu'on songe que, dans l'histoire des nations, l'image d'Epinal a – *surtout en période de détresse* – des vertus civiques insoupçonnées. Or, quel plus beau chromo que le touchant tableau d'une Gaule, romanisée certes mais toujours consciente de ses origines, réunissant autour d'elle les armes de l'Occident face aux hordes venues d'Orient ?

En 451, sans doute vers les premiers jours de juillet (encore que d'aucuns pencheraient plutôt pour les derniers jours de juin), un formidable rassemblement de nations barbares se trouve réuni en Gaule. Les unes sont alliées, avec tout ce que ce terme peut avoir d'ambiguïté, aux Romains ; les autres suivent, de gré ou de force, les Huns.

De cette multitude, qu'on s'accorde à évaluer à cinq cent mille guerriers, l'historien Amédée Thierry a fait un saisissant tableau : « *Jamais*, écrit-il (dans son *Histoire d'Attila et de ses successeurs jusqu'à l'établissement des Hongrois en Europe), depuis Xerxès, l'Europe n'avait vu un tel rassemblement de nations connues ou inconnues ; on n'y comptait pas moins de cinq cent mille guerriers. L'Asie y figurait par ses plus hideux et féroces représentants : le Hun noir et l'Acatzire, munis de leurs longs carquois ; l'Alain avec son énorme lance et sa cuirasse en lames de corne, le Neure, le Bellonote ; le Gélon peint et tatoué, qui avait pour arme une faux et pour parure une casaque de peau humaine. Des plaines sarmatiques étaient venues sur leurs chariots les tribunes basternes, moitié slaves, moitié asiatiques (...). La Germanie avait fourni ses nations les plus reculées vers l'ouest et le nord (...). On voyait aussi l'Hérule, rapide à la course, invincible au combat (...). Ni l'Ostrogoth ni le Gépide ne manquaient à l'appel ; ils étaient là avec leur infanterie pesante, si redoutée des Romains.* »

En face, autour du Romain Aetius, le dernier bastion de l'Empire, les Wisigoths de Théodoric, les Francs de Mérovée, les Burgondes de Gondioc, les Alains de Sangiban, à la fidélité douteuse, des contingents venus de toute la Gaule, qui d'Armorique, qui des Alpes, comme les Brennes. Et puis un ramassis de ces Robin des bois ou Mandrin antiques que l'on nommait les Bagaudes, bien décidés à défendre contre les exactions hunniques ce pays qu'ils réservaient pour leur pillage personnel. Ajoutons les légionnaires romains, et on aboutira à un total de cent cinquante mille hommes au maximum. Soit un rapport de un contre trois. Et cette énorme masse de combattants va se heurter dans cette fameuse bataille que l'on a l'habitude d'appeler des « champs Catalauniques », sans trop savoir à quel lieu précis cela correspond ; si bien qu'on a, à ce jour, proposé une trentaine de localisations, parmi lesquelles il serait vain ou imprudent de trancher. En fait, les combats, car il y en eut plusieurs, se déroulèrent dans un vaste quadrilatère dont les limites sont marquées, en gros, au nord par Mourmelon (dont la *vocation militaire remonte donc fort loin*), au sud par Troyes et Bar-sur-Aube ; à l'ouest, du nord au sud, par Reims, Epernay, Sézanne et Romilly ; à l'ouest, toujours du nord au sud, par Sainte-Menehould, Bar-le-Duc, Saint-Dizier, Bar-sur-Aube. A l'intérieur de ce quadrilatère, Châlons-sur-Marne, lieu emblématique (« catalauniques » vient de Châlons) où se déroulèrent, il est vrai, de rudes combats. Mais pas plus rudes qu'à Vitry-le-François, Mailly, Arcis-sur-Aube ou Méry. Quand nous aurons dit qu'Attila, avant le combat, campe près de Châlons, séparé par la Marne du campement d'Aetius, nous aurons évoqué la physionomie du terrain avant les affrontements. Ceux-ci commencent très au sud, près du camp des Gépides, alliés des Huns. Sans doute au Campus Mauriacus (*Moirey, entre Sens et Troyes ?*).

Ce choc extraordinaire entre tant de peuples si divers, avant de le décrire, il faut bien tenter d'en suivre les prémices, de remonter à la source. En 376, les Huns noirs s'installent près du Danube et l'empereur Théodose, qui a besoin d'auxiliaires de valeur pour combattre les Goths, les prend comme mercenaires. C'est le temps (395) où l'Empire romain est partagé en *Empire d'Occident (avec pour capitale politique* Ravenne) et Empire d'Orient (avec pour capitale Constantinople). C'est sans doute l'année de la naissance d'Attila. En 408, Théodose II, empereur d'Orient, nomme général le roi hun Roas, oncle d'Attila. Dès lors, les Huns participent à la vie politique – ô combien mouvementée – des deux Empires. S'alliant tantôt avec l'Empire d'Orient, tantôt avec celui d'Occident, ils commencent à peser d'un poids qu'alourdira, en 434, à la mort de Roas, la prise du pouvoir royal par Attila.

Celui-ci, second fils de Mundzuk (ou *Moundiouk), né sans doute en 395 et orphelin* très tôt (en 401 ?), a été élevé par son oncle Roas (ou Roua) dont on a vu qu'il était devenu général de l'Empire. A la cour de Roas se côtoient en fort bonne intelligence Romains, Huns et Barbares (appellation commode quoique inexacte pour tous les envahisseurs germaniques). C'est là, en 405, qu'Attila devient l'ami du jeune Aetius, envoyé par l'empereur Honorius pour servir, comme cela se pratiquait couramment, de gage de fidélité, d'otage en quelque sorte. Dès 408, la réciproque est vraie : Attila séjourne à la cour d'Honorius. Il va rester à Rome, puis à Ravenne, jusqu'en 411. Peut-être fera-t-il même un voyage jusqu'à Constantinople.

En 435, Attila devient empereur des Huns. Il doit lutter à la fois contre les Alains révoltés, les séparatistes Huns, les intrigues de l'empereur d'Orient, les Slaves, les Teutons et l'animosité de Valentinien III – qui a succédé à Honorius – et de sa mère, la fameuse Galla Placidia. C'est beaucoup. *Mais voilà que surgit, nous* sommes en plein feuilleton, une offre inattendue et qui ne manque pas de saveur : la princesse Honoria, sœur de l'empereur, lasse de mener, pour s'être laissée tenter un peu vite par les joies de la chair, une vie de recluse, offre sa main à Attila ; qui deviendra ainsi l'héritier légitime du trône. Le Hun accepte. Bien entendu, en Orient et en Occi*dent, ses prétentions sont* jugées exorbitantes. On enferme la malheureuse Honoria. Il est temps pour Attila d'entrer de nouveau en campagne. De 441 à 447, l'Empire d'Orient est ravagé, les villes tombent une à une, Constantinople capitule : un tribut sera versé. Mais tout bascule en 450. Le nouvel empereur d'Orient, Marcien, refuse de payer, c'est donc le moment d'accepter officiellement la main de la pauvre Honoria, depuis longtemps retirée de la circulation, et de commencer à se tailler un royaume en Occi*dent. La Gaule est toute désignée pour* en être le premier élément.

Dans Lutèce assiégée, Geneviève décide d'attendre en chantant des cantiques. Au matin, *les Huns sont partis.* Miracle ? En fait, Attila ne veut pas perdre de temps devant la cité gallo-romaine.

Les Huns franchissent le Rhin, sans doute dès février 451. Trèves, malgré sa Porte noire et sa garnison, est livrée au pillage. Pendant ce temps les généraux d'Attila ne restent pas inactifs : Edécon et l'Ostrogoth Théodomir s'attaquent à l'Helvétie, détruisent Bâle, Windisch, Colmar, arrivent aux portes de Besançon. Oreste et le Gépide Ardaric prennent Strasbourg, Spire, Worms, Mayence ; Onogèse, Scotta et le Franc Vaast s'emparent de Tongres et d'Arras. Des cohortes se ruent sur l'ouest, marchent sur Reims, Rouen, Caen. Bref, le nord du pays est envahi. Attila, qui a fait sa liaison avec Edécon, prend et pille Metz, qu'il quitte vers le 10 avril. Oreste, qui a commis des massacres à Laon et à Saint-Quentin, les rejoint devant Reims, qui tombe très vite. C'est le moment de s'attaquer à Lutèce, qui est assiégée.

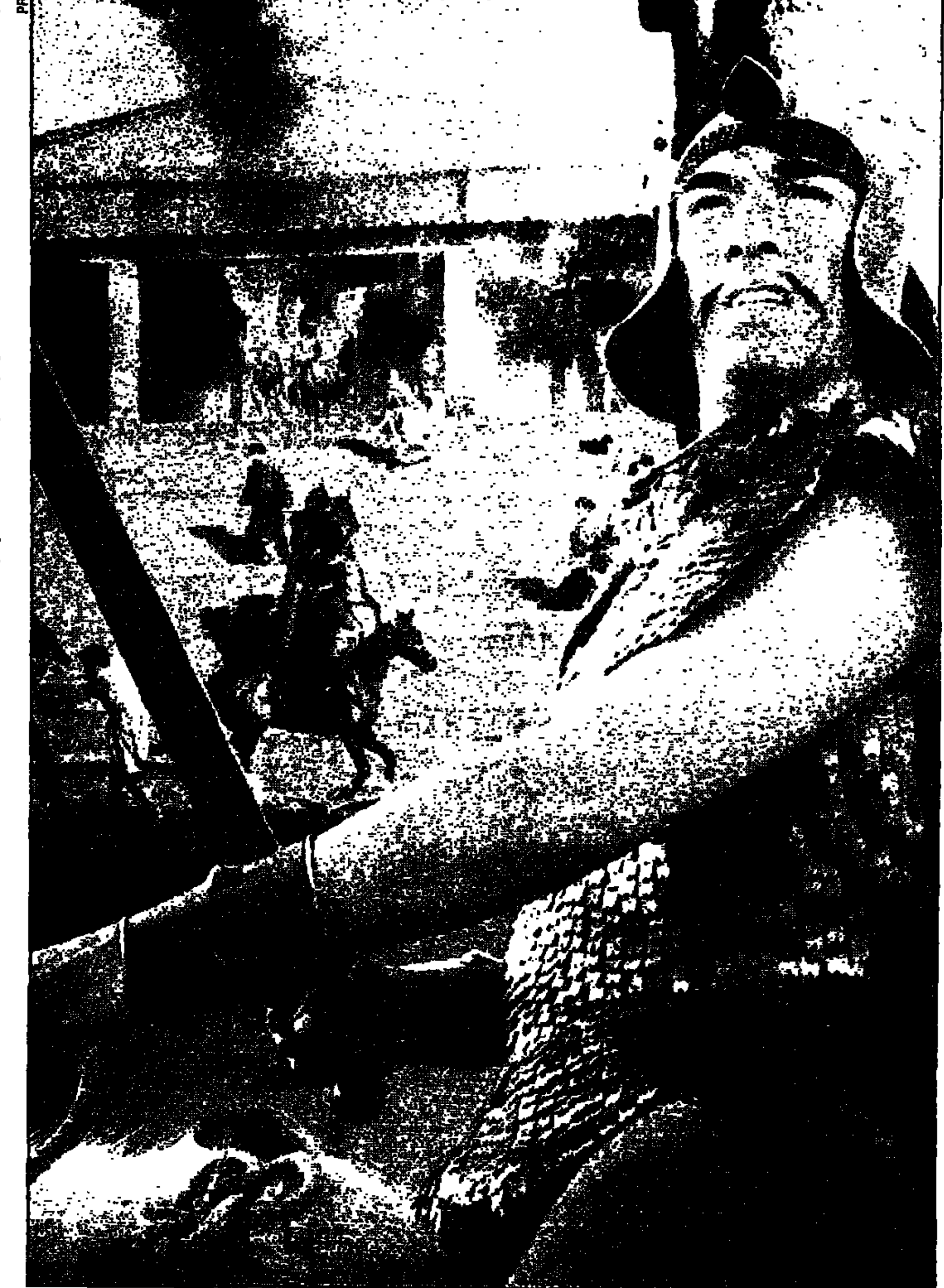
Alors la population décide de se réfugier à Novigentum (Saint-Cloud) en implorant le *droit de passage. Et c'est là qu'interviennent* légende puis miracle. Geneviève déclare qu'on ne partira pas, que d'ailleurs les femmes sont retranchées, en prières, dans l'église Saint-Etienne et la basilique Notre-Dame, à l'ouest de l'île (car n'oublions pas que la cité gallo-romaine est sur une île) et qu'il faut attendre en chantant des cantiques. Ce qui fut fait. Le lendemain, les Huns ont levé le siège ! *Un miracle ? Plutôt,* chez Attila, la crainte qu'un long siège laisse le temps à son frère ennemi Aetius de franchir les Alpes, voire de concocter des alliances avec les Wisigoths, qui sont les ennemis des Huns. Peut-être même a-t-il su par son peu fiable allié Sangiban que des troupes gallo-romaines se massent au sud de la Loire et qu'il faut se dépêcher d'aller à leur rencontre. Quoi qu'il en soit, Attila part pour Orléans.

C'est le moment où lui parvient une terrible nouvelle : Aetius, à marches forcées, est *arrivé à Arles. Il n'est plus temps de flâner,* certes, mais il faut prendre des précautions : s'assurer le concours des Bagaudes pour garder le nord et l'ouest, faire surveiller la Loire par les Alains. Mais les uns refusent de coopérer, se cantonnant dans une position d'attente, et les autres ne veulent en faire qu'à leur tête. Il est donc vital de prendre Orléans. Le siège commence le 28 mai, la ville mettra un mois pour se rendre : le 20 juin, les portes s'ouvrent. Mais il est déjà bien tard. Le 23 juin, alors que les Huns savourent leur victoire, une immense clameur monte à l'horizon : Aetius est là. Mais *dans quel état*, épuisé et contraint de prendre ses quartiers. Les deux armées sont désormais face à face. On tente de parlementer. Le Romain ne veut pas en découdre ; il exige le *retrait de son vieil ami, qui devra repartir vers* le nord-est, sans revenir vers le fleuve, en abandonnant donc ses alliés alains. D'ailleurs ceux-ci viennent de trahir et de se ranger du côté des Romains... Attila commence donc à faire mouvement mais c'est pour regrouper ses troupes au nord de Sens, entre les vallées de l'Yonne et de l'Aisne, dans ces plaines qui forment la Champagne.

La bataille commence par un massacre : les Gépides, installés près du Campus Mauriacus, *se font tailler en pièces par les Francs de Mérovée* : seize mille morts. Mauvais début pour Attila. Les adversaires sont désormais face à face : Attila au centre des siens, avec, à l'est, les Ostrogoths, à l'ouest, ses autres alliés, dont les Gépides survivants. Aetius, lui, a préféré rester sur une aile, envoyant au-devant de son adversaire les Burgondes, les Francs, puis l'accablant avec la cavalerie wisigothe.

Dans la confuse mêlée qui s'ensuit, la fortune ne tranche pas. La mort du roi Théodoric et l'indécision d'Aetius permettent à Attila de regagner son camp. Plus de cent cinquante mille morts et blessés gisent sur le champ de bataille. Les adversaires épuisés se regardent trois jours sans bouger. Puis, première surprise, les Wisigoths s'en vont. C'est ensuite le tour *d'Attila. Aetius, enfin, se retire dans Orléans. Il* n'y a ni vainqueurs ni vaincus. La Gaule épargnée, mais sauvée par une coalition barbaro-gallo-romaine, est mûre pour devenir la proie de ceux qui l'ont aidée.

Attila est rentré chez lui, gardant ses forces intactes pour l'expédition qu'il projette de faire en Italie. Parvenu devant Rome en 452, il renoncera à prendre la ville et mourra, l'année suivante, au lendemain de sa nuit de noces avec une nouvelle, blonde et jeune épouse. Aetius ne lui survivra que d'un an : l'empereur Valentinien III lui passera son épée au travers du corps *dans un accès de fureur. C'est ainsi que mourut* « le dernier des Romains ».



PROD/D.B.

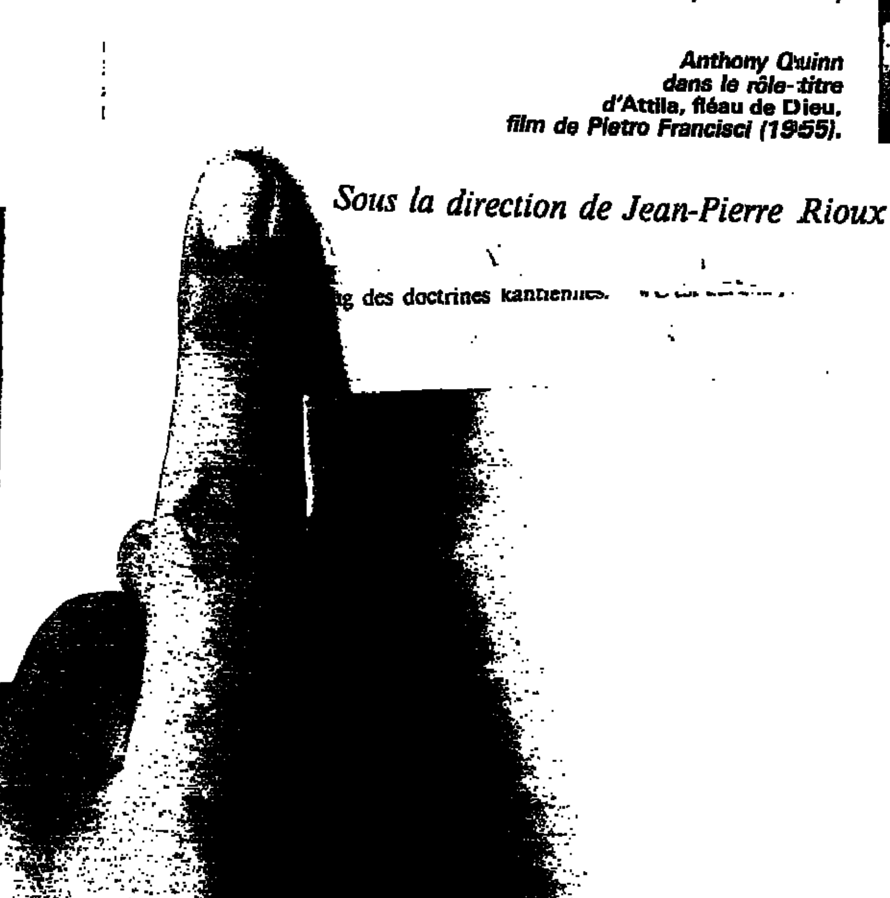
Anthony Quinn dans le rôle-titre d'Attila, fléau de Dieu, film de Pietro Francisci (1955).

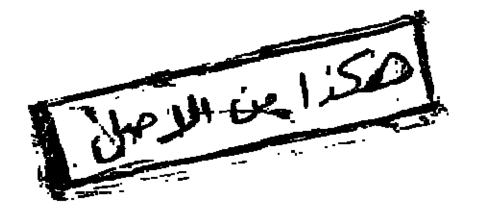
POUR EN SAVOIR PLUS

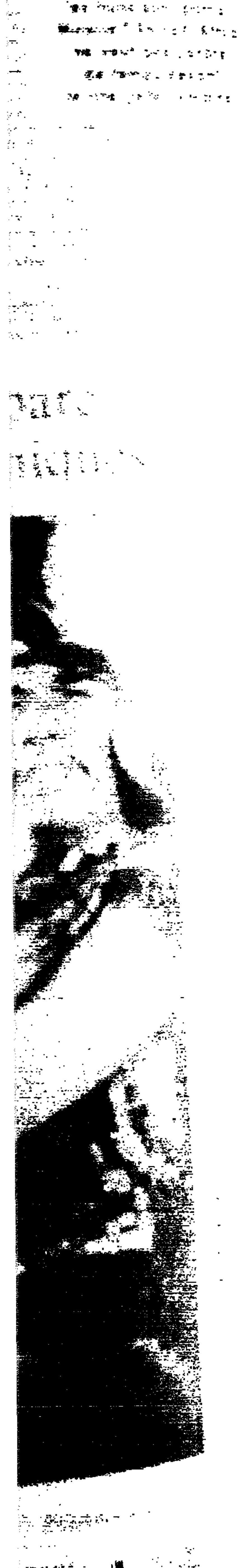
■ *Attila, le fléau de Dieu,* de Maurice Bouvier-Ajam, Tallandier, 1982.
■ *Les Invasions barbares,* de Pierre Riché et Philippe Le Maître, PUF, 1991.
■ *Sainte Geneviève et la fin de la Gaule romaine,* de Joël Schmidt, Perrin, 1990.
■ On tâtera aussi de la fiction avec quelques titres récents : *Le Maître des steppes,* de Daniel Kircher, Olivier Orban, 1981 ; *La Porte noire,* de Michel Peyramaure, Robert Laffont, 1986 ; *Galla Placida,* de Gérard Herzaft, Ramsay, 1987 ; *L'Impératrice Galla Placida raconte sa vie et son temps,* de René Gutman, Nizet, 1982 ; *Geneviève et Attila,* de Michèle Laforest, Albin Michel, 1992.
■ On verra avec amusement Attila-Antony Quinn affronter Aetius-Henri Vidal et Honoria-Sophia Loren dans *Attila, fléau de Dieu,* de Pietro Francisci (1955), disponible en vidéocassette chez Robur/Virgin vidéo.

Sous la direction de Jean-Pierre Rioux

Prochain épisode : « Augustule, le Romulus sans louve »







ÉTRANGER

Tandis que les combats se poursuivent en Bosnie-Herzégovine

Le flot de réfugiés bosniaques continue de grossir

L'ONU a échoué dans sa tentative d'atteindre la ville de Gorazde, au sud-est de Sarajevo, assiégée et bombardée depuis trois mois par les forces serbes, et a renoncé, dimanche 26 juillet, à faire parvenir, pour le moment, des vivres et des médicaments aux quelque 70 000 Bosniaques qui y sont bloqués dans des conditions dramatiques.

De violents combats se sont, en outre, poursuivis à Sarajevo ainsi que dans d'autres régions de Bosnie-Herzégovine au cours du week-end, faisant au moins une vingtaine de morts . Dans la capitale bosniaque notamment, huit personnes sont tombées sous les tirs de mortier et d'artillerie serbes alors qu'elles faisaient la queue lors de distributions d'aide humanitaire.

Par ailleurs, six trains de réfugiés bosniaques sont arrivés, ce week-end, en Allemagne en provenance de Croatie. Ces convois transportaient surtout des femmes et des enfants musulmans expulsés par les Serbes de la région de Bozanski Novi, dans le nord-ouest de la Bosnie-Herzégovine . L'Allemagne, qui héberge déjà quelque 200 000 réfugiés ayant fui les combats dans l'ex-Yougoslavie, a ainsi accueilli 5 162 Bosniaques depuis samedi. Le ministre allemand des affaires étrangères, M. Klaus Kinkel, exhorte les autres pays européens à ouvrir leurs portes aux réfugiés.

A la veille de l'ouverture à Genève, mercredi 29 juillet, d'une conférence internationale sur l'aide à apporter aux 2,25 millions de réfugiés de l'ex-Yougoslavie organisée par le HCR, les critiques se multiplient en Allemagne à l'encontre de la passivité des autres pays européens. *« Pour des Etats comme l'Angleterre, la France et le Bénélux, c'est faire preuve de dureté et de mesquinerie que de refuser d'accueillir des réfugiés »*, a notamment déclaré M. Olaf Feldman, membre du parti libéral FDP. *« Nous en accueillons 5 000, les Anglais aucun, les Français aucun et l'Espagne annonce qu'elle en prendra 100 par charité »*, a déploré le ministre de l'environnement de Bavière, M. Peter Gauweiler. *« Les hommes politiques qui pleurent devant les caméras de télévision mais refusent d'accueillir des réfugiés font semblant d'être concernés mais, en fait, ils ont le cœur sec »*, a estimé pour sa part M. Karsten Voigt, membre du Parti social-démocrate.

Entassés dans des wagons

Les témoignages des milliers de réfugiés bosniaques affluant à la frontière croate confirment que les Serbes ont entrepris de vider des régions entières de leur population musulmane afin de créer des entités ethniquement « pures ». Les Serbes, selon ces témoignages, n'hésitent pas à regrouper les hommes dans des stades, à entasser des femmes et des enfants dans des wagons de marchandises et même à se livrer à des massacres.

Ainsi, *« tous les musulmans de 11 localités ont été emmenés à Blagaj »* (près de Bozanski Novi), raconte Emsuda Krilic, qui dit avoir été expulsée de sa maison de Donji Agici par des miliciens serbes le 24 mai. *« Nous avons été détenus dans des maisons pendant 18 jours. Il y avait environ 30 personnes, cinq ou six familles, par maison. Puis le 9 juin, (...) ils nous ont emmenés sur un chantier et ont séparé les hommes des femmes »*, raconte-t-elle.

Les habitants ont ensuite été entassés dans des wagons, 250 à 300 par voitures, pour un voyage de cinq jours par une chaleur étouffante, jusqu'à la ville de Doboj, au centre de la Bosnie. Elle assure que les Serbes ont même ouvert le feu sur un groupe qui s'apprêtait à monter dans le train, tuant de trente à quarante personnes. *« A Doboj, les trois wagons des hommes ont été renvoyés à Bosanski Novi »*, alors que les femmes et les enfants ont été expulsés en Croatie. Des réfugiés affirment qu'au même moment, la terreur régnait à Bozanski Novi, livrée aux mains des miliciens serbes, parfois venus de Krajina, région de Croatie à forte population serbe. Presque tous les hommes interrogés disent avoir passé au moins cinq jours dans le stade de la ville. – *(AFP, Reuter.)*

ITALIE : après l'assassinat du juge Borsellino

L'armée arrive en Sicile

Le gouvernement italien a mis à exécution sans tarder sa décision du 25 juillet d'envoyer à Palerme sept mille soldats en renfort pour la lutte contre la mafia, pour une durée de six mois. Dès le 26, mille militaires, dont trois quarts de parachutistes, ont pris position autour des lieux chauds : le palais de justice, la prison de l'Ucciardone et le domicile de l'ancien maire Leoluca Orlando, député et leader national du mouvement La Rete.

« La mission de protéger l'ordre public restera sous l'autorité civile », a confirmé le premier ministre, M. Giuliano Amato. *« Mais les militaires l'aideront »* à reprendre le contrôle du territoire infiltré par l'organisation criminelle en ratissant, perquisitionnant, voire en arrêtant. Pour le ministre de la défense, M. Salvo Ando, élu de l'île, la crise mafieuse est *« la priorité la plus urgente »*, les militaires allant *« saturer le territoire pour que la police puisse se consacrer à ses investigations » »*.

Cette décision rappelle à certains celle qui avait été prise contre *« la Pieuvre »* par Benito Mussolini dans les années 20. Pour sa part, le nouveau maire de Palerme, M. Aldo Rizzo, a mis en garde contre *« toute militarisation »* de la ville : *« On ne peut combattre la mafia avec l'armée puisqu'il s'agit d'un ennemi caché. »* De nouvelles manifestations sont, en outre, prévues dans la capitale sicilienne.

Les investigations sur les assassinats des juges Borsellino et Falcone, menées en Italie comme en Allemagne, semblent confirmer *« la piste d'Agrigente »* (une ville de la côte sud-ouest de l'île). Un jeune magistrat de cette ville, Rosario Livatino, avait été tué le 21 septembre 1990. Les luttes de clans pour le contrôle de la drogue y ont fait depuis deux ans environ cent cinquante morts (*le Monde* des 23, 24 et 26 juillet). Poursuivant cette piste, Paolo Borsellino devait retourner le 22 juillet en Allemagne pour interroger un « repenti ». Le quotidien populaire *Bild Zeitung* affirme que ses assassins venaient d'Allemagne. Paolo Borsellino s'apprêtait aussi à établir les complicités de certains magistrats avec des « patrons » de l'organisation.

En début de semaine, les membres du parquet de Palerme devraient être entendus à Rome par le Conseil supérieur de la magistrature, après l'ouverture par ce dernier d'une enquête sur M. Piero Giammanco, le procureur général contesté par la moitié de ses substituts. – *(AFP, Reuter, Upi.)*

Londres convoque une conférence sur la Yougoslavie

Suite de la première page

M. Hurd a estimé que la conférence marquerait un prolongement des efforts de paix de lord Carrington.

L'annonce de l'initiative britannique fait suite à des entretiens, en début de semaine à New-York, entre M. Hurd et le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali. Elle coïncide avec une déclaration du leader serbe de Bosnie, M. Radovan Karadzic, selon laquelle les Serbes de Bosnie-Herzégovine étaient *« sur le point d'accomplir leur objectif de créer leur propre Etat sur le sol de l'ancienne Bosnie-Herzégovine »*. M. Karadzic a tenu ces propos, cités par le quotidien belgradois *Vecernje Novosti*, à l'ouverture, samedi près de Sarajevo, d'une réunion du « Parlement de la République serbe de Bosnie-Herzégovine ».

Pour les participants à cette réunion, les frontières de cette « République » doivent être établies sur *« une base ethnique et non historique »*, a rapporté l'agence yougoslave Tanjug. La frontière ouest suit le cours de la rivière Una, la frontière nord la rivière Sava, la frontière est celle de la nouvelle Yougoslavie tandis qu'au sud, elle suit *« partiellement la frontière croate étant donné que la République serbe dispose d'une sortie historique sur la mer »*, selon le plan élaboré lors de la réunion, qui ne précise toutefois pas où se situe cet accès *« historique »* à la mer. Cette plate-forme, selon le « Parlement serbe », doit servir de *« base aux négociations menées par la partie serbe à la Conférence sur la Bosnie à Londres »*.

Une initiative soutenue par Paris

Paris s'est déclaré satisfait de la convocation d'une conférence internationale, soulignant que cette idée avait *« déjà reçu le soutien des Douze et celui du Conseil de sécurité »*. *« La France appuie l'initiative britannique et se tiendra en contact avec ses partenaires sur les modalités d'organisation de cette conférence »*, a précisé un porte-parole du Quai d'Orsay. Pour sa part, le ministre allemand des affaires étrangères, M. Klaus Kinkel, s'est félicité de l'initiative britannique de convoquer une *« conférence internationale sur les Balkans »*. *« Cette conférence doit commencer le plus tôt possible. Il ne faut pas perdre de temps »*, a-t-il estimé. – *(AFP, Reuter.)*

Une tournée de Mme Lalumière dans l'ex-Union soviétique

Où s'arrête l'Europe ?

Mme Catherine Lalumière, secrétaire général du Conseil de l'Europe, et M. Hikmet Cetin, ministre turc des affaires étrangères et président en exercice du Comité ministériel de l'institution européenne chargée de la défense des droits de l'homme, viennent d'achever, à Tachkent, une tournée d'une semaine dans cinq Républiques de l'ex-Union soviétique : Ukraine, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan. L'objectif était d'évaluer l'aide que le Conseil de l'Europe pourrait apporter à ces pays afin qu'ils s'engagent résolument sur la voie démocratique. Les résultats du voyage seront examinés par les chefs de la diplomatie des pays membres du Conseil de l'Europe, de la CEI et de Géorgie, les 10 et 11 septembre prochains à Istanbul.

TACHKENT

de notre envoyé spécial

Depuis la désagrégation de l'empire soviétique, le Conseil de l'Europe a opté pour une politique d'ouverture. Ainsi, la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie en sont devenues membres et la plupart des autres Etats d'Europe centrale et orientale bénéficent au sein de l'assemblée parlementaire d'un statut d'observateurs qui préfigure, sauf accident comme dans le cas de la Yougoslavie, une adhésion prochaine. Les responsables de Strasbourg ont vu dans la désintégration de l'Union soviétique une nouvelle chance d'élargir leur champ d'action et d'accroître leur influence, notamment en matière de défense des droits de l'homme.

En mai dernier, le Comité des ministres a choisi de jouer la carte de la Russie de M. Boris Eltsine et il n'est pas exclu que les Russes viennent siéger dans la capitale alsacienne en 1993. Dès lors, rien n'empêchait le Conseil de l'Europe de s'intéresser aussi aux autres pays membres de la CEI. D'autant que les nouvelles Républiques, ne pouvant songer à une adhésion à la CEE, ont hâte néanmoins de s'arrimer à l'Europe occidentale et d'obtenir le label de pays démocratique.

La volonté de Mme Lalumière d'aller de l'avant coïncide avec l'ambition de la Turquie de renouer avec une politique étrangère d'envergure. Après la création de la zone de coopération de la mer Noire (CEN), Ankara poursuit son offensive diplomatique dans le Caucase et en Asie centrale, avec cette fois la caution du Conseil de l'Europe. Soucieux de contrecarrer les visées iraniennes dans la région, les Etats-Unis appuient la démarche de la Turquie (membre de l'OTAN) en direction notamment des Républiques turcophones de l'ex-Union soviétique.

Guerre civile géorgienne

Une visite en Ukraine s'imposait aussi, compte tenu de l'enjeu économique et stratégique que représente ce pays. M. Leonid Kravtchouk a demandé formellement l'adhésion au Conseil de l'Europe en précisant qu'il avait conscience qu'un tel *« mariage supposait certaines qualités »* de la part de Kiev. Mme Lalumière a relevé de son côté des *« points très favorables »* dans le programme présenté par le président ukrainien : projet de nouvelle Constitution, volonté d'engager des *« réformes juridico-politiques »* destinées à respecter les droits de l'homme.

En revanche, à l'issue de sa rencontre avec les autorités géorgiennes, Mme Lalumière s'est montrée plus circonspecte, malgré tout le prestige dont jouit M. Edouard Chevardnadze. Elle a relevé comme un point positif les résultats de la rencontre entre le président du Conseil d'Etat et M. Eltsine à propos du conflit ossète. Toutefois, si une solution définitive n'était pas trouvée pour mettre un terme à la guerre civile *« toute coopération avec le Conseil de l'Europe*, a-t-elle dit, *deviendrait extrêmement difficile »*.

Mais de tels voyages ne sont pas toujours faciles à gérer diplomatiquement. Ainsi Mme Lalumière savait au départ d'Ankara que son avion devait faire une *« escale technique »* à Bakou sur le chemin du retour, après l'étape de Tachkent. Tapis rouge, caméras de télévision, bouquets de fleurs ont été mobilisés pour l'accueillir. M. Tevfik Kasimov, ministre azéri des affaires étrangères, n'a pas laissé passer cette occasion de recevoir ostensiblement la délégation européenne, dont l'itinéraire ne prévoyait pas d'escale en Arménie.

Loin de Strasbourg

A Alma Ata, tandis que M. Noursoultan Nazarbaev, président du Kazakhstan, était *« parti en vacances »*, Mme Lalumière a longuement entendu un représentant du parti d'opposition Azat expliquant que son pays devait entamer *« une procédure de divorce avec la Russie et créer des vraies frontières avec elle »*. Pour Azat, il s'agit ni plus ni moins d'engager un processus de « décolonisation ». Six millions deux cent mille Russes vivent dans ce pays, soit autant que les Kazakhs.

A Bichkek, les autorités kirghizes ont exprimé un intérêt plus marqué pour le Conseil de l'Europe. Elles ont transmis à Strasbourg leur projet de Constitution qui a fait l'objet d'un commentaire détaillé de M. Askar Akaev, président du Kirghizstan, notammment sur les dispositions prévoyant la privatisation des terres et les garanties sur la propriété individuelle. Se présentant comme pro-occidental, M. Akaev a visiblement séduit ses invités par la volonté affichée de *« changer la société kirghize en accélérant le développement économique et protéger les minorités ethniques »*. Seul président des cinq Républiques musulmanes à avoir dénoncé à temps le coup d'Etat manqué de Moscou d'août 1991, il bénéficie *a priori* d'un plus grand crédit en Occident.

Ce n'est pas le cas de M. Islam Karimov, président de l'Ouzbékistan. L'ancien secrétaire du PC ouzbek, devenu le Parti démocratique populaire, a la réputation d'avoir conservé des méthodes musclées pour faire taire l'opposition. A la rencontre organisée avec les formations politiques, seul le parti gouvernemental était représenté. Même s'il n'est question d'envisager qu'un statut d'associé au Conseil de l'Europe pour les Républiques d'Asie centrale, Tachkent est encore trop loin de Strasbourg !

MARCEL SCOTTO

TURQUIE

Inauguration du barrage Ataturk

Les premières unités du barrage Ataturk, construit sur l'Euphrate dans le cadre du gigantesque projet (GAP) d'irrigation et de production énergétique de l'Anatolie du Sud-Est (*le Monde* du 15 janvier 1990), ont été mises en service samedi 25 juillet, lors d'une cérémonie près de la frontière syrienne, en présence de représentants de vingt-cinq pays.

Celui de la Syrie, le ministre de l'irrigation Abdurrahman Al Madani, a certes affirmé que les deux pays voisins *« ne vont pas se battre pour de l'eau »*, mais le quotidien officiel syrien *Tichrine* a critiqué dès dimanche des déclarations du premier ministre turc Suleyman Demirel, les estimant en *« contradiction »* avec les accords signés.

Lors d'une conférence de presse, samedi, M. Demirel a affirmé que la Syrie et l'Irak – tous deux utilisent les eaux de l'Euphrate et du Tigre et réclament un traité international sur leur partage – *« n'avaient pas plus de droits sur les eaux turques que la Turquie sur leur pétrole »*. Le président Turgut Ozal avait de son côté lancé, samedi, que *« le vingt et unième siècle appartiendra à la Turquie »*. Ankara avait promis de maintenir le flux de l'Euphrate à une moyenne de 500 m^3 seconde, expliquant par celà le retard d'un an pris par la mise en service du barrage. Le projet total (22 barrages et 19 centrales prévus dans vingt ans) couvre une zone à irriguer de la taille de la Belgique et devrait coûter 25 milliards de dollars. – *(Reuter, AFP, AP.)*

EN BREF

□ **ALBANIE : participation en baisse pour les élections locales.** – Avec près de 60 % des inscrits, le taux de participation aux premières élections locales libres était en baisse, dimanche 26 juillet, par rapport à celui des législatives de mars (près de 90 %). Ces élections opposent principalement le Parti démocrate, au pouvoir depuis les législatives, aux anciens communistes rebaptisés socialistes. Les premiers résultats ne devraient pas être connus avant mercredi. – *(AFP, AP.)*

□ **BRÉSIL : une mutinerie fait douze morts.** – Au moins onze prisonniers et un policier sont morts, dimanche 26 juillet, au cours d'une mutinerie à la prison de Sao Joao do Mereti, ville située dans une des zones les plus violentes de la banlieue de Rio de Janeiro. La rébellion a commencé lorsque deux condamnés ont pris en otage deux des gardiens, demandant un véhicule et des armes pour fuir. Devant le refus des autorités, les mutins ont mis le feu à leurs matelas, provoquant l'intervention de la police. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE : inculpation du violeur présumé de l'adolescente qui est au centre de la polémique sur l'avortement.** – Un homme de quarante-deux ans a été inculpé, samedi 25 juillet à Dublin, de viol et attentats à la pudeur sur l'adolescente de quatorze ans dont l'avortement en Grande-Bretagne avait provoqué une vive controverse en Irlande. En février, la Haute Cour de Dublin avait interdit à l'adolescente de se rendre en Grande-Bretagne pour avorter, mais ce jugement avait été annulé par la Cour suprême, qui avait autorisé la jeune fille à s'y rendre en Grande-Bretagne. Un nouveau référendum sur l'IVG aura lieu en novembre. – *(AFP.)*

□ **NICARAGUA : un ancien chef de la Contra abattu par l'armée.** – M. José Angel Moran – un ancien chef de la Contra qui avait repris les armes en 1990, puis négocié sa reddition au début de cette année – a été tué le 19 juillet par l'armée du Nicaragua (contrôlée par les sandinistes), à la frontière avec le Honduras, a annoncé, samedi 25 juillet, le journal *Barricada*, citant des informations officielles. – *(AFP, Reuter.)*

□ **POLOGNE : le nouveau cabinet veut gouverner par décrets.** – Le nouveau cabinet du premier ministre, Mme Hanna Suchocka, va demander au Parlement de lui accorder le droit de gouverner par décrets, a rapporté, dimanche 26 juillet, l'agence de presse polonaise PAP. Mme Suchocka a discuté durant le week-end de cette question avec le président Lech Walesa, qui soutient la demande du gouvernement. – *(AP, UPI.)*

□ **ROUMANIE : M. Caius Dragomir, candidat du FSN à l'élection présidentielle.** – Le Front de salut national de l'ex-premier ministre Petre Roman a désigné, samedi 25 juillet, M. Caius Dragomir, inconnu du grand public, comme candidat de ce parti à l'élection présidentielle du 27 septembre. M. Dragomir est chef du département de l'information du gouvernement depuis juin 1991. M. Roman avait refusé de se porter candidat à cette élection, auquel l'actuel président Ion Iliescu, en conflit avec le FSN, a décidé de se représenter. Par ailleurs, le maire ultra-nationaliste de Cluj, M. Gheorge Funar, connu pour son extrême hostilité à la minorité hongroise de Roumanie, a reçu l'appui de sa formation, le Parti de l'unité nationale, pour se présenter à la présidentielle. La Convention démocratique (opposition unifiée) avait désigné, fin juin, M. Emil Constantinescu, recteur de l'université de Bucarest, pour affronter M. Iliescu. – *(AFP.)*

□ **SEYCHELLES : victoire du parti présidentiel à l'élection de la commission constitutionnelle .** – Le Front progressiste du peuple (FPP) du président France-Albert René a recueilli 58,4 % des suffrages, lors de l'élection, dimanche 26 juillet, de la commission chargée de rédiger une nouvelle Constitution (*le Monde* des 26 et 27 juillet). Le FPP devrait se voir attribuer 11 sièges au sein de cette commission, contre huit au Parti démocratique, et un au parti centriste Seselwa. Le taux de participation a atteint 90 %. – *(Reuter.)*

□ **TOGO : six blessés légers dans un nouvel attentat.** – Six personnes ont été légèrement blessées, vendredi 24 juillet, à Atakpamé, à 160 kilomètres au nord de Lomé, lors de l'explosion d'une bombe au domicile du commandant de la brigade de gendarmerie. Cette explosion porte à dix-huit le nombre d'attentats signalés en trois mois dans le pays. Samedi, le Collectif de l'opposition démocratique togolaise, qui regroupe vingt-cinq partis, syndicats et associations, a demandé à la France de *« reconsidérer son assistance militaire »* au Togo. – *(AFP.)*

□ **Le 5e Sommet de la francophonie aura lieu à l'île Maurice.** – Le 5e Sommet de la francophonie aura lieu en septembre 1993 à l'île Maurice, a indiqué dimanche 26 juillet à Port-Louis le ministre des affaires étrangères, M. Paul Berenger. La France et d'autres bailleurs de fonds ont accepté de financer la construction, dans le nord de l'île, d'un centre international de conférence. – *(AFP.)*

Nouveaux bombardements aériens sur le Haut-Karabakh

Un avion d'attaque Soukhoï-25 azerbaïdjanais a bombardé, dimanche 26 juillet, le chef-lieu du Haut-Karabakh, Stepanakert, après une attaque similaire, samedi, contre une autre localité arménienne (Martouni), qui a fait quatre morts selon des sources arméniennes. Le ministère azerbaïdjanais de la défense, qui avait démenti une première attaque aérienne de ses forces mardi dernier contre Stepanakert, a affirmé dimanche que les Arméniens, soutenus par une trentaine de tanks, ont lancé une offensive en direction de la ville d'Agdam (avant-poste azéri à l'est de Stepanakert), mais que leur progression a été stoppée.

L'Abkhazie proclame sa souveraineté

Les affrontements entre Arméniens et Azerbaïdjanais se sont aussi poursuivis dans les régions de Martouni et de Mardakert, dans le Haut-Karabakh, ainsi qu'à la frontière avec la République d'Arménie, à la hauteur de Goris.

A l'ouest du Caucase, sur la côte géorgienne de la mer Noire, une nouvelle crise a éclaté avec la proclamation de la souveraineté de l'Abkhazie, République autonome de la Géorgie dont les députés ont proclamé la semaine dernière le rétablissement d'une Constitution de 1925.

Cette démarche a été déclarée *« illégale »*, samedi, par le Conseil d'Etat de la Géorgie, dont le président, M. Edouard Chevardnadze, a émis la crainte que *« les événements en Abkhazie ne soient pires qu'en Ossétie du Sud »*, où trois ans de guerre civile entre Géorgiens et Ossètes réclamant leur indépendance ont fait des milliers de morts et de disparus, avant l'arrivée, il y a deux semaines, d'une force d'interposition russo-osséto-géorgienne.

Les revendications abkhazes, qui avaient servi de détonateur aux premières manifestations nationalistes et anticommunistes à Tbilissi, il y a trois ans, sont compliquées par le fait que ce peuple caucasien est minoritaire dans le territoire administratif en question et que les Géorgiens qui y vivent étaient en majorité favorables au président déchu Gamsakhourdia. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

COLOMBIE : déguisé en femme lors de son évasion

Pablo Escobar exige une « force de sécurité internationale » pour se rendre

Le gouvernement colombien a fait connaître, dimanche 26 juillet, les nouvelles conditions posées par le chef du cartel de Medellin, Pablo Escobar, toujours en fuite. Ce dernier exige notamment qu'une *« force de sécurité internationale »* assure la surveillance de la nouvelle prison ou caserne où il se rendrait, à condition que ce nouveau lieu de détention soit situé dans le département d'Antioquia, dont Medellin est la capitale. Le gouvernement, qui a limogé le directeur national des prisons, M. Navas Rubio, a réaffirmé que la reddition d'Escobar devait être *« inconditionnelle »*, tout en lui promettant un *« procès équitable »* et des garanties pour sa sécurité.

Par ailleurs, un premier rapport officiel de l'armée a révélé que Pablo Escobar s'était évadé de la prison d'Envigado dans la nuit du 21 au 22 juillet, grâce à la complicité de cinq militaires, dont le sergent Filiberto Joya, soudoyés avec quelques victuailles et la promesse d'une forte récompense. Alors que 350 soldats entouraient *« sa »* prison, Pablo Escobar – vraisemblablement déguisé en femme et portant perruque – et ses neuf co-détenus, grimés en paysans ou en gardiens, ont pu franchir une ligne électrifiée entre deux postes de garde, non loin du terrain de football à leur dispostion. Le président Gaviria avait donné l'ordre à l'armée le 21 juillet de prendre le contrôle de la prison et de transférer Escobar vers une caserne, pour l'empêcher de continuer de diriger le trafic de drogue. Selon plusieurs responsables gouvernementaux, le *capo* craignait d'être tué lors de ce transfert ou d'être extradé vers les Etats-Unis. – *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Début de mise en place d'une armée islamique

Le ministre de la défense Ahmed Shah Massoud a annoncé, samedi 25 juillet, plusieurs nominations qui constituent l'amorce de la constitution d'une armée islamique afghane après la déroute du régime communiste fin avril. Avec l'accord du président Rabbani, il a désigné trois vice-ministres de la défense, appartenant respectivement aux partis Ittehad, Hezb et Wahdat (ce dernier regroupe la plupart des factions chiites). En outre, un commandant de l'armée de l'air a été désigné. Il s'agit du colonel Mir Anjamuddin, qui avait servi le président déchu Najibullah avant de rejoindre au Pakistan les opposants islamistes.

D'autre part, M. Abdul Ahad Wolesy, un ancien ambassadeur du régime communiste, a été abattu par quatre hommes dimanche à Kaboul près du ministère des affaires étrangères, où il venait d'être nommé directeur. – *(AFP, AP, Reuter.)*

ÉGYPTE

Arrestation de soixante-treize « agitateurs » islamistes

Tenus pour responsables d'incidents interconfessionnels, qui ont fait au moins vingt-cinq morts, dont treize chrétiens coptes et trois policiers, au cours des derniers mois à Daïrout, en Haute- Egypte, soixante-treize *« agitateurs »* islamistes ont été arrêtés, a annoncé, dimanche 26 juillet, le ministre égyptien de l'intérieur, M. Abdel Halim Moussa. La police a ramené le calme dans la région et saisi toutes les armes détenues par les extrémistes, a-t-il affirmé.

Par ailleurs, sept personnes, dont six enfants, ont été blessées dimanche dans la région de Damiette, au nord-ouest du Caire, par des bouteilles incendiaires lancées par des extrémistes islamistes, lors d'une cérémonie religieuse que les intégristes considèrent comme une pratique hérétique. – *(AFP.)*

PÉROU

Nouvelles mesures contre le terrorisme

Répondant à la récente vague d'attentats des « maoïstes » du Sentier lumineux, qui a fait près de quarante morts, le gouvernement péruvien a décidé que les terroristes présumés seraient traduits devant les tribunaux militaires, dans le cadre d'une *« procédure sommaire »*. Ils seront accusés de *« haute trahison »*, ce qui les rend passibles de la peine de mort. A Lima, où l'état d'urgence a été prolongé de soixante jours, dimanche 26 juillet, l'armée a entrepris un ratissage maison par maison, dans les quartiers pauvres. Parmi les quelque deux cents personnes interpellées, une trentaine ont été accusées de complicité avec les rebelles. Les forces de sécurité sont en état d'alerte permanente, avant la grève lancée par le Sentier lumineux pour mardi 28 et mercredi 29 juillet. – *(AFP, Reuter, AP.)*

SOMALIE

Naufrage d'un bateau de réfugiés au large de Djibouti

Un bâtiment de la marine française a recueilli, dimanche 26 juillet, les corps de quarante-cinq Somaliens noyés lors du naufrage de leur boutre, dans les eaux territoriales djiboutiennes, au large d'Obock, ont indiqué des sources militaires françaises. Une soixantaine de passagers, qui voulaient se rendre au Yémen, se trouvaient à bord ; seuls douze d'entre eux ont survécu. D'autre part, plus de trois cents réfugiés somaliens sont bloqués dans un bateau, depuis mercredi, au large du port kenyan de Mombasa. Les autorités kenyanes leur refusent le droit d'accoster, estimant que les conditions ne sont pas réunies pour les accueillir dans la région, où déjà 25 000 Somaliens s'entassent dans le camp de réfugiés d'Utange. Le Comité international de la Croix-Rouge a fait porter à bord des vivres et des médicaments. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

D'accord pour une relance rapide du processus de paix

Les délégations arabes réunies à Damas mettent en garde contre une solution « partielle »

Israël et les pays arabes n'avaient toujours pas répondu, *lundi 27 juillet*, à la suggestion, faite samedi par le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, de reprendre les négociations bilatérales le 10 août à Washington, et non à Rome. La Syrie, la Jordanie, le Liban et les Palestiniens, s'étaient bornés samedi, à l'issue d'une réunion de leurs ministres des affaires étrangères à Damas, à donner leur accord pour la poursuite de ces négociations.

DAMAS

de notre envoyée spéciale

Prêtes à *« poursuivre le plus rapidement possible les négociations bilatérales »* avec Israël, les délégations arabes engagées dans le processus de paix, qui viennent de tenir leur troisième réunion de coordination à Damas, attendent toutefois qu'Israël donne *« une preuve concrète »* de sa volonté de paix.

Conscients que le climat d'euphorie créé par la victoire de M. Yitzhak Rabin aux élections israéliennes ne joue pas en leur faveur, Jordaniens, Libanais, Palestiniens et Syriens, auxquels s'était joint le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Amr Moussa, ont réaffirmé leur disponibilité et leur désir de paix, mais en réitérant fermement les principes sur lesquels ils se sont engagés, à savoir *« une solution globale et non partielle »*, pour *« tous les fronts palestinien, syrien et jordanien, en application des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU »*. Ils ont rappelé aussi la nécessité de *« l'application intégrale et inconditionnelle de la résolution 425 »*, qui prévoit le retrait d'Israël du Liban sud.

Si l'Egypte a réussi à imprimer sa marque sur quelques passages du communiqué final, il ne fait toutefois pas de doute que les participants se sont plutôt rangés à la fermeté de la position syrienne et que les initiatives souhaitées par M. Moussa, pour, selon ses termes, répondre *« à l'offensive de paix »* israélienne et *« aider le président américain George Bush dans sa campagne électorale »*, n'ont pas été retenues.

Au chef de la diplomatie égyptienne qui affirmait au début de cette réunion que *« la balle est dans le camp des Arabes »* et qu'*« il faut être deux pour jouer »*, le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk al Charah, a répondu qu'il valait mieux *« pas de match, qu'un match perdant »*.

Les Palestiniens sur la défensive

Ostensiblement présents au sein de la délégation palestinienne conduite par M. Farouk Kaddoumi, « ministre des affaires étrangères » de l'OLP, MM. Abdel Chafi, chef de la délégation palestinienne aux négociations bilatérales, Fayçal Husseini et Saëb Oreikat, deux autres dirigeants des territoires occupés, ont plaidé à plusieurs reprises le dossier de l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza, faisant valoir qu'il ne s'agissait que d'un règlement intérimaire ne pouvant constituer une amorce de paix séparée.

Ils cherchaient ainsi à dissiper les soupçons qui pèsent sur les intentions des Palestiniens. *« Nous aimerions bien pouvoir dès maintenant parler du règlement final*, nous disait M. Oreikat, *mais nous n'en serons là que dans trois ans »* (délai prévu dans l'actuel processus de paix pour aborder, au-delà de la question d'une autonomie provisoire, le problème de fond du statut définitif des territoires occupés).

Une explication acceptée, mais qui n'a pas dissipé les craintes, d'autant que chacun a bien conscience des pressions auxquelles vont être soumis les Palestiniens, à qui M. Baker a demandé de conclure un accord avec Israël avant fin octobre. Comme l'affirmait l'un d'eux, *« si nous signons, nous risquons de perdre les Arabes, sans pour autant avoir la garantie qu'Israël ne s'arrêtera pas à la phase intérimaire »*. Les ministres arabes ont accepté sur ce point de *« laisser la décision à l'OLP »*, a indiqué M. al Charah. Ils se sont bornés à souligner dans leur communiqué final que *« les Palestiniens insistent pour lier la phase transitoire à la phase finale »*.

Marqué par le souci évident de resserrer les rangs arabes dans une période particulièrement difficile – la proximité des élections présidentielles américaines et l'*a priori* positif dont jouit M. Rabin, – cette réunion de Damas a permis aux négociateurs arabes, appuyés par l'Egypte, de montrer leur unité. Mais celle-ci devra être confirmée à l'épreuve des faits et face aux propositions concrètes que fera le gouvernement de M. Rabin.

FRANÇOISE CHIPAUX

Un compromis a été trouvé entre l'Irak et l'ONU

Suite de la première page

M. Saddam Hussein a gagné du temps et montré qu'il lui restait une marge de manœuvre : les Occidentaux n'ont pas cédé sur le principe de l'inspection et leur menace de recours à la force a été prise au sérieux.

Infatigable pratiquant de la « guerre des nerfs », le président irakien a, cette fois, choisi de céder au dernier moment. Le président George Bush, pour sa part, mesurait les dangers politiques d'une éventuelle intervention armée en année électorale. Pour le moment, la perspective d'une escalade militaire paraît s'estomper. Commentant l'accord intervenu, M. Bush a observé *« qu'un ultimatum n'était plus requis »* et qu'il n'avait plus à formuler *« de menaces »* puisque *« le conflit immédiat »* (celui du ministère de l'agriculture) *« avait été résolu avec la marche arrière de Saddam Hussein »*. Le président américain n'en a pas moins annoncé une période de tension continue avec le président irakien, *« ce voyou, ce dictateur, ce marchand de la mort »*, qu'il a accusé de violations multiples des clauses du cessez-le-feu imposé à l'Irak à l'issue de la guerre. *« Le vrai test »* des intentions de l'Irak, a poursuivi M. Bush, sera la manière dont vont se dérouler les prochaines inspections de l'ONU dans ce pays.

La première indication sera donnée cette semaine, puisque la nouvelle équipe d'inspecteurs doit se présenter dès mardi au fameux ministère de l'agriculture. Le conflit remonte au 5 juillet, lorsqu'une précédente équipe avait voulu pénétrer dans ce bâtiment – une tour ultra-moderne, – soupçonnant de pouvoir y trouver quelques éléments intéressants : des dossiers et du *« matériel »* relatifs à l'arsenal chimique de l'Irak et au stock de missiles balistiques Scud qui seraient encore en sa possession. Menée par un Américain, l'équipe d'experts se vit opposer un refus catégorique des autorités irakiennes. Celles-ci faisaient valoir qu'il n'était pas dans le mandat de l'ONU de fouiller une administration civile et qu'il en allait du respect de la souveraineté de l'Irak. Les autorités irakiennes organisèrent des manifestations de plus en plus violentes contre les inspecteurs, qui campèrent trois semaines devant le ministère avant de battre en retraite.

Le compromis final a longuement été négocié à l'ONU, dans la nuit de samedi à dimanche, entre le chef des missions d'inspection de désarmement, le Suédois Rolf Ekeus, et le chef de la mission diplomatique irakienne à New-York, M. Abdul Amir Al-Anbari. Les Irakiens voulaient une équipe d'inspecteurs appartenant à des pays neutres, non alignés, ou n'ayant jamais pris part à des actions contre l'Irak. Ils obtiennent partiellement satisfaction. L'équipe qui entrera dans le ministère sera dirigée par un Allemand, M. Achim Biermann, aidé d'un Suisse, d'un Suédois, d'un Finlandais et d'un Russe. Deux autres experts, un Américain et un Russe, resteront à l'extérieur, sur le parking du ministère. M. Ekeus se rendra lui aussi la semaine prochaine à Bagdad.

M. Ekeus a beau dire qu'il est resté maître de la composition de l'équipe, les spécialistes du dossier « décodent » de subtiles concessions de part et d'autre. A la satisfaction de l'Irak, le « commando » qui pénétrera dans le ministère ne comprend ni Américain ni Britannique ou Français. Il sera, en revanche, dirigé par un homme dont les Irakiens ne voulaient pas, l'Allemand Achim Biermann, enquêteur redouté et redoutable, sans doute un des meilleurs spécialistes de ce genre de mission (et ressortissant d'un pays de l'OTAN, ce qui déplaît aussi à Bagdad).

« Une cible légitime »

« C'est une équipe très, très forte », qui se livrera à *« une inspection totale »*, a dit M. Ekeus, ajoutant toutefois qu'elle *« exercerait sa mission d'une manière raisonnable »*. *« Nous avons pris en compte la sensibilité de l'Irak sans faire de compromis sur nos positions »*, a-t-il déclaré. L'ambassadeur irakien ne disait pas autre chose : *« Nous sommes satisfaits, nous avions à nous assurer que notre souveraineté, notre dignité et notre sécurité ne seraient pas menacées. Notre souveraineté est respectée parce que nous avons négocié les termes de ce compromis »*, a observé M. Al-Anbari. L'ambassadeur avait d'autant plus de raisons d'être *« satisfait »* que cette partie de bras de fer a sans doute laissé le temps au gouvernement irakien de déménager d'éventuels documents compromettants du ministère de l'agriculture. Enigmatique, M. Ekeus a déclaré à ce propos : *« Ni les documents ni le matériel en question ne sont très facile à déplacer. Et si les Irakiens ont choisi de les détruire sur place, eh bien ! c'est ce que nous voulions. »*

Le compromis a été entériné lors d'une réunion, dimanche après-midi, des représentants américain, britannique et français au Conseil de sécurité. Une heure plus tard, le président Bush avait, pour commenter l'accord, un ton et des propos d'autant plus fermes qu'il s'agissait peut-être de cacher l'amertume d'avoir dû négocier avec M. Saddam Hussein. Cet *« accord ne change rien au fait que Saddam Hussein a multiplié les violations »* des résolutions sur le cessez-le-feu, a dit le président américain, pour lequel le conflit en cours ne se limite pas à l'affaire du ministère de l'agriculture. M. Bush a accusé le chef de l'Etat irakien de refuser de participer aux discussions sur la délimitation des frontières avec le Koweït, d'organiser le blocus économique des Kurdes, d'utiliser des avions pour bombarder les chiites du sud de l'Irak, de refuser de vendre du pétrole pour financer l'approvisionnement de la population irakienne et de maltraiter les représentants de l'ONU.

« La communauté internationale ne doit pas tolérer cela », a poursuivi M. Bush qui venait, durant le week-end, de passer en revue les options militaires à sa disposition. *« Elles sont vastes, nous avons la capacité de surprendre de manière décisive et efficace »*, a dit le secrétaire à la défense, M. Richard Cheney, ajoutant que M. Saddam Hussein *« était, en tant que maillon de la chaîne de commandement irakienne, une cible légitime »*. Numéro deux du département d'Etat, M. Lawrence Eagleburger , expliquait : *« Même s'ils nous laissent entrer au ministère de l'agriculture, cela ne veut pas dire que nous ne ferons rien »*. Pour MM. Cheney et Eagleburger, le président irakien reste décidé à l'*« affrontement »*, n'ayant concédé, dans la bataille du ministère de l'agriculture, qu'un retrait tactique.

AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON

LIBAN

Visite officielle à Paris du premier ministre

Le premier ministre libanais, M. Rachid Solh, était attendu, lundi 27 juillet, à Paris pour une visite officielle de trois jours en France, son premier déplacement à l'étranger – hormis la Syrie – depuis son entrée en fonctions le 29 mai dernier.

M. Solh *devrait notamment* examiner au cours de son séjour l'échelonnement de la dette civile et militaire du Liban à l'égard de la France, qui s'élève à quelque 836 millions de francs, dont 400 millions pour le volet militaire. Il informera également les responsables français des récents entretiens au Liban du secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, sur le processus de paix israélo-arabe.

Sa visite intervient à moins d'un mois des premières élections législatives au Liban depuis vingt ans, fortement contestées par une partie des responsables chrétiens libanais. Le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Duma, avait déclaré la semaine dernière à ce sujet que l'envoi d'observateurs pour surveiller le déroulement du scrutin ne serait pas *« une mauvaise idée »*.

La récupération des édifices publics

Par ailleurs, dans le cadre de la récupération par l'Etat libanais des édifices publics occupés, l'armée a pris possession, dans la nuit de *samedi à dimanche*, du palais historique de Beït-Eddine, avec l'aval du dirigeant druze Walid Joumblatt dont la milice contrôlait le bâtiment.

De son côté, le chef de l'ex-milice des forces libanaises, *M. Samir Geagea*, dont le quartier général de la Quarantaine avait été pris samedi par l'armée (*le Monde* daté 26-27 juillet), s'est déclaré toujours engagé dans le processus de pacification du Liban, à condition que la démocratie soit respectée. – *(AFP.)*

□ **Les cinq Grands ont « abandonné le Liban », estime M. Eddé.** – Soulignant que la loi organisant les prochaines élections législatives *« exigées »* par la Syrie au Liban, est *« inconstitionnelle »*, le chef du Bloc national libanais, M. Raymond Eddé, dans une déclaration qu'il nous a adressée, estime qu'*« il est étonnant que les cinq Grands du Conseil de sécurité, si soucieux de la sauvegarde de la démocratie dans d'autres pays, abandonnent le Liban à son triste sort »*, et se demande si *« la plaine de la Békaa, qui fait partie du Liban depuis 1860, sera offerte à la Syrie en échange du Golan annexé par Israël en 1981 »*.

ASIE

JAPON : sans parvenir à regagner la majorité à la Chambre haute

Le Parti libéral-démocrate a remporté les élections sénatoriales

Le Parti libéral-démocrate (PLD) au pouvoir a opéré une remontée dans les faveurs de l'électorat à la suite du vote pour le renouvellement de la moitié des sièges de la Chambre haute, dimanche 26 juillet, mais il n'est toutefois pas parvenu à y regagner la majorité absolue. En revanche, les socialistes stagnent, et Rengo no kai, organisation politique de la confédération syndicale Rengo, qui avait fait une percée spectaculaire en 1989, essuie une cuisante défaite : aucun de ses candidats n'a été élu.

TOKYO

de notre correspondant

Le PLD est en bonne position pour regagner en 1995 la majorité au Sénat qu'il avait perdue en 1989. Bien que les conservateurs aient obtenu plus de la moitié des 127 sièges à pourvoir, leur victoire n'est pas suffisante pour leur assurer le contrôle de la Chambre haute (1).

Elle est en effet relative : globalement, l'écart entre parti gouvernemental et opposition s'est élargi (de sept sièges) mais, par rapport aux sénatoriales de 1989, le PLD bénéficie d'un incontestable regain de confiance de l'électorat. Ces résultats l'obligent néanmoins à continuer à compter sur une alliance avec les partis centristes, parmi lesquels seul le Komeito a amélioré de manière substantielle sa position : au total, compte tenu des sièges qui n'étaient pas en jeu, le parti bouddhiste détient vingt-quatre sièges. Les sociaux-démocrates, en revanche, ont régressé de huit à six sièges. Les communistes perdent trois sièges, et n'en ont plus que onze.

Loin de renouveler leur exploit de 1989, les socialistes ont simplement réussi à conserver leurs vingt-deux sièges en lice alors qu'ils en avaient obtenu quarante-six il y a trois ans. Ces piètres résultats compromettent leur ambition de constituer la cheville ouvrière d'une coalition des forces non communistes et risquent d'affaiblir la position de leur président, M. Tanabe. Au total, le PSJ conserve ses 71 sénateurs, tandis que le PLD en a 107 (contre 114 avant le 26 juillet), mais peut compter sur le ralliement des indépendants.

Echec de la stratégie du PSJ

Pratiquement aucun des candidats présentés par les mini-formations n'a été élu, à l'exception de quatre membres du Parti pour le Nouveau Japon, appendice du camp conservateur. Autre victoire; celle du candidat du Parti des sports et de la paix de l'ex-champion de catch Inoki. Ces élections, qui ont suscité un faible intérêt dans l'opinion, comme en témoigne un faible taux de participation – 50,6 % au niveau national et 37 % à Tokyo, – indiquent que la stratégie du PLD consistant à mettre l'accent sur les problèmes concrets a été plus « payante », en ces temps de morosité économique, que celle des socialistes, qui avaient cherché à faire de cette consultation un référendum sur la loi controversée permettant la participation de soldats japonais aux forces des Nations unies; seule exception à Okinawa, où le PLD a été battu. Selon un sondage du *Yomiuri* à la veille du vote, la grande préoccupation de l'électorat est le bien-être. Fort de sa victoire, le PLD va néanmoins pouvoir proclamer que l'opinion approuve l'envoi de troupes à l'étranger.

Les résultats de ces élections consolident, jusqu'à un certain point, la position du premier ministre, qui envisagerait des élections générales en automne. Une décision qui dépendra moins de M. Miyazawa que du plus puissant clan du PLD, celui de M. Takeshita, qui sort renforcé de ces élections et dont l'ascendant ne se fera sentir que davantage.

PHILIPPE PONS

(1) Le mandat des sénateurs est de six ans, mais la moitié des sièges du Sénat sont renouvelés tous les trois ans.

CHINE : la fin de la tournée asiatique de M. Rocard

La controverse sur la vente d'avions Mirage à Taïwan se poursuit

Le suspense concernant l'éventuelle vente par la France de quelque 120 chasseurs Mirage 2000-5 à Taïwan continue, malgré les avertissements voilés du gouvernement communiste de Pékin, au point de dominer les relations entre la classe politique française et le monde chinois. M. Michel Rocard, dont les récents entretiens non officiels avec les dirigeants de Pékin, avaient en partie porté sur cette question, a achevé, vendredi 24 juillet, sa tournée chinoise par une visite, également « privée », à Taïpeh.

TAÏPEH

de notre envoyé spécial

L'ex-premier ministre et candidat virtuel à la présidence de la République n'a pas fourni de précisions sur une affaire pour laquelle, insiste-t-il, il n'est pas mandaté. M. Rocard a rencontré, vendredi, les plus hauts responsables de Chine nationaliste, dont le président Lee Teng-hui. Il s'est refusé à tout commentaire, mais a laissé comprendre à la presse qu'il envisageait la vente de ces avions avec « *optimisme* ».

Au cours d'une réception donnée par l'ambassade officieuse de France à Taïpeh, il a dressé un bilan d'un voyage qui l'a également conduit à Hongkong. M. Rocard a souligné que « *les trois Chines* » qu'il avait visitées étaient « *filles de la même culture et d'un immense héritage* », raison pour laquelle il fallait souhaiter à leurs habitants de renouer avec « *l'unité profonde du peuple de Chine (...) sous le signe de la démocratie et du progrès économique* ». Démentant implicitement le caractère purement touristique de son voyage de cinq semaines en Extrême-Orient et dans le Pacifique, l'ancien premier ministre a également relevé que « *les relations personnelles et commerciales* » entre partenaires politiques « *peuvent surmonter les difficultés existant entre les Etats* ».

On peut mesurer l'évolution des rapports de force en Asie si l'on songe à un voyage qu'avait effectué en 1981, dans la même volonté de prendre du champ par rapport à la France, un précédent « *présidentiable* » : M. François Mitterrand. Le futur chef de l'État s'était lui aussi rendu en Chine, mais il avait poursuivi son chemin vers la Corée du Nord pour y rencontrer l'ermite communiste Kim Il-sung.

Le « froid » avec Pékin

Le projet de vente d'avions de chasse à Taïwan est une illustration de l'érosion de l'influence des derniers bastions communistes, tendance à laquelle le gouvernement continental chinois ne parvient à opposer que la menace de représailles économiques. A Pékin, le ministère des relations économiques et du commerce avec l'étranger a ainsi présenté, le 24 juillet, le bilan d'une récente tournée d'achats en Europe, en soulignant que la France avait été le seul pays à n'être pas visité par la mission, qui revient avec 2 milliards de dollars de commandes à l'industrie du Vieux Continent.

La faute, a précisé le porte-parole du ministère, en incombe au fait que « *les ventes de grandes quantités d'armements et d'équipements de haute technologie* [à Taïwan] *ont nettement affecté la réunification pacifique des deux parties* [de la Chine] ». Le ministère avait d'ailleurs « *oublié* » d'inviter les journalistes français accrédités à Pékin. Côté français, on fait plutôt valoir que Paris avait refusé le principe d'une telle mission, exercice par lequel Pékin cherche à se concilier à bon compte les milieux d'affaires en procédant à des confirmations de commandes déjà acquises ou en se livrant à des promesses d'achat non suivies d'effets.

La Chine populaire a reçu, dans l'affaire des Mirage, le soutien du PCF, en la personne de M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, de passage à Pékin. Alors que, il y a deux ans, la CGT s'était montrée favorable à la vente de frégates françaises à Taïpeh, M. Leroy a estimé qu'il convenait de renoncer à « *la vente envisagée de quelques Mirage à Taïwan* » afin de profiter des « *immenses perspectives de coopération* » s'offrant à la France sur le continent. De fait, la CGT était intéressée par la fourniture de bateaux construits par les chantiers navals, où elle est plus fortement représentée que chez Dassault.

M. Leroy n'en a pas moins commis un faux pas, volontaire ou non, qui justifierait peut-être la fraîcheur du « *traitement* » de sa visite par le *Quotidien du peuple*, organe du PC chinois, qui a relégué l'information en un paragraphe à l'intérieur. N'a-t-il pas appelé la France à développer sa coopération avec « la Chine, Taïwan et tous les autres Etats d'Asie » ? Taïwan, un « *Etat* » ? Le PCF irait-il plus vite que la République française dans le réexamen des réalités asiatiques ?

Ce n'est pourtant pas pour cette raison, mais pour des considérations budgétaires, que le quotidien communiste a décidé de fermer son bureau de Pékin. Il avait été rouvert après la brouille de vingt ans provoquée, en 1962, par la rupture sino-soviétique.

FRANCIS DERON

Réunis à Manille

Les six membres de l'ASEAN et leurs partenaires occidentaux en désaccord sur les droits de l'homme

La question des droits de l'homme aura marqué la réunion, samedi 25 juillet, à Manille, entre les six membres de l'ASEAN et leurs partenaires occidentaux (*le Monde* des 22 et 24 juillet). Tout d'abord, en raison du veto du Portugal à la négociation d'un nouvel accord de coopération ASEAN-CEE à la suite des massacres de Timor-Oriental par l'armée indonésienne. Ensuite, en raison des divergences entre les membres de l'Association et les Etats-Unis sur l'attitude à adopter face à la dictature birmane. Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker a demandé l'application d'un embargo strict sur les livraisons d'armes à Rangoun, où la situation des droits de l'homme « *reste déplorable* ». L'ASEAN, au contraire, a affirmé la « *légitimité* » de la junte.

D'autre part, selon l'*International Herald Tribune*, les participants à la réunion ont été unanimes à critiquer l'attitude des Khmers rouges, qui bloquent le processus de paix au Cambodge. Ils demeurent néanmoins divisés sur la question des sanctions. Enfin, selon des sources de l'ONU au Cambodge, il semblerait que les auteurs du massacre de huit Vietnamiens la semaine dernière (*le Monde* du 25 juillet) aient été des soldats du régime de Phnom-Penh. – *(UPI, AFP.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : un pas en direction de l'ANC

M. De Klerk est « prêt » à discuter la formation d'un « gouvernement d'unité nationale »

Le président Frederik De Klerk a fait un geste en direction de l'opposition noire, samedi 25 juillet, en se prononçant pour l'établissement « *urgent* » d'un « *gouvernement transitoire d'unité nationale* » et la mise sur pied, à bref délai, d'un organisme constituant, dans le but de préparer des élections générales.

Le président, qui s'exprimait à l'issue d'un conclave de deux jours de son gouvernement, s'est aussi prononcé en faveur d'une reprise « *immédiate* » des négociations pour un partage du pouvoir entre minorité blanche et majorité noire. Dans un texte diffusé samedi, M. De Klerk a déclaré que son gouvernement, qui s'est réuni en conclave dans un endroit secret du nord du pays, est « *prêt, capable et désireux d'aller de l'avant immédiatement* » dans le processus de négociations pour un partage du pouvoir.

M. De Klerk a souligné que « *le gouvernement est désormais prêt à explorer les initiatives possibles dans les discussions avec les autres parties* ». Il a ajouté que « *le gouvernement est convaincu que l'impasse actuelle peut être résolue par la négociation et il est prêt à prendre les mesures nécessaires à cet égard* ».

D'autre part, dans un reportage publié dimanche par le *Sunday Times*, le plus grand quotidien dominical de Johannesburg, un médecin légiste sud-africain renommé a accusé la police de tuer des suspects au cours de leur garde à vue. Le docteur Jonathon Gluckman s'est déclaré « *dégoûté* » par les meurtres présumés de la police, ajoutant que ses appels directs au président Frederik De Klerk n'avaient pas mis fin aux effusions de sang.

Le médecin a indiqué qu'il avait examiné les dossiers de plus de deux cents personnes décédées au cours de leur garde à vue. « *Je suis convaincu que 90 % de ces personnes ont été tuées par la police* », a-t-il affirmé, ajoutant que les policiers sont, selon lui, « *totalement hors de contrôle* ». Le docteur Gluckman est célèbre pour avoir prouvé que l'activiste noir Steve Biko était décédé, en 1977, des suites de mauvais traitements subis lors d'une garde à vue. – *(AFP, Reuter.)*

□ **BÉNIN : ouverture du procès du « marabout » des présidents.** – M. Mohamed Cissé, « marabout » (sorcier musulman) de l'ancien président du Bénin, le général Mathieu Kérékou – après avoir été celui de l'ancien président zambien Kenneth Kaunda et du chef de l'Etat zaïrois, le maréchal Mobutu, – devait comparaître, lundi 27 juillet, devant la Cour d'assises de Cotonou pour répondre d'importants détournements de fonds. Les Béninois attendent depuis plusieurs mois le procès de cet homme à la personnalité mystérieuse, souvent présenté comme « *l'âme damnée* » de l'ancien président. – *(AFP.)*

□ **Ouverture du sommet de la CEDEAO à Dakar.** – Le quinzième sommet de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) devait s'ouvrir, lundi 27 juillet, à Dakar. Contrairement à ce qui était prévu, les chefs d'Etat devaient renoncer à adopter, lors de ce sommet, le nouveau traité révisé de la CEDEAO, des problèmes de fond restant à régler, a affirmé samedi le secrétaire exécutif de l'organisation, M. Abass Bundu. – *(AFP.)*

SOUDAN

Appel de l'ONU pour une aide d'urgence aux personnes déplacées

Dans un communiqué publié à Nairobi, les Nations unies ont lancé, samedi 25 juillet, un appel en faveur du déblocage d'une aide d'urgence pour les 110 000 personnes des régions de Jonglei et d'Equatoria oriental, dans le sud du Soudan, déplacées par la guerre, les inondations et la sécheresse.

Si le déblocage de l'aide internationale est extrêmement urgent, sa distribution ne pourra être assurée que si toutes les parties en conflit dans le sud du Soudan acceptent de coopérer avec l'ONU et les autres organisations humanitaires, indique le communiqué, qui met en garde contre une poursuite de l'exode de la population vers le sud du pays et l'Ouganda, si l'assistance n'arrive pas rapidement.

Enlèvements d'enfants

Par ailleurs, le ministre soudanais du travail, M. Kinga George, qui a démissionné la semaine dernière, a indiqué qu'il entendait ainsi protester contre la volonté du pouvoir d' « *islamiser le sud du pays* » en majorité chrétien et animiste. Lui-même originaire du Soudan sud, M. Kinga a dénoncé les enlèvements d'enfants en vue de leur islamisation, « *les persécutions dont sont vicitimes, dans la région de Khartoum, les centaines de milliers de déplacés du Soudan sud* », et le mode de fonctionnement du gouvernement, dont certains membres sont « *des décideurs, cependant que les autres, qui n'ont jamais leur mot à dire, sont là pour exécuter* » les ordres. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

BIBLIOGRAPHIE

« Le Tapis rouge », d'Alain Decaux

Grandeurs et petitesses de la francophonie

Coqueluche depuis trente ans des amateurs d'histoire de la radiotélévision, l'académicien Alain Decaux, choisi personnellement par Michel Rocard pour être dans son gouvernement, de 1988 à 1991, ministre délégué à la francophonie, ne s'est pas embarrassé du délai de réserve pour livrer non pas certes des secrets d'Etat, mais des informations confidentielles, jetant un jour cru sur l'action – ou l'inaction – du pouvoir dans un domaine censé bénéficier du consensus.

Un fait parmi cent autres : revenant d'une rencontre avec Boutros Boutros-Ghali, alors membre du cabinet égyptien, le ministre de la francophonie indique, en conseil des ministres, que si la France continue de réduire le nombre de bourses accordées aux étudiants d'Egypte (et d'ailleurs) il n'y aura bientôt plus de ministres parlant français au Caire (on en comptait sept en exercice en 1991). A l'issue du conseil, un de ses collègues vient informer « *Alain* » que sa remarque a « *déplu* » au président...

Comme si, s'agissant de la situation du français, le chef de l'Etat ne supportait que les « *bonnes nouvelles* », dont la francophonie n'est d'ailleurs pas avare dès qu'on quitte l'Europe. Parmi celles rapportées de ses voyages par le membre le plus populaire du gouvernement Rocard (84 % d'opinions favorables) : la forte demande de français s'élevant de la péninsule indochinoise. Afin d'y répondre sans tarder, Alain Decaux obtint 100 millions de francs.

Quant à leur « *déblocage* », il s'agit d'une autre paire de manches... Les refus muets de la haute administration, la guéguerre des cabinets ministériels « *où on ne cherche pas ce qui peut être utile à la France mais à « son » ministre* », les emb0ches particulières disposées par Thierry de Beaucé, alors secrétaire d'Etat, font qu'en fin de compte 10 millions de francs seulement, c'est-à-dire une somme bien insuffisante pour concurrencer nos rivaux culturels australiens ou japonais, parviendront à la francophonie d'Indochine...(1)

Et ainsi de suite. Le gros livre d'Alain Decaux est à la fois un constat de l'attrait grandissant du Sud pour le français « *langue non alignée* » et de l'incrédulité d'une large part de notre classe politique devant cet « *amour* », atout sans pareil, pourtant ! « *Il n'y a pas de science francophone !* », déclare ainsi à Alain Decaux le ministre de la recherche, Hubert Curien.

Et le ministre de la francophonie de constater que, si des savants français persistent à exclure le français, si banques, facultés, entreprises, hôtels et publications de France s'acharnent à répondre en anglais aux francophones de l'étranger qui s'adressent à eux dans l'idiome de Michel Serres, bien des plus fervents adeptes de la francophonie finiront par se décourager.

Les confidences de Michel Rocard

« *Nous sommes devenus des Québécois. Nous devons réagir comme eux. Les Français ne défendent pas assez leur langue* », dira Alain Decaux à François Mitterrand lors d'un de leurs rares tête-à-tête. En revanche, Michel Rocard et le ministre de la francophonie auront de longues discussions que notre chroniqueur rapporte, créant, au fil de son livre, un véritable petit essai – admiratif – sur l'ancien premier ministre, essai fort éclairant sur le « *calvaire* » de « *Michel* » à Matignon, ses convictions, ses projets.

Quant à l'action ministérielle du ministre-écrivain, elle a porté quelques fruits, principalement dans le domaine audiovisuel extérieur, et en aucun cas elle ne prit l'allure de ce « *crime contre l'esprit* » que l'architecte Roland Castro avait cru bon d'annoncer lors de l'entrée de l'académicien dans l'équipe Rocard (*le Monde* du 2 juillet 1988).

Le propos d'Alain Decaux révèle également tout un aspect improvisé de la diplomatie française, particulièrement au moment de la crise du Golfe où, par exemple, le ministre de la francophonie fut expédié chez le président yéménite sans instructions précises, sans même avoir obtenu de rencontrer notre ministre des affaires étrangères entre deux portes...

Revenu à ses travaux historiques, Alain Decaux garde foi en la francophonie, mais il n'a plus d'illusion quant à l'attitude des responsables français : « *Si la francophonie est pour moi quelque chose d'immense, ce n'est pas la conception de la plupart de ceux que j'en vois chargés.* » Dès lors, pourquoi a-t-il dédié son *Tapis rouge* à Françoise Giroud à laquelle on prête le mot : « *le combat pour le français est dérisoire* » ?

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

(1) Catherine Tasca, successeur d'Alain Decaux, a remis ce dossier à l'ordre du jour.

► ***Le Tapis rouge*, d'Alain Decaux de l'Académie française, Perrin, 435 p. 125 F.**

□ **Une nouvelle publication pour la francophonie.** – Le Groupe d'études sur la francophonie de l'Université Laval (Québec) et le Centre international d'études francophones de Paris-Sorbonne viennent de lancer, sous les auspices de l'Agence de coopération culturelle et technique, une nouvelle publication, *l'Année francophone internationale*. Ce bilan annuel – celui de 1991 vient de paraître – complétera utilement *L'état du français dans le monde* régulièrement publiée par le Haut Conseil de la francophonie.

► ***L'Année francophone internationale*, CIEF, 1, rue Victor-Cousin, 75005 Paris, 170 p. 50 F le numéro.**

POLITIQUE

La préparation du référendum du 20 septembre

Le gouvernement renonce à sa campagne télévisée en faveur de Maastricht

Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, a décidé de renoncer, samedi 25 juillet, à la campagne audiovisuelle sur l'Europe prévue par le Service d'information et de diffusion (SID), afin de tenir compte des réserves émises par le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), M. Jacques Boutet *(nos dernières éditions datées 19-20 juillet)*. Cette campagne, réalisée par l'agence Roux-Séguéla-Cayzac-Goudard (RSCG), avait soulevé une polémique parmi les partisans du « non », qui jugeaient les spots de publicité trop favorables au traité de Maastricht et accusaient le SID de « détournement de fonds publics ».

M. Jacques Séguéla, président de l'agence RSCG, avait présenté, jeudi 23 juillet, une *« campagne d'union »* sur l'Europe. Les Français parlaient aux Français, le garagiste et le cycliste étaient authentiques. M. Philippe de Villiers, député (UDF) de la Vendée et fondateur du Mouvement pour les valeurs, qui prône le « non » au référendum du 20 septembre, crie le premier au mensonge. Dès jeudi, le député adresse au Conseil supérieur de l'audiovisuel une lettre de protestation contre une campagne qu'il juge trop favorable à la ratification du traité de Maastricht.

Prudence, observe le président du CSA, M. Jacques Boutet, qui, vendredi 25 juillet, met en garde M. Jean-François Mary, chef du Service d'information et de diffusion (SID), placé sous l'autorité du premier ministre, contre une méconnaissance des dispositions de l'article 22 de la loi du 15 janvier 1990, qui interdit *« les émissions publicitaires à caractère politique »*. Le CSA demande en conséquence que la campagne d'information sur le référendum soit *« repensée »*.

A l'hôtel Matignon, M. Pierre Bérégovoy s'interroge sur l'opportunité de maintenir ou non cette campagne. Consulté, le président de la République lui recommande de ne pas s'opposer à l'avis du CSA. Le premier ministre a déjà décidé de renoncer à la diffusion des spots de publicité lorsque MM. Philippe Séguin, député (RPR) des Vosges, et Charles Pasqua, sénateur (RPR) des Hauts-de-Seine, animateurs du Rassemblement pour le non à Maastricht, donnent à la polémique un tour plus sévère en dénonçant le *« scandaleux détournement de fonds publics »* auquel se livre, selon eux, le SID. *« Ceux qui s'en rendent responsables*, poursuit M. Séguin, *ne sont pas seulement des tricheurs et des truqueurs, ce sont aussi des voleurs. »* M. Pasqua renchérit : par cette campagne, il s'agit, selon lui, *« sous couvert d'information sur le traité de Maastricht, de faire financer par les contribuables – ceux qui votent « oui » ou ceux qui votent « non » – une campagne de propagande du PS »*. Le Parti communiste avait déjà protesté, pour sa part, contre une *« campagne partisane »*, réalisée *« aux frais de tous les contribuables »*.

M. Lang : croche-pieds et coups de gueule

Le gouvernement cède, mais plaide non coupable. Dans un communiqué diffusé en fin de matinée, M. Bérégovoy annonce que, *« dès lors qu'un doute pouvait surgir sur l'interprétation des différents textes en vigueur »*, il avait décidé de ne pas recourir aux moyens audiovisuels pour la campagne sur l'Europe. Pas question pour autant de laisser passer sans réagir les propos de MM. Pasqua et Séguin. M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, réagit violemment dans *le Journal du dimanche* contre ceux qui *« jouent les vierges effarouchées »*, et leur rappelle la campagne sur le thème « La France se redresse » diffusée en 1988 par le service de communication de Matignon, lorsque M. Jacques Chirac était premier ministre et... candidat à l'élection présidentielle. *« M. Séguin perd le nord, l'Europe le fait dérailler »*, commente M. Lang, en ajoutant : *« Ce n'est pas par des croche-pieds ou des coups de gueule un peu fiévreux que l'on donnera au débat la dignité qu'il mérite. »*

Dans la matinée de dimanche, M. Martin Malvy, porte-parole du gouvernement, attaque lui aussi M. Séguin, auquel il reproche d'avoir *« dérapé »*. La décision du premier ministre n'est pas une *« reculade »*, affirme-t-il sur Europe 1, mais une *« belle démonstration »* de l'indépendance du CSA *« par rapport au pouvoir »*.

La polémique plaît décidément à M. de Villiers, qui, non content du retrait des spots de télévision, voudrait maintenant celui de la campagne d'affichage, et surenchérit en appelant les *« Français contribuables à s'adresser à leurs tribunaux pour détournement d'impôts »*. L'apaisement est finalement venu, lundi matin, de Mme Simone Veil, qui a conclu cette séquence de publicité européenne en soulignant, sur RTL, que ce qu'elle avait vu de cette campagne *« était tellement mauvais »* qu'elle ne la *« regrettait pas du tout »*...

P. R.-D.

Un imbroglio juridique

par Alain Rollat

UN ancien ministre des affaires sociales et de l'emploi, M. Philippe Séguin, crie aux *« tricheurs »* et aux *« voleurs »*. Le président du groupe RPR du Sénat, M. Charles Pasqua, ancien ministre de l'intérieur, parle de *« manipulation de l'opinion publique »* et de *« turpitudes »*. Le fondateur de Combat pour les valeurs, M. Philippe de Villiers, député UDF de la Vendée, demande aux Français de porter plainte contre le gouvernement pour *« détournement d'impôts »*. Le Parti communiste et le Front national en rajoutent... La campagne du référendum du 20 septembre sur la ratification du traité de Maastricht connaît sa première vraie polémique électorale. Compte tenu de l'enjeu, l'affaire paraît donc grave.

Elle l'est peut-être, mais certainement pas au sens où l'entendent ceux qui la provoquent. Y a-t-il en effet de quoi fouetter un chat ? Le scandale est-il dans la décision prise par le gouvernement de commander une campagne pour promouvoir le « oui » à l'Union européenne, apparemment conforme aux vœux du Parlement si l'on se réfère au vote du Congrès en faveur de la révision de la Constitution préalable à la ratification du traité de Maastricht qui revêtait une indubitable valeur indicative ? Réside-t-il dans la décision prise ensuite, samedi matin 25 juillet, d'annuler le volet audiovisuel de cette campagne pour tenir compte d'un avis négatif du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) exerçant en toute indépendance son droit de contrôle, conformément aux dispositions prévues par la loi ? N'est-ce pas le contraire qui eût été singulier ?

Si affaire il y a, elle se résume surtout à un imbroglio juridique. Le président du CSA, M. Jacques Boutet, estime que la campagne de communication conçue à la demande du Service d'information et de diffusion du premier ministre (SID) par l'agence Roux-Séguéla-Cayzac-Goudard (RSCG) contrevient à l'article 22 de la loi du 15 janvier 1990 *« relative à la limitation des dépenses électorales et à la clarification du financement des activités politiques »*. Ce texte a introduit à l'article 14 de la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (adoptée à l'initiative du ministre de la culture et de la communication de l'époque, M. François Léotard) un alinéa proscrivant à la radio et à la télévision, d'une façon générale, *« les émissions publicitaires à caractère politique »*. Il trouve un prolongement dans le nouvel article L52-1 du code électoral, qui prohibe toutes les campagnes de *« promotion publicitaire »* de la part des collectivités locales dans les trois mois qui précèdent des élections générales ainsi que *« l'utilisation à des fins de propagande électorale de tout procédé de publicité commerciale par la voie de la presse ou par tout moyen de communication audiovisuelle »* dans les six mois qui précèdent une élection.

Une question ouverte

Informé du contenu du projet de campagne retenu par le SID et présenté vendredi matin par M. Jacques Séguéla au cours d'une conférence de presse, M. Boutet a demandé le jour même au SID de *« repenser entièrement »* cette campagne.

Le gouvernement ne partage pas le jugement du président du CSA. Il s'interroge, d'abord, sur le point de savoir si la loi du 15 janvier 1990 relative aux campagnes électorales s'applique aussi en cas de référendum. Ce point n'a pas été précisé par les législateurs et la question est ouverte puisque la procédure référendaire, par sa nature constitutionnelle, est distincte des procédures électorales. Selon l'Hôtel Matignon, telle qu'elle était conçue et présentée par l'agence RSCG, la campagne du SID correspond parfaitement, en revanche, aux dispositions de l'article 14 du décret du 27 mars 1992 pris pour l'application de la loi du 30 septembre 1986. Ce texte dispose que *« les messages d'intérêt général à caractère non publicitaire tels que ceux diffusés dans le cadre des campagnes des organisations caritatives et des campagnes d'information des administrations peuvent être insérés, le cas échéant, dans les séquences publicitaires »*.

L'Hôtel Matignon souligne d'ailleurs que le gouvernement avait repris à son compte, dans la rédaction de ce décret, l'avis formulé en juillet 1991 par le CSA lui-même. Celui-ci avait souhaité en effet que *« les messages d'intérêt général, les campagnes des organisations caritatives et les campagnes publicitaires des administrations, même s'ils ne relèvent pas de la définition de la publicité commerciale, puissent être, le cas échéant, accueillis à l'intérieur des séquences publicitaires »*.

L'Hôtel Matignon se réfère également à l'article 54 de la loi du 30 septembre 1986 disposant que *« le gouvernement peut à tout moment faire programmer par les sociétés nationales de programme et diffuser (...) toutes les communications qu'il juge nécessaires »* et qui peuvent *« donner lieu à un droit de réplique. »*

Mais comme il n'existe pas encore de jurisprudence sur l'application de ces textes qui s'enchevêtrent, le gouvernement n'ignorait pas qu'il prenait un risque. Le président du CSA faisant une interprétation drastique des lois du 30 septembre 1986, du 15 janvier 1990 et du décret du 27 mars 1992, le premier ministre a préféré éviter une controverse juridique à laquelle se serait fatalement ajoutée une querelle politique. S'il avait contesté le point de vue exprimé par M. Boutet, l'opposition n'aurait pas manqué de l'accuser de bafouer le CSA. M. Pierre Bérégovoy, en accord avec M. Mitterrand qu'il avait consulté, a donc jugé préférable de faire preuve d'un légalisme irréprochable et décidé, samedi, en fin de matinée, d'annuler purement et simplement la campagne qui devait commencer mardi 28 juillet à la radio et à la télévision. Les téléspectateurs français ne découvriront pas les trois types de clips réalisés à partir de témoignages recueillis sur le vif, qui avaient été programmés jusqu'au 6 août sur les chaînes publiques et privées. Les auditeurs n'entendront pas les messages radiophoniques qui devaient être diffusés, au cours de la même période, sur huit fréquences nationales et régionales. La campagne prévue par voie d'affichage et celle retenue pour la presse écrite ont été maintenues.

Un besoin de clarification

Il en résulte assurément un besoin de clarification. Voilà en tout cas un beau cas de figure pour le Conseil d'Etat. Car si l'analyse radicale du président du CSA prenait force de loi, il serait désormais pratiquement impossible pour quelque gouvernement que ce soit, estime-t-on à l'hôtel Matignon, de recourir aux procédés modernes de communication pour défendre ses choix sur les chaînes publiques de radio et de télévision.

De là à ameuter la population, il y a un pas que les chantres du « non » seraient, de toute façon, bien inspirés de ne pas franchir, sauf à prendre eux-mêmes un autre risque, compte tenu des pratiques générales du proche passé : celui de fournir un argument supplémentaire au premier ministre, qui considérait le 11 juillet à Bordeaux, dans son discours sur l'état de la France, que les *« vraies lignes de partage »* sépareront, à l'avenir, *« les démocrates des démagogues »*...

M. Millon (UDF) : la victoire du « non » serait « un désastre pour notre pays »

M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a estimé, dimanche 26 juillet, au micro de Radio-J, que si le « non » l'emportait au référendum sur le traité de Maastricht, *« ce serait un désastre pour notre pays et grave pour l'ensemble de l'équilibre européen »*. Il a exprimé la crainte que, dans cette hypothèse, *« l'opposition ne soit saisie de démons »*, une partie d'entre elle voulant profiter de la victoire du « non » en prenant *« des positions radicales »*. *« Le « non » au référendum*, a-t-il conclu, *c'est non seulement l'Europe qui souffrira, c'est non seulement la France qui dérivera, mais c'est aussi la chance d'alternance qui s'éloignera. »*

Interrogé sur l'attitude des Français à l'égard de la période de l'Occupation, M. Millon a affirmé qu'*« on se trouve en face d'un complot du silence qui a arrangé les élites (...) qui refusaient de rappeler ce que leurs pères ou elles-mêmes avaient fait pendant une période de l'histoire de France »*. *« Il faut*, a-t-il ajouté, *que l'on redécouvre l'histoire de France, qu'on la réapprenne et que dans certains cas on la réécrive parce qu'on en a oublié des pans entiers. »*

□ **M. Loncle : un *« cartel des franchouillards »*.** – M. François Loncle, secrétaire d'Etat à la ville, a estimé, dimanche 26 juillet, au Forum RMC-*l'Express*, que la campagne du « non » est *« une sorte de cartel des beaufs »*, de *« cartel des franchouillards »*, et regretté que M. Chevènement, *« un ami que je respecte »*, a-t-il dit, *« se soit amalgamé à cette équipe »*. Interrogé sur le récent congrès de Bordeaux, qui a intronisé M. Rocard comme candidat du PS à l'élection présidentielle, M. Loncle a souligné : *« Ce ne sont ni les journalistes, ni deux ou trois responsables du Parti socialiste, ni les sondages, qui désignent le candidat à la présidence de la République. »* Il a précisé qu'il n'était pour sa part *« ni deloriste, ni rocardien, ni fabiusien, ni bérégoviste »*, mais *« européen, socialiste et républicain »*.

□ **L'Alliance des femmes pour la démocratie se prononce pour le « oui ».** – L'Alliance des femmes pour la démocratie a décidé de constituer un comité en faveur du traité de Maastricht qui *« ouvre un espace de libre circulation et d'action, élargit nos horizons et instaure une nouvelle citoyenneté »*. Ce comité compte notamment, parmi ses membres, des personnalités de la classe politique telles que Mme Simone Veil (UDF) et Mmes Denise Cacheux et Janine Ecochard, qui sont toutes deux députés socialistes, ainsi que du monde du spectacle, comme l'actrice Arielle Dombasle, le metteur en scène Daniel Mesguish et la réalisatrice Coline Serreau.

le joug des doctrines kantiennes.

JUSTICE

Le procès des responsables de la transfusion sanguine au tribunal de Paris

Le rendez-vous manqué des politiques

Après cinq semaines, le procès des responsables de la transfusion sanguine, devant la 16e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, a mis en évidence une responsabilité collective de la sphère politico-administrative. L'incompétence et le refus d'informer expliquent largement la mort de 256 hémophiles et la contamination par le virus du sida de 1 200 autres. Cette sixième semaine devrait être essentiellement consacrée aux parties civiles et au réquisitoire du ministère public.

Furent-ils convaincants? Ont-ils convaincu, ces trois anciens ministres conduits à témoigner devant la 16e chambre correctionnelle du tribunal de Paris au terme de cinq semaines de procès? Sont-ils parvenus à dissiper les accusations récurrentes dont ils sont l'objet? Ont-ils, en quelque sorte, réussi l'impossible : se laver du soupçon terrible qui les veut coupables parce qu'au fait de l'affaire du sang contaminé au moment même où l'on pouvait efficacement agir, en 1985?

Quarante-huit heures après leurs dépositions, on peut légitimement risquer une réponse, à tout le moins une esquisse de réponse aux deux premières questions. Car, à l'évidence, il n'y eut pas d'esquives majeures dans les explications fournies par Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales, MM. Laurent Fabius, ancien premier ministre, et Edmond Hervé, qui fut son secrétaire d'Etat à la santé. Ni esquives ni contradictions fortes, du reste, mais pouvait-on en attendre, sept ans après les faits...

Pour ce qui concerne l'enjeu même du procès, qui concerne exclusivement la vente aux hémophiles par le Centre national de la transfusion sanguine (CNTS) de concentrés sanguins infectés par le virus du sida, M. Fabius fut aussi catégorique qu'on peut l'être, dès les premières minutes de son interrogatoire : *« Jamais ce problème n'est venu à ma connaissance. »* Et son affirmation ne fut sérieusement contestée par personne, Me Xavier Charvet, défenseur du docteur Michel Garretta, qui l'avait fait citer comme témoin, admettant lui-même : *« Je suis tout à fait prêt à croire qu'un premier ministre ne soit pas au courant d'un problème aussi technique. »*

Ni Mme Dufoix ni M. Hervé ne pouvaient en revanche fournir la même réponse. Leur information sur ce dossier, même incomplète, ne faisait pas de doute, étant tous deux en charge de la santé publique en 1985. Ainsi Mme Dufoix a-t-elle indiqué avoir été alertée par une note datée du 12 juillet. Ainsi l'ancien secrétaire d'Etat a-t-il déclaré avoir été informé *« de manière précise »* quelques jours après la réunion, le 20 juin 1985, de la Commission consultative de la transfusion sanguine (CCTS).

Or c'est ici même que la prudence s'impose tant les jugements péremptoires risquent de brouiller la compréhension des faits. Et d'abord, si surprenant que cela puisse paraître, que pouvait bien signifier pour ces deux ministres le fait d'être informé? A l'évidence bien peu de chose puisque leur information fut à la mesure de leur piètre curiosité.

Une sclérose intellectuelle et affective

Requise par son rôle de porte-parole du gouvernement, tout entière tendue à redorer l'image d'un socialisme mis à mal, il semble bien que Mme Dufoix n'ait entrevu que les aspects techniques et financiers de la question du chauffage des produits sanguins destinés aux hémophiles. Et quand bien même cela paraît aujourd'hui incroyable, aucun spécialiste de la transfusion sanguine, aucun médecin, aucun scientifique – ils étaient tout de même quelques dizaines à être « informés » – ne se donnera la peine de venir lui expliquer clairement que ce chauffage relevait de la salubrité publique.

Bref, le ministre ne perçoit alors la nécessité de chauffer les concentrés sanguins que comme *« une mesure d'accompagnement »* de la lutte générale contre le sida. Par ignorance personnelle, mauvaise information ou défaut d'un entourage compétent et aux aguets, elle ne comprend pas qu'un fléau ronge déjà la micro-société des quatre mille hémophiles français.

Des réponses brèves et heurtées

Avisé plus tôt de la contamination massive des lots sanguins du CNTS, M. Hervé ne réagit pas plus. Cette inertie frappe davantage car il dispose juridiquement d'une pleine autonomie sur les problèmes de santé, même si Mme Dufoix est son ministre de tutelle. Encore une fois, son entourage se révèle incapable de l'informer complètement. Encore une fois, aucun expert ne demande un rendez-vous pour lui parler sans galimatias de la contamination en train de ravager la communauté fragile et si peu connue des hémophiles.

Ni le docteur Michel Garretta, pourtant conseiller du ministre pour la transfusion sanguine, ni le professeur Jacques Roux, son directeur général de la santé, tous deux inculpés, ne l'alertent. Or le docteur Garretta et le professeur Roux ont tous deux reconnu, au cours du procès, avoir pris conscience de la nécessité du chauffage des concentrés sanguins au mois d'avril 1985, après lecture des travaux du congrès d'Atlanta. Ainsi se perdront des mois précieux, ainsi des vies seront-elles gâchées par manque de réflexe et d'information, sclérose intellectuelle et affective.

Durant un semestre (d'avril à octobre), la responsabilité du corps médical semble écrasante. Le 20 juin, les dix-sept experts de la CCTS préconisent de laisser concurremment en vente jusqu'au 1er octobre 1985 produits chauffés et non chauffés. Cette période de tous les dangers est qualifiée de *« phase transitoire »* par un euphémisme parfait. Le 27 juin, le professeur Jean Ducos, président de la CCTS, écrit à Mme Dufoix une longue lettre sur le sida dans laquelle il ne dit pas un mot des dangers mortels qui menacent les hémophiles alors qu'il s'ouvre explicitement de ce problème, le même jour, dans un courrier adressé au professeur Roux.

Saisi fin juin, informé partiellement, M. Hervé se contente donc d'approuver la signature d'un arrêté par son directeur de cabinet qui prévoit le non-remboursement par la Sécurité sociale des produits contaminés à partir du 1er octobre 1985. Les dérivés sanguins, qui ne sont pas juridiquement des médicaments, ne peuvent être purement et simplement interdits à la vente. Mise au courant à la mi-juillet, Mme Dufoix donne elle aussi son accord à une solution qui laisse courir les semaines.

Voilà probablement l'exacte mesure de leur faute. Alors que tous deux devraient rompre avec les réflexes d'une sphère politico-administrative qui voit le monde au travers de *« montages financiers »*, ils entérinent. Alors qu'ils devraient s'inquiéter, poser des questions, faire défiler dans leurs bureaux ces experts sans visage auxquels ils se fient, ils délivrent leur *imprimatur* à un arrêté timide.

Avec le recul, deux interrogations reviennent. Tout d'abord, comment des ministres ont-ils pu accepter qu'il puisse être délivré jusqu'au premier octobre des produits sanguins contaminés? La question ne fut malheureusement pas posée. Ensuite, pourquoi n'ont-ils pas donné l'ordre immédiat d'importer massivement des concentrés sanguins chauffés fabriqués aux Etats-Unis et en Autriche puisque c'était la seule parade possible?

Là encore Mme Dufoix et M. Hervé répondirent que personne ne le leur avait demandé. L'ancien secrétaire d'Etat à la santé ajouta toutefois quelques mots fort intéressants : *« L'autosuffisance en produits sanguins est un objectif très ancien qui n'a jamais empêché d'importer. Mais nous étions persuadés que le don était une garantie de qualité. »* Ainsi le mythe d'un sang pur, parce que français et gratuit, renforça-t-il un aveuglement meurtrier.

L'impression dominante laissée par Mme Dufoix et M. Hervé restera en définitive la déception, l'un et l'autre ayant manqué l'occasion de s'expliquer pleinement. Trop de réponses brèves et heurtées, trop de tension, dans le prétoire et la rue, ont ponctué leurs témoignages pour qu'il puisse en être autrement. Ce fut donc un rendez-vous assez largement manqué.

Une responsabilité collective et morale

Sans doute le témoignage de M. Fabius sur la généralisation du dépistage du sida eut-il le mérite d'une plus grande clarté et d'une hauteur de vue supérieure. Mais il se retrouvait par définition hors sujet en indiquant immédiatement n'avoir jamais eu connaissance du dossier qui intéresse le tribunal.

Au total, ce défilé d'anciens ministres, précédé de celui de leurs conseillers et d'une quarantaine de médecins, professeurs et experts, accrédite le sentiment qu'un enchevêtrement d'inerties administratives et d'intrigues liées à des intérêts financiers et de pouvoir eut raison du bon sens. Ainsi a-t-on appris que des professeurs chargés d'honneurs pouvaient juger légitime de retenir des informations capitales lorsqu'ils s'adressaient à des ministres. Ainsi a-t-on compris que des médecins devenus les roitelets de la transfusion sanguine française avaient jugé préférable de garder pour eux des nouvelles inquiétantes...

Ce procès aura précisément permis de saisir qu'en 1985 le petit monde de la transfusion sanguine, très largement placé sous la tutelle du docteur Garretta, vivait sous un régime très proche de l'autonomie totale. Les prétendues instances chargées de veiller à son bon fonctionnement, voire de le contrôler, avaient de toute évidence renoncé à leur vocation. Aussi les informations décisives qui auraient dû remonter jusqu'aux ministres n'arrivèrent-elles jamais jusqu'à ces derniers. Et ceux-là n'eurent malheureusement pas l'intuition qu'on leur cachait quelque chose.

Cela ressemble fort à une responsabilité collective, et M. Fabius ne s'y est pas trompé en déclarant au tribunal : *« Personne, je dis bien personne, ne peut s'exonérer de ce drame national d'une ampleur considérable, pas même ceux qui ont agi comme il faut. »* C'était, aussi, reconnaître une responsabilité morale.

LAURENT GREILSAMER

□ **M. Millon (UDF-PR) demande à M. Fabius d'*« assumer toutes ses responsabilités »*.** – M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a souhaité dimanche 26 juillet, au micro de Radio J, que M. Laurent Fabius *« ne se défausse pas de sa responsabilité sur ses subordonnés »* dans le procès des responsables de la transfusion sanguine et qu'il aille, si nécessaire, jusqu'à *« interrompre sa carrière politique »*. *« L'honneur d'un homme politique*, a-t-il dit, *c'est d'assumer toutes ses responsabilités. Ce que je trouve le plus choquant dans un certain nombre d'affaires, mais encore plus dans l'affaire du sida, c'est de voir comment les hommes politiques jouent les Ponce-Pilate, se lavent les mains, rejettent la responsabilité sur les fonctionnaires, sur les techniciens, mais ne veulent pas en fait assumer les fautes qu'ils ont soit couvertes soit faites eux-mêmes. »*

POINT DE VUE

Une vision fausse de la réforme pénale

par Jean Luc

DANS une page exclusivement consacrée à la justice, le journal *le Monde* a publié, le 5 juin, divers articles relatifs à la réforme de procédure pénale dont l'un de Me Soulez Larivière et d'autres d'avocats et représentants syndicaux. Le lecteur attentif a pu constater, comme d'habitude, que ce sont toujours les mêmes idées, émanant des mêmes tendances, qui sont ainsi brassées.

Hélas, à vouloir trop prouver, les contre-vérités paraissent de plus en plus énormes ; ainsi faut-il les dénoncer pour éviter que les rêveurs des lendemains chantants ne nous entraînent un jour au pays des pleurs et des grincements de dents.

Prétendre que le juge d'instruction ne peut *« avoir deux âmes en enquêtant et jugeant »* est une vision bien fausse qui illustre une profonde méconnaissance de la procédure pénale française ; car le président de la cour d'assises, comme le président du tribunal correctionnel ou le juge d'instance à l'audience de police ont mission d'instruire l'affaire d'abord, mission d'enquête, et de la juger ensuite, mission juridictionnelle. Si l'on veut supprimer le juge d'instruction qui aurait deux âmes, la logique la plus élémentaire implique la réforme profonde de la procédure pénale au point que celui qui jugera ne sera plus qu'un arbitre. Disons-le simplement, c'est le système américain. Mais ayons le courage de dire et d'écrire pour nos concitoyens qu'un tel système, s'il paraît efficace pour les infractions flagrantes (dont les auteurs viennent d'être pris après la commission des faits, ce qui est rare), se révèle des plus inefficaces en cas d'enquête préliminaire, au point que les affaires ne sortent plus sinon parfois, par le canal d'un marchandage, totalement contraire à l'idée de justice des pays européens et en pleine négation de la notion de vérité à laquelle pourtant voudraient souscrire les découvreurs français des institutions américaines. L'affaire du *Rainbow-Warior* aurait-elle été si vite oubliée par ceux-là même qui participèrent à son instruction ?

Oser soutenir qu'en laissant les pouvoirs d'enquête entre les mains du parquet, la mise en état des causes pénales serait meilleure qu'avec les juges d'instruction est une vaste tromperie, surtout lorsqu'on sait que certains auteurs n'hésitent pas à comparer les parquets français et allemands. Ils devraient puisqu'ils ont du temps libre pour écrire, se montrer ou parler, en prendre aussi pour lire. Ils découvriraient alors et enfin que les procureurs allemands ont un statut bien différent, de leurs homologues français au point qu'ils jouissent d'une indépendance totalement méconnue tant dans les textes que dans la pratique française.

« Nombrilisme »

Dans la conception démocratique classique, le point de départ de toute discussion est le respect de l'autre avec ses différences. Tout autre est la démarche de Me Soulez Lar ivière. Ceux-là qui lisent ces écrits savaient déjà qu'il n'aimait pas les magistrats. Il considère aujourd'hui qu'ils font du *« nombrilisme »*, *« que la fonction judiciaire est infectée par les servitudes de l'investigation »*, que *« notre système est barbare »*, que *« la justice est administrée par un spectacle de cirque »*, que *« le lobby des cinq cent soixante-six juges d'instruction pratique le conservatisme et le corporatisme poisseux qui paralysent »*, que *« la garde à vue est destinée à secouer le suspect »*...

En somme, après avoir « cassé » du juge, du policier et des institutions, cet avocat arrive en sauveur pour administrer un remède de cheval ; une réforme globale. Un grain de réalisme lui révèle toutefois que les blessés n'avaleront pas facilement la potion. Alors il propose : *« le troc, méthode triviale mais plus démocratique »* (...) réforme du Conseil supérieur de la magistrature et revalorisation de la justice, l'emplâtre étant acceptévalé, le silence du corps est acquis, sans gémissement la grande réforme pourra se faire. Mais dans tout cela, où est la meilleure justice, où est l'intérêt du justiciable ?

Chacun l'aura compris, la passion de Me Soulez La Rivière lui fait prendre des positions extrêmes, dangereuses, étrangères à la sagesse qui doit présider à l'élaboration de réformes. Les caricatures pour lesquelles il est devenu un grand maître, révèlent l'outrance du propos et l'impossibilité de le suivre.

Est-il besoin de rappeler à Me Maynard, qui évoque la garde à vue, que depuis des siècles, l'aveu n'est plus la reine des preuves et que c'est une vision bien étriquée et contraire à nos institutions que de vouloir considérer cette mesure comme l'antichambre de l'aveu ?

Laissons Me Molle mûrir ses propos discourtois selon lesquels *« les jges d'instruction vilipendent la présomption d'innocence, monopolisant et malmènent la recherche de la vérité »*. De tels écrits révèlent qu'il lui faut encore chercher pour découvrir, peut-être un jour, qui sait, la vérité. En tout cas, il devrait savoir que toute généralisation hâtive est source d'erreur.

Le dernier article en cause n'est pas le moindre, puisque M. Wogelweith y aborde enfin un vrai problème : la coexistence du secret de l'instruction, de la présomption d'innocence et du pouvoir des médias. Mais dans son souci de concilier l'inconciliable, n'est-ce pas le beurre, l'argent du beurre et le sourire de la crémière qu'il nous suggère ? Or, on ne le répétera jamais assez, toutes présomptions, et celle d'innocence, sont fragiles. Seul le respect du secret de l'instruction peut asseoir et faire vivre la présomption d'innocence.

Le souhait de nos concitoyens de savoir avant l'heure doit être tempéré par le devoir des journalistes de ne révéler que le vrai et donc de s'abstenir de publier ce qui n'est qu'incertain, voire même possible, mais qui ne deviendra certitude qu'au moment du jugement. Multiplier les qualificatifs : examiné, – encausé, accusé » ne changera rien aux critiques actuelles ; au contraire, des occasions nouvelles seront données ainsi à certains bavards qui ne manqueront pas de les exploiter, ruinant encore plus profondément la présomption d'innocence et l'honneur des citoyens. C'est pour l'avoir oublié que le projet Sapin est encore voué à l'échec. Mais veut-on réellement réorganiser la procédure ou cherche-t-on, à travers des prétextes, à en achever un acteur efficace et gênant : le juge d'instruction ? Là est le problème qui depuis dix ans ne trouve pas de solution et n'en trouvera pas de satisfaisante tant qu'on n'acceptera pas d'examiner objectivement et sans passion toutes les données du problème.

Si *« le droit est l'outil de convergence des sociétés »*, comme l'affirme Me Molle, alors prenons-le au mot, appliquons nos codes, dans toutes leurs dispositions, sans ces exclusions malsaines ou hypocrites qui en faussent l'esprit. Nous verrons alors que de nombreux faux problèmes sont immédiatement résolus. Mais pour cela, il faut du courage, et il est peut-être plus facile de proposer une grande réforme.

► Jean-Luc est le pseudonyme d'un magistrat.

MÉDECINE

Aux Etats-Unis comme en Asie

De plus en plus de toxicomanes utilisent des drogues injectables

La Conférence internationale sur le sida, qui s'est achevée, vendredi 24 juillet à Amsterdam, a été l'occasion pour les spécialistes de faire le point sur le groupe à risque par excellence : les toxicomanes.

AMSTERDAM

de notre envoyé spécial

A la différence de ce qui se passe avec les homosexuels, a-t-on jamais entendu parler de communauté, d'associations ou de lobby toxicomanes? Du coup, on en parle peu, trop peu. Et pourtant : le National Institute on Drug Abuse estime à 700 000 le nombre de personnes qui, aux Etats-Unis, s'injectent des drogues telles que l'héroïne ou la cocaïne. Dans le Bronx, à New-York, 17 % des hommes âgés de vingt-cinq à quarante-quatre ans sont des toxicomanes ayant recours à des injections de drogue par voie intraveineuse. 5 à 13 % de tous les hommes de ce même groupe d'âge sont, dans ce même quartier, séropositifs...

Partout dans le monde industrialisé, et maintenant dans les pays de l'Europe centrale et de l'Est, le nombre des toxicomanes augmente. Dans une ville comme Glasgow, 1,5 % des personnes âgées de quinze à cinquante-cinq ans s'injectent régulièrement de la drogue.

Il y a 100 000 toxicomanes en Italie, 100 000 en Pologne, etc. En Asie, le phénomène devient franchement alarmant. D'autant plus qu'il s'accompagne partout d'une très forte augmentation des cas de sida. Près de 50 % des toxicomanes thaïlandais sont aujourd'hui séropositifs. A Manipur, dans le nord de l'Inde, tout près d'une région grande productrice d'héroïne, 55 % des toxicomanes étaient, en juin 1990, séropositifs.

Pour le professeur Gerry Stimson (centre de recherche sur les drogues de la Charing Cross and Westminster Medical School), il est essentiel, si l'on veut tenter de prévenir l'extension de l'épidémie de sida, de rechercher les *« toxicomanes potentiels »*, par exemple le long des routes traditionnellement empruntées par les trafiquants. *« On voit de plus en plus de toxicomanes utilisant des drogues injectables dans des pays comme le Bangladesh, le Laos, le Vietnam, le Cambodge, la Chine. De la même manière, on se met à consommer de l'héroïne en Colombie. »*

Les données alarmantes communiquées à Amsterdam soulignent combien il est important de ne pas relâcher l'effort de prévention chez les toxicomanes. En France, à en juger par l'absence de campagnes spécifiques d'information en direction des toxicomanes, tout porte à croire que cet effort est insuffisant.

FRANCK NOUCHI

EN BREF

□ **Indonésie : soixante-dix morts et aucun survivant dans un accident d'avion.** – Les corps des soixante-trois passagers et sept membres d'équipage de l'avion qui s'est écrasé, vendredi 24 juillet près d'Amboine, dans l'archipel des Moluques (est de l'Indonésie) ont été retrouvés dimanche 26 juillet. L'avion, un Vickers Viscount de la compagnie privée Mandala Airlines, s'est écrasé vendredi à une vingtaine de kilomètres de l'aéroport d'Amboine. Volant par mauvaise visibilité, l'appareil aurait heurté un arbre sur le versant d'une colline.

□ **Deux cents personnes ensevelies sous une coulée de boue au Vietnam.** – Après les pluies torrentielles qui ont balayé le sud de la Chine et le nord du Vietnam, une coulée de boue a recouvert, vendredi 24 juillet, le chantier d'une mine de manganèse à Quand-Trung, dans la province de Cao-Bang, près de la frontière chinoise. Le torrent de boue a surpris les mineurs pendant leur sommeil. Lundi 27 juillet, les sauveteurs avaient retrouvé cinquante cadavres et dégagé dix-sept survivants. Selon les autorités locales vietnamiennes, le bilan pourrait atteindre 200 morts. – (*Reuter.*)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 26 juillet 1992 :

DES DÉCRETS

– No 92-708 du 23 juillet 1992 modifiant le décret no 84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences ;

– No 92-709 du 23 juillet 1992 relatif aux enseignants associés et invités relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

SOCIÉTÉ

NUCLÉAIRE

Après l'obtention d'un contrat par deux sociétés américaines

Grandes manœuvres autour de l'uranium et du plutonium militaires russes

Deux sociétés américaines viennent de signer avec les autorités russes un protocole d'accord pour transformer de l'uranium militaire russe en combustible utilisable par des centrales nucléaires. Parallèlement, des discussions officieuses plus larges, auxquelles l'Europe et le Japon sont aussi intéressés, sont menées pour résoudre les problèmes posés par la gestion des énormes quantités d'uranium et de plutonium issues du démantèlement de l'arsenal nucléaire des Etats issus de l'ex-URSS.

Le protocole, passé le 3 juillet entre Allied Signal de Morristown (New-Jersey), l'un des plus importants fournisseurs mondiaux d'uranium commercial, et Nuclear fuel services d'une part, le ministère russe de l'énergie atomique et l'Académie des sciences de Russie d'autre part, prévoit que les deux parties étudieront *« leurs capacités technologiques respectives afin de déterminer, dès la fin 1992, la technologie à utiliser et le site où seront effectuées les opérations »*. Dès la mi-1993, la Russie fournira aux deux sociétés dix tonnes d'uranium hautement enrichi, essentiellement d'origine militaire, qui sera transformé dans les installations de NFS au Tennessee d'abord, puis dans une usine en Russie.

L'uranium des armes atomiques ne peut être, en effet, employé tel quel, sauf dans quelques rares réacteurs de recherche, ou dans les moteurs de sous-marins nucléaires. Un seul isotope (variété) de ce métal, l'uranium 235 (ou U235), est fissile, donc utile. L'uranium des militaires, dit « hautement enrichi », contient 93 % d'U235, alors que celui des fabricants d'électricité est « faiblement enrichi » à 3 % d'U235 (1). Le passage de la tête du missile au cœur des centrales électronucléaires implique donc une étape intermédiaire : une « dilution ».

« Il suffit, pour cela, de mélanger l'uranium militaire avec de l'uranium naturel, ou de l'uranium appauvri, explique Jean-Yves Barré, directeur du « cycle du combustible » au CEA. *Si on prend soin de transformer auparavant les deux composants en hexafluorure d'uranium, (gazeux à plus de 60 degrés), l'opération ne présente aucun problème technique. »*

Deux ans de la production mondiale

Elle pourrait, en revanche, poser de sérieux problèmes économiques. Avant de mettre l'uranium sur le marché, les Russes et leurs deux associés américains doivent obtenir le feu vert de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et du département américain de l'énergie. Avant cela, *« beaucoup d'obstacles doivent être surmontés »*, estime un officiel du Pentagone cité par le *New York Times*. M. Victor Mikhailov, ministre russe de l'énergie atomique, a entrepris une mission aux Etats-Unis pour tenter d'aplanir les difficultés.

Dilués à 3 % d'U235, les quelques 500 kilos d'uranium provenant du démantèlement de l'arsenal de l'ex-URSS représenteraient, en effet, l'équivalent de deux ans de consommation de l'ensemble des centrales nucléaires mondiales . De quoi mettre à mal pour longtemps l'industrie nucléaire s'ils étaient déversés sans précaution sur le marché. *« Heureusement,* affirme un expert, *les Russes sont très conscients du problème. Et, de toute façon, ces 500 kilos ne seront pas disponibles immédiatement : le démantèlement de toutes les têtes prévues exigera une bonne dizaine d'années »* .

Les Etats issus de l'ex-URSS seront d'autant plus enclins à la prudence qu'ils sont déjà, et depuis de nombreuses années, des fournisseurs importants sur le marché mondial. Pressés par le besoin d'argent, ils ont même tendance ces derniers mois à pratiquer des prix de dumping, ce qui a amené le département américain du commerce à les menacer de représailles économiques. Ils éviteront donc à tout pris de tuer la poule aux œufs d'or.

Economiquement aberrante dans des circonstances normales, l'offre russe pourrait pourtant rencontrer un écho favorable. La France et le Japon sont aussi sur les rangs, même si, affirme la COGEMA, *« nous n'avons eu aucune proposition* [similaire à celle faite aux Etats-Unis] *et n'avons pas connaissance d'une telle démarche auprès de nos autres partenaires du nucléaire »*. Devenus inutiles et encombrants, l'uranium hautement enrichi et le plutonium issus du démantèlement de l'arsenal nucléaire de l'ex-URSS n'en intéresseront pas moins un certain nombre de pays sensibles comme l'Irak, la Libye ou le Pakistan qui seraient prêts à l'acquérir au prix fort. Afin de limiter au maximum tout risque de prolifération, les Occidentaux sont donc prêts à faire un geste. Certains officiels américains seraient même tentés de récupérer la totalité de ces matières sensibles pour les stocker, en sûreté, aux Etats-Unis.

Des surgénérateurs

« Nous préférerions évidemment voir les Russes utiliser cet uranium dans leurs propres centrales plutôt que de le mettre sur le marché mondial, souligne un expert français. *Mais cela suppose que nous puissions d'abord les aider à remettre sur pied un parc électronucléaire performant, à fermer leurs vieilles centrales pour en construire de nouvelles. »*

Une consommation à domicile de ce type semble, en revanche, la solution choisie par les Russes pour se débarrasser du plutonium militaire. Ils ont approché le Japon, qui étudie la possibilité de réaliser pour eux un réacteur à neutrons rapides – *« de conception nouvelle »* – de 1 300 mégawatts susceptible de le brûler (*le Monde* du 22 juillet).

Compte tenu de l'état d'avancement de leur programme dans ce domaine, les Japonais pourraient être capables de lancer la construction d'un tel engin dès 1995 pour une mise en route vers 2002, estime un expert français. Reste le problème du financement. Tokyo a investi 23 milliards de francs pour son surgénérateur de Monju (280 mégawatts). Le coût, bien supérieur, d'une version plus puissante est largement, et pour longtemps, hors de portée des Russes. Et il est difficile d'imaginer que les pays du « groupe des sept » (parmi lesquels les Etats-Unis, la France et l'Allemagne sont concurrents du Japon dans le domaine du matériel nucléaire) vont financer l'achat clés en main par Moscou d'un surgénérateur nippon.

La France est aussi sur les rangs, mais de façon moins voyante. Elle discute avec Moscou d'une aide technique à la transformation en incinérateur de plutonium du surgénérateur russe BN600, qui, affirme un expert français, *« fonctionne très bien »*. Cette assistance pourrait s'étendre aux trois surgénérateurs BN800 que les Russes aimeraient construire près de Tcheliabinsk, s'ils trouvent le financement nécessaire. Leur utilisation en incinérateur de plutonium militaire pourrait, à cet égard, constituer un argument de choix auprès des bailleurs de fonds occidentaux.

Enfin, Paris pourrait également aider les Russes à mettre en route une production de MOX (combustible mixte uranium plutonium) à partir des stock militaires. Une technique pour laquelle les Français disposent d'une certaine avance sur leurs concurrents éventuels.

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) L'uranium « naturel » extrait du minerai contient, avant enrichissement, 0,7 % seulement d'U235, 99,3 % d'U238, et des traces d'U234.

Des Européens dans l'espace

Suite de la première page

De quoi mettre un peu de baume au cœur des responsables de l'Agence spatiale européenne (ESA), et de ceux du CNES français et de leurs homologues allemands et italiens, à l'heure où les prestigieux projets européens de navette Hermès et de station spatiale Colombus semblent sombrer *peu à peu, victimes des restrictions* budgétaires qui frappent aussi, d'ailleurs, la future station américaine Freedom et hypothèquent le développement futur de Mir.

Partis de Baïkonour à bord du vaisseau Soyouz TM-15, Michel Tognini et deux cosmonautes russes, Anatoly Soloviev et Sergeï Avdeiev, rejoindront, mercredi 29 juillet, Alexandre Viktorenko et Alexandre Kaleri qui séjournent dans la station Mir depuis le 19 mars dernier. Avant son retour, prévu le 10 août, Michel Tognini séjournera treize jours en orbite (dont douze sur Mir), et mettra en œuvre, avec ses collègues russes, dix expériences scientifiques portant sur l'adaptation de l'homme à l'apesanteur et les sciences de la vie (pour six d'entre elles) ou le comportement des matériaux dans l'espace.

Sur Atlantis à partir de vendredi 31 juillet, Claude Nicollier et Franco Malerba auront une double mission : déployer la plate-forme Eureca de l'Agence spatiale européenne (ESA) pour le premier, et lancer le satellite captif italien TSS *(tethered satellite system)* pour le second. Préfiguration d'une future station spatiale européenne, Eureca est un gros satellite réutilisable de 4,5 tonnes porteur d'expériences scientifiques, qui devrait être récupéré lors d'un autre vol d'une navette américaine en avril 1993. Le TSS est le premier satellite « à fil » de l'histoire spatiale. Sorte de gros yo-yo attaché à la navette par un câble de 20 kilomètres de longueur, il ouvre la voie à de nombreuses utilisations nouvelles, hors de portée des satellites « classiques ».

Pour l'instant, un seul vol supplémentaire est prévu : celui de Claude Nicollier, à nouveau, pour la récupération d'Eureca dans huit mois. Mais M. Jean-Marie Luton, directeur général de l'ESA, est confiant : *« Dans les trois ans à venir, les Européens participeront à des missions de sciences de la vie en microgravité sur la navette, dans le cadre des vols de préparation à la station Freedom. Par ailleurs, même si les dates n'en sont pas encore fixées, il y aura d'autres vols d'Eureca. »*

Rêves écornés par la crise

De leur côté, Français et Allemands négocient de nouveaux vols avec les Russes pour qui le « billet » payé par les Européens représente le moyen de sauver leur station (le CNES, qui, partenaire privilégié des Russes, payait pour la première fois, a versé 73,2 millions de francs pour la mission Antarès). Jean-Pierre Haigneré, la « doublure », de Michel Tognini pour Antarès, pourrait séjourner à bord de Mir dès 1994, suivi de Claudie André-Deshays, qui deviendrait ainsi la première Française de l'espace. Ces deux missions (sur quatre prévues avant la fin du siècle) pourraient faire l'objet de la signature d'un protocole d'accord dans les jours qui viennent.

Ces prévisions montrent, s'il en était besoin, que les responsables du spatial restent fermement persuadés, malgré les critiques de nombreux scientifiques, de l'intérêt d'envoyer des hommes dans l'espace. Pour eux, l'exploration de la Lune ou de Mars tient du désir de conquête inhérent à l'espèce humaine. *« Cela ne se justifie pas uniquement par des arguments scientifiques*, reconnaît volontiers M. Jean-Daniel Levi, directeur général du CNES. *Mais si la fin de la guerre froide a quelque peu ralenti les démonstrations de puissance soviéto-américaines dans ce domaine, la compétition reste vive entre les Etats-Unis, la Russie, l'Europe et le Japon. »* De beaux rêves qui sont, ces dernières années, sérieusement écornés par la crise économique.

Le Congrès américain rogne un peu plus chaque année les ailes de la future station Freedom, et l'effort spatial russe n'échappe évidemment pas à l'effondrement économique du pays. Le programme européen, quant à lui, paraît bien mal en point à la veille de la conférence de Grenade, au cours de laquelle les ministres doivent, en novembre prochain, se prononcer comme chaque année sur l'orientation à donner à un programme qui leur a déjà coûté quelque 7 milliards de francs.

Le directeur général de l'ESA, M. Jean-Marie Luton, a récemment proposé un programme un peu réduit pour répondre au désir d'économie des gouvernement européens (*le Monde* du 28 mai). Réunis les 15 et 16 juillet, les représentants des Etats membres au Conseil de l'ESA ont, certes, renouvelé leur désir de construire la navette Hermès et la station Colombus, mais ils n'ont pu se mettre d'accord sur le financement du « plan Luton » encore trop coûteux à leur goût. Une ultime réunion est prévue en septembre avant le sommet de Grenade.

Un fait nouveau rend les observateurs pessimistes quant à l'issue de ces négociations. Jusqu'à présent, la France défendait Hermès bec et ongles, parvenant à contrer partiellement les exigences d'économies d'une Allemagne confronté à une coûteuse réunification. Mais depuis quelques semaines, M. Hubert Curien, le ministre français de la recherche et de l'espace, semble rejoindre son confrère allemand. Dans l'attente d'un budget de la recherche qu'il prévoit très serré, il a demandé une baisse supplémentaire de 10 % sur l'ensemble du programme à long terme de l'ESA.

Cette exigence nouvelle pourrait bien signifier l'enterrement définitif de la navette européenne sous sa forme actuelle, estime un expert, selon lequel *« M. Curien a toujours soutenu qu'Hermès n'avait de sens qu'en usage partagé avec les Russes ou les Américains »*, pour la desserte de Mir ou de Freedom.

Internationalisation des programmes

Désormais, l'avenir passe en effet par une internationalisation de plus en plus poussée des programmes spatiaux. Pour Hermès, le salut pourrait venir d'une coopération avec la NASA. Les Américains ont approché l'Europe et la Russie pour la réalisation de l'ACRV *(assured crew return vehicle)*, un vaisseau de secours pour huit astronautes, destiné à évacuer leur future station spatiale Freedom. Les études déjà réalisées pour Hermès pourraient parfaitement servir de base à la mise au point de l'ACRV par l'ESA. Certes, des négociations sont déjà en cours entre la NASA et la firme russe NPO Energia, dont le Soyouz (qui ne peut emmener que trois cosmonautes) pourrait être choisi comme véhicule intérimaire. Mais ces pourparlers n'inquiètent guère les responsables européens. *« Nous avons sur les Russes l'avantage énorme de pouvoir participer au financement de ce projet »*, lance l'un d'eux.

Les Européens envisagent aussi une collaboration plus étroite avec les Russes pour sauver leur programme de vols humains. Une première série de trente petits contrats a déjà été passée par l'ESA avec l'industrie spatiale de l'ex-URSS, et M. Hubert Curien, qui s'est rendu à Baïkonour pour le décollage de Michel Tognini, rencontrera à Moscou les principaux responsables de l'espace russe.

Reste que ces solutions de repli ne pourront pas avoir d'effet tangible sur le budget spatial européen avant au moins un ou deux ans. En attendant, il s'agit de serrer les boulons, de limiter la casse pour sauvegarder les acquis, et d'éviter la dispersion d'équipes qui ont déjà tendance à se démobiliser. Baisser la tête sous l'orage en attendant une éclaircie dans la crise.

JEAN-PAUL DUFOUR

Depuis juin 1982

Michel Tognini a été précédé par les Allemands Ulf Merbold (en janvier à bord de la navette Discovery) et Klaus-Dietrich Flade (en mars sur Mir), et par le Belge Dirk Frimout (à bord de la navette Atlantis en avril). Jean-Loup Chrétien et Ulf Merbold ont volé deux fois (juin 1982 en novembre 1988 pour le premier, novembre 1983 et janvier 1992 pour le second). Les autres Européens à avoir séjourné en orbite sont Patrick Baudry (navette, France, juin 1985), Wubbo Ockels, Ernst Messerchmid et Reinhard Furrer (navette, Allemagne, octobre 1985), Helen Sharman (Mir, Grande-Bretagne, mai 1991), et Franz Viehbock (Mir, Autriche, octobre 1991).

REPÈRES

JUSTICE

Le Syndicat de la magistrature défend la liberté d'expression des magistrats

Réagissant aux vives critiques de MM. Michel Vauzelle, Jack Lang et Roland Dumas, membres du gouvernement, à l'encontre des prises de position publiques du juge manceau Thierry Jean-Pierre, le Syndicat de la magistrature *« condamne ces attaques visant à empêcher les magistrats de s'exprimer sur les problèmes de société, notamment sur ceux qui entrent dans la sphère de leur compétence professionnelle ». « Cette conception ministérielle,* ajoute le syndicat proche de la gauche, *visant à faire de la magistrature l'autre « grande muette » de la nation n'est plus compatible avec les principes d'une démocratie moderne, et cette vision erronée de l'obligation de réserve ne saurait faire obstacle à la participation des magistrats à la vie de la cité. Il serait temps que le gouvernement comprenne que la multiplication des attaques à l'égard de la magistrature, tout particulièrement dans des affaires où des responsables politiques sont impliqués à un titre quelconque, ne peut que jeter le discrédit sur lui-même et faire douter de la réalité de ses intentions affichées de lutter contre la corruption. »*

FAITS DIVERS

Attentat à l'explosif à Cavallo

Cinq appartements neufs ont été détruits et une quinzaine d'autres endommagés lors d'un attentat à l'explosif, dimanche 26 juillet, dans une résidence de luxe en construction dans l'île de Cavallo (Corse-du-Sud). L'attentat a été revendiqué par le mouvement corse Resistenza qui, dans un communiqué, affirme avoir agi *« contre la Mafia italienne »*. Prétextant un reportage photographique, un commando de quatre hommes s'était fait prendre à Bonifacio par un hélicoptère puis déposer sur l'« île aux milliardaires » de Cavallo,

SPORTS

AUTOMOBILISME :
Le Grand Prix de Formule 1 à Hockenheim

Mansell : huit sur dix

Une fois de plus, le Britannique Nigel Mansell a tué le suspense dans le Grand Prix d'Allemagne, disputé dimanche à Hockenheim. Parti en pole-position, le pilote de l'île de Man a remporté sans trop de frayeurs un huitième succès en dix épreuves. Avec 86 points sur un maximum possible de 100, il égale le record de victoires en une saison que détient Ayrton Senna.

Le Brésilien a réalisé une belle course tactique pour terminer deuxième derrière *l'intouchable* Mansell. Avec des pneus usés, il a su tenir tête à Riccardo Patrese, obligeant même l'Italien à abandonner sur un tête-à-queue dans le dernier tour. Cette erreur a permis à Michael Schumacher de lui ravir la troisième place. Il est le premier Allemand à monter sur le podium d'un Grand Prix d'Allemagne depuis Hans Stuck en 1977.

Derrière, les Français Jean Alesi et Erik Comas ont assuré une cinquième et une sixième place. Ligier confirme ainsi son regain de fiabilité, Thierry Boutsen terminant juste derrière, en septième position. En revanche, Ferrari ne parvient toujours pas à suivre les meilleurs, et l'Italien Ivan Capelli a encore dû abandonner à la mi-course sur un problème de moteur. Le prochain Grand Prix de Hongrie (16 août) pourrait déjà décider de l'attribution du titre. Si Nigel Mansell parvient à prendre cinq points, il sera sacré champion pour la première fois de sa longue carrière. Dans ce cas, les cinq dernières épreuves se résumeraient à des luttes pour la deuxième, voire la troisième place au championnat du monde des pilotes.

Les résultats

AUTOMOBILE

Grand Prix d'Allemagne de F1 à Hockenheim

1. Mansell (GB) en 1 h 18 min 22 s ; 2. Senna (Bré) à 4 s 5/10 ; 3. Schumacher (All) à 34 s ; 4. Brundle (GB) à 37 s ; 5. Alesi (Fra) à 1 min 12 s ; 6. Comas (Fra) à 1 min 36 s.

Classement des pilotes

1. Mansell (GB) 86 pts ; 2. Patrese (Ita) 40 pts ; 3. Schumacher (All) 33 pts ; 4. Senna (Bré) 24 pts ; 5. Berger (Aut) 20 pts ; 6. Brundle (GB) 16 pts ; 7. Alesi (Fra) 13 pts.

CYCLISME

Tour de France
20e ETAPE, Blois-Nanterre (222 kilomètres)

1. De Clercq (Bel) 6 h 3 min 36 s ; 2. Vanzella (Ita) ; 3. Laurent (Fra) ; 4. Jaermann (Sui) ; 5. Krieger (All) tous même temps.

21e ETAPE, La Défense-Paris (141 kilomètres)

1. Ludwig (All) 3 h 28 min 37 s ; 2. Van Poppel (PB) ; 3. Museeuw (Bel) ; 4. Jalabert (Fra) ; 5. Lilholt (Dan) tous même temps.

Général final : 1. Indurain (Esp), 100 h 49 min 30 s ; 2. Chiappucci (Ita) à 4 min 35 s ; 3. Bugno (Ita) à 10 min 49 s ; 4. Hampsten (EU) à 13 min 40 s ; 5. Lino (Fra) à 14 min 37 s.

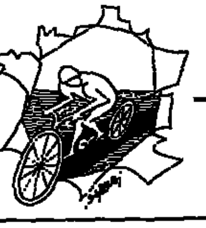
Classements annexes : maillot vert : Laurent Jalabert (Fra) ; classement par équipes : Carrera ; classement de la montagne : Chiappucci (Ita).

RUGBY

La nouvelle-Zélande a battu l'Australie, le 25 juillet à Sydney au cours du 3e test, par 26 à 23.

le joug des doctrines kantiennes.

SPORTS



CYCLISME : le 79e Tour de France

Deuxième victoire consécutive pour Miguel Indurain

Sur le modèle d'Hollywood, le Tour s'est offert un remake de l'édition 1991 avec un podium presque identique. Sur la plus haute marche, l'Espagnol Indurain, suivi de l'animateur numéro un de la course, l'Italien Chiappucci (meilleur grimpeur devant le Français Virenque), qui devance cette fois son compatriote Bugno, très décevant, à l'instar du champion de France, Luc Leblanc. Grand cru, néanmoins, pour les tricolores qui, malgré un effectif limité, se sont adjugé six victoires d'étapes, dont celle de Jalabert qui décroche le prestigieux maillot vert. Au classement par équipes, les Carrera de Chiappucci précèdent les Banesto d'Indurain. Un Tour couru à la moyenne record de 39,504 km/h et marqué par le sursaut des ex-rois (Fignon et Roche), le rôle essentiel de certains équipiers (Bernard et Gorospe chez Banesto, Perini chez Carrera) et l'apparition de coureurs prometteurs, les Français Lino, Virenque et De Las Cuevas, le Suisse Zuelle, l'Allemand Heppner, le Hollandais Bouwmans et le Russe Zhdanov. Derniers vainqueurs de l'épreuve, le Belge De Clercq à Nanterre et l'Allemand Ludwig sur les Champs-Elysées.

La star placide

La veille du départ, à Saint-Sébastien, on titrait « Indurain... et les autres ». Le lendemain de l'arrivée, à Paris, après vingt et une étapes et 3 983 kilomètres, pas un mot à changer. La boucle est bouclée. En jaune en Espagne, Miguel Indurain a remonté en jaune les Champs-Elysées. Comme l'an dernier. Avec, à ses côtés, sur le podium, les mêmes Italiens. A sa droite, Chiappucci, roi des cimes et bouille de boxeur rigolard. A sa gauche, Bugno, triste comme un repas sans Chianti et qui aura attendu l'ultime contre-la-montre pour manifester sa présence. Désespérément en quête de frissons, les médias avaient pourtant fait de lui un épouvantail. Lui, réaliste ou prudent, avait, dès le départ, joué les modestes. *« Je ne suis qu'un outsider »*, allait-il répétant avec un air de chien battu. La course devait confirmer la justesse de son jugement et, sans doute aussi, son erreur d'avoir « santé » le Giro (Tour d'Italie) pour tout miser sur le Tour.

Drôle de Tour qui s'achevait avec un dauphin, Chiappucci, auteur du seul véritable fait d'armes de l'épreuve et se proclamant *« vainqueur moral »* d'une course dominée de la tête et des épaules par un champion espagnol qui, avec ce doublé Tour-Giro la même année, entre dans le club très fermé des Coppi, Anquetil, Merckx, Hinault et Roche. Avec, désormais, à portée de roue, un palmarès digne des plus grands. Alors pourquoi, quelque part, boudait-on son plaisir ? Pourquoi cette fête incomplète ?

Drôle de vainqueur, tout simplement. Qui parle peu mais dit : *« Je suis là pour gagner »*, et qui gagne, à sa main, à sa façon, à son heure. Sans coups d'éclat et sans jamais avoir donné l'impression d'être allé au bout de lui-même, d'avoir été poussé dans ses derniers retranchements. Ce roi de Navarre est avare de mots et de panache. A croire que cet Espagnol a du sang écossais dans les veines... Sa classe, incontestable, il la distille à petites doses, quand il le faut, là où il le faut. Pire, il le dit, et sa course devient, au grand désespoir des médias, la chronique d'une victoire annoncée.

La volonté de durer

Scénario limpide. Ni emphase ni bluff. Sa victoire de l'an dernier l'habille de jaune sur la ligne de départ ? Il assume et remporte le prologue, pour le principe. La tunique dorée est trop lourde à porter d'un bout à l'autre de la course ? Il la cède volontiers à de jeunes coqs, Richard Virenque, d'abord, Pascal Lino ensuite. Ce dernier résiste-t-il plus que prévu ? Les journalistes extrapolent-ils un peu vite sur sa discrétion ? Il réveille le paisible Luxembourg d'un coup de tonnerre qui laisse perplexes des rivaux groggy. Les Alpes vont-elles accoucher d'un aigle capable de faire trembler le roi ? Certains le croient quand, à Sestrières, il vacille, un instant. Pour vite constater qu'il contrôle la course d'une poigne de fer dans un sourire de velours.

Suprême habileté, on le crédite volontiers de noblesse de cœur et de générosité, là où, peut-être, il n'y a que pragmatisme et intérêt bien compris. *« Gagner et laisser gagner »*, résume son mentor José Miguel Echavarri. *Savoir en laisser aux autres, pour que tout le monde vive. »* A charge de revanche... En fait, il y a du paysan dans ce champion-là . Quelqu'un qui sait donner du temps au temps, ne pas précipiter les choses, tracer son sillon. Tranquillo. Pour qu'au bout du compte, la victoire tombe comme un fruit mûr. Normal, les Indurain cultivent la terre.

Ne pas se tromper cependant. Ce coureur est un félin qui joue avec ses adversaires comme un chat avec des souris. Comme un chat qui gérerait ses souris. Ce coureur n'est pas un tueur. Non, il se contente d'anesthésier ou de décourager. Ce n'est pas un cobra, mais un boa qui étouffe au risque d'étouffer la course. Un grand joueur d'échecs aussi, qui sait « donner » des pions pour se concentrer sur les deux ou trois coups qui, le dernier jour, parfois même avant, lui permettront de prononcer, presque timidement, les mots magiques : échec et mat ! Il ne s'impose pas brutalement, il en impose. Il ne cherche pas à écraser, à humilier, juste à contrôler, lui et son équipe, les allées et venues dans le peloton. C'est un gestionnaire, un économe. Qu'importe ce qu'on dit de lui, il gagne. A sa façon. *« Notre philosophie,* résumait Echavarri, *c'est la patience. »* Et le jeune frère de Miguel, coureur comme lui, se prénomme Prudencio.

Et le panache dans tout ça ? En avoir ou pas ?, voilà bien la question. Posée et reposée sans cesse, au sujet du champion espagnol. Sans résultat. Il assume, Miguel. *« Je cours comme je cours, je suis comme je suis. » « Le panache ? non merci ! Surtout le panache pour le panache. » « Pour gagner le Tour, il faut être bon pendant vingt et un jours. »* Plus que le panache, ce qui compte à ses yeux, c'est la volonté de durer. Le b. a. ba du champion. Une attitude qui irrite parfois les journalistes, mais que comprend parfaitement, par exemple, son rival le plus sérieux, Chiappucci, l'antithèse, le coureur-spectacle. *« A sa place,* confiait-il, *ce n'est pas à lui d'attaquer. »*

Reste donc à s'habituer à ce grand modeste, à cette star placide qui aime nourrir les lapins et éplucher les pois chiches, à cet artisan perfectionniste qui, pris d'un doute, n'hésite pas à mettre pied à terre pour mesurer la hauteur de sa selle ou, à l'approche d'une arrivée, à consulter attentivement le profil de l'itinéraire. Rien, finalement, de l'extraterrestre qui arrangerait tout le monde. Un enfant de Navarre, attaché à sa terre, à son village, à sa famille. Né pour gagner et qui entend bien rester fidèle à sa vocation.

PATRICK FRANCÈS

Les deniers du cycle

Revêtir le maillot jaune sur l'ultime podium du Tour, celui des Champs-Elysées, c'est empocher la coquette somme de 2 millions de francs, le deuxième recevant 800 000 F et le troisième 300 000 F. S'ajoutent les prix gagnés tout au long des trois semaines de course. Une première place au prologue, par exemple, rapporte 25 000 F tandis qu'une victoire d'étape se paie 50 000 F. Le maillot vert permet de bénéficier d'une rente quotidienne de 2 500 F et d'un prix final de 150 000 F. Sans oublier les sprints intermédiaires qui ponctuent le parcours et valent au vainqueur un prix de 5 000 F. Franchir le premier un col hors catégorie fait tomber dans votre poche 5 000 F, 3 000 F pour un col de première catégorie. Et 20 000 F de plus au vainqueur du Galibier, en souvenir d'Henri Desgrange.

Une pluie d'écus

Le maillot de meilleur grimpeur (blanc à pois rouges) vaut, pour sa part, 1 000 F per jour pour celui qui le porte et 150 000 F au premier du classement final. Quant à la dimension européenne du Tour 92, elle s'est accompagnée d'une pluie d'écus avec des sprints à chaque passage de frontière (20 000 F au premier) et un classement général final doté de trois prix de 50 000, 30 000 et 20 000 F. Ajoutez à cela, à l'heure des comptes, les 50 000 F du prix de la combativité et les 100 000 F du prix des jeunes.

« En gros, précise Jean-Marie Leblanc, directeur de l'épreuve, *les champions de Roland-Garros et ceux du Tour gagnent sensiblement la même chose, en prix. »* De plus, les cyclistes professionnels, dont les frais d'hébergement sont pris en charge par la Société du Tour, ont également un salaire ainsi que des revenus annexes importants, la place acquise au Tour servant à valoriser leur valeur marchande individuelle à l'occasion de multiples critériums. Sans oublier divers contrats publicitaires.

Dans la pratique, le vainqueur du Tour abandonne ses prix à ses coéquipiers. Ainsi, les coureurs de Banesto devraient-ils retirer de leur participation au Tour un minimum de 500 000 F chacun, les abandons faisant l'objet d'une savante péréquation. Un trésor de guerre auquel contribue les 18 000 F attribués chaque jour à la meilleure équipe et les 200 000 F qui récompense la meilleure formation au terme de la course. En revanche, les membres de l'équipe dernière au classement général risquent de trouver la pilule amère, même si chacun des coureurs classés au-delà de la 93e place du classement final reçoit 2 500 F. Les plus mal lotis repartent avec environ 10 000 F chacun.

Entre 50 000 et 150 000 francs

D'une manière générale, les coureurs qui participent au Tour gagnent, aujourd'hui, très correctement leur vie. *« Le Tour,* rappelle Jean-Marie Leblanc, *a fait son aggiornamento en matière de prix et de salaires avec Bernard Tapie, dans les années 85. »*

Actuellement et stars mises à part, le salaire moyen d'un coureur français ayant participé au Tour se situe entre 50 000 et 150 000 F par mois.

P. Fr.

Gagner sans participer

A peine arrivés à Barcelone les basketteurs américains ont volé la vedette aux... Jeux olympiques. Attendue à l'aéroport ou devant leur hôtel par des milliers de fans hystériques, la protection de la *dream team* (équipe de rêve) tourne déjà au cauchemar pour les forces de police chargées d'assurer sa sécurité. Son bref passage au village olympique pour les formalités d'accréditations a même provoqué une émeute de la part *de centaines d'athlètes* inversant soudain leurs rôles pour se transformer en chasseurs d'autographes.

A la vue des salles de presse désertées à l'heure où les Américains donnaient leur unique conférence de la quinzaine, on peut redouter que les Jeux d'été, traditionnelle célébration quadriennale des sports autrefois amateurs, comme l'athlétisme, la natation et une bonne vingtaine d'autres disciplines, ne soient cette fois totalement éclipsés par la présence, pour la première fois sous le maillot américain, des dix meilleurs professionnels de la NBA (National Basketball Association).

La convergence d'intérêts entre la Fédération internationale de basket-ball, soucieuse de rapprochement avec la NBA qui accapare ses meilleurs joueurs, et les dirigeants américains qui rêvent d'élargir leur audience à la planète, a enfin rendu possible cette expérience exceptionnelle. Les millions de fans du basket professionnel américain se réjouissent à l'avance du grand show promis par le « demi-dieu » Michael Jordan enfin associé à « *Magic* » *Johnson, mais ce* sentiment n'est pas partagé par tous les athlètes olympiques.

Après le retour à Séoul des meilleurs tennismen professionnels, la présence à Barcelone de Michael Jordan dont les revenus en 1992 atteindront 3,8 millions de dollars pour ses activités de basketteur et 21,2 millions pour ses contrats publicitaires, ne choque plus grand monde. Le malaise vient plutôt du comportement de ces grands sportifs qui ont décidé de participer aux Jeux sans vraiment chercher à s'y intégrer.

Les basketteurs américains n'ont, certes, pas été les premiers à refuser la promiscuité et l'inconfort du village olympique. Pour s'isoler, ils ont préféré le confort du dernier palace barcelonais avec ses suites facturées à 900 dollars la nuit, une salle de jeux électroniques spécialement aménagée et la piscine réservée sur le toit. Jamais surtout des candidats aux médailles d'or olympiques n'ont montré aussi peu de considération pour leurs adversaires.

L'étude des forces et des faiblesses adverses ne fait pas partie de leurs soucis. Les Angolais qu'ils allaient rencontrer pour leur premier match ? *« Je ne sais rien sur eux, si ce n'est qu'ils vont avoir des problèmes »*, répondait Charles Barkley, le fantaisiste du cinq majeur. Dimanche, l'ampleur de leur première victoire (116 à 48) lui a, certes, donné raison. Les Croates, autres postulants aux médailles ? *« Ils vont nous donner du fil à retordre... pour une mi-temps. »*

En fait, le seul sujet pris au sérieux par la dream team **semble être la séropositivité de son capitaine. *« A tous les séropositifs, je voudrais dire : levez la tête, la vie continue. Je veux gagner cette médaille d'or pour moi, pour les Américains et pour tous les séropositifs »*, affirme « Magic » Johnson. Et ce match-là n'est pas gagné d'avance si on se réfère aux réserves émises par le capitaine australien à l'idée d'être éventuellement opposé aux Américains.**

G. A.

CYCLISME : une Australienne conquiert le titre sur route féminin

Jeannie Longo rate la première marche du podium

En décrochant dimanche 26 juillet la médaille d'argent de l'épreuve de cyclisme féminin sur route à Sant Sadurni d'Anoia derrière l'Australienne Kathryn Watt, la Française Jeannie Longo a inscrit pour la première fois son nom au palmarès olympique, en espérant faire mieux vendredi dans l'épreuve de poursuite où elle compte parmi les favorites. Championne olympique de la discipline en 1988, la Néerlandaise *Monique Knol* remporte la médaille de bronze.

Il y aura donc toujours une affaire Longo ! A peine le pied posé à terre, la championne française a affirmé qu'elle croyait dur comme fer avoir franchi la ligne en championne olympique. Jeannie Longo n'avait pas vu l'Australienne Kathryn Watt partir en trombe au début du quatrième et avant-dernier tour d'une course rapide et trop tranquille. De sa petite voix pointue, elle a pesté contre l'organisation qui devrait prévoir des « ardoisiers » sur le bord de la route pour prévenir – à l'aide d'une ardoise – le peloton d'une échappée et le temps qui le sépare de la fugitive. Jeannie Longo a ensuite laisse éclater sa joie plutôt que sa colère. Une petite rogne pour la forme, afin d'alimenter la chronique de sa relation passionnelle avec le vélo.

Le feuilleton aura été bien rempli au cours des dernières semaines. Jeannie Longo s'est bagarrée pour pouvoir courir sur son propre *matériel quand la* fédération française de cyclisme (FFC) lui imposait sa marchandise nationale. Juges, experts et appels à la liberté individuelle à l'appui, elle a gagné le droit d'utiliser ses pédales. On pensait que tout était rentré dans l'ordre. Jeannie Longo exigeait d'emporter des roues de son choix, plus légères, adaptées à son poids plume de 48 kilos. Elle feint toutefois de se plier aux règlements de la FFC. Rebelle encore, la championne a « séché » samedi matin à Barcelone la réunion technique destinée à déterminer la stratégie de la course du lendemain avec ses co-équipières, Marion Clignet et Catherine Marsal.

Dimanche, enfin, dernière pirouette à l'autorité de tutelle, elle s'est alignée avec ses roues bravant les menaces de sanction de la FFC. Sur la ligne de départ, Lucien Bailly, le directeur technique national, haussait les épaules en demandant que le sport parle enfin. Un mot simplement de « l'extraordinaire » vélo de Jeannie Longo : un engin tout ce qu'il y a de plus classique, doté d'un cadre droit de vélo de course, des roues à rayon et des pédales d'un autre standard . Fin du feuilleton ?

A trente-trois ans, Jeannie Longo venait à Barcelone pour gagner. Ainsi, il lui fallait engranger tous les atouts de son côté et pédaler sur son matériel de toujours, rassurant comme le confort des vieux habits. La médaille olympique est le seul titre qui manquait au palmarès de la Française, le plus beau de l'histoire du cyclisme féminin. Considérée comme la pionnière du cyclisme féminin, Jeannie Longo a eu toutes les victoires : deux Tours de France, un tour d'Italie, sept titres de championne du monde, quatre sur route (1985-86-87-89) et trois en poursuite (1986-88-89), douze titres de championne de France. Elle détient tous les records aussi : l'heure, le trois, le cinq, le dix et le vingt kilomètres en plein air et en salle. Le 29 octobre 1989, à Moscou, lors de ses adieux officiels, elle améliore, superbe baroud, son record de l'heure (45,086 kilomètres).

Les échecs de Los Angeles et Séoul

Mais Jeannie Longo n'a jamais pu raccrocher. Dans sa retraite savoyarde, sous les lambris de la mairie de Grenoble où elle est adjointe au sport auprès du maire M. Alain Carignon, elle pense toujours aux Jeux qui ne lui ont infligé que des désillusions. Cet échec maudit sur la route de Los Angeles où elle terminait sixième dans le sprint après un accrochage avec l'Italienne Maria Canins, son éternelle rivale. Elle avait passé la ligne en larmes, et avait crié au scandale. Déjà ! Maudite, encore en 1988. Blessée un mois avant les Jeux, refusant de céder sa place à une « jeune », elle s'était perdue à la vingt-et-unième place de l'épreuve olympique.

A Barcelone, Jeannie Longo a deux chances de médailles, sur la route et la poursuite, nouvelle discipline olympique chez les dames. Ce n'est rien de gagner *dans un tribunal.* Encore faut-il être sélectionnée sur la piste. Il faut vaincre le temps, se vaincre soi-même, remonter sur un vélo lorsque l'on a dépassé la trentaine ; repartir de presque zéro, réfrigérée par l'effroi glacial de ne jamais retrouver son niveau de rêve. Jeannie Longo est remontée sur son vélo. Entraînée comme *avant par son mari, Patrice* Ciprelli, elle a « mouliné » pendant des heures. Elle avoue avoir souffert. Elle se souvient de Lyon où une spectaculaire glissade sur la piste a bien failli lui arracher le rêve barcelonais.

La bagarre judiciaire face à la FFC a affûtée Jeannie Longo-Don Quichotte. En juin, elle survole l'épreuve sur route des championnats de France, laissant sa première adversaire, Marion Clignet *à plus de six minutes. Jeannie* Longo revient comme elle est repartie. Au sommet de son art. Ce petit bout de femme en acier trempé – c'est un aphorisme – n'est pas seulement une emmerdeuse. C'est une athlète pétrie de l'énergie du doute, de l'angoisse.

T'AVAIS QUOI COMME PÉDALES ?!

PESSIN

Les jambes en coton

De temps en temps, entre deux rognes, elle parle de ses terreurs nocturnes, de ses cauchemars de veille de course, remplis de sorcières et de voiture-balais. Des ces nuits dont elle sort vidée, le cœur et le sang dans la gorge, les guibolles sciées.

Cette fois, la nuit catalane lui avait laissé le repos. C'est plus tard, dans le matin, que la peur est venue. Peur de chuter une troisième fois, peur de sombrer lorsque l'on a tout fait pour que tout le monde vous attende au tournant, caméras, micros, regards. *« Si la course avait eu lieu à 9 heures, je n'aurai pas eu le temps de me poser de questions et j'aurais été plus fraîche. Tout à l'heure, avant le départ, j'était émoussée par la peur, mes jambes étaient en coton. »*

Jeannie Longo l'attaquante est longtemps restée tétanisée dans le peloton, perçant de temps en temps pour retrouver un brin de colère, un brin de vie, mais vite *rappelée à l'ordre par un peloton* attentif comme un jaloux. 78 kilomètres, ainsi, à se ronger les sangs et à se noyer corps et bien dans le groupe. Plus que 3 kilomètres. La course semblait faite . Kathryn Watt allait apporter la première médaille à l'Australie et le reste se partagerait au sprint. Jeannie Longo ne fera donc jamais rien comme les autres... Soudain, cette petite fusée s'est extirpée du peloton effarouché offrant au finish le seul spectacle d'une course terne, cinq petites minutes de joie et de suspense mêlées et devançant à l'arrivée ses adversaires ébaubies d'une toute petite seconde.

Pendant une autre parcelle de seconde, ce petit bout de femme s'est crue championne olympique, enfin... avant d'apprendre que Kathryn Watt l'avait précédée. L'ignorait-elle vraiment ? En tout cas elle n'eut pas en franchissant la ligne le geste de triomphe des vainqueurs. Juste un balancement de tête, plutôt un mouvement de dépit. *« J'avais le nez sur le guidon, je mangeais le boyau de devant. Je ne savais rien »*. Mais qu'importe. Dans la dernière ligne droite, sur la côte de Sant Sadurni d'Anoia, Jeannie Longo a été aveuglée par son rêve de championne olympique. Médaillée d'argent sur la route, elle sou*haiterait tant concrétiser* vendredi sur la piste un rêve en or qui reste encore une utopie.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les Français troisièmes du 100 km

Envers et contre la montre

Les Allemands (Bernd Dittert, Christian Meyer, Uwe Peschel et Michael Rich) ont gagné la médaille d'or du 100 km contre la montre par équipes devant les Italiens (Flavio Anastasia, Luca Colombo, Gianfranco Contri et Andrea Peron). La toute jeune équipe de France (Hervé Boussart, Didier Faivre-Pierret, Philippe Gaumont et Jean-Louis Harel) prend la troisième place d'une course qui réussit le plus souvent aux équipes d'expérience.

Une épreuve de cyclisme sur un circuit automobile de Grand Prix, c'est surprenant. A une vingtaine de kilomètres de Barcelone, le circuit de Catalogne a plutôt l'habitude d'accueillir les formules 1, pas ces fragiles machines à deux roues de facture classique ou futuriste *selon les moyens des fédérations.* Le bitume brûlant est encore zébré des traces de gommes laisséess par les Williams, les Ferrari ou les McLaren au Grand prix d'Espagne il y a deux mois. Du bruit le paddock est orphelin. Quelque part, dans les stands quasi-déserts, le pédalier d'un concurrent à l'échauffement murmure sur un « entraîneur » à roulettes. Il n'y a pas de pneus, seulement des roues de bicyclette entreposées avec délicatesse ; pas d'odeur de carburant, juste l'effluve mentholée d'un onguent de massage passé sur des jambes qui vont porter les coureurs pendant les cent kilomètres d'un contre-la-montre par équipes.

Ces hommes aussi sont des bolides entraînés, pour flirter avec les 50 kilomètres à l'heure. *« Dans le contre-la-montre par équipe, ils ressemblent à un quadrille de chevaux guidés de la voix par leur entraîneur qui les suit derrière dans une voiture comme un cocher tient les rênes »*, explique un membre de l'équipe allemande. Dans une telle course, en effet, les coureurs doivent sans relâche rester roue dans roue. Harnachés à d'invisibles harnais, ils ne changent de position que pour se passer le relais en tête : courir une minute ou deux contre le vent et puis filer derrière pour souffler un peu. Chacun doit savoir ralentir ou forcer l'effort selon la forme des autres. Si l'un faiblit, c'est toute l'équipe qui faiblit avec lui. Seul un concurrent sur les quatre peut abandonner.

« Le secret consiste à trouver la bonne allure et à y rester, explique Michel Theze, entraîneur national de l'équipe de France. *Pour cela, il faut trouver le bon abri, c'est-à-dire lutter au mieux contre les vents, aborder les pentes en douceur et ne pas accélérer inconsidérément. Derrière, l'entraîneur indique la marche à suivre et les trajectoires de virage à négocier pour perdre le moins de temps possible. Une fois le rythme trouvé, il ne faut plus dessouder le groupe. »* Ne pas s'effilocher n'est pas chose si facile dans une discipline qui demande beaucoup de qualités : de la vélocité (aller vite), de l'adresse (frôler son co-équipier à 50 kilomètres heures sans jamais le toucher) et de la puissance (les jambes pour tenir toujours au même rythme) .

Un mois et demi d'entraînement

Dimanche, le circuit était traître, fait de faux plat, de brèves côtes coupe-jarrets et de virages dangereux . Les Suédois se sont brisés les reins dans ce parcours capricieux, l'un d'entre eux ruant dans les brancards lors d'un virage et entraînant dans sa chute l'un de ses co-équipiers. Battue par les Italiens aux championnats du monde de Stuttgart en 1991, l'Allemagne a pris sa revanche grâce à sa force et *une splendide cohésion, terminant* sa course à trois, délestée d'un co-équipier qui devenait trop lourd à porter. Ce n'était pas une équipe, ni un attelage, mais un monstre à six roues que rien n'aurait pu arrêter dans les derniers kilomètres lorsque les Allemands firent enfin la différence avec les Italiens, unis à leur poursuite dans la traînée bleu ciel de leurs combinaisons moulantes.

Derrière les deux meilleures équipes du monde sont venus s'immiscer des outsiders : la première médaille française, inédite dans cette discipline aparue en 1960, et la première petite surprise de ces Jeux olympiques. Les Français étaient en effet attendus parmi les huit premiers mais sûrement pas sur le podium. Cette toute jeune équipe composée par Michel Thèze avec Hervé Boussard, Philippe Gaumont, Didier Faivre-Pierret et Jean Harel s'entraîne depuis un mois et demi, quand Boussard et Gaumont sont venus remplacer deux confrères passés professionnels. A 26 ans, le premier n'avait jamais couru de 100 kilomètres contre-la-montre par équipe. Le second, âgé de 19 ans était encore junior il y a un an. Il fut parfait dimanche en petit cheval courageux à la fougue quasi inconsciente parce que sans cesse à la limite extrême de sa résistance.

« Ce n'est pas une équipe de bric et de broc, dit Michel Thèze. *Elle est le résultat d'un travail de quatre ans. Depuis que la France s'est fait souffler la troisième place à deux secondes aux Jeux olympiques de Séoul par la Suède, nous avons en effet travaillé, enchaîné les stages en altitudes à Font-Romeu ou dans le Colorado. Derrière Boussart et Gaumont, il y a d'ailleurs cinq ou six autres jeunes coureurs prêts à prendre la relève »*. Pendant les trois années qui ont suivi les Jeux de 1988, la France s'est toujours classée sixième aux championnats du monde.

Le déclic s'est produit au début du mois, quand l'équipe a gagné les 70 kilomètres du Tour de la solidarité en Pologne, dans des temps de références proches de la performance de Séoul. Les tricolores ont commencé à croire à la médaille. *« Il faut des années pour constituer une équipe. Plus que les autres, les Français ont besoin d'être copains dans l'effort. Ils n'avaient pas d'expérience, alors ils ont appris à se connaître pour s'entendre et se comprendre »*. Est-un hasard ? Les quatre hommes ont fini la course ensemble quand les Italiens, comme les Allemands, terminaient en tiercé. Après la course, ils ont encore pédalé ensemble en rond pour dénouer leurs muscles raidis. Solidaires au paddock comme sur la piste.

B. M.

OBLIQUES

Le paradis latin

C'était un conte de fées, une belle histoire de famille, comme il n'en existe que dans les continents émouvants. Le roi était simple. Le prince jeune, beau, et porte-drapeau. L'artiste atteint d'un mal incurable n'en finissait pas de sourire. Et l'infante Elena pleurait. *« Comme une madeleine »*, précisa-t-elle.

Rien ne manquait à la cérémonie d'ouverture des Jeux. Ni le feu d'artifice ni l'opéra, la voix de Placido Domingo et *l'Hymne à la joie*. Ni les héros, purs et chevaleresques, qui ne se doperaient pas, promis-juré. Ni la tolérance, et le roi dit quelques mots en catalan. Ni même les miracles. La flèche enflammée, en Duralumin trempé, s'éleva à plus de 20 mètres et plongea droit dans la cible. A la tribune officielle, plusieurs chefs d'Etat, qui avaient retenu leur souffle, congratulèrent Juan Carlos comme s'il avait lui-même été l'archer.

Il fallait aussi des méchants. Il y en eut, mais si peu. Les Serbes, acceptés finalement aux Jeux, était privés de défilé. Il ne restait que les Irakiens, qui furent la seule délégation sifflée. A l'applaudimètre, le public privilégia *les équipes libérées ou* combattantes : les Croates, les Bosniaques, l'Equipe unifiée. Et les héros magiques, les Noirs américains, que beaucoup d'athlètes africains saluèrent avec respect. Il fallait enfin des références à l'Histoire, la cruelle, qui ne se reproduira pas, on l'empêchera. Pasqual Maragall, le maire de Barcelone, rappela le martyr de Lluis Companys, le président de la généralité de Catalogne, fusillé sous Franco. Et pour ce qui est du mythe, Nelson Mandela était là. Joyeux comme un enfant quand les Sud-Africains défilèrent devant la tribune. Il leur fit signe des deux mains, le plus longtemps qu'il put.

C'était une fête de famille, celle de la grande famille ibéro-américaine. Et d'entrée elle en prit à son aise avec le velours rouge et la tribune des grands mythes. On se penchait, on commentait, on gesticulait. On s'amusait, sans grand souci de l'image, du corps et de l'allure. Carlos Menem, Fernando Collor, Violeta Chamorro, tous se levèrent et échangèrent des saluts exubérants avec leurs athlètes. L'Europe avait disparu, dans cette agitation. On était loin de Maastricht et des communautés d'intérêt. Jacques Delors était un visage anonyme. Et François Mitterrand, en retrait sur son fauteuil. Le président français trouva la cérémonie à son goût. *« Surtout les chanteurs, très bien. »*

La barbe de Fidel

Une famille expressive, venue d'un monde où l'amour ne manque pas. Fidel Castro entretenait sa voisine, l'épouse du président costaricain. Bon public, il applaudit tout le monde, la monarchie, le bombardement des *« forces du mal »*, l'Équipe unifiée, sans rancune pour les héritiers de l'empire qui l'a laissé tomber. Le *commandante* était parfois pensif, la main dans la barbe. La cérémonie allait consommer plus de 2 millions de watts pour l'éclairage. La Havane, elle, vit des nuits sombres. Plus d'énergie, plus de lait pour les enfants âgés de plus de sept ans, des habitants qui ont perdu du poids. Le sommet ibéro-américain l'avait battu froid. Castro sembla tout d'un coup fatigué. Il partit le premier.

Une famille expressive et spontanée, jusqu'au trône. *« Espana ! »* La Reine Sophie bondit comme une groupie à l'arrivée de la délégation en jaune et vermillon. Juan Carlos était fier de son fils, le prince Felipe des Asturies, qui essayait de cacher ses yeux. A la cour d'Espagne, les reines sautent de joie, les rois font la moue quand ils s'ennuient, et les princesses pleurent sans se cacher. Pauvre Lady Di dans sa cage, si elle avait vu cela ! Soixante-cinq mille personnes debout. Soixante-cinq mille cœurs à l'unisson. *Espana*, terre de passion.

CORINE LESNES

OLYMPIQUES D'ÉTÉ

De nos envoyés spéciaux à Barcelone

VOLLEY-BALL : l'Italie bat la France, 3 sets à 1

Le rempart transalpin

Les Français se sont inclinés face aux favoris italiens, champions du monde en titre, 3 sets à 1 (9-15, 15-5, 15-8, 15-2), dimanche 26 juillet, lors de leur premier match.

Un ultime ballon s'écrase sur leur terre. Les Italiens, entre incrédulité et affolement, le regardent fuser hors d'atteinte. Les Français sautent de joie, s'embrassent, envisageraient presque le tour d'honneur. Ils ont gagné. Pas le match, juste un petit set. Une manche arrachée au beau costume de favori de leurs vis-à-vis. C'est peu, mais c'est déjà un exploit. Et les tricolores auraient tort de mégoter leur exubérance. Car, dans le gymnase du Vall d'Hebron, la logique ne s'est absentée qu'une demi-heure. Le filet est vite redevenu une barrière entre deux mondes, une limite aussi nette que ces Alpes qui séparent les deux pays voisins.

Les meilleurs Italiens ânonnent leur volley ? Qu'à cela ne tienne, six autres joueurs piaffent sur les bords du parquet. Leur entraîneur, Julio Velasco, n'a que l'embarras du choix pour remplacer Andrea Luccheta et Marco Bracci, les clés de voûte branlantes de son bâtiment, par deux autres solides maçons. Les transalpins peuvent enfin penser à construire leur victoire. Ils commencent par édifier une deuxième fortification, juste derrière le filet. Un mur de bras tendus, qui s'élève à plus de trois mètres du sol et renvoie inlassablement tous les smashes français.

La course au gigantisme

Derrière ce rempart, les Italiens peuvent s'adonner à leurs occupations favorites : envoyer des balles lourdes comme des parpaings. Quand la plupart des Français servent d'un bras cotonneux, les deux pieds rivés au sol, leurs rivaux s'accordent cinq pas d'élan, s'élèvent dans les airs et se transforment en catapultes. La force de ces services smashés suffit souvent à désorganiser les lignes françaises. Et les points qui s'égrènent en faveur des Italiens refont du volley un sport exact, bien plus avare de surprises que les autres jeux de ballon.

« Les joueurs étaient revenus très émus de la cérémonie d'ouverture, pouvait alors expliquer Julio Velasco pour justifier le moment d'égarement de son équipe. *Ils se sont rendu compte de ce que représentaient les Jeux olympiques : visiblement ils en tremblaient encore au début du match. » « Ils avaient peur,* renchérissait le vétéran français Eric Bouvier, *cela se voyait sur leur visage dès l'echauffement. Ils ont succombé au même syndrome que nous à Séoul. »*

Lors des derniers Jeux olympiques, les Français étaient donnés parmi les favoris. La première défaite, contre les Pays-Bas, avait suffi à doucher les espoirs de la bande à Fabiani, qui s'était finalement classée huitième. En ce temps-là, les Italiens n'étaient encore qu'une équipe de niveau moyen, qui avait fini le tournoi olympique à la neuvième place. Une olympiade aura donc suffi à creuser un gouffre entre les deux formations.

« Ils ont progressé pendant que nous stagnions, explique Laurent Tillie, le capitaine français, qui a déjà joué deux saisons dans le club transalpin de Falconara. *Ils ont compris que le volley, aujourd'hui, c'est la course au gigantisme. Au filet, quelques centimètres de plus que l'adversaire donnent un avantage énorme. Avec mon 1,92, je suis devenu trop petit. En France, seul Christophe Meneau dépasse les 2 mètres. Les Hollandais, naturellement grands, disposent de joueurs qui sont tous au-dessus de cette taille. Les Italiens ne descendent pas en dessous de 1, 95 m : ils se sont donné les moyens d'attirer les grands gabarits. »*

Pour pêcher les plus beaux spécimens dans les paniers de basket, pour les prendre dans les filets de volley, il faut un bon appât : l'argent. Et les Italiens ne lésinent jamais lorsqu'ils se sont entichés d'un sport. *« Le volley-ball est bien plus important là-bas que le basket en France,* dit Laurent Tillie. *Les matches de championnat attirent plus de 4 000 spectateurs, ils sont retransmis deux fois par semaine à la télévision. Les clubs appartiennent à de riches sponsors, comme Silvio Berlusconi à Milan. Ils peuvent tisser une toile d'araignée pour attirer les jeunes. »* En quelques années, les volleyeurs italiens se sont ainsi offert un modèle réduit du Calcio, le championnat de football, qui aimante tout ce qui brille, et notamment les vedettes des championnats étrangers.

Laurent Tillie, qui a succédé à Alain Fabiani dans le championnat italien, reconnaît que sa rémunération est quatre fois plus élevée depuis qu'il a traversé les Alpes. Et Christophe Meneau, le jeune géant du volley français, n'hésitera pas, l'an prochain, à s'exiler dans un club de deuxième division. *« Au-delà de l'aspect financier, quand on pratique un sport mineur, il est tellement plus gratifiant de se sentir reconnu. En France, quand les gens croisent un sportif de grande taille, ils sont toujours persuadés que c'est un basketteur. »*

Pendant que les volleyeurs italiens progressaient au contact des étrangers, les Français, eux, continuent à hésiter entre amateurisme et professionnalisme. Laurent Tillie, kinésithérapeuthe, ou Eric Bouvier, pharmacien, se souviennent encore du temps où les meilleurs joueurs ne percevaient pas plus de 2 000 francs de prime par match. *« Aujourd'hui,* dit Laurent Tillie, *quelques jeunes commencent à se consacrer au volley-ball à plein temps, sans mener d'études en même temps, comme nous le faisions. C'est un peu le miroir aux alouettes : ils se préparent à devenir professionnels dans un sport qui n'a pas encore les structures pour les accueillir. Je ne suis de toute manière pas certain qu'il faille copier le modèle italien. Mieux vaudrait s'inspirer des Américains, qui une fois leur diplôme en poche peuvent pratiquer le volley l'esprit libre. »*

Copier le modèle américain

Dimanche soir, les ambiguïtés du statut du volley français et le déficit en centimètres de l'équipe tricolore ne suffisaient cependant pas à expliquer la différence de niveau entre les deux équipes sur le parquet. Après l'exceptionnelle génération qui entourait le passeur Alain Fabiani, les Français sont aujourd'hui un peu en retrait techniquement. Après l'euphorie du premier set, ils ont surtout semblé s'excuser d'avoir aussi bien joué et d'avoir ainsi bousculé les lois du volley-ball. En perdant pied aussi brutalement, ils ont paru se souvenir un peu tard que ce match n'était pas prévu dans leur itinéraire vers leur but avoué : une place en quarts de finale. Et tout s'est passé comme si, tout à coup, ils décidaient de se réserver pour leurs rendez-vous décisifs, dès mardi contre le Japon.

« Ils ont perdu le match joker, regrettait leur entraîneur, Gérard Castan. *Maintenant ils savent qu'ils sont au pied du mur. »* Ils espèrent simplement que les prochains seront plus friables que celui des maçons italiens.

JÉROME FENOGLIO

NATATION : 100 mètres nage libre dames

Catherine Plewinski un bus de retard

Si on excepte la jeune Hongroise Krisztina Egerszegi, favorite et victorieuse du 400 mètres 4 nages (4 min 36 s 54), les premières épreuves de natation disputées dimanche 26 juillet à la piscine Bernat-Picornell, ont couronné des champions olympiques plutôt inattendus : le représentant de la CEI, Evgueni Sadovyi, sur 200 mètres nage libre (1 min 46 s 70), l'Américain Nelson Diebel sur 100 mètres brasse (1 min 1 s 50) et la Chinoise Yong Zhuang qui a devancé sur 100 mètres nage libre (54 s 64) l'Américaine Jennifer Thompson, récente recordwoman du monde. Dans cette épreuve, Catherine Plewinski, seule finaliste française de la journée, a terminé cinquième (55 s 72).

Accompagnée de Marc Begotti, son entraîneur de toujours, Catherine Plewinski avait rejoint la piscine Bernat-Picornell en bus. Si la colline de Montjuich était déjà envahie par une foule curieuse de voir les installations olympiques enfin livrées aux sportifs, les gradins de la piscine étaient surtout garnis de nageurs venus soutenir de la voix et du geste leurs compagnons d'équipe. Si les Américains l'emportaient largement au nombre des décibels émis, la championne d'Europe en titre du 100 mètres nage libre et du 100 mètres papillon ne pouvait guère compter sur les encouragements des Français, étrangement absents pour cette journée d'ouverture.

La première Chinoise

Locomotive de la natation féminine française depuis une olympiade, Catherine Plewinski n'a, il est vrai, jamais cherché à intégrer le groupe. D'un naturel réservé, préférant la quiétude familiale aux sorties entre jeunes, elle avait préparé les Jeux chez elle, à Megève, tandis que les équipes masculines et féminines étaient regroupées à Millau. Cette relative indifférence à son égard ne l'avait pas empêchée de se qualifier le matin avec le troisième temps pour la finale du 100 mètres nage libre programmée en fin d'après-midi.

Malgré un départ très moyen, elle n'avait été devancée que par la longiligne Américaine Jennifer Thompson, qui avait battu le record olympique et réussi la deuxième meilleure performance mondiale en 54 s 69, et la petite prodige allemande du sprint Franziska Van Almsick (quatorze ans). Catherine Plewinski avait surtout précédé l'Américaine Nicole Haislett, championne du monde l'an dernier à Perth, et la Chinoise Yong Zhuang qui l'avait privée de la médaille d'argent à Séoul pour 2 centièmes de seconde.

Tous les espoirs de médaille étaient permis lorsque, sur le coup de midi, Catherine et son entraîneur ont voulu reprendre un bus qu'ils ont dû attendre une heure et demie. A-t-elle perdue une partie de son influx sous ce soleil de plomb ? La nageuse refuse l'excuse qu'avance son entraîneur. Après un bon départ en finale, la championne d'Europe a *« manqué sa reprise de nage »*. Faute d'avoir trouvé les bons appuis lorsque son corps a émergé, elle n'a pas trouvé le bon rythme et a encore raté son virage aux 50 mètres.

La course était déjà perdue pour elle mais aussi pour Jennifer Thompson et Franziska Van Almsick, qui n'ont jamais pu revenir sur Yong Zhuang, première championne olympique chinoise du 100 mètres nage libre, un an après avoir obtenu le titre mondial sur 50 mètres à Perth. Stakhanoviste des piscines, Catherine Plewinski a, théoriquement, encore trois chances de médaille, sur 200 mètres et 50 mètres nage libre, et sur 100 mètres papillon. *« Je ne me sens pas capable de décrocher l'or »,* dit-elle. Henri Sérandour, chef de la mission française à Barcelone et président de la Fédération française de natation, a décidé de ne plus prendre de risques. Il la conduira désormais lui-même en voiture pour lui permettre de ne plus rater ses rendez-vous.

GÉRARD ALBOUY

Les résultats

BASKET-BALL

GROUPE A

Etats-Unis-Angola 116-48 ; Allemagne-Espagne 83-74 ; Croatie-Brésil 93-76.

GROUPE B

CEI-Venezuela 78-64 ; Lituanie-Chine 112-75 ; Australie-Porto-Rico 116-76.

CYCLISME

DAMES

Route (81 km). – 1. Watt (Aus.) 2 h 4 min 42 s ; 2. Longo-Ciprelli (Fra.), à 20 s ; 3. Knol (P-B) à 21 s.

MESSIEURS

100 km contre-la-montre par équipes. – 1. Allemagne 2 h 1 min 39 s ; 2. Italie 2 h 2 min 39 s ; 3. France (Boussard, Faivre-Pierret, Gaumont, Harel) 2 h 5 min 25 s.

HALTÉROPHILIE

Catégorie 52 kg

1. Ivanov (Bul.) 265 kg (115 + 150) ; 2. Lin Oisheng (Chine) 262,5 kg ; 3. Ciharean (Rou.) 252,5 kg.

NATATION

DAMES

100 mètres nage libre. – 1. Zhuang (Chine) 54 s 64/100 ; 2. Thompson (E-U) 54 s 84/100 ; 3. Van Almsick (All.) 54 s 94/100... 5. Plewinski (Fra.) 55 s 72/100.

400 mètres 4 nages. – 1. Egerszegi (Hon.) 4 min 36 s 54/100 ; 2. Li Lin (Chine) 4 min 36 s 73/100 ; 3. Sanders (E-U) 4 min 37 s 58/100.

MESSIEURS

200 mètres nage libre. – 1. Sadovyi (CEI) 1 min 46 s 70/100 ; 2. Holmertz (Suè.) 1 min 46 s 86/100 ; 3. Kasvio (Fin.) 1 min 47 s 63/100.

100 mètres brasse. – 1. Diebel (E-U) 1 min 1 s 50/100 ; 2. Rosza (Hon.) 1 min 1 s 68/100 ; 3. Rogers (Aus.) 1 min 1 s 76/100.

TIR

DAMES

Carabine à air comprimé. – 1. Kab-Soon Yeo (Sud-Corée) 498,2 pts ; 2. Letcheva (Bul) 495,3 ; 3. Binder (engagée à titre individuel) 495,1.

MESSIEURS

Pistolet libre. – 1. Loukachik (CEI) 658 pts ; 2. Wang (Chine) 657 ; 3. Skanaker (Suè.) 657.

VOLLEY

MESSIEURS

Groupe A. – Espagne-Canada 3-2 ; Italie-France 3-1 (9-15, 15-5, 15-8, 15-2) ; Etats-Unis-Japon 3-2.

Groupe B. – Cuba-Pays-Bas 3-1 ; CEI-Algérie 3-0 ; Brésil-Corée du Sud 3-0.

HALTÉROPHILIE : un Bulgare vainqueur en moins de 52 kg

Une paille pour Ivanov

Avec un total de 265 kg (115 + 150), le Bulgare Ivan Ivanov est devenu champion olympique des plus légers des haltérophiles (moins de 52 kg) dans une discipline où, lutte anti dopage oblige, les performances sont à la baisse. Il a devancé le Chinois Lin Qisheng (262,5 kg) et le Roumain Ciharean (252,5 kg).

Ils étaient seulement dix-sept. Les plus petits, les plus légers. Des moins de 52 kilos à quelques dizaines de grammes près quelquefois à vouloir porter sur les épaules, non pas le monde, comme le représente la photographie officielle de cette discipline, mais des poids qui paraissent démesurés. Certains diront ironiquement qu'ils ont beaucoup moins haut à les soulever, mais ce sport de titan pratiqué par des poids plumes mesurant moins de 1,60 mètre a quelque chose d'anachronique.

Et pourtant, ces fourmis de l'haltérophilie forcent le respect face à ces deux blocs de fonte inertes qui encadrent leur petite stature. Certes, ils n'ont rien de gringalets, ces revanchards de la nature rivalisant sur le terrain des mammouths. Ce sont plutôt des modèles réduits de leurs aînés avec des cuisses impressionnantes et des épaules de géants, les deux atouts d'un bon ascenseur à kilos. Sans cette corpulence qui va de pair avec cette discipline, ils ressemblent à ces insectes aux articulations si fines que leurs membres ont l'air démesurément disproportionnés.

Le tout premier, un Sri-Lankais, a modestement commencé par 87,5 kilos à l'arraché, comme pour habituer le spectateur à ce défi de lilliputiens face à des pesanteurs qui physiquement vous immobilisent. Les vainqueurs atteindront les 115 kilos, ce qui représente tout de même plus du double du poids de ces sportifs venus le plus souvent de l'Asie et de l'Europe de l'Est. Le record mondial est de 121 kilos. Ce ne sont pas des bulldozers tentant de renverser l'Himalaya, mais bien des Cariatides soutenant à la base le temple de l'haltérophilie.

Leurs méthodes ne diffèrent pas de celles de leurs collègues qui pèsent le poids qu'ils portent. Ils y mettent autant de magnésie, autant de méticulosité à saisir les barres, autant de rage à décoller ces ronds de fonte entourés de caoutchouc à l'apparence dérisoire, autant de grimaces et de cris venus du fond des tripes, mais leur effort paraît plus surhumain. A l'épaulé-jeté, le champion olympique, le Bulgare Ivan Ivanov finira, par hisser 150 kilos, soit pratiquement le triple de son poids. Paraissant un instant submergé par cette chappe, à tel point que le postérieur frôle le sol, ce soldat de vingt ans parvient, on ne sait au prix de quelles ressources, de quelle puissance cachée, à se déplier pour porter à bout de bras ce monstre qui pourrait l'aplatir.

Dans les jambes et les lombaires

Aux dires d'André Coret, président de la Fédération française d'haltérophilie, il est impossible qu'un haltérophile succombe sous la charge et que celle-ci l'écrase. Cela ne s'est jamais vu. *« Elle tombe soit devant, soit derrière, ou elle tient »,* affirme-t-il. Le secret d'un bon haltérophile est d'ailleurs simple : rapidité, souplesse et détente. *« La force* dit cet homme de l'art qui espère bien voir Francis Tournefier, l'espoir français, sur le podium, *ce sont les jambes et les lombaires, le reste, c'est la rapidité. »* Alors, une fois propulsée, la masse ne retombe jamais, elle bascule d'un côté ou de l'autre. Il compare pourtant les bras de ces robustes rase-mottes à des *« roseaux »*. Oui, mais des roseaux trempés comme un acier spécial, qui se fabriquent lentement, au fil des ans, en commençant par soulever, dès le plus jeune âge, des balais dans les salles de sport.

La différence entre les deux hommes de tête n'était pas un manche à balai, mais pas loin. Tout s'est joué à 2,5 kilos près entre le favori bulgare et le challenger chinois Lin Qisheng. Une finale au finish alors qu'après avoir échoué à 140 kilos Ivanov est reparti dans les bras de son soigneur, en raison d'un claquage au mollet droit. Beaucoup l'ont cru fini mais il est revenu, après un masssage et une pommade miracle, a mis les kilos en plus qu'il fallait pour forcer la victoire et l'a obtenue avant d'être emporté une nouvelle fois dans les bras de son entraîneur et de ses suiveurs, mais cette fois transporté par la joie et non plus par la douleur.

Seulement 2,5 kilos. Une paille. C'est vrai, à 150 kilos, 2 de plus cela paraît si peu ! Mais ils ont fait la différence, et qui sait peut-être les 20 grammes de poids qui séparaient les deux athlètes. Naïm Suleymanoglou, le champion turc, ne fait que 8 kilos de plus, mesure 1,49 mètres, mais enlève 190 kilos à l'épaulé-jeté. Mais depuis Séoul, les choses ont changé. Les performances sont à la baisse à la suite de la lutte sévère menée par la fédération internationale contre le dopage, afin d'éviter que cette discipline ne disparaisse du programme olympique comme elle en était menacée. Pastille en moins, kilos en baisse, mais l'haltérophilie ne s'en porte pas plus mal. Chez les grands, mais chez les petits aussi.

MICHEL BOLE-RICHARD

100 mètres brasse hommes

Nelson Diebel, le mauvais fils

Cette fois, il a choisi de donner à son corps un très simple apparat. Rasé des pieds à la tête, le crâne brillant comme une boule de billard, Nelson Diebel paraît bien lisse sur le plot de départ de la finale du 100 mètres brasse. Impression trompeuse. De tous les nageurs que le drapeau américain enveloppe de ses couleurs, celui-là est sans doute le plus remuant. Rien ne l'amuse plus que de tromper l'habitude par d'incessants changements d'apparence. A la fin du printemps, une courte barbichette rongeait son menton. Il l'a coupée au début de l'été. L'an passé, ses cheveux tombaient lourdement sur sa nuque. Un anneau d'or lui perce l'oreille. Et il ne retire de ses doigts six bagues qu'au moment de plonger dans le grand bain de la compétition.

Longtemps, ce dégoût pour la norme l'a entraîné vers des terrains bien vagues. Enfant, Nelson Diebel épuise ses parents à force de chahuts et de coups pendables. Sa mère, Marge, se désespère de lui trouver une occupation qui brûlerait son énergie et le ferait tomber chaque soir de sommeil. Elle essaye un jour la natation, frappe à la porte d'un club de la banlieue de Chicago et confie Nelson aux remous du bassin. Le fils apprécie peu l'effort aquatique, mais Marge Diebel insiste. Il cède. Elle s'en réjouit.

De son adolescence, Nelson Diebel garde aujourd'hui le souvenir d'un long chapelet d'établissements scolaires. Un goût trop prononcé pour l'alcool et la drogue lui ferme la route des bonnes universités. Et une forte propension à donner du coup de poing le rejette souvent à la porte de la classe. A seize ans, il provoque une bagarre dans la cour du lycée et se voit prié de quitter les lieux pour toujours. Le voilà à la rue, avec pour tout bagage un passé déjà lourd à porter.

La natation, Nelson Diebel l'avait vite laissée à des gamins plus sages. Il a jugé l'effort trop rigoureux pour son tempérament volage. Ce bref passage entre les lignes d'eau va pourtant l'aider à retrouver une place sur l'échiquier scolaire. En décembre 1986, sa mère lui déniche une institution privée qui accepte de se pencher sur le cas épineux de cet enfant à problèmes. La Peddie High School de Highstown a besoin d'un solide brasseur pour muscler son équipe de natation. Nelson Diebel lève le doigt bien haut. Il s'invente un luxueux palmarès. Et exhibe sans honte un record personnel (1 min 08 s au 100 yards brasse) parfaitement fantaisiste.

Sous la coupe d'un tyran

En poussant timidement la porte de la piscine, Nelson Diebel tombe nez à nez sur Chris Martin, l'entraîneur de natation de ce lycée du New Jersey. Entre les deux hommes, le premier dialogue se sert de peu de mots. *« Je sais que tu es un gars difficile,* hurle le maître des lieux, *mais je suis un tyran. Ici, c'est moi qui donne les ordres. Tu obéiras, comme tous les autres. »* Le nageur répond à la menace d'un rictus de défi. Il se sait coriace. Il va pourtant plier l'échine.

A la première prise de bec, l'entraîneur prend le dessus. Nelson Diebel rentre docilement dans le rang. Mieux : la brasse l'amuse assez pour le retenir dans l'eau. Ses progrès de nageur lui ouvrent toutes grandes les portes de l'université de Princeton. Là, Chris Martin le surveille du regard et programme soigneusement ses journées d'entraînement. Aujourd'hui, Nelson avoue d'un ton soudain bien grave : *« Sans Chris et la natation, je serais sans doute actuellement au fond d'une prison. Ou peut-être mort. »*

La natation l'a sauvé des eaux troubles. Puis elle l'a montré du doigt et désigné vainqueur. Ce printemps, Nelson Diebel a touché le premier le mur d'arrivée du 100 mètres brasse des sélections olympiques américaines. Il a hurlé sa joie. Et oublié tout le reste. A Barcelone, dimanche 26 juillet, c'est d'un poing solidement fermé qu'il a cogné l'eau pour lui manifester son bonheur de ce titre olympique. *« Sur le podium, j'étais à la fois content et triste. Content de la victoire, bien sûr, mais aussi triste de sentir que ce grand moment était déjà fini. »*

A mi-parcours de la finale olympique, la logique des chiffres ne penchait guère de son côté. L'Américain se battait furieusement de son style brusque et peu élégant. Mais la route du succès semblait plutôt s'ouvrir à la nage fluide des deux Russes Dmitri Volkov et Vassili Ivanov. Des derniers mètres, Nelson Diebel n'a gardé que le souvenir d'une trop forte douleur. *« J'avais mal partout, c'était horrible. Mais, bizarrement, je sentais que je maîtrisais la course. »*

Sur le podium, le mauvais fils a coiffé son crâne lisse d'un foulard aux couleurs américaines. Il s'est montré bien sage et bien peu remuant. Le poids de la fatigue, sans doute...

ALAIN MERCIER

CULTURE

L'Été festival

Avignon

L'importance d'être inconstant

Une « rencontre exceptionnelle » avec Daniel Larrieu et dix ans de son existence

CODA
au Théâtre municipal

Sur son T-shirt blanc est écrit « Amour = Vie », *et lorsqu'il suit la direction de votre regard il sourit et dit :* « C'est pour moi ce qu'il y a de plus important. » *Daniel Larrieu s'exprime à la fois avec douceur et fermeté, c'est un poète lucide, un danseur-chorégraphe qui parle de* « l'admirable leçon des arbres : monter vers le ciel dans l'immobilité » *et ne comprend pas qu'on l'ait souvent qualifié d'* « atypique » ... *Sous le titre un peu longuet mais clair de* Coda, catalogue d'un répertoire dansé, *il participe aux quatre « rencontres exceptionnelles » du programme danse d'Avignon.*

« Lorsque Françoise Letellier m'a proposé cette soirée exceptionnelle, je me suis dit, ce sont les dix ans de ma compagnie, faisons une fête ! Pour une fois, cela me servait d'être inconstant : j'aime l'idée de changement, j'ai rarement gardé les mêmes danseurs, je les ai engagés le plus souvent au coup par coup. On peut évaluer à cent cinquante, environ, ceux qui ont participé à mon aventure, danseurs, musiciens ou éclairagistes. Je ne les ai pas tous retrouvés, évidemment ; certains ne pouvaient pas venir, certains ont refusé, ce n'est pas grave. J'aime profiter de l'actualité. J'avais récemment remonté *Romance en stuc* pour les élèves du CNDC (Centre national de danse contemporaine) d'Angers, je savais que je pouvais compter sur eux...

» Cette soirée de répertoire n'est pas exhaustive, bien sûr. Impossible de reprendre, par exemple, *Waterproof*, qui se dansait dans une piscine, qui est devenu un peu mythique à cause du film. J'ai essayé de prendre ce qui me paraissait être l'essence de chaque pièce, de bâtir une soirée qui se tienne, qui puisse faire percevoir aux spectateurs l'évolution de l'écriture chorégraphique. Cette évolution est très lente : on sait bien qu'il n'y a dans chaque pièce que quatre ou cinq choses nouvelles. On fait des trouvailles par hasard, par des rencontres avec les autres ou avec soi...

Un travail d'union

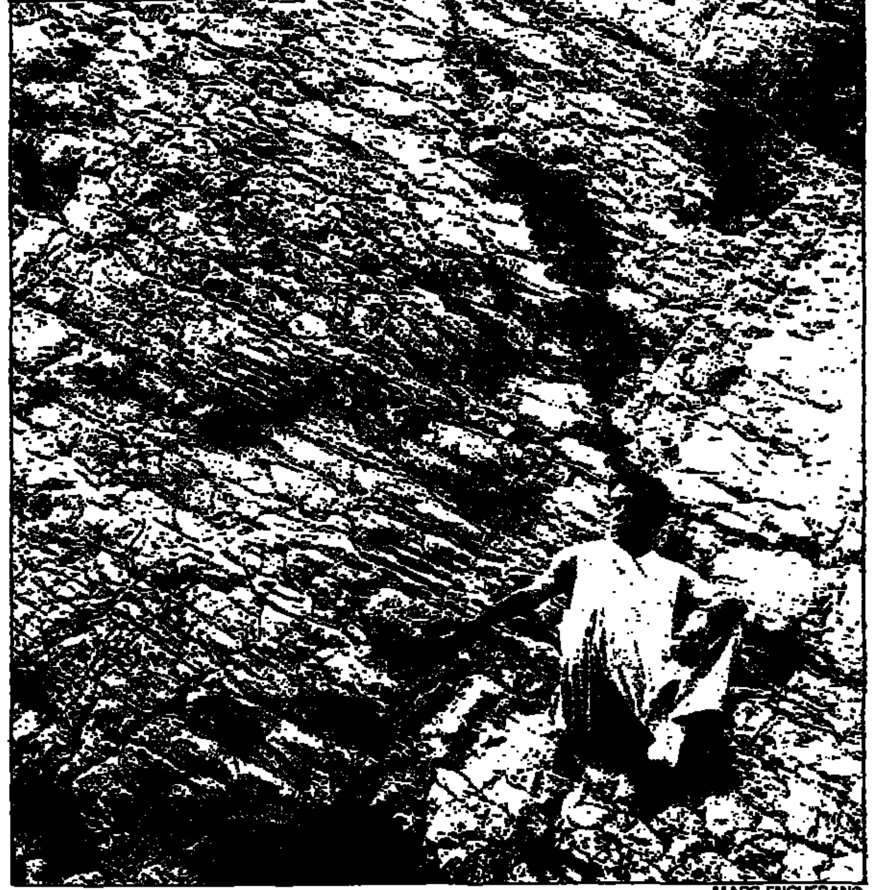
» J'ai souhaité qu'il se produise entre les morceaux des échos montrant la manière de composer, l'utilisation des interprètes. Ainsi, il y avait dans *Chiquenaudes* beaucoup de petits gestes des mains, des poignets, des chevilles – mon travail n'est pas basé sur l'énergie –, puis j'ai vu que beaucoup d'autres faisaient ça, alors j'ai laissé tomber : *Romance en stuc* est davantage fondé sur un travail de groupe.

» Mon regard sur ces dix ans est-il critique ? Bien sûr, sinon je ne pourrais pas continuer. Je crois avoir tenté pendant ce temps de trouver un équilibre entre un rapport « vertical » chorégraphe-danseur (le premier apportant son aide au second) et le rapport inverse ; même chose pour les relations avec la musique ou les éclairages. Je recherche un travail d'union. Je suis prêt à sacrifier une danse pour une belle lumière. J'aime l'idée de porosité, de partage ; je ne suis pas un despote. Si on ne sauvegarde pas le partage, on perd tout ce qui est amené en face de soi. Supposons que je demande à une danseuse de me citer un souvenir d'enfance très fort, et qu'elle me réponde : *« le sable »*. Je vais lui demander de danser cette sensation de sable, et elle le fera avec une telle vérité que le public la percevra. Tout le monde possède la faculté de transmettre de telles sensations.

» J'ai envie de respecter l'air, comme je respectais l'eau dans *Waterproof*, comme je respecte les gens. Tout cela peut se traduire en scène, il faut chercher, prendre le temps. Aussi je préfère laisser encore passer du temps avant de porter un jugement sur ma trajectoire, qui est sans doute fluide, mouvante, sûrement pas rectiligne. Je me suis imposé en 1982 un champ d'expérience. Le travail est dans la lenteur ; peut-être certaines pièces sont-elles bonnes parce que la précédente était mauvaise, mais qu'elle a permis une réflexion. »

Propos recueillis par
SYLVIE DE NUSSAC

▶ Le 27 juillet, à 21 h 30. Ce programme sera repris le 18 octobre à Sceaux et partiellement dans le cadre du festival Octobre en Normandie, du 21 au 25 octobre, ainsi qu'à Montréal, les 26 et 28 septembre.



Daniel Larrieu : « l'admirable leçon des arbres »
MARC ENGUERAND

Le Persan du désert

Serge Rezvani, le grand solitaire du massif des Maures acclamé au Festival où fut créée sa première pièce

LECTURE
à la chapelle Sainte-Claire

« Mon père était iranien. Il a lu Molière en russe – ma mère était russe. Puis il a traduit Molière du russe en persan. » Serge Rezvani se tient sous une haute arcade de pierre que le mistral a rongée. Dans l'échancrure, le soleil fait trembler un cèdre. Chemise mince, pantalon mince, Rezvani, tout droit, est si filiforme qu'il est difficile de croire qu'un corps est là, à l'intérieur. Mais calmons-nous : par là-dessus, le visage de ce zombi est vrai. Et une douceur ancienne du regard, un air de rêverie près des tempes, et des galbes de tapis volant dans les cheveux (le mistral) annoncent *mezzovoce* : *« Tabriz, Ispahan, Ecbatane ! »*, comme si *les Mille et Une Nuits* avaient leurs aéroports, leurs horaires, et leurs voix hibernantes d'hôtesses.

Quoiqu'exclusivement suspect d'action poétique, Serge Rezvani, dans ce jardin paisible d'Avignon, est très solidement encadré, en surveillance très rapprochée, par deux sentinelles appartenant aux corridors secrets d'une institution centenaire, la Comédie-Française : Jean Lacornerie et Jean-Loup Rivière.

N'éludant aucune de leurs questions (Lacornerie interroge droit au but, courtois mais sec ; Rivière questionnant plus ensommeillé, mais c'est une feinte), Serge Rezvani va être amené à reconnaître que, pour tromper son monde, il s'est d'abord présenté, à nos candides concitoyens, comme un innocent auteur de chansons, un gentil baladin, sans plus, et que pour brouiller encore la vigilance de nos gardes, il eut recours à la complicité bien coupable d'un projectionniste de cinéma, le ci-devant François Truffaut, et d'une théâtreuse des plateaux, ladite Jeanne Moreau : les messages codés du vizir Rezvani furent livrés aux oreilles publiques sous l'apparence d'une cycliste pédalant à l'ombre d'eucalyptus bizarrement alpestres et fredonnant à peine des bribes emportées par le vent, d'une voix de très simple petite fille.

Le fil blanc était un peu gros. Echappant aux poursuites, Serge Rezvani se retira dans le maquis du massif des Maures, sous la protection de torrents traîtres et glacés et de tapis de châtaignes capables de réduire les pieds en lambeaux. C'est là qu'il tomba par hasard sur la grotte-repaire de deux partisans très bolchos, Jean-Pierre Vincent et Jean Jourdheuil. Ces deux outlaws eurent tôt fait de convaincre l'Iranien de mettre à profit son intelligence innée du pétrole et des émirs pour se hausser des chansons de charme à la dramaturgie de propagande révolutionnaire – en russe *« agit-prop »*. Ne se faisant guère prier, Rezvani torcha à une vitesse-record deux manières de chefs-d'œuvre du genre, *Capitaine Schelle, capitaine Eçço* et *le Camp du drap d'or*.

Une apparence de l'auteur

Le premier de ces deux brûlots nous faisait les témoins, invisibles, en pleine mer Méditerranée, des trafics peu avouables des pétroliers (les magnats comme les navires). Le second reposait sur une attaque perfide des gouvernants des Républiques des droits de l'homme qui ne savaient pas résister aux invitations des chahs et autres redoutables sultans à des surboums monstres ; par l'entremise des deux manitous, Vincent et Jourdheuil, la pièce insistait sur la jobardise des metteurs en scène de théâtre qui acceptaient, aux mêmes surboums, les prébendes des nababs, cependant que, à Persépolis et ailleurs, auteurs et acteurs autochtones crevaient en prison.

Les deux pièces étant aussi fortes l'une que l'autre, c'est juste pour la forme que la fine équipe Vincent-Jourdheuil posa à l'auteur la question : *« Pourquoi deux, et comment faites-vous ? »* Il apparut que Rezvani ne pouvait « faire » autrement, et qu'au fur et à mesure qu'il écrivait une scène il lui fallait en écrire parallèlement une autre, qui, sur une longueur d'ondes connue de lui seul, annulait la première.

Après quoi Vincent et Jourdheuil, laissant Rezvani sous la protection de ses torrents et ses châtaignes, allèrent proposer les deux chefs-d'œuvre aux directeurs des théâtres publics et maisons de culture, qui étaient tous de gauche puisque nommés par des gouvernants de droite. Et les deux pièces ont été créées à la fondation d'accueil et de secours connue du monde entier, l'Armée du Salut des Arts de la Planche, le Festival d'Avignon, mises en espace à Théâtre Ouvert – puis *Capitaine Schelle, capitaine Eçço* a été joué en tournée et salle Gémier.

Les débuts prometteurs de Serge Rezvani, qui allaient être suivis d'exploits non moins marquants, furent donc redevables au Festival d'Avignon. C'est pourquoi, ce mois de juillet 1992, une apparence de l'auteur, imperturbablement resté fidèle à son maquis, et en conséquence un peu immatérialisé, a été conviée à Avignon, afin que l'organisme le plus officiel de la République, la Comédie-Française, deux de ses gestionnaires, et plusieurs de ses plus éminents acteurs, lui fassent fête. Fête chaleureusement applaudie par le public avignonnais.

Les deux plus grands moments de ces retrouvailles ont été une scène du *Camp du drap d'or*, superbement jouée par Christine Fersen : une « dame-pipi » de la Coupole, de Montparnasse, a été appelée en ambassadeur extraordinaire aux toilettes de la grande fête de Chiraz, et elle fait part de son expérience à une débutante locale, et une scène d'une œuvre plus tardive, *la Mante polaire*, jouée par Christine Fersen et Roland Bertin, – un entretien mi-figue mi-raisin (mais avec Rezvani *il faudrait dire, avec des à-peu-près*, mi figue de barbarie mi-raisin de Corinthe) entre Diderot et Catherine de Russie (car, après les méchants du Golfe, Rezvani était passé à ceux de la Moskowa).

Applaudissements passionnés. Serge Rezvani, dans ses petites babouches, souriait gentiment. Il repartait pour son désert. Tous ici lui souhaitaient longue vie, lui réclamaient de nouvelles pièces aussi vigoureuses, aussi animées, le suppliaient de revenir, l'été prochain...

MICHEL COURNOT

□ **Décès de la chanteuse Mary Wells.** – La chanteuse Mary Wells, interprète de la chanson *Bye, Bye Baby*, est décédée le 26 juillet à Los Angeles des suites d'un cancer à l'âge de quarante-neuf ans. Star de la célèbre maison de disques Motown, Mary Wells s'était classée, de 1961 à 1964, en tête des hit-parades américain avec des titres tels que *My Guy, The One Who Really Loves You, You Beat Me to The Punch* ou *Two Lovers*, tous écrits ou coécrits par Smokey Robinson. Après avoir quitté la Motown en 1964, elle ne retrouva jamais le succès de ses premières années, mais elle aura contribué, au côté de Smokey Robinson, des Supremes, des Temptations et des Four Tops, à établir le succès des chanteurs noirs aux Etats-Unis.

Quand intervient le réel

Dans le « off », deux compagnies chorégraphiques : le Spinach Ballet et Paul les Oiseaux

SUFRIR ES MI DESTINO
à l'Espace la Luna
OPUS 4
au lycée Saint-Joseph

A l'entrée de l'Espace La Luna, où la compagnie Spinach Ballet donne *Sufrir es mi destino*, on distribue des mouchoirs aux spectateurs, *« pour pleurer à l'aise »*. Petit signe d'autodérision qui annonce l'ambiguïté du spectacle : faut-il rire, faut-il pleurer devant cette évocation de la misère des enfants des rues dans les cités latino-américaines, dont on sait qu'elle est au-delà de tout ce qu'un théâtre pourra montrer ?

Les deux chorégraphes, Luna Bloomfield et Christian Michaelsen, savent de quoi ils parlent, ils sont originaires du Chili. Par pudeur, sans doute, ils hésitent entre la bande dessinée – leur pièce jusqu'ici la plus connue mettait en scène Popeye et Olive – et l'expressionnisme, en nous racontant la vie de Maria, bébé abandonné par sa mère sur le seuil d'une porte, qui va grandir et connaître toutes les infortunes.

Rien n'y manque : enfance sordide, chapardeuse et bagarreuse – avec, tout de même, ces moments de gaieté insouciante que la jeunesse sait vivre dans les pires conditions, – viols, brutalités, humiliations, prostitution, prison, meurtre du premier bébé de Maria, qui finira par étrangler son persécuteur, l'affreux Guaton Loyola, et reprendre son second bébé après l'avoir, elle aussi, déposé devant une porte.

Les scènes s'enchaînent à un rythme parfait, les costumes (Monserrat Casanova) sont justes, l'évidente modicité du budget de production est vaincue par des trésors d'ingéniosité (l'évocation de la prison par la simple projection d'une grille sur le sol, l'utilisation de mannequins pour les prostituées et leurs clients, le « frégolisme » virtuose des trois danseurs qui entourent Maria).

Les moments de danse, particulièrement les duos, sont originaux et beaux. Peut-être est-ce le personnage de Loyola, trop chargé dans la caricature, qui affaiblit un peu la violence du spectacle ? Tel qu'il est, cependant, on ne peut qu'être sensible à sa force et à sa concision, à l'émotion que dégage sa sincérité et à l'engagement des interprètes Luna Boomfield en tête, pathétique Maria.

La compagnie Paul les Oiseaux, elle, ne raconte rien dans son *Opus 4*. Elle avait attiré l'attention dès ses premières pièces, notamment une *Semaine des quatre jeudis* qui évoquait avec astuce l'univers pervers de Balthus. Olivier Clementz, qui faisait jusqu'ici équipe avec Valérie Rivière, signe seul la chorégraphie de cette création. Dans ce qui semble être un gymnase, clos par de grands filets, il enferme cinq danseuses en tenue sportive, shorts rouges, sweet-shirts blancs et tennis. Pas de narration donc, ni même ces fameux « rapports » psychologiques entre personnages, tarte à la crème de tant de pièces contemporaines, mais une invention gestuelle qui suffit à soutenir presque constamment l'intérêt.

Pourquoi faut-il qu'interviennent soudain sur un écran des images de soldats casqués et sur scène une fille en bleu tenant un fusil ? Cet intermède dont le sens nous échappe rompt le charme, et la reprise des exercices des gymnastes nous paraît du coup superflue. Dommage.

S. de N.

▶ *Sufrir es mi destino*, jusqu'au 3 août, 18 h 15. Tél. : 90-27-04-79.

▶ *Opus 4*, dans le cadre d'Aquitaine en Avignon, jusqu'au 31 juillet. Tél. : 56-17-24-24.

L'Isle-sur-la-Sorgue

Géométrie charnelle

Rétrospective d'un maître de l'abstraction monumentale

GILIOLI
à L'Isle-sur-la-Sorgue

Emile Gilioli entra très tôt en activité, dès son enfance italienne, comme apprenti forgeron. Son père, cordonnier, le fit venir à Nice où il continua de battre le fer. Mais une solide vocation artistique le conduisit à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris et au métier de sculpteur. *« A quel moment j'ai senti l'art moderne, je n'en sais rien*, a-t-il confié ; *tout ce que je sais, c'est que mon évolution fut très lente et très patiente »*. Quand il meurt, en 1977, il a construit une œuvre qui participe puissamment de l'aventure d'une génération succédant à Arp et à Brancusi : le passage à l'abstraction. Avec armes et bagages dans son cas, soit le savoir artisanal *et la riche expérience antérieure des* choses vues.

La rétrospective du Musée Campredon, bien présentée, témoigne de la persistance d'une saveur charnelle dans son œuvre, à travers les étapes d'un dépouillement. Le volume le plus pur suscite la caresse de la main et évoque on ne sait quelle sensation qui tient de la réminiscence. Même quand Gilioli, en une forme abstraite, condense l'énergie, l'élan, l'idée, quelque chose demeure, presque imperceptible mais présent, du corps féminin nu, du paysage de la terre et, notamment, du soleil croisant au-dessus des montagnes, qu'il a souvent observées, dans la région de Grenoble où il a vécu et travaillé.

L'astre glissant sur un fil tendu – cercle et oblique, cercle et triangle ouvert comme une gueule de dragon – est un thème qu'il ne cesse d'interpréter tout au long de sa carrière et dans les techniques qu'il a pratiquées en plus de la sculpture : dessin, huile, gouache, collage. C'est le symbole du monument du plateau des Glières, qu'inaugura André Malraux en 1973.

Peu de temps avant sa mort, Gilioli exécuta une grande toile : en noir, juste une oblique, un cercle ovalisé en équilibre sur elle et, dans un coin en haut, la petite tâche rouge du soleil.

Mais il n'est pas venu d'un coup à cette économie essentielle. A Campredon, on le voit mûrir, partant d'un expressionnisme primitif vers des simplifications puis des formes où l'allusion figurative se fait de moins en moins lisible. Ce qui ne l'empêche pas de revenir, sans embarras, à l'art du portrait avec son modèle favori, sa femme Babet, qu'il dessine en larges traits gras ou dont il coule le visage dans le bronze, architecturé et arrondi, dans un style qui fait penser aux Etrusques.

Porté par l'amour du métier, il joue de la couleur et du « pelage » veiné et ocellé du marbre, de l'épiderme rugueux de la pierre, des effets miroitants du bronze ou de l'inox polis dans lesquels surfaces et arêtes s'abolissent sous le regard, de la transparence du cristal de Baccarat, de la linéarité du fer.

Une des plus belles salles de l'exposition révèle un minimaliste en Gilioli : des huiles et des gouaches où les rapports colorés sont réduits à quelques taches, des sculptures rigoureuses, dont celle des *Trois instants*, faite de trois éléments obliques juxtaposés, fer, inox, bronze poli, sur lesquels glissent, à des hauteurs différentes, des volumes ronds comme des meules.

Parfois, l'inspiration baroque l'emporte. L'abstraction cesse d'être lisse. Elle se hérisse de protubérances, comme dans *la Poupée*, ou se colore, façon commedia dell'arte, comme dans *le Couple*, dont il a peint la pierre. La grande tapisserie *les Dormeuses* renvoie à cette fantaisie renaissant sous la recherche ascétique. Dans le jardin néoclassique de Campredon, où une fontaine murmure entre les cyprès, se dressent quelques œuvres monumentales de cet artiste simple et grave qui voulait faire bien son métier et qui avouait que le ciel était pour lui la plus belle des sculptures. Un ange repose sur une assise large. *L'Homme-Oiseau* s'élance, immobile. Gilioli a sans doute réalisé son ambition : sa sculpture a du poids et elle s'envole.

JEAN-JACQUES LERRANT

▶ Musée Campredon, l'Isle-sur-la-Sorgue. Jusqu'au 18 octobre.

le joug des doctrines kantiennes.

CULTURE

L'Été festival

Tours

Le méridien de Moscou

Depuis dix-sept ans, la ville vit, chaque été, à l'heure russe. Et en musique

TOURS
de notre envoyé spécial

Sept ou huit jeunes filles bénévoles aidées par un seul garçon – mais c'est un costaud – montent en catastrophe, et sous un soleil aveuglant, la scène qui accueillera le soir-même les interprètes russes du *Barbier de Séville* que Rollo Kovac, le fondateur et directeur artistique des Semaines musicales de Tours, a décidé de donner en version oratorio, pour fêter le bicentenaire de la naissance de Rossini.

En catastrophe, car depuis ce matin du 23 juillet, les grandes artères de Tours sont bloquées : le Tour de France fait étape dans la cité, et quarante mille spectateurs sont attendus. Impossible, avec le vacarme qui règne, d'espérer donner un concert en ville. Nouvellement installée dans la région, la famille de Broglie a accepté d'accueillir gracieusement le concert, avec la bénédiction et l'aide de la mairie de Montlouis.

Le soir, lorsque les musiciens arrivent, tout est prêt, ou presque : il manque encore quelques pupitres et l'on a oublié d'apporter un grand tabouret pour le contrebassiste. Qu'à cela ne tienne, il s'assoiera en équilibre instable sur le dossier d'une chaise pliante. Le public, nombreux, s'installe. Se doute-t-il des prouesses que réalisent presque chaque soir, pendant trois semaines, les bénévoles de ce festival unique en son genre? A part les artistes, personne n'est payé aux Semaines musicales. Pas même Rollo Kovac qui, depuis dix-sept ans, réunit à Tours les plus talentueux artistes des Républiques que l'on appelait, il y a peu de temps encore, soviétiques. C'est dans cette ville que des artistes comme Tatiana Nikolaeva, Youri Bashmet, Vladimir Spivakov, Vera Gornostaeva, Vadim Repine, Maxim Vengerov, Evgueny Kissine, et tant d'autres, ont fait leurs débuts en France, et parfois à l'Ouest. A une époque où il était si difficile pour eux de sortir d'Union soviétique. Avec un budget ridicule pour une manifestation de cette qualité, de cette originalité, Rollo Kovac réussit des miracles, et ne comprend pas très bien pourqoi, après lui avoir donné... 2 000 francs en 1975, puis 4 000 francs en 1976, le ministère de la Culture ne lui a apporté aucune aide depuis.

Heureusement, Jean Royer, le maire de Tours, apporte indéfectiblement son soutien. 500 000 francs, chaque année, soit une somme équivalente à celle que la ville donne au Festival de la Grange de Meslay, qui se tient en juin. Mais la municipalité marque sa préférence au festival de Sviatoslav Richter en lui apportant une importante aide technique. Tant pis, Kovac se débrouille, avec la vente des billets (12 500 francs l'année dernière), les 50 000 francs du conseil général, les 150 000 francs du conseil régional et les 30 000 francs apportés par l'Orcofi (en tout, un peu moins de 2 millions de francs). Et le réseau des amis fonctionne pour le mécénat : des parents d'élèves de l'Académie le plus souvent. Car en plus d'une vingtaine de concerts, les Semaines musicales de Tours organisent une académie célèbre dans le monde entier. Cent soixante stagiaires originaires de quarante pays sont inscrits cette année. Pour 3 000 francs, ils peuvent travailler avec les meilleurs pédagogues russes, des professeurs qui pourraient, s'ils le voulaient, prendre 1 000 francs et plus par leçon d'une heure, ainsi que certains de leurs confrères de l'Ouest le font, sans honte.

Nous avons assisté à un cours de la pianiste Vera Gornostaeva. Le Conservatoire de Paris serait bien inspiré de l'inviter à donner des classes de maître. Comme il vient d'inviter vendredi dernier Lev Naoumov, autre «fabricant» de grands pianistes du Conservatoire de Moscou présent à Tours. Alexandre Slobodyanyk, Youri Egorov, Andreï Gavrilov, Alexeï Lioubimov, Ivo Pogorelich et beaucoup d'autres sortent de ces mains-là. Il y a aussi Alexander Satz (professeur de Lylia Zilberstein, vainqueur du Concours Busoni, en Italie, et nouvelle recrue de Deutsche Grammophon) et Zakhar Bron (qui a formé Maxime Vengerov, ce jeune violoniste que Gérard Poulet, du Conservatoire de Paris, tient pour le successeur de Jasha Heifetz). Arrêtons-là cette énumération : l'Académie de Tours est l'annexe estivale du Conservatoire de Moscou et de l'Institut Gnessine. Cela n'est pas du goût de tous les professeurs français... certains élèves s'inscrivent donc sous de faux-noms puisqu' «on» – «*pronom indéfini et malhonnête*» – le leur interdit. Quelques Français sont toutefois passés par là : les pianistes Claire Désert et Frank Braley, la violoncelliste Sonia Wider-Atherton, les violons solos de l'Orchestre de la Monnaie, du New York Philharmonic, des chefs d'attaques de grands orchestres européens. Cela devrait suffire à déclarer d'intérêt public cette académie où l'on travaille dur, mais dans la bonne humeur. A la russe.

Un «Barbier» exotique

Mais revenons à Rossini. Curieuse interprétation du *Barbier*, pas très philologique (les chanteurs russes ne sont pas des spécialistes du chant orné et de la vocalise endiablée), mais leur solide métier, leur enthousisame, un magnifique esprit d'équipe leur a permis d'en donner, sous la direction attentive de Lev Chabanov, une interprétation certes exotique (Almaviva chantait en russe, les autres en italien), mais au caractère enjoué, communicatif.

Changement d'atmosphère, vendredi soir. Le violoniste Viktor Tretiakov donne un récital avec Mikhaïl Erokhin, son accompagnateur de vingt ans dans l'église Sainte-Julitte, à Saint-Cyr. Un pianiste trop discret, bon musicien qui manque de poigne, d'idées directrices dans la *Sonate à Kreutzer*, de Beethoven, d'imagination dans la transcription de la partie d'orchestre du *Poème*, de Chausson. Et pourquoi met-il toujours la pédale douce, celle qui éteint le son? Rien de bien grave, au demeurant, mais l'on aimerait entendre Tretiakov partager un peu de son pouvoir. Quel violoniste! Sa sonorité est royale, sa justesse rarement prise en défaut (le piano était accordé un peu bas). Son vibrato est un peu trop tendu parfois, mais il colle à son expression grandiose, farouche. Tretiakov vous impose ses vues. Ce n'est qu'après que l'on se dit : «*Son Falla manquait peut-être de sensualité, son Saint-Saëns d'élégance, sa transcription du thème de l'*Arnaque *de souplesse rythmique.*» Et encore, n'en est-on pas trop certain.

Tard dans la nuit, le jardin de Sylvie, l'une des bénévoles du festival, résonne des rires et des discussions animées et, un brin éméchées (on est russe, ou on ne l'est pas...) d'une cinquantaine de musiciens et d'amis des Semaines musicales.

ALAIN LOMPECH

▶ Prochains concerts : les jeunes violonistes prodiges du professeur Zakhar Bron, K. Trussov, neuf ans ; D. Kashimoto, onze ans ; D. Goldfeld, dix-huit ans (le 28) ; quatuors de Tchaïkovsky, Brahms et Beethoven, «Quintette à deux violoncelles», de Schubert, par le Quatuor Borodine et Mikhaïl Milman (les 29 et 30), gala de clôture donné par tous les artistes du festival (le 31). Location, tél. : 47-61-30-15, 47-05-58-08 et 47-31-27-00. Prix des places, de 70 F à 210 F.

Juan-les-Pins

Le trio ou l'odeur du temps

Keith Jarrett a exploité la mémoire dans un concert unique en Europe

Keith Jarrett a pu agacer. C'était il y a longtemps. Ses glapissements à la Glenn Gould, ses danses du ventre devant le clavier, son goût des rhapsodies solitaires pour chaînes hi-fi et ses façons de prince devant les photographes, les bruiteurs et les fumeurs («*Il n'est pas interdit de ne pas fumer*», lançait-il à des clampins sidérés par tant de doubles négations), son exigence devant la musique, tout distrayait de son excès de talent.

Songez, il a le toupet de se plaindre des arènes chahuteuses et refuse poliment, mais systématiquement, les chapitaux à musique. Ce qu'il sert, c'est la musique.

Keith Jarrett se prend pour un homme libre. Il y travaille. Il n'a pas la vie tapageuse qu'on croit. Ses goûts sont modestes. Il reste fidèle à la petite maison de disques de ses débuts. Il enregistre avec goût les *Variations Goldberg*, le *Clavier bien tempéré* et les vingt-quatre *Préludes et fugues* de Chostakovitch. Il est admis dans l'univers classique sans qu'on en fasse un phénomène. Des générations de cadres, de cadresses et de cadrillons lui ont fait un triomphe pour son «Köhln concert» (ECM).

Il a su se faire découvrir par Art Blakey et quitter Miles Davis quand il le fallait. Il aime le piano. Il pratique quelques autres instruments, sans autant de grâce mais tout de même. Il a ouvert des pistes non négligeables du côté de l'électronique, sans pour autant s'y fixer. Son séjour chez Charles Lloyd et le premier trio avec Charlie Haden et Paul Motian lui ont valu une réputation durable. Son association avec Aldo Romano et Jean-François Jenny-Clark, prolongée par le quartette européen de Jan Garbarek, a donné des idées à trois générations de musiciens. Malgré cela, Keith Jarrett reste, dans la stupeur générale, un formidable musicien de jazz. Et il faut que le monde soit encore parfois bien luné pour qu'il n'ait pas eu le malheur de devenir la coqueluche de Jacques Chancel ou d'Eve Ruggieri. Il sait se préserver.

Jack DeJohnette : un cœur qui bat

Bref, on ne lui pardonne pas. Si Keith Jarrett se tamponne bien de quelque chose, c'est du pardon des autres. Il n'est en rien coupable, il est pianiste. Et en trio, avec Gary Peacock à la basse et Jack DeJohnette aux drums, pianiste de jazz. Le neuvième album du trio (*Cure*, chez ECM) signale ce qui pourrait bien être une des étapes décisives du jazz moderne, à côté des variations, des rhapsodies et des préludes de Keith : un groupe aussi lié, aussi intime, aussi fort, malgré la délicatesse du son, que l'ont été les grandes unités de la musique improvisée.

Jack DeJohnette effleure, ponctue et joue son interprétation propre des mélodies sans jamais se séparer des deux autres. Il est, comme on dit – mais ça ne va pas, on le sent bien, – le «batteur» du groupe. Il est sa respiration, sa pulsation, comme un cœur qui bat. Gary Peacock développe, argumente et augmente toutes les mélodies, sans se distinguer davantage. Sur la scène d'Antibes-Juan-les-Pins, il succède, un jour après, à Charlie Haden aux côtés de Gonzalo Rubalcaba soudain si fin, si délicat, si délié, comme s'il pressentait que l'ombre de Jarrett allait le suivre. Peacock et Haden posent les deux idées de la basse moderne : ici proche de Scott La Faro (alter ego génial de Haden au début des années 60), aérienne, légère, et extrêmement véloce ; là, chez Haden, terrienne, tellurique et toujours dans l'harmonie. Les deux ensemble, de façon très singulière, sont à des années-lumière du stéréotype de l'instrument. Peacock joue comme on caresse. Il interprète chaque mélodie comme s'il était seul, tout en donnant la mesure précise de l'inconscient des deux autres.

Un trio (Bill Evans, Erroll Garner, Oscar Peterson, Hank Jones, etc.), c'est cela : cette fusion d'identifiables, ce mélange d'autonomies, la relance de l'un par l'autre, la disparition possible de toute envie de tuer. L'amour? Quand ils se rejoignent, Keith Jarrett, Gary Peacock et Jack DeJohnette interprètent des standards (*My Funny Valentine*, *Bye bye, Black Bird*, *Some Day my Prince Will Come*, *Straight no Chaser*, ou *Basin Street Blues*...). Le «standard», ce morceau de musique populaire qui a résisté au temps, cette composition que tout le monde a voulu jouer, la reprise des jazzmen, ces airs qu'on sait par cœur, c'est ce qui pardonne le moins. Il y faut le tempo exact, la mesure qui déroute, une introduction qui égare, et doucement cette retombée dans le désir partageable d'une interprétation unique. Ce sont des mélodies qu'on a entendues mille fois et qu'on entend pour la première. Cela vient ou cela ne vient pas. On ne décide pas.

A contre-courant de tous les groupes qui casent leur narcissisme dans des compositions faiblardes, le trio de Keith Jarrett s'en est fait une spécialité. A la vérité, ce n'est pas si facile. C'est la voie étroite. A Juan-les-Pins, devant un public d'une ferveur très posée, il a donné une lecture fine, sans fioritures, de quelques-unes des plus belles et des plus apparemment plates compositions qui ont permis au jazz d'être le jazz : *In Memory of Miles*. Comme Rubalcaba dans un sidérant *Besa me mucho*, la veille. La mémoire, l'été 1992 l'aura assez prouvé, on peut l'exploiter, on peut l'accentuer ou simplement l'accélérer pour donner son odeur et son sens au temps. Un peu comme Apollinaire dans *l'Adieu* : «*Je ne te verrai plus sur terre/Odeur du temps brin de bruyère/Et souviens-toi que je t'attends*».

FRANCIS MARMANDE

Labège

Ruines grecques modernes

Béton, terre et téléviseurs : étrange alchimie

GREGORIOU THÉODOULOS
à Labège-Innopole

Des cônes de béton longs et pointus, avec, à l'intérieur, un téléviseur qui n'émet qu'une image brouillée; d'autres cônes creux, enfoncés en terre ou dressés sur leur extrémité, les flancs tapissés de pigments bruns ou bleus ; des formes métalliques indéfinissables et d'autres télévisions parasitées sur un lit de limaille de fer ; dans des boîtes de fer et de verre, des cercles monochromes traversés par des lignes obliques : dans les salles pénombreuses de Labège, Gregoriou Théodoulos a réussi une mise en scène très élégamment énigmatique et séduisante, immodestement intitulée *Système global*.

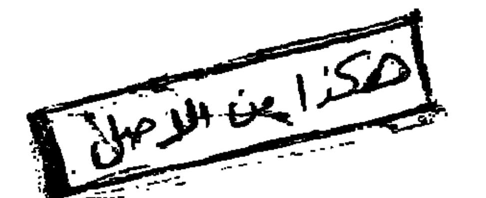
Pour en jouir, il faut se promener lentement le long de ces sculptures et reliefs, tourner autour d'elles, mettre la tête à l'intérieur des volumes évidés où luit la clarté bleu-gris d'un écran, suivre du doigt le galbe des fuseaux de ciment et les arêtes du fer. Des allusions, des illusions se forment bientôt – allusions archéologiques, illusions de visiter les ruines d'une civilisation foudroyée. Les groupes de cônes cerclés de fer font songer à des collections d'amphores, l'emploi de pigments poudreux et terreux ajoute à l'équivoque. L'une des pièces les plus réussies s'enfonce dans le sol de la galerie, qu'il a fallu creuser pour l'occasion. On croirait l'ouverture d'un puits ou d'une tombe oubliée. Pour perfectionner la ressemblance, une araignée a déjà tissé son filet autour de la lampe qui colore la cavité de rouge sang.

Une autre installation utilise des lettres grecques en plomb – Théodoulos est crétois de naissance – et les œuvres murales semblent des cartes illisibles, vestiges de cosmogonies et de géographies désormais inintelligibles. Ainsi se crée une poétique des ruines extrêmement habile et efficace. Quoiqu'elle emploie souvent les mêmes matériaux et accessoires, elle ne doit rien à l'arte povera, à Kounellis ou à Merz. Plus que de la sculpture, cet art relève de la mise en scène, embellie par des éclairages théâtraux et des perspectives profondes. Pour sa première exposition personnelle française, Théodoulos, qui n'a jusqu'ici guère montré ses travaux qu'en Grèce et, il y a deux ans, à la Biennale de Venise parmi les jeunes de l'Aperto, démontre une maîtrise de l'espace remarquable. A trente-six ans, voilà un artiste qui a ses sujets bien définis, ses instruments de prédilection, sa poétique, son style – de quoi accomplir une œuvre de qualité, en somme.

PHILIPPE DAGEN

▶ Centre régional d'art contemporain, Labège-Innopole, 31676 Labège ; tél. : 61-39-29-29. Jusqu'au 13 septembre.

le joug des doctrines kantiennes.



ÉCONOMIE

BILLET

Vers le grand marché nord-américain

Les ministres du commerce extérieur américain, canadien et mexicain ont mené ce week-end encore des négociations au pas de charge pour conclure le traité de libre-échange de l'Amérique du Nord, le NAFTA, qui créerait un marché de 360 millions de consommateurs.

Mais les dernières discussions, qui doivent trouver un compromis entre les points de vue souvent contradictoires des trois délégations, ont achoppé sur les questions agricole, énergétique et financière. Le Canada s'est montré intraitable sur la défense de ses produits laitiers et de ses volailles. Deux domaines sensibles sur lesquels le premier ministre, M. Brian Mulroney, se montre particulièrement attentif, pour faire accepter le traité à ses électeurs. D'un autre côté, le Mexique, qui ouvre son marché du maïs (avec un quota de 2,5 millions de tonnes), a obtenu l'accès au marché américain du sucre, des légumes et des citrons. Enfin, la question de l'entrée de capitaux américains et canadiens dans le sacro-saint PEMEX (Petroleos Mexicanos) n'est toujours pas résolue.

Les négociateurs se rencontreront la semaine prochaine pour aborder les questions tout aussi délicates de l'automobile et du textile. Le président George Bush, qui cherche à créer un nouvel élan, compte sur l'effet positif d'annonce du traité sur le monde des affaires avant le début de la convention républicaine qui doit s'ouvrir le 17 août à Houston au Texas.

Le président mexicain Salinas de Gortari ne cache pas sa volonté de conclure au plus vite ce grand projet qui pourrait rapidement hisser son pays au niveau des pays riches (*le Monde* du 24 juin). Les Canadiens, premier partenaire commercial des Etats-Unis, n'étaient, au départ, pas associés aux négociations. Ils ont insisté pour ne pas être laissés à l'écart, afin d'être certains de ne pas être lésés, notamment dans le domaine de l'automobile.

A ce stade des négociations, le NAFTA a bénéficié d'un coup de pouce important avec la déclaration du candidat démocrate, M. Bill Clinton, donné gagnant dans les sondages. De passage dimanche à San-Diego, à 20 kilomètres de la frontière mexicaine, M. Clinton a pris le contrepied des velléités protectionnistes d'une partie des démocrates. Il a tenté d'expliquer aux « cols bleus » que le NAFTA était encore le meilleur moyen d'endiguer la fuite quotidienne des entreprises et des emplois vers le Sud. Symboliquement, la semaine dernière, le constructeur de machines à traitement de textes Smith Corona annonçait le déménagement vers le Mexique de sa dernière usine américaine.

RÉGIS NAVARRE

Un succès pour les viticulteurs

Le Conseil d'Etat annule le schéma de la technopole Montesquieu près de Bordeaux

BORDEAUX

de notre correspondante

Les viticulteurs des Graves de Bordeaux viennent de gagner une manche dans la bataille juridique engagée depuis 1985 contre l'implantation d'une technopole baptisée « site Montesquieu » dans leur terroir.

Le Conseil d'Etat a annulé, mercredi 22 juillet, la modification du schéma directeur de l'agglomération bordelaise, créant cette technopole dans une zone de 1 500 hectares de terres agricoles ou sylvicoles.

Le Conseil d'Etat juge qu'il s'agissait là d'une *« réduction grave de la superficie des terres agricoles au sud de Bordeaux »*, qui n'aurait pas dû intervenir *« sans consultation préalable de la chambre d'agriculture et de la commission départementale des structures agricoles »*.

Le même jour, le Conseil d'Etat a annulé l'arrêté préfectoral approuvant les modalités d'application du règlement national d'urbanisme dans le périmètre de la technopole. Ce document de 1987 *« inclut dans un secteur à vocation industrielle et artisanale plus de 100 hectares de terres de l'aire de production des vins d'appellation d'origine contrôlée « Grave »*.

Aux yeux des juges, le préfet a commis une erreur manifeste d'appréciation. Déjà, en 1991, le tribunal administratif de Bordeaux avait annulé la délibération du conseil général de la Gironde décidant la création du site Montesquieu, laquelle avait fait grand bruit.

Un avenir incertain

Une entreprise finlandaise, Valmet, candidate pour s'implanter à Montesquieu, avait été contrainte de faire machine arrière.

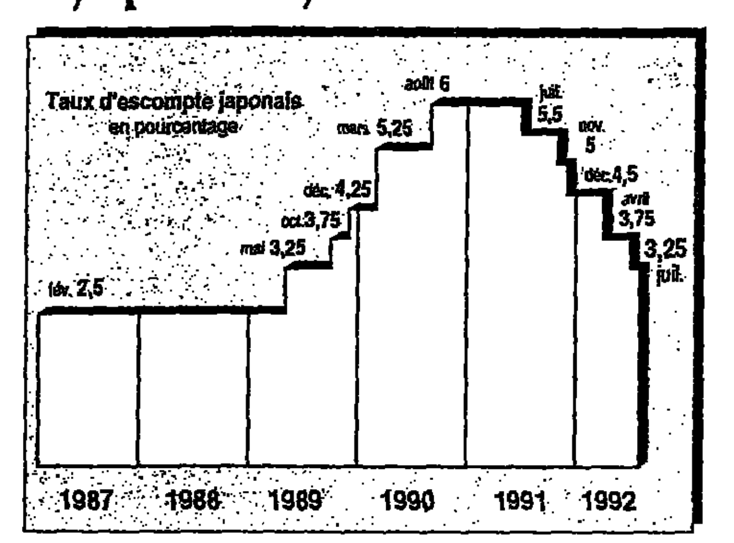
Les animateurs de Bordeaux-Technopolis, la société d'économie mixte qui gère les cinq sites de Montesquieu, ont accueilli ces décisions avec consternation. Actuellement, trois unités sont installées employant cent dix personnes.

Cette technopole était initialement destinée à devenir un pôle de développement des sciences du vivant. Son avenir devant un tel imbroglio juridique s'annonce donc incertain.

GINETTE DE MATHA

Au lendemain des élections sénatoriales partielles

La Banque du Japon abaisse son taux d'escompte de 0,5 point à 3,25 %



Pour relancer la Bourse de Tokyo et stimuler l'économie japonaise, la Banque du Japon a décidé, lundi 27 juillet, d'abaisser d'un demi-point son taux d'escompte, qui s'établit dorénavant à 3,25 %. Le taux officiel japonais, qui connaît sa cinquième baisse depuis juillet 1991, est ainsi ramené au niveau de mai 1989. A l'ouverture lundi, la Bourse de Tokyo a réagi positivement, mais l'indice Nikkei a cédé 0,8 % en clôture.

« Cette mesure vise à faciliter le passage vers une croissance soutenue et non inflationniste », a commenté, dans un communiqué, la Banque du Japon. Intervenue officiellement lundi, la diminution du taux d'escompte avait été opportunément annoncée par la presse japonaise dès le week-end, juste avant la tenue, dimanche 26 juillet, d'élections sénatoriales partielles, qui ont vu la victoire du parti conservateur au pouvoir, le PLD *(lire page 5)*.

« L'impact cumulé des réductions passées et de ce jour du taux d'escompte fournira les bases suffisantes d'une croissance économique stable », poursuit l'institut d'émission. Le gouverneur de la banque centrale, M. Yasushi Mieno, a néanmoins déclaré, le 27 juillet, lors d'une conférence de presse, qu'il *« ne fallait pas s'attendre à ce que l'économie réagisse de façon spectaculaire »*. *« La reprise économique devrait être modérée »*, a-t-il ajouté, en précisant que la marge de manœuvre pour une nouvelle réduction du taux d'escompte était désormais faible.

Ce nouvel assouplissement de la politique monétaire japonaise intervient après la décision prise d'urgence, vendredi 24 juillet, par le gouvernement japonais et les responsables du PLD de stimuler l'économie en adoptant à la mi-septembre un collectif budgétaire destiné à relancer les dépenses publiques. Ce nouveau plan, essentiellement fiscal, déjà évoqué lors du sommet des sept principaux pays industriels, début juillet à Munich, viendrait compléter un ensemble de mesures analogues déjà annoncé en mars.

Les milieux financiers japonais ont encore besoin d'être rassurés. Les signes de reprise économique se font toujours attendre dans l'archipel, et la Bourse de Tokyo chute de façon quasi continue depuis janvier 1990 (l'indice Nikkei a baissé de 62 % depuis cette date). Le Kabuto-cho, qui a encore perdu 6,3 % la semaine dernière, est tombé mercredi 22 juillet à son niveau le plus bas depuis six ans. Commentant la baisse du taux d'escompte, le ministre des finances, M. Tsutomu Hata, a déclaré : *« Nous allons continuer de surveiller l'évolution du marché et nous envisagerons de nouvelles mesures, si nécessaire. »*

Bien que le conflit se poursuive avec le patronat

Les dockers reprennent le travail à Marseille

L'embauche des dockers au port de Marseille-Fos s'est effectuée normalement lundi 27 juillet, après 48 heures de grève dans le cadre du conflit sur la réforme de la profession portuaire. Le syndicat CGT avait appelé, samedi 25 juillet, à la reprise après l'arrêt de travail lancé en réponse *« à l'ultimatum provocateur du secrétaire d'Etat à la mer, M. Charles Josselin »*.

M. Josselin avait déclaré que, sauf accord avant le 23 juillet, les partenaires marseillais ne pourraient pas bénéficier des avantages sociaux prévus dans le cadre de la mensualisation de la profession de docker.

Les négociations à Marseille entre dockers et entreprises sont suspendues pour *« cause de congés en août des patrons »*, a précisé la CGT. Elles devraient reprendre début septembre. Le conflit porte sur la répartition entre les dockers mensualisés et les intermittents.

A Dunkerque, le leader des dockers opposés à la réforme, M. Sylvain Ravetta, a appelé, samedi 25 juillet, à la négociation.

Il a réclamé le départ des CRS présents sur le port et des garanties sociales pour les ouvriers portuaires.

Porcelaine de Limoges

Raynaud rompt le protocole de reprise prévu avec Laguiole

LIMOGES

de notre correspondant

Raynaud, l'une des plus prestigieuses manufactures de porcelaine de Limoges, a déposé son bilan, jeudi 23 juillet. La société de coutellerie de l'Aveyron, Laguiole, est candidate à la reprise, malgré la rupture d'un protocole d'accord conclu début juin.

Paradoxalement, le dépôt de bilan de Raynaud devrait faciliter la tâche au coutelier. Depuis plus d'un mois, les deux sociétés sont en conflit ouvert. Un protocole d'accord signé début juin entre les sociétés Raynaud et Laguiole devait entériner l'entrée de Laguiole à hauteur de 50 % dans le capital de Raynaud (« le Monde l'Economie» du 14 juillet). En juin, face à une trésorerie désastreuse, c'est d'ailleurs Laguiole qui a assuré la paie du personnel de la manufacture limougeaude.

Mais début juillet, ce protocole d'accord est remis en cause par Raynaud qui, apparemment, supporte mal la prise du pouvoir, dans cette vieille entreprise dynastique, par le PDG de Laguiole, M. Gérard Boissens. Une ultime tentative de conciliation a échoué sur fond de grève des salariés de l'entreprise, entraînant, le 23 juillet, le dépôt de bilan de la société Raynaud. Laguiole a désormais les mains libres pour préparer son plan de reprise.

GEORGES CHATAIN

Le CCF conseillera le gouvernement russe pour les privatisations

Déjà actif en Russie, où il a notamment obtenu un contrat pour la désétatisation des grands magasins Goum, le Crédit commercial de France (CCF) a annoncé, lundi 27 juillet, qu'il dirigera un consortium chargé de la mise en œuvre de la politique de privatisation en Russie. Braxton Associés, division de Deloitte Touche Tohmatsu, est le second expert occidental choisi par le comité d'Etat pour la gestion des entreprises publiques de la Fédération de Russie, la Banque mondiale et la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et de développement). Le contrat est financé par la Communauté européenne. La banque d'affaires britannique Schroder Wagg et le cabinet d'avocats américain White and Case font aussi partie du consortium.

La signature de ce contrat intervient alors que la privatisation n'a toujours pas fait l'objet d'une réglementation précise en Russie. Cependant, l'équipe du premier ministre par intérim, M. Egor Gaïdar, a fait savoir que la désétatisation des grandes entreprises interviendrait en partie par la vente de coupons de privatisation à la population. Mme Marie-Hélène Bérard, conseiller du président du CCF, a souligné *« la nécessité de mettre en place dans des délais très brefs des fonds d'investissement »* selon des normes internationales.

□ **Nouvelle hausse des prix de l'énergie en Pologne.** – Une hausse des prix de l'énergie, allant de 6 % à 12 %, interviendra en Pologne début août, a annoncé le ministère des finances dimanche 26 juillet. Les prix du gaz, de l'électricité et du chauffage municipal avaient déjà été majorés au début de l'année, respectivement de 70 %, 20 % et 100 %. Cette nouvelle hausse, dans un contexte de grève des mineurs, doit permettre d'enrayer l'aggravation du déficit budgétaire, à l'origine de la suspension d'un accord signé avec le FMI.

Mort de Philippe Lamour

Un nouveau type d'homme

L'économiste, avocat et journaliste, Philippe Lamour, qui avait présidé le Comité économique et social jusqu'en juin, est décédé à son domicile de Bellegarde (Gard) le samedi 25 juillet. Ses obsèques devaient être célébrées le lundi 27 juillet.

« Vous savez vous exprimer, donc on voudra vous entraîner dans la politique. Vous ferez des discours, et puis après ?... Vous n'avez ni les qualités ni les défauts d'un vrai politicien ; vous ne savez pas dissimuler et vous ne savez pas vous ennuyer. Vous n'êtes pas patient avec les imbéciles. Vous dites spontanément ce que vous pensez. En politique, il faut savoir mentir tout le temps et à tout le monde. C'est difficile, c'est un don. Vous ne l'avez pas... et puis tout ça, c'est vieux, c'est désuet. Ce n'est plus ce qui convient à notre société... Il faut un nouveau type d'homme qui travaille dans le concret, au ras du sol. Il faut qu'il se passe quelque chose sur le terrain, qu'on modifie la vie de tous les hommes, leur vie de tous les jours... »

On ne peut pas dire que Jean Monnet, alors commissaire au Plan, n'ait pas pris l'exacte mesure de la personnalité de Philippe Lamour lorsque, au début des années 50, il lui a tenu ce discours. Ni que son destinataire, à l'époque secrétaire général de la toute jeune Confédération générale de l'agriculture, et qui vient de mourir après quatre-vingt-neuf ans d'une vie remplie à ras bord, n'ait pas suivi à la lettre le conseil du père de l'Europe unie.

Compagnie nationale du Bas-Rhône-Languedoc, conseil économique et social de Languedoc-Roussillon, commission nationale d'aménagement du territoire, Fondation du Crédit agricole, Comité des experts de la FAO, Conseil supérieur de la construction, parc national du Queyras, Association nationale pour le développement de l'aménagement foncier, agricole et rural, et le comble, pour lui qui était viticulteur dans le Gard, Commission de contrôle des grands crus du Bordelais, on ne compte pas les organismes qu'il a présidés, ce qui signifiait toujours, dans son cas, vigoureusement animés. Le riz de Camargue, la liaison Rhin-Rhône, l'irrigation de dizaines de milliers d'hectares où ne poussait depuis la nuit des temps qu'une bien médiocre vigne : on n'en finirait pas d'énumérer les réalisations qui ont transformé le pays et qui portent sa marque. En revanche il n'a jamais été député, après, il y a bien longtemps, une tentative malheureuse, ni ministre. Seulement, pendant vingt ans, maire de la commune de Ceillac, dans les Hautes-Alpes.

Qu'on ait fait si souvent appel à lui dit à la fois sa compétence et sa disponibilité. Elles auront fait de Philippe Lamour un expert reconnu sur la terre entière en matière d'aménagement et qui ne s'est pas fait faute d'exprimer ses vues, notamment sur le tiers-monde. Mais ce fils du Nord conquis par le Midi, qui avait appris à lire à trois ans, avait bien d'autres cordes à son arc, et avait fait bien d'autres expériences, qu'il a racontées avec autant d'humour que de talent dans son *Cadran solaire* (1).

Devenu, très jeune, journaliste, puis avocat, passionné de politique, hésitant au début entre tous ceux qui, de Lénine à Mussolini, promettaient une société autre, il milita un moment aux côtés de Georges Valois, personnage plutôt étrange, dissident d'Action Française aujourd'hui bien oublié et fondateur d'un éphémère « faisceau français ». Plus tard, il créera avec Le Corbusier, Dufy, Fernand Léger, René Clair, bien d'autres encore, la revue *Plans*, qui ambitionnait de réaliser une synthèse des connaissances et de l'expression artistique. Il écrira plusieurs romans avec Cayatte, plaidera dans plusieurs grands procès, notamment dans les affaires Seznec et Stavisky, dénoncera vigoureusement et très tôt le péril nazi, avant de se retrouver correspondant de guerre en Espagne du côté républicain.

C'est après sa démobilisation, en 1940, que cet enfant de la campagne flamande redécouvre sa vocation de terrien, en s'occupant de l'exploitation et de la remise en état d'une propriété appartenant à son confrère du palais, Raymond Hubert, puis en achetant dans le Gard ce mas de la Perdrix qui était demeuré, depuis, son port d'attache, *« le foyer*, comme il l'a dit lui-même, *où s'est fixée* [sa] *famille errante »*. La porte en était toujours ouverte et un écriteau précisait, pour ceux qui auraient eu peur d'entrer, qu'il y avait là un *« chien gentil... »* A mille lieues des images d'Epinal, ses Mémoires consacrent aux années qu'il y a passées pendant l'occupation et à la Libération un chapitre d'une honnêteté et d'une justesse qui suffisent à en conseiller la lecture.

Cette longue existence, et si remplie, aura mis Philippe Lamour au contact de tout et de tous, des plus humbles aux plus célèbres. Bâti à chaux et à sable, généreux, encore qu'abrupt à l'occasion, infatigable, l'esprit d'une vivacité et d'un humour toujours en éveil, débordant d'idées et d'anecdotes, amoureux de la nature et des êtres, ne se laissant intimider par rien ni par personne, il aimait la vie, qui le lui rendait bien, au point de s'identifier à elle. L'espèce est devenue rare, de ces hommes d'action capables de s'émerveiller d'un sourire, d'un rayon de soleil, d'un rien... Dieu sait pourtant si on en aurait encore bien besoin...

ANDRÉ FONTAINE

[Né le 12 février 1903 à Landrecies (Nord), Philippe Lamour était licencié en droit. Il commence sa carrière comme journaliste et avocat, puis est secrétaire général de la Confédération générale de l'agriculture (CGA) entre 1947 et 1954. Membre du Conseil économique de 1945 à 1953, il est président de la Compagnie d'aménagement du Bas-Rhône Languedoc depuis 1955. Il a été membre pendant plusieurs années du Conseil national du crédit et de la Commission nationale aménagement du territoire. De 1965 à 1983, il préside le syndicat intercommunal de la région du Queyras et est maire de Ceillac (Hautes-Alpes). De 1974 à juin 1992, il fut président du Comité économique et social de la région Languedoc-Roussillon. Il présidait aussi l'Association nationale pour le développement de l'aménagement foncier, agricole et rural (ANDAFAR). Il a écrit plusieurs ouvrages dont *60 millions de Français* (1967), *le Cadran solaire* (1979), *les Quatre vérités* (1981).]

(1) Robert Laffont.

ÉCONOMIE

SOCIAL

D'après l'APEC

Le volume des offres d'emploi des cadres a baissé de 37 % en juin

Selon l'indicateur de l'APEC (Association pour l'emploi des cadres), établi à partir des propositions de postes publiées dans la presse, le marché de l'emploi des cadres s'est encore dégradé au mois de juin. Le volume des offres a diminué de 37 % en données corrigées par rapport à l'an passé et correspond à 3 900 postes. Depuis le début de l'année, un palier semble atteint, à ce niveau très faible, mais il faut se rappeler que 1991 avait déjà enregistré une baisse de l'ordre de 30 %. par rapport à 1990. Au plus haut, en septembre 1990, les journaux avaient publié environ 8 000 offres d'emploi.

Sur l'ensemble du premier semestre 1992, le volume se maintient de façon constante aux alentours de 3 600 propositions de postes par mois. Par rapport au premier semestre de 1991, qui avait lui aussi été caractérisé par une stabilisation, l'APEC enregistre un recul de 33 %. Toutefois, ces périodes de glacis, qui interviennent pour la troisième fois consécutive, ont, en 1990 et 1991, été suivies d'une chute brutale des offres d'emploi au cours de l'automne. Ainsi, en 1991, on est passé de 5 000 postes en août à 3 700 en décembre.

Cette tendance ramènerait à environ 43 000 le volume des postes offerts sur l'année. Mais l'APEC fait observer que les entreprises prévoient d'embaucher 90 000 cadres en 1992. Si ces intentions se confirmaient, il faudrait en déduire que les opérations de recrutement se poursuivent, à un rythme certes moins élevé que par le passé, en dehors de la presse.

Selon la CEE et l'OCDE

Le chômage s'est encore aggravé au premier semestre dans les pays industrialisés

Dans un rapport sur l'emploi, publié mercredi 22 juillet, la Commission européenne constate que la situation s'est dégradée depuis le deuxième semestre 1990, en raison du ralentissement du rythme de créations d'emplois. Entre 1985 et 1990, neuf millions d'emplois supplémentaires avaient été créés et le taux de chômage par rapport à la population active, qui était de 11 % en 1985, était revenu à 8 % en 1990. En mai 1992, le taux de chômage atteint 9,5 %.

Qualifié de *« pessimiste »* par Mme Vasso Papandréou, commissaire européen aux affaires sociales, ce document souligne que le niveau de l'emploi dans la CEE *« est nettement inférieur à celui de ses concurrents »*, le Japon et les Etats-Unis, la part de la population active dans la population totale étant plus faible. Parallèlement, le nombre de chômeurs de longue durée a progressé. Pour souligner la relative inefficacité des actions de formation, Mme Papandréou observe qu' *« il n'y a pas de lien entre la part du PNB consacrée aux politiques de formation et une baisse du chômage »*.

De son côté, l'OCDE fait état d'une aggravation du chômage en mai dans les pays de la zone. Le taux passe de 7,3 % en avril à 7,4 % en mai, alors qu'il était de 6,8 % en mai 1991. Sur les douze pays dont les données sont disponibles, sept ont subi une hausse au mois de mai, la Suède, la Finlande et les Etats-Unis étant particulièrement touchés. Pour le mois de juin, les premiers résultats vont dans le même sens puisque le chômage augmente dans six des sept pays dont les données sont connues.

□ **Renault : la CFDT et la CGC signent l'accord sur le complément de carrière.** – Tandis que la CGT rejetait le projet (*le Monde* du 25 juillet), la CFDT et la CFE-CGC ont annoncé, vendredi 24 juillet, avoir signé l'accord instituant un *« complément de carrière »* pour la rémunération du personnel ouvrier de Renault. Ce nouveau dispositif permet de mieux prendre en compte le savoir-faire ou l'expérience professionnelle et la CFDT estime avoir obtenu *« des garanties permettant d'éviter une individualisation des salaires à la tête du client »*. La CGC se déclare satisfaite, car un membre de la catégorie des ETAM (employés-techniciens-agents de maîtrise) peut *« avoir un examen particulier de sa situation avec sa hiérarchie »* si, au bout de cinq ans, il n'a obtenu ni promotion ni révision individuelle.

COMMUNICATION

Concurrence des compagnies de téléphone et contrôle des prix

Le câble américain sous surveillance

Alors que le Congrès a voté le principe d'un encadrement des prix de la télévision par câble, la Federal Communications Commission (FCC) américaine vient d'ouvrir une brèche dans la séparation entre câblo-opérateurs et compagnies de téléphone en autorisant ces dernières à distribuer des signaux vidéo pour le compte d'autrui sur leurs réseaux. Les « telcos » (compagnies de téléphone) sont aussi autorisées à vendre les matériels de raccordement entre lignes téléphoniques et téléviseurs chez un particulier, à organiser le choix (par menus) et la facturation de services vidéo offerts par d'autres. Enfin, elles peuvent posséder jusqu'à 5 % de sociétés exploitant des réseaux câblés (hors de leur zone d'activité) ou distribuant des programmes.

Selon la FCC, cette décision devrait permettre aux telcos de mettre en place des réseaux performants, notamment en fibre optique. C'est un nouveau pas vers l'élargissement des compétences des telcos, après l'autorisation donnée en juillet 1991 de monter et de commercialiser des annuaires électroniques et des bases de données. Enfin, la FCC a demandé au Congrès de renoncer à interdire aux telcos et aux câblo-opérateurs de faire chacun le métier de l'autre.

Les élus américains sont conscients de la puissance acquise par les câblo-opérateurs depuis que l'industrie du câble a été déréglementée en 1984 : 60 % des ménages sont abonnés, parmi lesquels seuls 5 % ont le choix de leur opérateur. Cette partie de l'électorat se plaignant de hausses de prix abusives et de services dégradés, la Chambre des représentants a voté, jeudi 23 juillet, par 340 voix contre 73, un projet de loi encadrant les prix des services de base et stimulant la concurrence dans le secteur. Un projet similaire a déjà été voté par le Sénat. Le président Bush pourrait toutefois mettre son veto à ce projet, quand les deux chambres auront élaboré un texte commun.

M. C. I.

EN BREF

□ **M6 gagne son procès contre les sondages d'audience du *Figaro*.** – M6 vient d'obtenir du tribunal de commerce de Paris l'arrêt de la publication par *le Figaro* des sondages d'audience réalisés par l'institut Konso et intitulés « Audiensomètre TV-Figaro ». La chaîne privée estimait que le *« manque de sérieux méthodique du sondage »* lui portait préjudice. Le tribunal a jugé que *« Konso publie des indices d'audience qui ne présentent pas le minimum de probabilité indispensable »*. Il a donc condamné *le Figaro* et Konso à 5 millions de francs de dommages et intérêts, et à l'interdiction de publication sous astreinte de 100 000 francs par infraction. Le journal et l'institut de sondage comptent faire appel.

□ **Le quotidien populaire allemand *Super!* cesse de paraître.** – Lancé en mai 1991 par les groupes allemand Burda et australo-américain Murdoch, *Super!*, quotidien à scandales destiné à concurrencer le *Bild Zeitung*, cesse de paraître. Publié uniquement dans l'ex-RDA, *Super!* ajoutait aux pin-ups traditionnelles de ce genre de journal des dénonciations d'anciens de la Stasi, et capitalisait les rancœurs des « Ossies » à l'égard de l'Ouest. Mais ce mélange n'a pas empêché le déclin de ses ventes, passées de 500 000 à 380 000 exemplaires. Murdoch ayant décidé de jeter l'éponge et Burda n'ayant pas trouvé de partenaire de remplacement, *Super!* quitte les kiosques.

□ **Ziff Davis va lancer un second mensuel d'informatique.** – Le groupe de presse informatique américain Ziff Davis va lancer, en octobre, le premier magazine en France consacré à la vente directe (par correspondance) de produits micro-informatiques. Sur le même concept que les versions britannique et allemande, lancées en décembre 1991, le mensuel *PC Direct* testera et présentera les produits informatiques distribués en vente directe, selon un système venu des Etats-Unis et qui prend de l'ampleur en France. Diffusé à 50 000 exemplaires, *PC Direct* sera le second titre en France de Ziff Davis. Le premier, *PC Expert*, lancé en février, diffuse actuellement 68 000 exemplaires (dont 7 000 abonnés) selon le groupe. Ce mensuel, qui compte plusieurs centaines de pages à chaque parution, n'a pas encore pu obtenir son numéro de commission paritaire.

ÉTRANGER

La Hongrie, un « capitalisme du goulasch »

Suite de la première page

Peut-on pour autant déjà parler d'une économie de marché ? Largement engagée dès 1988 par le dernier gouvernement « communiste », la libéralisation a été poursuivie activement depuis deux ans par le premier ministre, M. Jozsef Antall. Avec quelques hésitations parfois. Mais comme leurs prédécesseurs « communistes », les « libéraux » hongrois sont des pragmatiques. Budapest a ainsi maintenu, voire accentué, son avance sur Varsovie et Prague. Avec les lois récentes sur la faillite, la banque centrale ou le système comptable, toutes les institutions d'une économie de marché ont été créées ou presque. Mais elles sont encore souvent en rodage. Et, aujourd'hui, certains s'inquiètent de quelques dérives.

Tel qu'il se dessine, le capitalisme hongrois commence en effet à présenter certains traits – pas les meilleurs – du « modèle italien », ceux d'une économie « duale » où coexisteraient des régions riches (Budapest et la Transdanubie) et des régions pauvres (le nord-est et sud-est du pays), où cohabiteraient un Etat omniprésent, politisé et peu efficace et un secteur privé dynamique, solidaire et indépendant. Les symptômes de la « maladie » sont connus : des finances publiques incontrolées, une économie souterraine active, un secteur public industriel lourd et peu compétitif. Ils commencent à apparaître.

Le dérapage du déficit budgétaire

La maîtrise des finances publiques ? Equilibré en 1990, le budget de l'Etat se détériore fortement depuis. Le gouvernement a été conduit à réviser, il y a quelques jours, son objectif pour 1992 : le déficit approchera les 5 % du PNB (3 % en 1991). Dérapage inquiétant ? *« Non »*, répond-on au ministère des finances où l'on invoque la récession, plus longue que prévu. On y souligne surtout que l'Etat n'a aucune difficulté pour financer ce déficit à partir de l'épargne intérieure. Menacés par le chômage, les Hongrois font désormais des économies.

Pas de panique non plus pour le FMI, pourtant généralement très sourcilleux sur ce sujet. *« Il n'est pas anormal que dans une période de transformation aussi radicale, le déficit se creuse »*, commente M. György Szapary, représentant permanent de l'organisation internationale à Budapest. *« Il faut cependant veiller à ce que ces causes ne deviennent pas structurelles »*, ajoute-t-il. *« Nous avons des recettes correspondant à une économie de marché et des dépenses à une économie planifiée »*, explique pour sa part M. György Suranyi, ex-président de la BNH, « viré » il y a quelques mois par le premier ministre et aujourd'hui à la tête de la Banque internationale d'Europe centrale (CIB). Au cours des deux dernières années, le gouvernement a commencé à réduire les dépenses publiques, les subventions en particulier. Elles sont tombées de 13 % du PNB en 1989 à 7 % l'an dernier. L'objectif est de les ramener à 1 % en 1995.

Mais il lui faut maintenant s'engager dans une autre révolution difficile, la transformation des systèmes de transferts sociaux : la santé, la retraite, l'éducation, le logement... S'attaquer donc au noyau dur du socialisme, aux « avantages acquis ». Pas facile en période de récession. *« Il faut pourtant commencer dès maintenant, en mettant en place des systèmes sociaux plus ciblés »*, explique M. Szapary. *« Dans les dix-huit mois à venir, on peut commencer beaucoup de choses »*, promet le ministre des finances, M. Mihaly Kupa. Malgré la pression du FMI, nombre d'observateurs craignent que, dans la perspective des législatives prévues pour 1994, le pouvoir ne temporise.

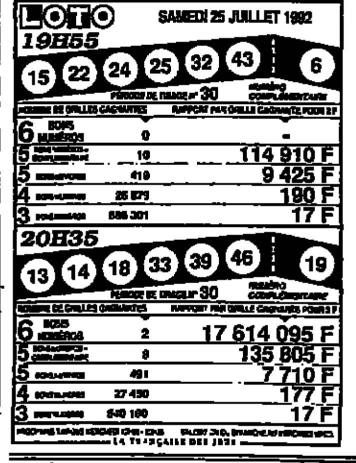
Fraude fiscale et économie souterraine

Côté recettes, le problème est différent. Avec la TVA, l'impôt sur le revenu et celui sur les sociétés, *« la Hongrie a maintenant un système fiscal qui ressemble à celui de l'Ouest »*, notait le FMI dans son dernier rapport. Encore faut-il collecter l'impôt. La fraude fiscale est massive. *« Sans elle, notre budget serait sans doute équilibré »*, avoue M. Kupa. Elle représenterait autour de 5 % du PNB, comme en Italie (contre 2 % environ en France). Pour améliorer la collecte des impôts, l'administration fiscale et celle des douanes viennent de faire l'objet d'une vaste réorganisation.

Pour cette police des impôts restructurée, la tâche sera cependant difficile. Profitant de la libéralisation, un secteur privé très dynamique émerge. Officiellement, le nombre des petites et moyennes entreprises enregistré est passé de 5 000 à 57 000 en deux ans – dont 12 000 créées avec des partenaires étrangers. Celui des entrepreneurs individuels de 225 000 à 340 000. Dans tous les secteurs, le poids du privé s'accroît. Le « privé officiel » contribuait à 19 % du PNB en 1989, à 30 % aujourd'hui, d'après une estimation de la Banque mondiale. Au-delà, une vaste économie « souterraine », échappant à l'emprise des impôts et des statistiques, se développe. Des fortunes se constituent... sans toujours se faire enregistrer.

A côté de ce secteur privé dynamique mais indépendant, l'Etat a pour sa part quelque mal à se désengager de l'industrie. Les privatisations des grandes entreprises ont pris du retard. Chargée des opérations, l' « agence des biens d'Etat » a obtenu de piètres résultats. *« Globalement, 20 % des actifs de l'Etat ont été cédés au privé »*, estime pourtant M. Suranyi. Depuis le second semestre 1991, le gouvernement a décidé de relancer les opérations en décentralisant et en multipliant les procédures.

Tout en accélérant les privatisations, les pouvoirs publics commencent à s'interroger sur le rôle futur de l'Etat dans l'économie, dans l'industrie en particulier. *« La libéralisation brutale était nécessaire, le gouvernement nous a*



Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon
Daniel Vernet (directeur des relations internationales)
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

le joug des doctrines kantiennes.

ÉCONOMIE

maintenant demandé de réfléchir à la définition d'une politique industrielle », explique M. Adam Török, directeur de l'Institut d'économie industrielle.

Quels en seront les instruments? Les choix n'ont pas encore été faits. Une chose est sûre : quel que soit le rythme des privatisations, un secteur public important subsistera encore longtemps. Il faut lui fixer des règles du jeu. C'est dans ce but qu'a été créée, à côté de l' « agence des biens d'Etat » chargée de privatiser, une « société de gestion des actifs de l'Etat » qui détiendra les entreprises restées dans le secteur public. *« Ce sera un holding qui devra gérer au mieux les intérêts de l'Etat dans l'industrie, une sorte d'IRI italienne »*, explique Mme Sarolta Bartucz, responsable d'un petit cabinet de conseil retenu pour travailler sur ce dossier.

L'inspiration italienne justement inquiète. D'ores et déjà, le gouvernement imite, semble-t-il, le modèle transalpin en nommant à la tête de certaines entreprises d'Etat des amis politiques. Il promet aussi d'appliquer *« avec souplesse »* la loi sur les faillites, au risque de favoriser l'émergence d'un vaste secteur public industriel non compétitif.

Le modèle autrichien

Pour échapper à l' *« italianisation »*, M. Kupa affirme que la réforme du budget sera effectuée rapidement, la moralisation du petit business engagée, le programme de privatisation accéléré et, plus généralement, le désengagement de l'Etat poursuivi. Partisan d'une *« économie mixte »*, – *« il y a toujours eu un Etat fort en Hongrie, il en sera de même dans l'avenir »* – le ministre des finances estime que le modèle, s'il doit y en avoir un pour son pays, se situerait plutôt du côté de l'Autriche. Un aspect rapproche, il est vrai, la Hongrie de son voisin de l'Ouest : le rôle du capital étranger.

La libéralisation du commerce extérieur, la politique en faveur des investissements étrangers et la quasi-convertibilité du forint accordée aux grands opérateurs ont conduit à une ouverture spectaculaire du pays. Des pans entiers de l'économie ont été achetés par des capitaux occidentaux (la distribution, l'assurance...). Le prestigieux restaurant Gundel, à Budapest, a été acheté par un Américain, d'origine hongroise certes, M. George Lang. Les deux grandes compagnies d'assurance, Hungaria et Allami Biztosito, ont été cédées à des groupes étrangers, Aegon et Allianz. La firme pharmaceutique Chinoïn a été acquise par le français Sanofi (groupe Elf). La chaîne de magasins Közert par l'Autrichien Julius Mainl... Et le Crédit lyonnais s'est payé un superbe palais du début du XIXe siècle sur la place Vörösmarti, le centre touristique, commercial et financier de Budapest.

Le plébiscite des investisseurs étrangers

Pour l'instant, cette politique d'ouverture est plébiscitée par les Occidentaux. L'investissement étranger y est massif : gonflé de 800 millions supplémentaires au premier semestre, il dépasse aujourd'hui les 3,9 milliards de dollars. Le mouvement ne devrait pas s'arrêter. *« Les cent premiers groupes mondiaux sont présents ici, d'une manière ou d'une autre »*, constate M. Ladislas Madarasz, patron de la BKD, la banque que la BNP a créée avec la Dresdner Bank et un établissement hongrois.

L'invasion étrangère est aussi largement acceptée par la classe politique que par la population. Quelques critiques commencent bien à se faire entendre. *« Si ça continue, on ne trouvera bientôt plus que du salami... danois dans les charcuteries hongroises »*, s'inquiète un gourmet local. *« La banane du Costa-Rica a cassé le marché de la pomme hongroise »*, note un expert. La réaction nationaliste reste cependant ici très modeste.

La greffe du socialisme – une économie centralement planifiée – n'avait jamais vraiment pris en Hongrie. Janos Kadar y avait instauré ce que l'on avait appelé *« un socialisme du goulasch »*, une organisation hybride mêlant plan et marché. Ses successeurs sont-ils en train de construire *« un capitalisme du goulasch »?* Pour l'instant, Budapest hésite entre l'*« économie duale »* à l'italienne et l'*« économie dépendante »* à l'autrichienne. Un modèle européen en tout état de cause.

ERIK IZRAELEWICZ

(1) Le Comecon était l'organisation qui devait coordonner les économies des pays de l'ex-bloc soviétique.

Une troisième année de récession

BUDAPEST

de notre envoyé spécial

« Qu'est ce qui est pire que le communisme ? L'après-communisme. » Symptomatique, cette petite histoire que l'on se raconte à Budapest. La transition provoque au sein de la population un grand désenchantement. C'est que la récession est dure... et menace de durer.

Après deux années de démocratie et de récession, *« 1992 sera l'année du retournement »*, proclame toujours le gouvernement. Il table sur une croissance comprise entre 0 % et 2 %. *« Ce sera encore une année de dépression »*, rétorque M. Lazslo Lengyel, directeur de l'institut de recherches financières. Tous les organismes de conjoncture retiennent pour 1992 une nouvelle chute de l'activité – de 3 % à 8 %. *« Le véritable décollage aura lieu dans six à dix-huit mois »*, estime pour sa part M. György Suranyi, l'ex-président de la BNH.

Reflétée par des chiffres du PNB peu fiables compte tenu des transformations systémiques en cours (« le Monde de l'Economie » du 21 juillet), l'activité avait déjà baissé de 4 % en 1990, puis de 10 % en 1991. Si, en 1991, l'effondrement de la production avait été accentuée par la disparition du marché soviétique, cette année ce sont les réformes de structure engagées dans l'agriculture (loi sur les restitutions) et dans l'industrie (loi sur la faillite) qui font craindre un nouveau plongeon. La sécheresse actuelle vient aggraver la situation. Les revenus de la population ont baissé *grosso modo* au même rythme que l'activité.

Grâce à une politique monétaire restrictive au départ (des taux d'intérêt élevés et une appréciation constante du forint), Budapest a évité jusqu'à présent l'hyperinflation. Après la pointe de 1991 (une hausse de 35 %), le rythme de l'appréciation des prix s'est nettement ralenti et devrait tourner autour de 20 % en 1992. Inexistant il y a deux ans, le chômage touche officiellement plus de 500 000 personnes (9,7 % de la population active fin mai) et pourrait en concerner 800 000 en décembre. La crise affecte très inégalement les régions. Le chômage est encore quasi inexistant à Budapest, alors qu'il frappe près de 20 % de la population active dans le nord-est du pays.

Des réserves en devises reconstituées

Au bord de la cessation de paiement en 1990, la Hongrie, très endettée, a réussi un redressement spectaculaire sur le front extérieur. Le boom de ses exportations vers les pays occidentaux lui a permis de dégager depuis deux ans d'importants excédents commerciaux. Grâce à l'invasion touristique (33 millions de visiteurs en 1991) et aux transferts unilatéraux (rapatriements de devises par les particuliers hongrois), les comptes courants sont largement excédentaires aussi. La Hongrie a retrouvé la confiance des prêteurs. Budapest est, dès 1991, revenu sur les marchés internationaux des capitaux. Les investisseurs privés se bousculent dans les hôtels de la capitale magyare. Près de 60 % des investissements réalisés à l'Est depuis deux ans l'ont été en Hongrie. La dette extérieure a été réduite (21,6 milliards de dollars fin mars 1992), alors que les réserves en devises ont été plus que reconstituées (plus de cinq mois d'importations).

Comme autrefois, les observateurs étrangers ne tarissent pas d'éloges sur ce petit pays. Le FMI, avec lequel un accord de trois ans a été signé en 1991 et qui « cogère » le pays n'a que des compliments à faire. Les économistes d'Indosuez titrent leur dernière étude sur la Hongrie : « Le premier de la classe à l'Est. » Ceux de la Banque mondiale retiennent : *« L'émergence d'une success-story gradualiste. »*

É. I.

VIE DES ENTREPRISES

Mille sept cents suppressions d'emplois en 1992

La Lufthansa dans le rouge

Un déficit de 386 millions de deutschemarks (1,3 milliard de francs) pour le premier trimestre 1992, 1 700 suppressions d'emplois prévues en 1992. Comme pour nombre de transporteurs aériens, les temps sont durs pour la Lufthansa. *« Nos pertes sont tout de même inférieures de 100 millions de marks à celles enregistrées à la même période l'an dernier »*, tente de relativiser la direction de la communication de la compagnie nationale allemande. 1991 s'était soldée pour la Lufthansa par une perte de 444 millions de marks (concentrée sur le premier trimestre), le premier déficit depuis 1973. Au siège parisien, on évoque plusieurs raisons : la guerre du Golfe, qui a fait flamber les prix des carburants et baisser la fréquentation, la forte hausse des taxes d'aéroport, les pertes de change, l'insuffisance des infrastructures de sécurité aérienne, provoquant d'onéreux retards, et le ralentissement de l'activité économique depuis la fin 1991.

Enfin, la compagnie allemande dénonce *« le dumping pratiqué par les Américains » : « L'Atlantique nord ne représente qu'environ 10 % de leur marché. Ils peuvent donc se permettre de casser les prix pour nous battre, et de faire ailleurs des bénéfices »*, commente Mme Doris Martin, porte-parole du groupe à Paris.

Pour faire face à la crise, le président de la Lufthansa, M. Jürgen Weber, a expliqué le 8 juillet devant les actionnaires du groupe qu'il mettait en place une véritable *« cure d'amaigrissement »*. Mille sept cents emplois seront supprimés en 1992 sur les 50 800 emplois que compte la compagnie. Le chiffre de 3 000 suppressions supplémentaires en 1993 a été évoqué au conseil d'entreprise sans être confirmé par la direction. *« Ce sera peut-être plus, peut-être moins, en fonction de la conjoncture... »* La rigueur salariale est à l'ordre du jour. D'avril 1991 à octobre 1992, l'augmentation des salaires a été de 4,3 %.

Une vingtaine d'avions seront mis à l'écart pour réduire le suréquipement de la compagnie. Enfin, une future filiale ou division du groupe, la Lufthansa Express, reliera à partir de la fin octobre un grand nombre de villes allemandes entre elles, avec une flotte de 27 avions. Sa mission : rendre rentables les lignes intérieures allemandes, pour l'instant déficitaires. M. Weber est décidé à être intraitable avec les lignes non rentables, désormais systématiquement fermées. Des mesures qui s'imposent pour assurer la survie de la compagnie, et préparer sa privatisation, annoncée le 21 juillet (*le Monde* du 23 juillet) par le ministre des finances allemand.

PASCALE KRÉMER

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

SOCIAL

□ **COMATEC : accord d'intéressement.** – Un accord d'intéressement vient d'être signé dans l'entreprise de nettoyage COMATEC, filiale de la Compagnie générale des eaux. Il a été approuvé par tous les syndicats présents dans le groupe (CFDT, CGT, FO et CSL). En seront les bénéficiaires, les salariés qui travaillent sur les chantiers de la RATP ainsi que ceux qui interviennent au musées du Louvre, d'Orsay et à l'hippodrome de Vincennes. Trois mois de présence au cours de l'exercice donnent droit à la répartition. Le calcul de l'intéressement est établi en fonction de la productivité, des résultats économiques de l'entreprise et de l'absentéisme. Dans le cas des équipes œuvrant à la RATP, et en association avec cette dernière, un quatrième indicateur a été adopté, qui tiendra compte de la qualité. Il devrait être ensuite étendu à d'autres établissements.

RÉSULTATS

□ **Amstrad prévoit une perte annuelle de 65 millions de livres.** – Amstrad, le producteur britannique d'ordinateurs et d'équipements électroniques, a annoncé, jeudi 23 juillet, qu'il prévoyait une perte de 65 millions de livres (640 millions de francs environ) pour l'exercice qui s'est clos en juin, soit 25 millions de plus que ce que les analystes financiers avaient prévu. Amstrad, qui avait réalisé lors de l'exercice précédent un bénéfice de plus de 20 millions de livres, attribue notamment cette détérioration de ses résultats à la liquidation de son stock de vieux modèles d'ordinateurs personnels pour faire place à sa nouvelle ligne.

□ **Rhône-Poulenc Rorer : hausse de près de 40 % du résultat semestriel.** – Rhône-Poulenc Rorer, filiale pharmaceutique américaine du groupe chimique Rhône-Poulenc, a annoncé un résultat net de 850 millions de francs au premier semestre 1992, en augmentation de 40 % par rapport au premier semestre de l'année dernière. En 1991, cette filiale avait réalisé un bénéfice de 1,7 milliard de francs, en hausse de 124 % depuis 1990, année de la fusion de la pharmacie du groupe Rhône-Poulenc et de l'américain Rorer.

□ **GFI : bénéfice net en hausse de 36 %.** – Le groupe de services informatiques GFI, filiale de SD-Scicon (groupe EDS), a réalisé un bénéfice net en hausse de 36 % en 1991, soit environ 25,5 millions de francs (18,8 millions de francs en 1990). Depuis qu'il est devenu filiale de l'américain EDS l'année dernière, le groupe ne publie plus officiellement son résultat net, mais seulement son taux de progression, a-t-on indiqué chez GFI. Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 1,22 milliard de francs, en hausse de 22 %. La croissance interne a été de 11 %, selon GFI. Le groupe affirme avoir réussi l'intégration de CdFi, la filiale informatique des Charbonnages de France dont il a pris le contrôle en octobre 1990. GFI a porté sa participation dans CdFi de 51 % à 81 % le 1er janvier et devrait acquérir le reste du capital d'ici à la fin 1992. –

ACQUISITION

□ **Groupama va racheter l'assureur espagnol Uniseguros.** – Groupama (Groupe des assurances mutuelles agricoles) va racheter la compagnie d'assurances espagnole Uniseguros pour un montant de 300 millions de francs. Le rachat de 100 % du capital d'Uniseguros, spécialisée dans l'assurance dommages, va permettre de renforcer Groupama Iberica, filiale espagnole de Groupama. Pour l'instant, Uniseguros ne détient que 0,35 % du marché et, avec ce rachat, Groupama espère occuper 2 % du marché espagnol dans les dix ans à venir.

CONTRATS

□ **La société française Tiru exploitera une usine de traitement d'ordures ménagères aux États-Unis.** – La société Tiru (Traitement industriel des résidus urbains), filiale à 51 % d'EDF, participera à l'implantation d'un centre de traitement des déchets à une soixantaine de kilomètres de Boston, aux Etats-Unis. Ce projet, d'un montant d'investissement de 300 millions de francs, a été annoncé récemment au cours d'une conférence de presse tenue à Paris en présence du gouverneur du Massachusetts. L'usine, construite par des sociétés américaines sur la base de la technologie française d'incinération, et qui devrait être inaugurée à la fin de 1994, sera exploitée pendant vingt-cinq ans par la société Tiru. Tiru SA traite chaque année les deux millions de tonnes de déchets ménagers produits à Paris et dans la proche banlieue, et intervient dans une demi-douzaine de pays étrangers.

□ **Téléphones portables : échanges de technologies entre Philips et Motorola.** – Le groupe électronique néerlandais Philips et la firme américaine Motorola, numéro un mondial pour les systèmes de communication digitaux, ont signé un accord en vue d'échanges de technologies en matière de téléphones portables et d'appareillages d'infrastructure de communication mobile digitale. Philips a récemment indiqué que cet accord porte sur trois standards actuellement disponibles : GSM (Group Special Mobile), principalement utilisé en Europe, PCN (Personal Communication Network) et US-TDMA (Time Division Multiple Access, aussi appelé IS-54), standard le plus courant aux Etats-Unis.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 27 juillet ↑

Petite reprise dans le calme

Pour sa première séance du mois boursier d'août, la Bourse de Paris se reprenait dans le calme. Après une ouverture en hausse de 0,31 %, les valeurs françaises gagnaient 0,2 % en fin de matinée. Plus tard, aux alentours de 14 heures, l'indice CAC 40 gagnait 0,57 % sur son précédent niveau à 1 744,58 points.

L'annonce par la Banque du Japon de la baisse de son taux d'escompte « était trop anticipée par les marchés pour avoir une influence sur les échanges lundi », selon un opérateur. Toutefois, si le marché donnait l'impression d'avoir retrouvé ses esprits après les fortes perturbations enregistrées la semaine passée, l'horizon n'en est pas pour autant éclairci. La perspective d'une réduction (sous les 4 %) de l'inflation allemande, au vu des chiffres enregistrés en juillet dans trois des principaux Etats fédérés allemands et annoncés vendredi, est certes bien accueillie, mais la Bundesbank a immédiatement rappelé qu'elle ne comptait pas pour autant baisser ses taux directeurs.

Les arbitrages seront nombreux cette semaine, avec l'arrivée à échéance en fin de semaine des contrats à terme et d'option sur l'indice CAC 40, qui devrait tirer l'activité, notaient les opérateurs.

Les échanges restaient néanmoins modérés lundi, avec moins de 700 millions de francs échangés à mi-séance. A la baisse, on relevait BSN qui perdait 2 % pour 132 000 titres échangés, après l'annonce du verrouillage de son capital (*le Monde* daté 26-27 juillet). Du côté des baisses, on relevait également Euro Disney (295 000 pièces) qui perd 2,7 % et Alcatel qui recule de 0,3 %. En hausse, Suez gagnait 2,2 %, Eurotunnel 3,4 % et LVMH 2,33 %.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	17-7-92	24-7-92
Valeurs franç. à rev. variable	104,4	99,2
Valeurs industrielles	107,7	102,5
Valeurs étrangères	98,3	92,2
Pétrole-Energie	98,1	89,7
Chimie	118	112,9
Métallurgie, mécanique	118	111,1
Electricité, électronique	109,2	104
Bâtiment et matériaux	104,1	100,1
Ind. de consom. non alim.	119,2	112,5
Agroalimentaire	105,3	98,9
Distribution	113,7	108,8
Transports, loisirs, services	109,4	100,7
Assurances	95,7	89,8
Crédit banque	99,3	92,9
Sicomi	82,7	81,2
Immobilier et foncier	82,1	79,8
Investissement et portefeuille	95,1	90,1

Base 100 : 31 décembre 1991

Valeurs franç. à revenu fixe	99	98,3
Emprunts d'État	98,3	97,5
Emprunts garantis et assimilés	99,4	98,7
Sociétés	99,5	91,1

Base 100 en 1949

Valeurs franç. à rev. variable	3 988,5	3 789,4
Valeurs étrangères	3 816,4	3 653,9

Base 100 en 1972

Valeurs franç. à rev. variable	677	648,3
Valeurs étrangères	516	494,1

Base 100 : 31 décembre 1980

Indice des val. fr. à rev. fixe	118,3	117,5
Emprunt d'État	119	118,1
Emprunts garantis et assimilés	117,6	116,9
Sociétés	116,8	116,3

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	3-7-92	10-7-92
Indice général	890,9	478,4
Produits de base	431,9	405,3
Construction	464,7	448,9
Biens d'équipement	262,3	247,5
Biens de consom. durables	578,8	556,9
Biens de consom. non durables	783,8	763,6
Biens de consom. alim.	862,4	813,6
Services	506,9	483,6
Sociétés financières	436,7	410,6
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	398,9	379
Valeurs industrielles	516,5	491,6

TOKYO, 27 juillet ↓

Toujours plus bas

La Bourse de Tokyo, ne tenant compte ni de la baisse du taux d'escompte japonais ce lundi (*lire page 15*) ni de la victoire du PLD aux élections, a clôturé en baisse. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a perdu 124,45 points, soit 0,80 % à 15 373,34 points, touchant ainsi un *nouveau plus bas niveau depuis six ans*. Une envolée technique initiale avait permis à l'indice de s'apprécier de plus de 2,5 % à la mi-séance.

Selon un opérateur, la baisse des taux a permis au marché de souffler un peu mais, dans l'après-midi, la cote a abandonné toute son avance pour revenir au niveau de vendredi. Par ailleurs, lors d'une conférence de presse, faisant allusion à la baisse d'un demi-point du taux d'escompte, M. Tsutomu Hata, ministre japonais des finances, a précisé que le Japon envisageait de prendre d'autres mesures pour soutenir la Bourse si cela était nécessaire.

VALEURS	Cours du 24 juillet	Cours du 27 juillet
Ajinomoto	1 140	1 120
Bridgestone	1 090	1 100
Canon	1 260	1 240
Fuji Bank	1 270	1 240
Honda Motors	1 150	1 150
Matsushita Electric	1 200	1 200
Mitsubishi Heavy	505	500
Sony Corp.	3 850	3 840
Toyota Motors	1 410	1 380

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4250	4280	Immob. Hôtelière	1050	1040
Arnault Associes	211 50	191 o	Incemt. Computer	149	150
B.A.C.	23 70	28 70 d	I.P.B.M.	58 95	
Bque Vernes	710	....	Locamic	108 90	106
Boiron (Ly)	470	461	Marra Comm.	295 70	295 70
Boisset (Lyon)	198	..	Molex	150	
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	680	660	Publ.Filipacchi	436	433
Calberson	330	...	Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	330	.
Cardif	700	710	Select Invest (Ly)	85 50	
C.E.G.E.P.	160	160	Sanbo	258	255
C.F.P.I.	272	274	Sopra	324	315
C.N.I.M.	1060	1048	TF1	492	506
Codetour	263	263	Thermador H. (Ly)	341 10	343
Conforama	1218	..	Unilog	259 90	255
Creeks	130	130	Viel et Cie	99 70	.
Dauphin	294	...	Y. St-Laurent Groupe	780	775
Delmas	1080	1092			
Demachy Worms Cie	370	370			
Devanlay	1020	985			
Deville	170	166			
Dolisos	110	107			
Editions Belfond	240	240			
Europ. Propulsion	179	187			
Finacor	105	110			
G.F.F. (group.fon.f.)	65 80	66 90			
G.L.M.	340	338			
Gravograph	169	168			
Guntoli	800	790			
I.C.C.	168	166			
Idianova	81 10	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 24 juillet 1992
Nombre de contrats estimés : 146 882

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	105,66	105,88	–
Précédent	106,64	106,36	106,76

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 92	Déc. 92	Sept. 92	Déc. 92
107	0,19	0,95	1,43	1,70

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 24 598

COURS	Juillet 92	Août 92	Septembre 92
Dernier	1 745	1 760	1 775,50
Précédent	1 747.	1 762	1 776,50

CHANGES

5,04 F ↑

Le dollar progressait fortement à Tokyo lundi 27 juillet, après l'annonce de la baisse du taux d'escompte au Japon. A Paris, la monnaie américaine était en légère hausse, à 5,04 F, par rapport au cours indicatif de la Banque de France de vendredi (5,0220 F).

FRANCFORT	24 juillet	27 juillet
Dollar (en DM)	1,4865	1,4864
TOKYO	24 juillet	27 juillet
Dollar (en yens)	126,90	128,17

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (27 juillet) ...... 9 15-16 - 10 1/16 %

New-York (24 juillet) ...... 3 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-91*)

	23 juillet	24 juillet
Valeurs françaises	100,70	100,6
Valeurs étrangères	92,30	92,3
(*SBF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	476,90	476,45
(*SBF, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 734,56	1 734,62

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	23 juillet	24 juillet
Industrielles	3 290,04	3 285,71

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	23 juillet	24 juillet
100 valeurs	2 399,50	2 377,20
30 valeurs	1 808,10	1 789,10
Mines d'or	93,60	93,10
Fonds d'Etat	89,19	89,19

FRANCFORT

	23 juillet	24 juillet
Dax	1 623,37	1 610,42

TOKYO

	24 juillet	27 juillet
Nikkei Dow Jones	15 497,79	15 373,34
Indice général	1 204,55	1 193,94

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,0435	5,0455	5,1305	5,1355
Yen (100)	3,9334	3,9382	3,9951	4,0025
Ecu	6,8808	6,8887	6,8672	6,8802
Deutschemark	3,3768	3,3773	3,3806	3,3838
Franc suisse	3,8021	3,8065	3,8172	3,8247
Lire italienne (1000)	4,4555	4,4575	4,3911	4,3993
Livre sterling	9,6200	9,6250	9,5213	9,6330
Peseta (100)	5,3088	5,3138	5,2657	5,2775

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

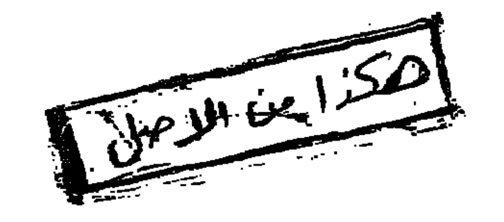
	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	3 15/16	4 1/16	3 13/16	3 15/16	3 3/4	3 7/8
Ecu	10 15/16	11 1/16	10 15/16	11 1/16	10 7/8	11
Deutschemark	9 9/16	9 11/16	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4
Franc suisse	8 5/16	8 7/16	8 3/8	8 1/2	8 3/8	8 1/2
Lire italienne (1000)	17 1/8	17 3/8	15 5/8	15 7/8	15 1/4	15 1/2
Livre sterling	10 1/16	10 3/16	10 3/16	10 5/16	10 1/4	10 3/8
Peseta (100)	13	13 1/4	13 1/8	13 3/8	13 3/8	13 5/8
FRANC FRANÇAIS	10 1/16	10 3/16	10 3/16	10 5/16	10 3/16	10 5/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

Wellcome Trust vend 31,5 % du capital de Wellcome pour 2,16 milliards de livres

Conformément à l'annonce faite le 25 juin (*le Monde* du 27 juin), la fondation médicale britannique Wellcome Trust a annoncé, lundi 27 juillet, qu'elle avait cédé 270 millions d'actions du groupe pharmaceutique Wellcome pour 2,16 milliards de livres (20,7 milliards de francs) dans le cadre de son offre de vente internationale. Elle ramène ainsi sa participation dans le capital de Wellcome de 73,5 % à 42 %. Les titres ont été vendus à 800 pence l'action contre 826 pence à la clôture des échanges vendredi au Stock Exchange. Initialement, Wellcome Trust avait espéré vendre 330 millions de titres pour 3 milliards de livres (28,7 milliards de francs). Le groupe pharmaceutique Wellcome est orienté vers la lutte antivirale, et est connu pour son médicament Retrovir (AZT) prescrit dans le traitement du sida.

le joug des doctrines kantiennes.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 27 JUILLET

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4700	C.N.E 3%	4690	4667	4710	+ 0 43
905	B.N.P. T.P	905	911	908	+ 0 33
877	Cr.Lyon. T.P	871	905	869	- 0 23
1571	Renault T.P	1580	1582	1585	+ 0 32
1853	Rhone Poul. T.P	1659	1660	1660	+ 0 06
1020	Saint Gobain T.P.	1010	1048	1036	+ 2 57
880	Thomson T.P	880	880	860	- 2 27
645	ACCOR	644	650	647	+ 0 47
725	Air Liquide	731	725	734	+ 0 41
605	Alcatel-Alsthom	605	603	604	- 0 17
1750	Als.Superm.	1780	....	....	....
290	A L S P I	282	287	287	+ 1 77
415	AGF Sté Centrale	416 80	429 90	428 90	+ 2 90
140	Avenir H. Média	136	136 10	137	+ 0 74
750	Axa (ex Cie Midi)	782	792	788	+ 0 77
123	Bafip	123 50	123	130	+ 5 26
98	Bail-Equipem.	98	100	100	+ 2 04
695	Bail Investiss.	700	700	698	- 0 29
330	Bancaire	328	331	335	+ 2 13
785	Bazar H.-V.	770	770	770	....
1260	Berger (M)	1255	1250	1250	- 0 40
400	Bertrand Faure	400	....	....	....
785	Bic	781	780	772	- 1 15
1050	B.I.P.	1055	1061	1060	+ 0 47
250	BIS	232 50	253	247	+ 6 24
330	B N P (CI)	326 10	330	330	+ 1 20
720	Bollore Tech.	715	715	735	+ 2 80
3050	Bongrain	2983	2915	2945	- 1 27
585	Bon-Marché	566	581	582	- 0 71
530	Bouygues	525	530	528	+ 0 57
96	BP France	92 60	94	92 60	....
1050	B S N	1043	1015	1021	- 2 11
1150	Canal Plus	1158	1177	1164	+ 0 69
215	Cap Gem.S.	214 50	219 90	219 50	+ 2 33
2500	Carrefour	2508	2486	2500	- 0 24
133	Casino	137	138	138	+ 0 73
88	Casino ADP	88	89 95	89 90	+ 2 16
480	Castorama D.L.	479	480	480	+ 0 21
165	C.C.F.	166 40	170	166 70	+ 0 18
35	CCMC Ly.	35 30	38	35 80	+ 1 42
390	C.D.M.E	387	380 10	380 30	- 1 73
155	C.E.G.I.D.	155	161 40	147	- 5 16
77	Centrest (Ny)	77 80	80	70 05	- 9 96
360	C.E.P. Comm.	360	360	360	....
108	Cerus	104	110	107 50	+ 3 37
710	Cetelem	711	720	720	+ 1 27
225	CF Int.	223 50	222 10	222	- 0 67
280	CGI Info	278	280	283	+ 1 80
1010	C G I P	1019	1021	1020	+ 0 10
650	CGP	664	....	....	....
1100	Chargeurs S A	1118	1085	1090	- 2 50
315	Christian Dior	308 50	310	306	- 0 81
565	C I C A (M)	555	552	552	- 0 54
370	Ciments franc.	360	359	353	- 1 94
730	Clarins	727	738	730	+ 0 41
430	Club Méditer	430 60	430	438	+ 1 72
158	CMB Packa.	169 50	168 30	168 50	- 0 59
820	Colas	835	810	806	- 3 47
195	Cp. Entrep.	195	210	210	+ 7 69
1030	Compt Mod.	1000	1015	1000	....
225	CPR (Paris Réé.)	234	236	237 90	+ 1 67
740	Créd. Foncier	736	749	749	+ 1 77
245	Crédit Loc France	246 90	244 40	244	- 1 17

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
505	Cr Lyon.(CI)	505	500	500	- 0 99
870	Credit Nat.	856	870	875	+ 2 22
255	CSEE	258 60	257	260	+ 0 54
3190	Damart	3200	3120	3150	- 1 56
380	Dassault Aviation	380	405	405	+ 6 58
170	Dassault Electr.	170	172	172	+ 1 18
1670	De Dietrich	1662	1690	1680	+ 1 08
66	Dév.P.d.C.(Li)	66	69	66	...
110	Dév.R.Sud-Est	112 40	108	111 50	- 0 80
320	D M C	317 90	317	310	- 2 49
400	Docks France	405	405	404	- 0 25
220	Dynaction	209	210	210	+ 0 48
2070	Eaux (Gie)	2105	2101	2115	+ 0 48
850	E.B.F.	840	844	844	+ 0 48
395	Ecco	393	395	385	- 2 04
330	Elf Aquitaine	333 80	335	338	+ 1 26
980	ElfSanofi(ExSanofi)	989	1015	1018	+ 2 93
230	Erap-Elf (Certif)	228 90	229 50	232	+ 1 35
570	Eridania-Beghin	585	570	563	- 0 35
390	Essilor	390 10	385	383	- 1 82
176	Essil.Int.(DP)	184 50	198 50	181	- 1 90
790	Esso	800	806	800	....
1280	Eurafrance	1271	1291	1280	+ 0 71
590	Euracom	580	570	584	+ 0 69
97	Eurodisneyland	96 15	95 50	93 30	- 2 96
930	Europe 1	935	950	950	+ 1 60
30	Eurotunnel	29 50	30 90	30 65	+ 3 56
1450	Exor	1450	....	....	...
99	Finextel	98	98	99	+ 1 02
345	Fives Lille	363	354	354	- 2 48
3220	Fromager. Bel	3250	3205	3205	- 1 38
1920	Gal.Lafayette	2000	2000	2000	....
1540	G.A.N.	1540	1585	1551	+ 0 71
505	Gascogne (B)	506	506	506	....
1240	Gaz et Eaux	1222	1235	1235	+ 1 06
855	Géophysique	670	688	670	....
615	Groupe André SA	604	610	610	+ 0 99
505	Groupe Cité	505	510	508	+ 0 59
390	GTM-Entrep.	385 60	390	390	+ 1 14
1610	Guyenne-Gas.	1611	....	....	....
114	Hachette	111 80	117 90	117 50	+ 5 10
455	Havas	455	457	457 60	+ 0 55
290	Idia	298	....	....	....
310	Imétal	308 50	327	310 10	+ 0 52
110	Immob. Phénix	110 40	110 50	110	- 0 36
92	Ingénico	91 80	94 40	90	- 1 96
6470	Inst. Mérieux	6580	6600	6600	+ 0 30
390	Interbail	388 90	389	390	+ 0 28
880	Intertechnique	870	695	895	+ 3 73
800	J. Lefebvre	810	810	810	....
465	Klepierre	455	470	472	+ 3 74
700	Labinal	704	703	700	- 0 57
310	Lafarge	305	303 50	306 30	+ 0 43
280	Lebon	281	280	275	- 2 14
4240	Legrand	4255	4246	4240	- 0 35
2210	Legrand (DP)	2190	2199	2150	- 1 83
340	Legris Industries	332	344 90	339	+ 2 11
800	Locindus	600	629	620	+ 3 33
3430	L.V.M.H.	3437	3495	3560	+ 3 58

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
495	Lyon.Eaux/Dumez	495 30	499	497	+ 0 34
82	Majorette Ly.	85	87	85	....
270	Mar. Wendel	274	277	277	+ 1 09
180	Matra	183	182	181	- 1 09
445	Merlin-Gerin	447	448	440	- 1 57
74	Metaleurop	74 20	75	77	+ 3 77
29	Métrologie In.	29 40	30	30	+ 2 04
200	Michelin	200	201	203 50	+ 1 75
156	Min. Salag (Me)	156 10	...	..	...
77	MMB	79	78 60	79 40	+ 0 51
131	Moulinex	128 50	130	136 30	+ 6 07
900	Navig. Mixte	880	875	880	- 2 27
110	Nord-Est	110	110	114 70	+ 4 27
240	Nordon (Ny)	230	235	235	+ 2 17
645	Nouv Galeries	647	647	647	....
101	Olipar	99	98	97	- 2 02
905	Oréal	903	906	904	+ 0 11
300	Paribas	300	302 50	304 50	+ 1 50
183	Pechiney Int.	182	185	182 10	+ 0 05
305	Pechiney (CIP)	300	301 10	300 60	+ 0 20
380	Pernod Ricard	374 60	376 50	371 70	- 0 77
665	Peugeot	667	670	682	+ 2 25
345	Pinault	350	349 50	347	- 0 86
770	Plastic-Omn.	795	791	800	+ 0 63
500	Poliet	510	499	515	+ 0 98
700	Primagaz	898	881	887	- 1 58
710	Printemps	715	713	715	..
670	Promodès	651	665	650	- 0 15
450	Radiotechn.	460	450	459	- 0 22
5600	Redoute (La)	5540	5550	5580	+ 0 72
155	Rémy Cointreau	155	158	158	+ 1 94
585	R. Poulenc CIP	579	580	580	+ 0 17
55	Rochette(La)	54	55	57 90	+ 7 22
445	Roussel Uclaf	445	440	435	- 2 25
2800	R. Imp.&Ly *	2820	....	....	...
159	Sade (Ny)	158	160	159	+ 0 63
2140	Sagem	2140	2185	2149	+ 0 42
525	Saint Gobain	523	518	519	- 0 78
1130	Saint Louis	1093	1095	1150	+ 5 22
1310	Salomon Ly.	1290	1315	1290	....
295	Salvepar (Ny)	305	295	295	- 3 28
1350	S A T	1398	....	....	...
225	Saul. Chât.	225 30	....	....	....
1000	Saupiquet (Na)	1014	1035	1035	+ 2 07
565	Schneider	552	559	558	+ 1 09
13	SCOA	13 15	14	13 95	+ 6 08
315	Scor s.a.	310	310	310	....
2000	S.E.B.	2050	2040	2037	- 0 63
375	Sefimeg	375	370 30	371 10	- 1 04
116	Selectibanque	116	114	115	- 0 86
187	Sextant A.	185	184 90	176	- 4 86
590	S F I M	598	657	615	+ 2 84
189	S.G.E.	195	195	200	+ 2 56
355	Simco	355	370	373	+ 5 07
625	St. Rossignol	625	620	625	...
430	Sligos	416	426	426	+ 2 40
440	Société Géné.	438 70	445	442	+ 0 75
50	Sodecco(B)	50 90	51	51	+ 0 20
92	Sodero(Na)	91	90 20	94 50	+ 3 85

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
990	Sodexho	977	980	972	- 0 51
67	Soganal(Ny)	65	75	75	+ 15 3
375	Sogerap	370	...		.
1330	Som-Allib.	1310	1300	1300	- 0 76
355	SOPHIA	348 10	350	355	+ 1 98
1700	Source Perrier	1700	1700	1701	+ 0 06
710	Sovac	705	706	707	+ 0 28
275	SPEP	280	298	288	+ 2 86
270	Spie-Batignol	262	265	260	- 0 76
745	Strafor Facom	744	747	745	+ 0 13
255	Suez	254	259 60	260 20	+ 2 44
995	Synthelabo	1007	1010	1000	- 0 70
126	Thomson CSF	124 50	129 10	125 30	+ 0 64
230	Total	227 60	229 50	228 50	+ 0 40
171	- (certif)	169 90	167	157	- 7 59
181	Truffaut Fin.	187	190	190	+ 1 60
405	U.A.P.	403	405 20	403 10	+ 0 02
235	U F B Locab.	228 50	230 80	235	+ 2 84
250	U.G.C. DA (Robur)	250	252	250	....
480	U I C	470	470	471	+ 0 21
405	U I F	402 50	405	402	- 0 12
750	U I S	750	760	760	+ 1 33
400	Unibail	399	395	395	- 1 00
720	Valéo	742	742	736	- 0 81
153	Vallourec	150	154 90	155	+ 3 33
220	Via Banque	220	225	225	+ 2 27
270	Worms et Cie	271 80	271	274	+ 0 81
1170	Zodiac	1170	1199	1182	+ 1 03
945	Elf Gabon	910	915	990	+ 8 79
99	Amax	99	99	98	- 1 01
144	Amer. Barrick	148	146 60	148 40	+ 0 27
120	Amer. Express	119 80	119 20	117	- 2 17
215	A.T.T.	210 30	220	215	+ 2 23
148	Anglo Amer.C.	150	149 60	148 60	- 0 93
270	Amgold	270	270	262	- 2 96
195	Banco Santander	199 40	196 10	196 50	- 1 45
730	B.A.S.F.	736	720	712	- 3 26
865	Bayer	866	880	870	+ 0 46
45	Blechem Plc	46	45 50	45	- 2 17
30	Buffelsfont	29 10	29 50	29 10	....
128	Chase Manh.	123	129	128	+ 4 07
2400	Daimler Benz	2368	2383	2383	+ 0 63
98	De Beers	98	98	97 95	- 0 05
2200	Deutsche Bank	2151	2167	2170	+ 0 88
1080	Dresdner Bank	1075	1087	1113	+ 3 53
56	Driefontein	56 10	56	55 60	- 0 89
245	Du Pont-Nem	245 50	...	...	...
205	Eastman Kodak	211	212 10	204	- 3 32
12	East Rand	11 80	11 90	11 70	- 0 85
32	Echo Bay	32 60	32 90	32 95	+ 1 07
195	Electrolux	185	..	....	.
110	Ericsson	107	109 80	109 80	+ 2 62
315	Exxon Corp.	320	313 20	313 20	- 2 13
220	Ford Motor	218 40	..	..	..
43	Freegold	42 10	42 35	42 20	+ 0 24
14	Gencor	14 60	14 50	14 50	- 0 68
385	Gén. Elect.	377 80	380	378	+ 0 05
196	Gén. Motors	197	200	200	+ 1 52
325	Gén Belgique	325	318 10	318 10	- 2 12

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
43	Gd. Métropol.	42	43 20	40 20	- 4 29
50	Guinness	51 15	51	50	- 2 25
19	Hanson PLC	19 15	19 80	19	- 0 78
21	Harmony Gold	19 80	21	20 45	+ 3 28
355	Hewlett Packard	354	...	. .	. ..
29	Hitachi	29 90	29 20	29	- 3 01
755	Hoechst	747	776	771	+ 3 21
71	Homestake	71 70	71 80	73	+ 1 81
107	I.C.I.	109 90	105	102	- 7 19
465	I.B.M.	470 30	467	462 20	- 1 72
325	I.T.T.	320	322	322	+ 0 63
157	Ito Yokado	162	155	154 50	- 4 63
47	Matsushita	47 80	47 50	47 50	- 0 63
3 55	Maxwell	3 55	..		....
215	Mc Donald's	222 50	223	219 90	- 1 17
250	Merck	246	250 50	248	+ 0 81
490	Minnesota M.	490 50	.	....	...
35	Mitsubishi	35	35 25	35 25	+ 0 71
320	Mobil corp.	320	...		..
295	Morgan J.P.	298		.	
35120	Nestlé	35300	34250	35990	+ 1 95
125	Norsk Hydro	127 50	126 50	126 80	- 0 71
92	OFSI	88	93 90	93 90	+ 6 70
1760	Pétrofina	1750	1773	1773	+ 1 31
390	Philip Morris	386	391 60	386	...
76	Philips	75 80	77	78 80	+ 3 96
57	Placer Dome	56 45	57	57	+ 0 97
255	Procter Gamble	254 30	253 20	253 20	- 0 43
160	Quilmès	161 40	162	160	- 0 87
21	Randfontein	20 20	20 05	20 65	+ 2 23
275	Rhone Poul. Rorer	271 50	270 50	267	- 1 66
435	Royal Dutch	436	431	425	- 2 52
53	R T Z	51 75	51 90	52	+ 0 48
11	Saat.& Saatchi	11 30	11 60	11 50	+ 1 77
26	St Helena	26 10	26 70	26 60	+ 1 92
310	Schlumberger	318 50	320 80	320	+ 0 47
44	Shell transp.	44 10	43 45	43 45	- 1 47
2090	Siemens	2078	2122	2119	+ 1 97
154	Sony	154 70	152 10	153	- 1 10
50	Sumitomo Bank	48 30	50 50	50 70	+ 4 97
152	T.D.K.	150 10	148 50	148 80	- 0 80
54	Telefonica	54 35	54 10	55	+ 1 20
25	Toshiba	24 60	24 40	24	- 2 44
540	Unilever	535	540	535	...
265	Unit.Techn.	269 90	274 30	274 30	+ 1 63
235	Vaal Reefs	231	235	235	+ 1 73
1170	Volkswagen	1155	1215	1215	+ 5 19
300	Volvo	300	300 30	300 30	+ 0 10
107	West. Deep	105 50	105 80	104 50	- 0 95
360	Xerox Corp	362	369	369	+ 1 93
91	Yamanouchi	102	93 80	91 50	- 10 2
3 18	Zambia Cop.	3 06	3 35	3 48	+ 13 7

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	99 90	0 40
10,80% 79/94	100 76	9 84
Emp.Etat 13,4%83	104 05	8 01
Emp.Etat 12,2% 84	100 26	9 76
10,26% mars 86	102	3 85
OAT 10% 5/2000	105 50	1 67
OAT 9,9% 12/1997	102 50	6 14
OAT 9,8% 1/1996	101 20	4 79
PTT 11,2% 85	104 25	6 74
CFF 10,30% 86	102 35	4 78
CFF 10,25% nov 90	...	3 76
CNA 10 % 1979	100 50	3 91
CNB Bques 5000F	98 70	0 60
CNB Paribas 5000F	98	0 60
CNB Suez 5000F	98 50	0 60
CNI 1/82 5000F	98 20	0 60
CNT 9 % 86	97 10	2 46
CRH 10,90% déc.85	105 61	5 62
CHARB FCE 3% 100	...	....
CNCA	1080	....
Cerus	....	...
Alcatel 6 % conv. 89	696	....
Ly. Eaux cv 6,5%	778	....
Thoms. cv 9,2% 86	800	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sté fin.)	698	694
Applications Hydr	1550	1535
Arbel	465	. . .
Bains C.Monaco	930	915
B.Hypoth.Europ.	357	. .
B.N.P. Intercont.	350	345
Beghin-Say (C I)	472	469
Bénédictine	2506	....
Bidermann Internat.	459	....
Blanzy Ouest	1939	....
B T P	59 50	59 50
Cambodge	1107	1100
Carbone Lorraine	442	455
Case Poclain	5 60	5 30
C.B.C.	291	290
C.E.G.F (Frigor.)	700	701
Centenaire Blanzy	362	362
Cerabati	50	50
Champex Ny	53	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CIC (CIP)	180	176
C.I.M.	878	...
C.I.T.R.A.M. (B)	2800	....
Cogifi	282	282
Comiphos	416	....
Cie Industrielle	5010	5180
Cpt Lyon Alemand	333	335
Concorde	610	610
Constr.Méc.Prov.	16 50	17 30
Crédit Gén.Ind.	112 10	....
Cr Universel (Cie)	285	....
Darblay	595	550
Degremont	1782	1770
Delmas Vieljeux	2310	...
Didot Bottin	550	550
Eaux Bassin Vichy	3254	....
Ecia	365	363
Ent.Mag. Paris	5000	....
Eaux (ex Eternit)	1980	1995
Finalens	304	....
F.I.P.P.	80 40	72 60o
F.N.A.C.	1855	1860
Foncière (Cie)	460	....
Fonc.Lyonnaise	552	580
Foncina	342	....
Fougerolle	819	800
France I.A.R.D.	565	461 30o
France SA (La)	1690	1729
From. Paul-Renard	1753	. . .
Gaumont	450	...
Gensfim	270	271 10
Gévelot	499	. . .
G.F.C.	301	295
Groupe Victoire	751	....
G.T.I (Transport)	207 10	....
Immobail	312	310
Immobanque	591	591
Im.Marseillaise	4200	4200
Immofice	369 90	369 90
Invest.(Ste Cle.)	3202	. . .
Lambert Frères	251 50	240
Lille Bonnières	923	940
Locafinanciere	470	....
Louis Vuitton	625	650
Louvre	2350	2351
Lucia	690	....
Machines Bull	33 70	33 60
Mag.Uniprix	190	182
Magnant	540	540
Métal Déployé	420	
Mors	67	.
Navigation (Nle)	198	198
Optorg	277	275
Oréal (CI)	495	499
Origny-Desvroise	635	640
Palais Nouveauté	1273	....
Paluel Marmont	610	600
Parfinance	154	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris France	195	188
Paris Orléans	210	211
Parthena Invest	275 10	....
Pathé Cinéma	500	...
Piper Heidsieck	1000	1000
Porcher	475	470
Promodès (CI)	399	399
Publicis	701	705
Rochefortaise	122 80	....
Rosario	160	158
Rougier	248	....
S.A.C.E.R.	443	443
S.A.F.A.A.	192	200
S.A.F.I.C Alcan	203	183 30o
Saga	381	....
Saint Dominique (F.I.)	102 40	104
Salins du Midi	545	545
Savoisienne M.	159	....
S.C.A.C.	720	. .
Senelle	452	444
S.Eaud.Part. (M)	120	121
Silic	545	550
Simnor	112	...
S.I.P.H.	135	...
S.M.C.I.	100	...
Sofal	698	630
Soffo	249	250
Sofical	1086	1105
Softam (ex Setam)	76 55	82 50o
Sofragi	2423	. .
Soudure Autogène	770	...
Sovabail	330	..
Steria	500	....
Taittinger	2350	2260
Testut-Aquitaine	220	....
Tour Eiffel	189	190
Ufiner	1100	1100
Vicat	480	497
Vinipra	1520	1550
Virax	120	120
Maroc Sté Brasserie	300	...

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	556	....
Akzo Nv Sico	449	....
Alcan Aluminium	106	....
American Brands	233	. .
Arbed	620	589
Asturienne Mines	94 10	...
Banco Popular Espa.	533	. .
B.Reglements Int.	18000	. .
Can.Pacifique	70 50	71 50
Chrysler Corp.	95 50	95 60
C.I.R.	6 20	. .
Commerzbank	790	....
Dow Chemical	270	289
Fiat	20 30	...
GBL (Brux Lamb.)	495	495
Gevaert	1002	. .
Glaxo Holdings Ltd.	70	70
Goodyear Tire	315 50	305
Grace and Co (WR)	174	174
Honeywell Inc. Inc.	356	
Johannesburg	71 50	..
Koninklijke Pakhoed.	132 30	
Kubota	18	...
Midland Bank	36 25	...
Noranda Mines	75	75
Olivetti priv.	9 50	
Pfizer Inc.	377	378
Ricoh	19 25	18 60
Robeco	264 50	268 10
Rodamco NV	131	128 60
Rolinco	261 10	263 50
Saipem	7	..
Sema Group	25 40	25
SKF Aktiebolaget	88 10	..
Tenneco Inc.	170	206 50d
Thorn Electrical	69	....
Toray Ind.	21 10	20 90
West Rand Cons.	7	7

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	.
Calciphos	85 50	
C G H Cogenhor.	8	.
Coparex	615	
Drouot Assurances	339	..
Electro-Banque	310	
Europ Accum.	81	
Europ Soutres Ind.	17 20	15 55o
Gachot S.A	40	41
Guy Degrenne	402	..
Lecteurs du Monde	175	
Nicolas	1198	
Parscop Percier	350	. .
Quadrant	25	..
Rorento N.V.	221 20	222 50
St-Gobain-Emballage	1800	1800
S.E.P.R.	1848	.
S.M.T. Goupil	0 40	3 78d
S.P.R. act. B.	286	. . .
Waterman	1200	.

SICAV (sélection) 24/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Acalion	187 25	182 24
Amén-gan	6827 06	6564 48
Amplia	269952 02	269952 02•
Amplitude	606 20	588 54
Arbitrages Court T.	7310 45	7310 45
Associc	1098 73	1098 73
Atout Futur	398 01	388 30
Aurecic	1156 85	1123 16
Avenir Alizes	1663 27	1630 66
Axa Capital	169 11	164 18
Axa Court Terme	8044 93	8044 93
Axa Cro.Ex.Dr Inve.	848 61	823 89
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn	759 80	737 67
Axa Europe	124 13	120 51
Axa Investments	98 78	95 90
Axa NPL	111 86	108 60
Axa Ob.Fr.Extrans	139 53	135 47
Axa.Ob.In.Ex Mir U.Se.	131 35	127 52
Axa Prem.Ex.Agepre	114 23	110 90
Axa Sél.Ex.Dr Sele.	139 07	135 02
Axa Valeurs PER	117 70	114 27
Cadence 1	1028 77	1008 60
Cadence 2	1039 04	1018 67
Cadence 3	1029 90	1009 71
Capimonétaire	6374 41	6368 04
Capioblig	6351 53	6226 99
Capsacic	1306 41	1287 10
Coexis	1317 77	1285 63
Compavalor	3556 92	3551 59
Convertimmo	320 55	314 26
Credimer	426 61	414 18
Credit Mutuel Capital	1284 63	1259 44
Cred.Mut.Ep.Cour T.	678 05	678 05
Cred Mut.Ep.Indus.	90 63	88 20
Cred.Mut.Ep J.	70442 98	70442 98
Cred.Mut.Ep long.T.	184 49	179 55
Créd Mut Ep.Monde	1083 01	1054 02
Cred.Mut Ep.Quatre	1092 07	1062 84
Dieze	1292 76	1261 23
Drouot France	814 47	790 75
Drouot Sécurité	218 71	212 34
Ecocic	1046 83	1016 34
Ecupar	125 57	121 91
Ecureuil Capitalisation	2568 70	2543 27
Ecureuil Géovaleurs	2265 12	2199 15
Ecureuil Invest	429 83	417 31
Ecureuil Monépremière	67926 86	67926 86
Ecureuil Monétaire	39940 11	39940 11
Ecureuil Trésorerie	2463 51	2463 51
Ecureuil Trimestr.	2009 86	1989 96
Elicash	2 832844	2 832844•
Energie	259 08	247 33
Eparcic	3648 28	3648 28
Eparcourt-Sicav	4349 62	4338 77
Epargne Associat.	25615 23	25323 57
Epargne Capital	10724 52	10618 34
Epargne Croissance	1611 23	1568 11
Epargne Obligat.	192 87	187 71
Epargne Première	14499 81	14391 87
Epargne-Uni	1223 44	1193 60
Epargne Valeurs	414 91	403 81
Eufi Cash capi	8421 13	8421 13•
Eufinvest capi	607 44	589 75•
Eurocic Leaders	1027 47	997 54
Eurodyn	1134 12	1106 46
Euro Gan	6078 02	5844 25
Europe Nouvelle	528 90	504 92
Fonsicav	14606	14606
France-gan	9501 02	9135 60
France Garantie	259 41	258 89
France Index Sicav	103 58	100 55

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Obligations	467 16	462 53
Francic	455 68	442 41
Francic Pierre	95 16	92 39
Francic-Régions	1175 60	1141 36
Fructi-Associations	35 72	35 72
Fructi-Cap	41 91	41 29
Fructidor	234 74	231 27
Fructifrance action C.	874 52	853 19
Fructifrance action D.	854 92	834 07
Gestilion	14862 59	14788 65
Gest.Associations	163 12	159 53
Horizon	1161 26	1127 44
HLM Monétaire	14110 13	14110 13
Indust.Fse.Court.T	1488 71	1488 71•
Interepar	104064 32	101033 32
Interoblig	13842 41	13374 91
Intersélection Fce	505 06	495 16
Japacic	137 27	133 27
Jeunepargne	286 40	282 17
Latitude	2283 64	2280 22
Leumi C T	12711 21	12711 21
Leumi L.T.	6275 35	6092 57
Lion Association	11289 16	11289 16
Lion Institution	29492 43	29418 88
Lionplus	975 64	956 51
Lion Trésor	2099 09	2078 31
Lion 20 000	26566 19	26566 19
Livret Bourse Inv.	536 36	520 74
Livret Portefeuil.	671 31	651 76
Méditerranée	167 41	162 53
Mensuel CIC	10133 22	10032 89
Monedan	68880 93	68880 93
Mone.J	73570 62	73570 62•
Monévalor	83070 46	83070 46
Mutualité dépôts	13554 54	13527 49
Natio Court Terme	287783 00	287783
Natio-Epargne	17742 63	17566 96
Natio-Ep. Ret.	125 55	122 19
Natio Eparg. Trésor	7813 77	7798 17
Natio-Imm.	1056 67	1028 39
Natio-Inter	1380 71	1343 76
Natio-Monétaire	25621 58	25621 58
Natio-Patrimoine	1302 79	1267 92
Natio-Placements	64671 29	64671 29
Natio-Revenu	1026 10	1015 94
Natio Sécurité	12211 22	12211 22
Natio-Valeurs	829 24	807 05
Nippon-Gan	4307 27	4141 61
Nord Sud Develop.	1584 59	1561 47
Obli-Associations	150 34	148 85
Oblicic-Mondial	2583 57	2545 39
Oblicic-Régions	1014 51	999 52
Oblifutur	2824 56	2755 67
Oblig. tres caté.	174 99	172 40
Oblilion	1344 48	1331 17
Oblisécurité Sicav	13078 24	13078 24
Oraction	1023 58	998 61
Orvalor	7062 72	6924 24
Paribas Capitalisation	1480 47	1458 59
Paribas Opportunités	119 58	114 69
Paribas Patrimoine	547 95	525 61
Patrimoine Retraite	223 71	219 32
Pervalor	597 71	585 99
Placement A.	1401 51	1374 03
Placement J	7321 32	7306 71
Placement M	67850 04	67714 61
Placement Nord	930 70	912 45
Plénitude	130 40	126 91
Poste Croissance	22024 87	22002 87
Poste Gestion	66672 53	66672 53
Première Oblig	10885 42	10674 75

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	110 01	108 92
Prev'Associations	29843 95	29843 95
Proficua	920 09	897 65
Quartz	127 45	124 34
Réalvalor	718 04	703 96
Rentacic	160 67	158 30
Revenus Trimestr.	5304 17	5251 65
Revenu-Vert	1124 99	1097 55
St Honoré Vie & Santé	954 58	911 29
St Honoré Bons du Tr.	11380 49	11323 87
St Honoré Global	218 78	208 86
St Honoré Invest.	746 64	712 78
St Honoré Pacifique	524 59	500 80
St Honoré PME	514 58	491 25
St Honoré Real.	15158 05	15097 68
Sécuricic	1765 58	1765 58
Sécuri-Gan	12978 55	12724 07
Sécuritaux	1410 63	1410 63
Sicasden	709 74	699 25
Sicav Associations	1869 03	1869 03
SFI-CNP Assur	622 06	603 94
S.G Fr. opportunités	1126 82	1104 53
Sicav 5 000	421 84	410 55
S.I. Est	1222 21	1186 61
Sivafrance	678 93	660 76
Sivam	372 25	362 29
Sivarente	205 72	201 69
Siventer	401 55	390 80
S.N.I.	1052 44	1021 79
Sogenfrance	1066 63	1045 72
Sogépargne	314 94	308 78
Sogevar	958 36	939 57
Soginter	1203 19	1179 60
Soleil Investissements	547 67	528 61
Solstice	2156 35	2150 97
State Street Act. Eur.	9093 67	8786 15•
State Street Act. Frce	10139 53	9844 20
St. Str. Act.Japon	8988 32	8684 37
State Street Emer. Mkts	11350 67	10804 97•
St.Street OAT Plus	10100 99	9902 93
Stratégie Actions	784 26	754 10
Stratégie Rendement	1403 62	1359 44
Technocic	1005 90	976 60
Techno-Gan	5410 56	5202 46
Thesora	663 80	657 23
Trésor Plus	1282 17	1269 48
Trésor Trimestriel	1032 17	1021 95
Trésoricic	131593 28	131593 28
Trilion	5109 46	5043 89
UAP Investissement	409 02	394 24
UAP Actions France	557 88	537 72
UAP Act Select	587 38	566 15
UAP Aedificandi	497 48	479 50
UAP Ahefi	196 18	189 09
UAP Alto Sicav	155 41	149 79
UAP Moyen Terme	139 24	134 21
UAP Première Cat.	10702 78	10315 93
Uni-Associations	124 57	124 57•
Uni-Foncier	1127 60	1100 10
Unifrance	565 54	551 75
Uni-Garantie	1287 49	1262 22
Uni Régions	1327 45	1295 07
Univar	239 17	239 17•
Univers Actions	1180 10	1151 32
Univers Obligations	1770 33	1727 15
Valorg	2073 99	2071 92
Valreal	53976 77	53949 80

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 022	...	...	...
Ecu	6 882	...	...	...
Allemagne (100 dm)	337 960	...	...	...
Belgique (100 F)	16 405	...	...	...
Pays-Bas (100 fl)	299 640	...	...	...
Italie (1000 lires)	4 454	...	...	...
Danemark (100 krd)	87 750	...	...	...
Gde.Bretagne (1 L)	9 607	...	...	...
Grèce (100 drachmes)	2 749	...	...	...
Suisse (100 f)	381 900	...	...	...
Suède (100 krs)	93 050	...	...	...
Norvège (100 k)	85 940	...	...	...
Autriche (100 sch)	48 021	...	...	...
Espagne (100 pes)	5 305	...	...	...
Portugal (100 esc)	3 975	...	...	...
Canada (1 $ can)	4 224	...	...	...
Japon (100 yens)	3 937	...	...	...

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/7
Or fin (kilo en barre)	57950	57900
Or fin (en lingot)	58350	58350
Napoléon (20f)	334	330
Pièce Fr (10 f)	419	.....
Pièce Suisse (20 f)	338	342
Pièce Latine (20 f)	335	330
Souverain	426	427
Pièce 20 dollars	1820	1940
Pièce 10 dollars	960	930
Pièce 5 dollars	620	.....
Pièce 50 pesos	2155	2155
Pièce 10 florins	339	339

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

CARNET DU Monde

Naissances

– M. Jean-Marie BERTRAND
et Mme, née Alice
de SAUVILLE de la PRESLE,

et Nathalie,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Diane,

le 12 juillet 1992.

26, villa Daviel,
75013 Paris.

– M. Renaud BLEY et Mme,
née Corine Fontaine,

partagent avec Nicolas la joie d'annoncer la naissance de

Victoria.

Paris, le 10 juillet 1992.

Décès

– Moigny-sur-Ecole.

Mme Jules Cabaret,
née Geneviève Pouliquen,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
font part du décès de

M. Jules CABARET,
officier des Palmes académiques,
agrégé de l'Université,
professeur honoraire,

survenu le 21 juillet 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Moigny-sur-Ecole.

Cet avis tient lieu de faire-part.

93, Grande-Rue,
91490 Moigny-sur-Ecole.

– M. Fernand Chouraqui,
son époux,
Gilles et Marie-Laurence Chouraqui,
Michel et Françoise Picard,
ses enfants,
Stéphanie, Laure, Frédéric, Alice et Nicolas,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacqueline CHOURAQUI,
née Bonn,

survenu le 26 juillet 1992.

Les obsèques auront lieu mardi 28 juillet, à 14 h 15, au cimetière du Montparnasse.

Réunion porte principale, 3, boulevard Edgard-Quinet.

3, square Nollet,
75017 Paris.

– Le docteur Dietrich et Mme,
Philippe Lemarchand et Victoria Lis,
Lawrence et Tiffany,
Toute la famille Goetschel,
Ainsi que la comtesse Josiane de Sigaldi,
ont la douleur de faire part du décès de leur père, grand-père, arrière-grand-père, parent et ami,

Me Roger GOETSCHEL,
avocat à la cour d'appel de Paris,

survenu subitement à Cannes, en sa quatre-vingt-septième année, le 23 juillet 1992.

Les obsèques auront lieu le mercredi 29 juillet, au cimetière du Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet, à Paris-14e, à 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, avenue Foch,
75116 Paris.
1, boulevard du Château,
92200 Neuilly.
2, square des Aliscamps,
75016 Paris.

– Nogent-sur-Marne.

Ariane LAPORTE HORVATH

a quitté sa famille le 17 juillet 1992.

L'inhumation a eu lieu au cimetière d'Ars-en-Ré, *le 24 juillet, dans l'intimité.*

De la part de
Son fils Cédric,
Sa fille Raffaèle,
Son mari Alain Robert,
Son père,
Sa mère,
Son frère,
Sa sœur,
Et des familles.

– Corinne, Dominique
et Jérôme Olivier,
Itziar Gambini,
Christiane et Philippe Viallo,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jacques OLIVIER,
psychanalyste,

survenu le 25 juillet 1992, à Aix-en-Provence.

Les obsèques auront lieu le mardi 28 juillet 1992.

« Mon cœur est triste, il n'y pas de joie pour celui qui a perdu un ami. »

8, allée Beausoleil,
13100 Aix-en-Provence.

– M. et Mme Noël Sabran,
Le docteur et Mme François Mazauric,
Mme J. Geara,
M. et Mme Pierre Mazauric,
M. et Mme Alain Delorme,
Mme Pierre Fournier,
M. et Mme Henri Bernet,
Thérèse Mazauric,
ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants,
Les familles Perrève, Masmejean et Valla,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Victor MAZAURIC,
née Marguerite Masmejean,

survenu à Saint-Félicien, le samedi 25 juillet 1992.

Ils rappellent à votre pieux souvenir la mémoire de son époux

Victor MAZAURIC,
décédé en *1956,*

de ses fils,

Louis MAZAURIC,
décédé en 1992,
Régis MAZAURIC,
décédé en 1961,

et de son gendre,

Pierre FOURNIER,
décédé en 1978.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu à Saint-Félicien (Ardèche), le mardi 28 juillet 1992, à 16 h 30.

– Le directeur du personnel et des services au ministère de l'équipement, du logement et des transports,
Ses collègues,
Le président,
Et le bureau de l'Association des ingénieurs des ponts et chaussées,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 24 juillet 1992, de

M. Claude NARD,
ancien élève de l'Ecole polytechnique (X 75),
chargé de mission
du corps des ingénieurs
des ponts et chaussées.

Les obsèques auront lieu le mardi 28 juillet, à 14 heures, en l'église Sainte-Thérèse au Mans (Sarthe).

– Brive, Grenoble, Aix-en-Provence, Malabo.

Les familles Rupage, Lahaye
et Didier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alexandre RUPAGE,
ingénieur IEG,
membre de la Houille blanche,
engagé volontaire ACPG 1939-1945,

survenu le 24 juillet 1992, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

63, rue Charles-Péguy,
19100 Brive.

– Le ministre de l'économie
et des finances,
Le directeur du Trésor,
Les fonctionnaires de la direction du Trésor,
ont le grand regret de faire part du décès de

M. Michel UNGEMUTH,
conseiller financier à Moscou,

survenu le 15 juillet 1992,

et adressent leurs condoléances à sa famille.

L'incinération a eu lieu, le 21 juillet, au Père-Lachaise.

Messes anniversaires

– Le mercredi 29 juillet 1992, à 9 heures, une messe à l'église Saint-François-Xavier (chapelle de la Sainte-Vierge), place du Président-Mithouard, *Paris-7e*, sera célébrée pour

Alain BELLANGER,

qui a quitté les siens et ses amis, il y a quatre ans, le 23 juillet 1988.

Sa famille remercie ceux qui s'en souviendront.

Anniversaires

– En souvenir.

Il y a cent quatre-vingt-dix-huit ans, *le 28 juillet 1794, mouraient :*

Georges COUTHON,
Philippe LEBAS,
Augustin ROBESPIERRE,
Maximilien ROBESPIERRE,
Louis-Antoine SAINT-JUST.

« Les délits des mandataires du peuple doivent être sévèrement et facilement punis. Nul n'a le droit de se prétendre plus inviolable que les autres citoyens. »

Robespierre.

AGENDA

MUSIQUE

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

CONCERTS

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Trio Wanderer : 20 h 30 lun. Beethoven, Bloch, Brahms. Dans le cadre du Festival estival de *Paris Yumi* Nara, Jeff Cohen : 20 h 30 mar. Soprano, piano. Satie, Cage. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

CIRQUE D'HIVER. Orchestre français des jeunes : 20 h 30 lun. Marek Janowsky (direction). Fauré, Stravinsky, Dukas. *Dans le cadre du Festival Paris* quartier d'été.

CONCIERGERIE (43-54-30-06). Sylvie Pécot : jusqu'au 7 août. 14 h mer., jeu., ven., sam., dim. Clavecin. Dans le cadre du Festival Monuments en musique.

EGLISE DE LA MADELEINE. Orchestre Sinfonietta de Paris : 21 h mer. Dominique Fanal (direction). Requiem de Mozart.

EGLISE DES BILLETTES (42-46-06-37). Orchestre de la radio-télévision roumaine : 20 h 30 ven. ; 17 h dim. Mihaela Smolean (violon), Ludovic Bacs (direction). Mozart, Bacs, Haydn, Beethoven, Boccherini.

EGLISE SAINT-EPHREM-LE-SYRIAQUE. Agnès Gillieron : 18 h 30 sam. Pianoforte. Mozart. Dans le cadre du Festival Amadeus Thérèse Hindo : jusqu'au 9 août. 18 h 30 dim. Chant a cappella.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Ensemble Consonnances : 18 h 30 21 h mer., jeu. Mozart Voix géorgiennes : 21 h ven., sam. ; 16 h dim. La Philharmonia de chambre : 18 h 30 21 h lun., mar. Dario Perez (violon). Les Quatre Saisons de Vivaldi.

EGLISE SAINT-*LOUIS*-EN-*L'ILE*. Solistes de l'Académie de Saint-Louis en l'Ile : 20 h 45 jeu., ven., sam. ; 17 h dim. Nels Lindeblad (piccolo). Bach, Vivaldi Etienne Pfender, Momoko Kato, Mélanie Thiebaut : 20 h 45 mar. Violon, clavecin. Bach, Haendel, Vivaldi, Tartini, *Leclair* Federico Agostini : 20 h 45 jeu. Violon. Bach.

EGLISE SAINT-MÉDARD. Orchestre de la radio-télévision roumaine : 20 h 30 jeu. Mihaela Smolean (violon), Amaury du Closel (direction). Mendelssohn, Gounod.

EGLISE SAINT-PIERRE (42-62-35-00). Orchestre Bernard Thomas : jusqu'au 29 juillet. 21 h mer. Benoît Fromanger (flûte), Philippe Nadal (violoncelle), Bernard Thomas (direction). Bach, Vivaldi, Mozart, Rachmaninov.

EGLISE SAINT-SÉVERIN. Willem Jansen : 20 h 30 jeu. Orgue. Bach, Amy, Arrigo. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

HOTEL DE SOUBISE. ARCHIVES NATIONALES (40-27-60-00). Emer Buckley : 13 h 45 mer., jeu., ven., sam., dim. Clavecin. Marais, Lully, Scarlatti, Bach. Dans le cadre du Festival monuments en musique.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Pascal Godart : 22 h 30 sam. Piano. Bach, Brahms, Chopin, Albeniz, Ravel, Mozart, Beethoven Pierre Etcheverry : 22 h 30 mar. Piano. Scarlatti, Beethoven, Scriabine, Debussy, Liszt.

MUSÉE CARNAVALET (42-72-21-13). Joëlle Léandre : 19 h mer. Voix et contrebasse. Fénélon, Moran, Clémenti, Lacy, Léandre, Verdi. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ars Antiqua de Paris : 18 h 45 21 h mer. *Musique polyphonique du Moyen* âge.

Périphérie

MAISONS-LAFFITTE. CHATEAU DE MAISONS. Parcours d'un soir, musique et voix : jusqu'au 4 septembre. 21 h 30 *22 h 22 h 30 mer., ven., lun. Wanda* Kozyra, Jeanne Bœlle (luth, théorbe), Julie Hassler (soprano), Bernard Colin (mise en scène).

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. Ensemble la Fenice : 17 h 30 sam. Maria-Christina Kiehr, Caroline Pelon (soprano). Cazzati, Tarditi, Foggia.

VINCENNES. CHATEAU. Anne Bobillier, David Benezit : jusqu'au 23 août. 14 h mer., jeu., ven., sam. Harpe, clarinette. Musique militaire. Dans le cadre du Festival Monuments en musique.

JAZZ, POP, ROCK

ALLIGATORS (42-84-11-27). Emmanuel Bex, Gérard Marais, Aldo Romano : 22 h mer. ; Alain Jean-Marie Trio : 22 h jeu., ven., sam.

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Rosa King : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Blues'n bluesy : 22 h 30 dim. ; Sarah Lazarus, B. Zulfikarpasic, F. Clayton : 22 h 30 lun. ; Jam Session : 22 h 30 mar.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : 22 h 30 mer. ; Francis Lockwood, Amazonas : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Audition publique de deux groupes : jusqu'au 2 août. 22 h dim.

BAR DU POTAGER (40-26-50-96). Duo Jean-Pierre Bertrand : 22 h jeu., ven. ; Duylhin Nguyen, Jeannot Rabeson : 22 h 45 lun., mar. Contrebasse, piano.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Philippe Duchemin Trio : 22 h 45 lun., mar. Piano, Jean-Pierre Souchu (batterie), Patricia Lebeugle (contrebasse).

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Café Rive-droite : jusqu'au 27 août. 22 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Continental 6 : jusqu'au 1er août. 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. Bert de Kort and his Dixieland Pipers jusqu'au 15 août. 21 h 30 dim., lun., mar.

LA CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Mambomania : jusqu'au 29 juillet. 20 h mer.

CINQUIÈME AVENUE (45-00-00-13). Soul Connection : 1 h mer. ; Bruce Johnson's Funk : 1 h jeu.

CITY ROCK (47-23-07-72). Mike Lester Band : 0 h mer. ; Dixie Stompers : jusqu'au *8 août. 0 h jeu., dim., lun., mar.* ; Ze Boom : 0 h sam. ; Soul Time : 0 h ven.

CRYSTAL ROCK (43-46-74-94). The Shanakies : 0 h jeu.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : jusqu'au 29 juillet. 22 h 30 mer. ; Mike Lester : 22 h 30 jeu. ; House Band : jusqu'au 30 août. 22 h 30 dim. ; Frogmouth : jusqu'au 1er septembre. 22 h 30 lun., mar. ; Blues Héritage : 22 h 30 sam.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 31 juillet. 21 h *ven. Jean-Pierre* Gelineau (saxophone), Jean Chaudron (basse), Jean-Pierre Pothier (piano) ; Trio New Orleans : jusqu'au 1er août. 21 h sam.

HIPPODROME DE VINCENNES. Festival One Love : 11 h dim. Julian Marley, Aswad, Andrew Tosh, Omar, Freddie McGregor, Third World, Cutty Ranks, Carlene Davis, Frankie Paul, Dennis Brown, Yabbi u, Zoanet Come.s, Israel Vibration, Akabu, Cimarons, Mighty Diamonds, Dominic, U Roy, Junior Reid, Out of Time, Jah Wisdom.

HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Matthew Gonder : 22 h 15 mer., ven. ; Pep Jet : jusqu'au 30 juillet. 22 h 15 jeu. ; Stoka Boka : 22 h 15 sam. ; Chris et Azad : 22 h 15 lun. ; Mike O'Dougherty Band : 22 h 15 mar.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). J. J. Victoria : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Boto et Novos Tempos : jusqu'au 30 août. 22 h 30 dim. ; Trio Serge et Nivo Rahoerson : jusqu'au 15 août. 22 h 30 lun., mar.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Bobby Helms Trio : 22 h jeu., ven., sam. Piano, Etienne Brachet (batterie). N'Doumbe Djengue (basse).

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jacques Caroff Group : 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Michel Bescont Trio : 21 h lun.

LE MADIGAN (42-27-31-51). David Patrois, Balthazar Thomass, Marc Buronfosse : 22 h 30 mer., jeu., ven. Vibraphone, piano, basse.

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio René Urtreger : 22 h 30 mer. ; Gilbert Leroux Trio : 22 h 30 jeu., ven. ; Gilbert Leroux Trio : 22 h 30 sam. ; Chris Henderson Duo : jusqu'au 30 août. 22 h 30 dim. ; Trio Philippe de Preissac : 22 h 30 lun., mar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Serge Rahoerson : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Pierre Calligaris : 22 h lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Pen Flaps : 0 h 30 ven. ; The Shanakies : 0 h 30 sam.

NEW MORNING (45-23-51-41). Patrick Persee : 21 h 30 ven.

NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Yana Purim : jusqu'au 30 juillet. 21 h mer., jeu.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Anoosh : 22 h jeu.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Marcel Zanini Quintet : 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Gilbert Leroux Washboard Group : 21 h mer. ; High Society Jazz Band : 21 h jeu. ; Christian Hillion Quintet : 21 h ven. ; Jazzologue : 21 h sam.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Sean Gourley, Carlos Barretto, Philippe Leblanc : 23 h mer. Guitare, contrebasse, batterie ; Ted Nash, Olivier Hutman, Thomas Bramerie : 23 h jeu., ven., sam. Saxophone, piano, contrebasse, Jean-Pierre Arnaud (batterie).

REX CLUB (45-08-93-89). Wake up : jusqu'au 30 juillet. 23 h jeu. ; Planète Claire : jusqu'au 31 juillet. 23 h ven.

SING SONG (43-43-82-02). Jeff Hoffman Trio : *22 h 30* jeu., ven., sam. Guitare, John Silverman (contrebasse), Jerry Moï (batterie).

SLOW CLUB (42-33-84-30). Bert de Kort : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Jive Cats : 22 h mer.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Sharon Evans : 22 h mer. ; Woody Hot Picker : 22 h jeu. ; Thierry Anquetil : 22 h ven. ; DM : 22 h sam.

PARIS EN VISITES

MARDI 28 JUILLET

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Assemblée-Nationale, sortie rue de Lille (C. Merle).

« Façades d'immeubles remarquables de la rive droite » (prévoir tickets pour les transports), 14 h 30, métro Arts-et-Métiers, sortie rue Réaumur (A nous deux, Paris).

« Le palais du Luxembourg, siège *du Sénat » (inscriptions au* 45-66-04-35), 14 h 45, 20, rue de Tournon (P.-Y. Jaslet).

« L'église Saint-Paul - Saint-Louis et son quartier », 15 heures, 99, rue Saint-Antoine.

« Les aménagements récents du quartier Montparnasse », 15 *heures*, sortie métro Pernety (Monuments historiques).

« L'Opéra-Bastille : la salle, la scène et les coulisses » (places limitées), 15 heures, à l'extérieur, au pied de l'escalier (Connaissance de Paris).

« L'hôtel de Bourienne, un hôtel Directoire », 15 heures, 58, rue d'Hauteville (Paris et son histoire).

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », 17 *heures*, sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois.

« Hôtels, églises et ruelles du Marais sud », 17 heures, métro Saint-Paul/le Marais.

« Les hôtels célèbres du Marais illuminés », 21 heures, métro Saint-Paul/le Marais (Lutèce visites).

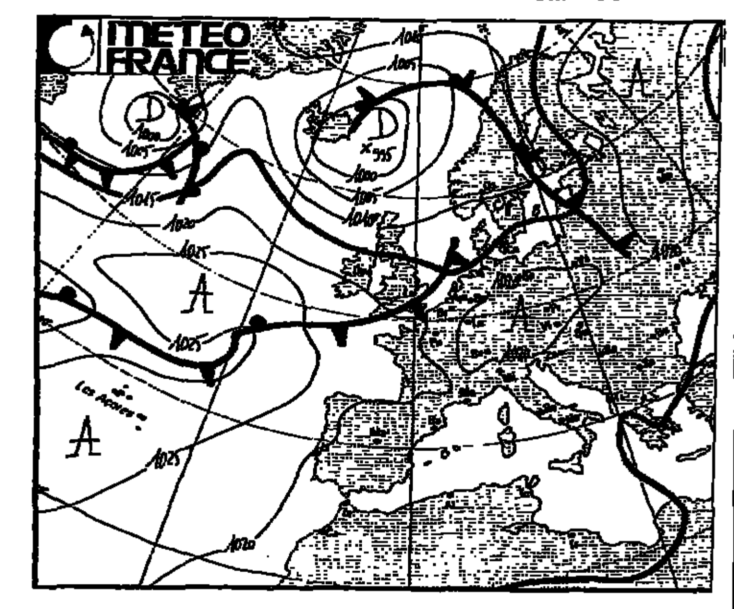
CONFÉRENCES

30, avenue Corentin-Cariou (salle Jean-Bertin), 15 heures : « Satellites : un œil vers la Terre », par A. Baudoin. Entrée libre (Cité des sciences et de l'industrie).

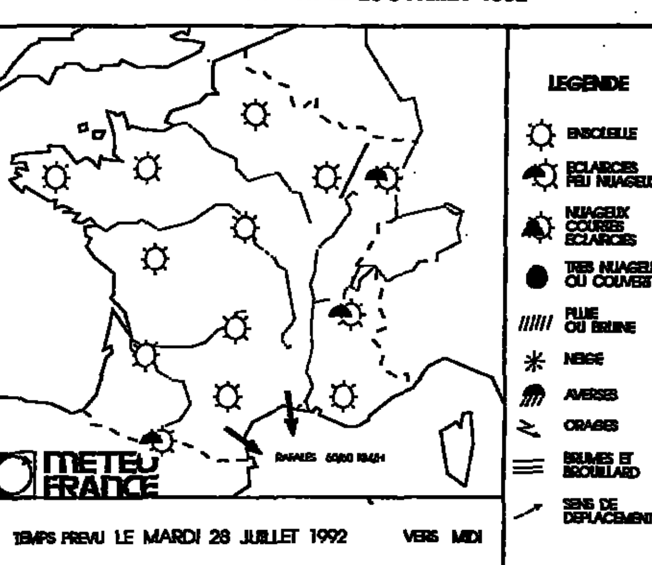
le joug des doctrines kantiennes.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 28 JUILLET 1992



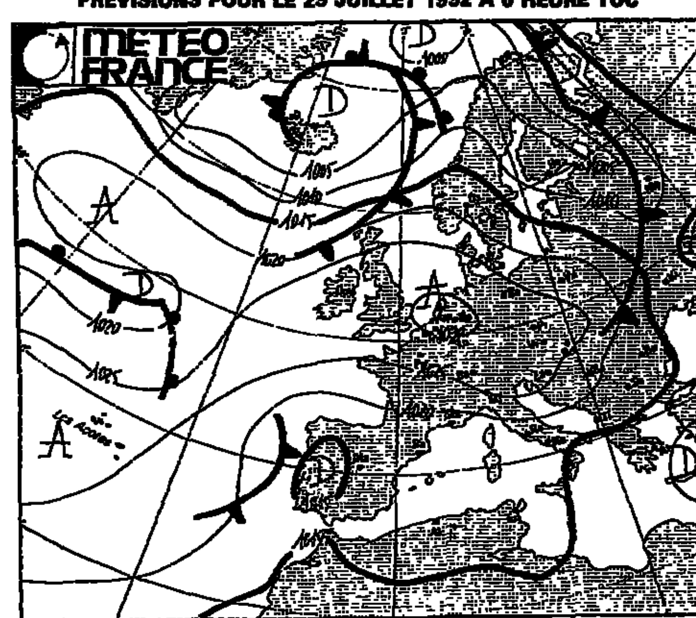
Mardi : Une belle journée ensoleillée mais sans grandes chaleurs. – Le ciel du matin sera généralement dégagé. Seules les régions proches des Pyrénées, du Jura et des Alpes du Nord apercevront des bancs de nuages dans le ciel. Le soleil brillera très généreusement toute la journée. Quelques nuages cumuliformes s'égailleront au-dessus des massifs en cours de journée, ils seront plus importants sur les Alpes et les Pyrénées où un orage pourrait se produire en soirée.

Le mistral et la tramontane se seront levés en cours de nuit. Les rafales pourront atteindre 60 km/h au cap Bear.

Sur le reste de la France, le vent, orienté au nord-est, rafraîchira sensiblement l'atmosphère. Les minima avoisineront 11 degrés au nord d'une ligne Nantes-Nancy, mais ils pourraient localement descendre jusqu'à 8 degrés. Le thermomètre indiquera au petit matin des températures supérieures à 15 degrés au nord d'une ligne Bordeaux-Genève et même légèrement supérieures à 20 degrés sur le pourtour méditerranéen. Entre les deux limites sus-mentionnées, c'est-à-dire de la Vendée à l'Alsace, les températures minimales seront comprises entre 12 degrés et 14 degrés.

Les températures gagneront environ 11 degrés dans la journée. Les températures maximales s'étageront donc de 19 degrés sur les côtes de la Manche à 31 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 29 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 27-7-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-7-1992 à 18 heures TUC et le 27-7-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	29	18	D
BIARRITZ	32	21	C
BORDEAUX	31	16	D
BOURGES	30	15	N
BREST	21	15	C
CAEN	27	13	C
CHERBOURG	24	14	C
CLERMONT-FER.	30	16	D
DIJON	29	14	D
GRENOBLE	31	16	D
LILLE	26	18	C
LIMOGES	28	16	D
LYON	29	16	D
MARSEILLE	33	21	D
NANCY	29	14	D
NANTES	27	11	D
NICE	28	22	D
PARIS-MONTS.	30	17	D
PAU	32	19	N
PERPIGNAN	31	20	D
RENNES	29	13	C
ST-ETIENNE	30	15	D
STRASBOURG	28	13	D
TOULOUSE	33	20	C
TOURS	29	12	N
POINTE-A-PITRE	31	23	D

ÉTRANGER			
ALGER	30	20	N
AMSTERDAM	22	17	C
ATHÈNES	32	23	D
BANGKOK	30	25	C
BARCELONE	28	21	N
BELGRADE	31	18	N
BERLIN	25	18	N
BRUXELLES	25	17	P
LE CAIRE	33	22	D
COPENHAGUE	24	15	N
DAKAR	29	25	P
DELHI	34	26	C
GENÈVE	30	15	D
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	28	20	D
JÉRUSALEM	26	17	D
LISBONNE	32	19	D
LONDRES	21	13	D
LOS ANGELES	22	19	C
LUXEMBOURG	27	16	D
MADRID	37	20	D
MARRAKECH	39	23	N
MEXICO	26	13	N
MILAN	31	20	N
MONTRÉAL	25	19	D
MOSCOU	24	11	D
NAIROBI	18	9	D
NEW-YORK	24	19	C
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	33	18	D
PÉKIN	34	25	P
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	30	21	D
SÉVILLE	40	23	D
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	27	14	D
SYDNEY	14	4	D
TOKYO	22	26	C
TUNIS	32	20	D
VARSOVIE	21	14	D
VENISE	31	22	D
VIENNE	32	17	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 27 juillet

TF 1

20.45 Magazine : La Première Fois.

Emission présentée par Christophe Dechavanne et Philippe Bouvard. Avec Michel Denisot, Christine Ockrent, Guy Lux, Pascal Sevran.

23.05 Magazine : Club olympique. Présenté par Roger Zabel.

0.45 Sport : F1 Magazine. Spécial Grand Prix d'Allemagne de formule 1, à Hockenheim.

1.10 Journal et Météo.

A 2

20.45 Série : Seulement par amour. Julia, d'Enrico Maria Salemo, avec Tahnee Welch, Fabio Testi (dernière partie).

22.20 Documentaire : L'Amour en France. De Daniel Karlin et Tony Lainé.

23.20 Sport : Football. Tournoi de Paris.

0.05 Journal et Météo.

0.25 Sport : Football. Tournoi de Paris.

1.05 Magazine : Les Arts au soleil.

1.10 Sport : Jeux olympiques.

FR 3

20.00 Jeux olympiques. Cyclisme : km contre la montre individuel messieurs (finale) ; Gymnastique : imposés par équipes messieurs ; Basket-ball : préliminaires messieurs ; Handball : préliminaires messieurs ; Football : Italie-Pologne (groupe A) et Espagne-Egypte (groupe B) ; Judo : finales poids lourds dames et messieurs.

22.30 Journal et Météo.

22.50 Téléfilm : Terreur à bord. De Douglas Heyes, avec Jean-Pierre Aumont, Horst Buchholz (1re partie).

1.35 Série : Les Incorruptibles. Banque privée.

2.25 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

16.30 Jeux olympiques. En direct. Basket-ball ; Base-ball ; Boxe ; Cyclisme ; Football : Colombie-Qatar, Italie-Pologne, Espagne-Egypte ; Gymnastique ; Haltérophilie ; Handball : CEI-Allemagne, Hongrie-Corée, Espagne-France ; Hockey sur gazon ; Judo ; Lutte gréco-romaine ; Natation ; Pentathlon ; Equitation ; Voile.

22.30 Cinéma : Elémentaire, mon cher... Lock Holmes. ■ Film américain de Thom Eberhardt (1989). Avec Michael Caine, Ben Kingsley, Jeffrey Jones.

0.10 Jeux olympiques.

0.30 Sport : Football. Match de la 2e journée du Tournoi de Paris, en différé du Parc des Princes.

2.15 Jeux olympiques. Les finales du jour : Cyclisme (20.00) ; Haltérophilie (18.30) ; Judo (22.15) ; Natation (18.00) ; Plongeon (15.00) ; Tir (12.30 et 14.00). Les compétitions non retransmises en direct dans la journée ou leurs meilleurs moments sont diffusés dans la nuit.

M 6

20.40 Téléfilm : La Plate-forme de l'enfer. De Steven Carver, avec Gregory Harrison, Cynthia Sikes.

22.30 ► Cinéma : Le Cavalier du désert. ■■ Film américain de William Wyler (1940). Avec Gary Cooper, Walter Brennan, Fred Stone.

0.10 Magazine : Culture rock.

1.00 Six minutes d'informations.

1.05 Mode 6.

1.20 Magazine : Jazz 6. Ron Carter.

2.15 Rediffusions.

ARTE

20.40 Cinéma : La Salamandre. ■■ Film suisse d'Alain Tanner (1971). Avec Bulle Ogier, Jean-Luc Bideau, Jacques Denis.

22.40 Cinéma : Yasemin. ■ Film allemand de Hark Bohm (1987). Avec Ayse Romey, Uwe Bohm, Sener Sen.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand Débat. Quel avenir pour les chrétiens d'Orient ? Avec Slimane Zeghidour, Amin Fahim, Jean-Paul Guétny, Bat Ye'or, Djénane Tajer (2, rediff.).

21.30 Dramatique. Hercule furieux, d'après Sénèque.

22.40 La Radio dans les yeux. Avec Raymonde Moulin (l'Artiste, l'institution et le marché).

0.05 Du jour au lendemain.

0.50 Musique : Coda. Dans les montagnes d'Appalachee (1).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Françoise Degeorges. A 21.00, Concert (en direct de Montpellier) : Christophe Colomb, opéra en trois actes et un épilogue, de Franchetti, par le Chœur de Radio-France et l'Orchestre philharmonique de Montpellier, dir. Gianfranco Masini ; sol. : Paolo Coni, baryton, Claudio di Segni, Daniel Galvez-Vallejo, Franck Bard, Bernard Melet, ténors, Erich Knodt, Gabriele Monici, Mario Castagnetti, basses, Michèle Lagrange, soprano, Mariana Cioromila, Claudia Clarich, mezzo-sopranos.

0.05 Bleu nuit. Par Xavier Prévost. En direct de Montpellier : le Bextet Quintet.

Mardi 28 juillet

TF 1

20.00 Journal, Résumé des JO, Tiercé, Météo et Tapis vert.

20.50 Cinéma : Salut l'ami, adieu le trésor. □ Film américain de Sergio Corbucci (1981). Avec Bud Spencer, Terence Hill.

22.40 Magazine : Club olympique.

0.20 Documentaire : Embarquement porte nº 1. De Jean-Pierre Hutin. Grenade.

0.50 Journal et Météo.

A 2

13.40 Jeux olympiques. Voile : 2e régates ; Tir : skeet (finale) ; Judo : poids mi-lourds dames et messieurs ; Lutte gréco-romaine : 52, 68 et 100 kg (finales) ; Cyclisme : poursuite individuelle, vitesse individuelle dames et messieurs, course aux points messieurs ; Natation : 4 x 100 m nage libre dames ; Haltérophilie : 60 kg, groupe A.

15.20 Tiercé, en direct de Saint-Cloud.

15.30 Jeux olympiques (suite).

19.59 Journal, Résumé des JO, Journal des courses et Météo.

20.50 Cinéma : La Meilleure Façon de marcher. ■■ Film français de Claude Miller (1975). Avec Patrick Dewaere, Patrick Bouchitey, Christine Pascal.

22.15 Cinéma : Fric-Frac. ■ Film français de Maurice Lehmann et Claude Autan-Lara (1939). Avec Michel Simon, Arletty, Fernandel.

0.15 Journal des courses, Journal et Météo.

FR 3

20.00 Jeux olympiques. Gymnastique : libre par équipes dames (finale) ; Tennis de table : éliminatoires doubles dames et messieurs ; Football : Australie-Mexique (groupe D) et Corée du Sud-Paraguay (groupe C) ; Judo : finales poids mi-lourds dames et messieurs.

22.30 Journal et Météo.

22.50 Téléfilm : Terreur à bord. De Douglas Heyes, avec Jean-Pierre Aumont, Horst Buchholz (dernière partie).

0.45 Série : Les Incorruptibles. Mon froussard.

1.35 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

14.00 Jeux olympiques. Base-ball ; Boxe ; Gymnastique ; Haltérophilie ; Plongeon : tremplin ; Tennis ; Tir : finale skeet ; Voile ; Volley-ball : Canada-Etats-Unis, Japon-France.

16.00 Le Journal télévisé olympique.

16.30 Jeux olympiques. Badminton ; Base-ball ; Boxe ; Cyclisme : poursuite individuelle, course par points, vitesse ; Football : Danemark-Ghana, Suède-Maroc ; Haltérophilie ; Hockey sur gazon : Allemagne-Grande-Bretagne, CEI-Malaisie, Espagne-Pays-Bas, Pakistan-Nouvelle-Zélande ; Judo ; Lutte gréco-romaine ; Natation : finales ; Plongeon ; Tennis ; Tennis de table ; Voile ; Volley-ball : Brésil-CEI, Espagne-Italie, Corée-Pays-Bas.

20.25 Flash d'informations.

20.30 Cinéma : Les Indians. ■ Film américain de David Ward (1989). Avec Tom Berenger, Charlie Sheen, Corbin Bersen.

22.10 Jeux olympiques. Base-ball ; Boxe ; Football : Mexique-Australie, Paraguay-Corée ; Gymnastique : concours par équipes libres dames ; Judo : finale mi-lourds ; Tennis de table ; Volley-ball. Les finales du jour : Gymnastique (20.00) ; Haltérophilie (18.30) ; Judo (22.15) ; Lutte gréco-romaine (19.00) ; Natation (dont le 100 mètres messieurs, 18.00) ; Tir (12.30 et 14.00). Les compétitions non retransmises en direct dans la journée, ou leurs meilleurs moments sont diffusés dans la nuit.

M 6

19.54 Six minutes d'informations, Météo, Spécial J. O.

20.00 Série : Madame est servie.

20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.05).

20.38 Météo des plages.

20.40 Téléfilm : La Pourpre et le Noir. De Jerry London, avec Gregory Peck, Christopher Plummer.

23.05 ► Documentaire : Barcelone 1936, les olympiades oubliées. D'Ariel Camacho et Laurent Guyot.

0.00 Documentaire : Les Chemins de la guerre. L'URSS.

1.00 Six minutes d'informations.

1.55 Rediffusions.

ARTE

19.00 Documentaire : Tortour de France. De Dieter Ertel.

19.45 Documentaire : La Lutte libre, violence et beauté. De François Reichenbach.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique. Paysages sous surveillance. Soirée préparée par Jean-Loïc Portron.

20.41 Court métrage : Paris-Marseille. De Vincent Vinour.

20.45 Documentaire : Enquête sur un paysage tranquille. De Jean-Loïc Portron. Le Mezenc.

21.25 Documentaire : Métamorphoses du paysage. D'Eric Rohmer.

21.45 Documentaire : La Cabale des oursins. De Luc Moulet.

22.05 Documentaire : Les paysages, ça sert aussi à faire la guerre. De Jean-Louis Gonnet, avec Yves Lacoste, géographe.

22.15 Court métrage : Querelle de jardins. De Raul Ruiz.

22.30 Cinéma : Lumière d'été. ■■ Film français de Jean Grémillon (1942). Avec Madeleine Renaud, Pierre Brasseur, Madeleine Robinson.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Quand le sida se fait source d'enrichissement.

21.30 Les derniers coureurs du Rhin (rediff.).

22.40 Les Nuits magnétiques. Les Antilles.

0.05 Du jour au lendemain. Avec Alain Lipietz (Berlin, Bagdad, Rio).

0.50 Musique : Coda. Dans les montagnes d'Appalachee (2).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Martine Kaufmann. A 21.30, Concert (en direct de Montpellier) : Adagio pour cordes op. 3, de Lekeu ; Wesendonk-Lieder, mélodies pour soprano et orchestre, de Wagner ; Pelléas et Mélisande op. 80, de Fauré ; L'Oiseau de feu, de Stravinsky, par l'Orchestre français des jeunes, dir. Marek Janowski ; sol. : Anna Tomowa-Sintow, soprano. A 23.30, Concerto pour clavier et cordes en mi majeur BWV 1053, de Bach.

0.05 Bleu nuit. En direct de Montpellier : le Trio du bassiste Philippe Gareil.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5832

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III						■			
IV				■	■				
V						■	■		
VI			■						
VII				■					
VIII		■					■	■	
IX							■		
X			■					■	
XI	■						■		

HORIZONTALEMENT

I. Ne résistent pas à de nombreuses saignées. – II. Permet d'utiliser ce qui a été gâché. – III. Sait trouver le chemin de notre cœur. Comme la beauté que l'on arrache au sommeil. – IV. Dont on a pu apprécier ou non les caractères. Court en grondant. – V. Se livrent à certains retranchements. Sigle. – VI. Emis par un lord intransigeant. Ce n'est pas de l'huile à jeter sur le feu ! – VII. Orientation. Couteau de table. – VIII. Toucha vraiment. – IX. Tombe des nues. Ne manquait pas d'agrément. – X. Participe. Bonne sœur. – XI. Fort sage. Ses feuilles ne sont jamais vertes.

VERTICALEMENT

1. Marque la mesure. – 2. Bout de « ficelle ». Attirent des campeurs assoiffés. – 3. Ne marche pas sur la pointe des pieds. Souvent entendu en Andalousie. – 4. Sans discussion possible. Quartier de Vienne. Une chose à ne pas briser. – 5. Cri. Aux pieds de Clovis à Soissons. – 6. Abréviation. Sur la Loire. – 7. Ne manque pas d'objectifs. Saint la tête en bas. – 8. Comme une cure non dépourvue de pépins. – 9. Suite de couches.

Solution du problème nº 5831

Horizontalement

I. Pessimiste. Eres. – II. Entôler. Aridité. – III. Réalités. Ile. En. – IV. Sis. Eléonore. – V. Idéalisme. An. – VI. Se. Piqueur. Usés. – VII. Epouse. Attila. – VIII. Arsène. Sade. – IX. Nô (ou No). Mess. Se. – X. Culinaire. Tabou. – XI. Etat. Icare. Pair. – XII. In. Ort. Sirène. – XIII. Indic. Il. Fisc. – XIV. Réal. Souper. Art. – XV. Ustensile. Lee.

Verticalement

1. Persistance. Ire. – 2. Enéide. Routine. – 3. Stase. Es. Landau. – 4. Sol. Appétit. Ils. – 5. Ili. Lion. Oc. – 6. Métrique. Air. Se. – 7. Ire. Sus ! Diction. – 8. Semées. Râ. Lus. – 9. Ta. Leu. Amers. Pi. – 10. Erié. Rade. Eifel. – 11. Ilot. Test. Rire. – 12. Eden. Ut. Sapes. – 13. Ri. Oasis. Bancal. – 14. Eternel. Soie. Ré. – 15. Séné. Saveur. Eté.

GUY BROUTY

Le Monde

Sans dévoiler l'identité des commanditaires

La commission d'enquête algérienne affirme que l'assassinat du président Boudiaf n'était pas un acte individuel

La commission d'enquête instituée après l'assassinat du président Boudiaf a rendu public, samedi 25 juillet, ses premières conclusions. La commission *exclut la thèse de l'acte individuel* tout en ne dévoilant pas l'identité d'éventuels commanditaires.

Il aura fallu moins d'un mois pour que la commission d'enquête mise en place par le Haut Comité d'État (HCE) après l'assassinat, le 29 juin, du président Boudiaf, rende ses premières conclusions. Ceux qui en attendaient des révélations décisives ne manqueront pas d'être déçus. La commission de six membres, présidée par M. Ahmed Bouchaïb, ami proche du président assassiné, ne répond pas à la seule question qui taraude les Algériens : *quelle est l'identité des commanditaires?*

Car pour la majorité de l'opinion publique locale, il ne fait aucun doute que l'assassinat ne saurait être l'œuvre d'un meurtrier isolé mû par le fanatisme religieux ou par le ressentiment personnel. Les réactions spontanées de la population, exprimées lors des obsèques, comme les déclarations de la veuve du président Boudiaf, accusant la *« mafia »* d'être à l'origine de la mort de son époux, avaient donné le ton des attentes de l'opinion publique.

Les résultats des travaux de la commission d'enquête qui, dans les *grandes lignes, n'apprennent* rien qui n'était déjà connu, sont, de ce point de vue, en retrait des convictions les plus généralement exprimées en Algerie. Samedi 25 juillet, M. Kamel Rezag-Bara, rapporteur de la commission et président de l'Observatoire des droits de l'homme, a fait état, au cours d'une intervention télévisée, de deux conclusions principales : l'assassin du président Boudiaf est bien le sous-lieutenant Lembarek Boumaarafi, vingt-six ans, membre des services de sécurité; le meurtre n'a été rendu possible qu'à la suite d'une impressionnante série de négligences de la part des organismes de la protection présidentielle.

M. Rezag-Bara, qui n'a lu à la télévision que quelques feuillets, n'a pas été très prolixe dans la description des éléments matériels qui fondent les convictions de la commission. Selon son rapporteur, celles-ci découlent essentiellement des témoignages de quatre témoins, ainsi que d'un film de 62 minutes fourni par les organes de sécurité, et, vraisemblablement, monté à partir du reportage de la télévision dont quelques morceaux choisis avaient été diffusés au lendemain du drame.

Le rapport de la commission ne fait aucune allusion aux résultats d'une éventuelle autopsie qui, seule, aurait permis de vérifier que les projectiles qui ont atteint le président provenaient bien de la même arme. En l'état actuel des choses, on ne sait donc toujours pas, du moins publiquement, si l'assassin présumé, qui aurait avoué son crime, était bien le seul tireur, ou bien, comme *l'ont affirmé plusieurs témoins, s'il* avait été aidé de plusieurs complices.

Négligences fatales

La commission d'enquête n'en retient pas moins la thèse du *« complot »* pour expliquer l'assassinat, laissant par là même entendre que *l'assassin n'était pas seul pour perpétrer* son crime. Curieusement, pourtant, cette certitude n'est illustrée que par des considérations sur la personnalité de l'accusé, éléments qui, aussi bien, pourraient aller à l'encontre de la thèse soutenue. Le sous-lieutenant Lembarek, a ainsi affirmé le rapporteur, *« épouse les revendications des mouvements islamiques pour instaurer un Etat islamique par la force afin de se débarrasser de l'injustice et des despotes. L'origine de l'injustice, selon son avis, est incarnée par le sommet de l'Etat. C'est pour cela qu'il considère qu'il n'a pas tué Mohamed Boudiaf en tant que personne, mais en sa qualité de chef d'Etat »*. M. Rezag-Bara a également révélé que l'assassin avait l'idée d'attenter à la vie du président algérien depuis 1989 – le président était alors M. Chadli Bendjedid – et qu'une lettre expliquant son geste avait été retrouvée dans sa poche, lors de son arrestation.

Pagaille sanglante

Ses convictions politico-religieuses, a encore expliqué M. Rezag-Bara, étaient connues de ses camarades et de ses supérieurs. Malgré cela, il a été, sur l'insistance d'un de ses chefs, affecté à la protection présidentielle. A juste titre, le rapporteur y voit l'une de ces négligences fatales dont les organes de sécurité ont fait preuve et dont M. Rezag-Bara a donné maints exemples : laisser-aller dans l'organisation du service d'ordre et de la sécurité rapprochée du président, absence de matériel de secours dans l'ambulance d'évacuation – son conducteur ne connaissait pas le trajet menant à l'hôpital, si bien que le président Boudiaf a été le dernier à y être admis, après les autres blessés – pagaille sanglante dans la réaction des services de sécurité dont l'un des membres a été blessé par ses propres collègues.

Ces dysfonctionnements ont conduit à la mise aux arrêts de dix membres des services de sécurité, dont deux officiers. Sont-ils coupables de « seule » négligence professionnelle, comme l'a laissé entendre le rapporteur de la commission d'enquête, ou bien sont-ils plus directement impliqués? Les commentaires de la presse algérienne laissent, en tout cas, peu de doute sur ses préférences.

Le désappointement est vif, comme est répandu la conviction que l'on ne saura jamais la vérité. C'est d'ailleurs ce sentiment *a priori* qui était le principal obstacle à la crédibilité d'une commission d'enquête dont on ne sait pas si elle poursuivra ses investigations. De même, l'état d'avancement de l'information judiciaire, ouverte par le parquet d'Annaba après le surprenant refus du tribunal militaire de se saisir du dossier, n'est toujours pas connu.

Ces atermoiements interviennent dans un climat politique passablement déterioré par les affrontements sanglants entre les forces de l'ordre et des commandos islamistes. Dimanche 26 juillet, les troupes d'élite de la gendarmerie auraient découvert plusieurs caches d'armes dans les montagnes de l'Algérois. Des groupes islamistes seraient poursuivis dans la région de Chréa, à une cinquantaine de kilomètres de la capitale, où des témoins affirment avoir entendu le bruit d'armes lourdes. Plusieurs arrestations ont eu lieu ces derniers jours, dont celles d'Abdelkader Al Asnami, identifié comme l'un des assaillants du tribunal de Blida, en juin 1990, où un gendarme avait été tué.

G. M.

□ **Un passager clandestin jeté à la mer.** – Un Algérien de vingt-quatre ans, affirmant être un passager clandestin jeté à la mer par l'équipage d'un pétrolier, a été secouru, dimanche 26 juillet, dans la Manche, au large de l'Angleterre, a-t-on appris auprès des gardes-côtes britanniques. Le jeune homme a été récupéré par un bateau de plaisance français. Souffrant notamment d'une blessure au bras, il a ensuite été transporté par hélicoptère dans un hôpital de Cantorbéry. Il aurait déclaré que deux marins du pétrolier, dont le pavillon n'a pas été précisé, lui avaient attaché les mains avant de le jeter à l'eau, avec une bouée de sauvetage. – *(AFP.)*

Cyclistes et permis à points

La condition de cycliste en ville est parfois un rude apprentissage. Non pas, comme le croient la plupart, parce qu'on y risque sa vie – les accidents mortels y sont tout à fait exceptionnels, – ni parce qu'on y respire les gaz d'échappement des autres, ni même parce *qu'on se fait facilement* voler son engin en stationnement. Le danger, aujourd'hui, vient de la répression policière.

De plus en plus de cyclistes se font arrêter lorsqu'ils prennent quelques libertés avec le code de la route. Et de plus en plus de procès-verbaux prennent le chemin du tribunal de police, qui, à Paris, n'est pas tendre pour les contrevenants : que vous soyez homme d'affaires – il y en a qui roulent à vélo – ou simple étudiant, vous écopez facilement d'une amende de 1.400 F pour un feu rouge « oublié », comme n'importe quel automobiliste.

Avec l'application de la loi sur le permis à points, depuis le 1er juillet, certains policiers menacent aujourd'hui les cyclistes contrevenants d'un retrait de points de leur permis de conduire... automobile. Dimanche 27 juillet, le secrétaire d'État aux transports, M. Georges Sarre, a publié un communiqué qui précise que *« l'intention du législateur n'a jamais été que les infractions commises par les cyclistes donnent lieu à perte de points »*. Pas question non plus de retirer des points aux mamans avec poussettes, aux patineurs à roulettes, ni aux simples piétons. On respire.

ROGER CANS

Au « Forum RMC-l'Express »

M. Loncle minimise les incidents dans les banlieues

La situation dans les banlieues françaises n'est pas comparable à celles qui prévalent aux États-Unis ou en Grande-Bretagne, a estimé, dimanche 26 juillet, M. François Loncle, secrétaire d'État à la ville, au « Forum RMC-*l'Express*. M. Loncle a qualifié de *« faits divers d'été »* les récents incidents, survenus notamment à Vitry-le-François (Marne) le 24 juillet, et précisé que leur ampleur n'était en rien comparable aux événements des étés précédents.

« Mon rôle, a-t-il dit, *c'est de recommander la médiation, le dialogue et la concertation »* et aussi de demander aux forces de police d'agir *« avec beaucoup de doigté »*. Selon lui, toute explosion de violence donne *« un bonus aux provocateurs »* et ne peut que profiter au Front national.

Le secrétaire d'État à la ville a également indiqué que, dans le cadre *de la loi sur la solidarité urbaine*, cent quarante-huit communes allaient recevoir des ressources nouvelles pour mener des actions en faveur des quartiers difficiles. La semaine prochaine, l'État et la société Bouygues devraient également signer le premier contrat de parrainage de quartiers difficiles par une entreprise. Cinq villes sont concernées : Amiens (Somme), Bron (Rhône), Dunkerque (Nord), Mantes-la-Jolie (Yvelines) et Marseille (Bouches-du-Rhône). M. Loncle a enfin indiqué que la plupart des décrets-clés de la loi d'orientation sur la ville (LOV) verraient le jour à la fin du mois de juillet.

Le congrès de la fédération PS

M. Fruteau plébiscité par les socialistes réunionnais

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

de notre correspondant

La fédération socialiste de la Réunion, qui a tenu, dimanche 26 juillet, son congrès (*le Monde* daté 26-27 juillet), a plébiscité son premier secrétaire, M. Jean-Claude Fruteau, maire de Saint-Benoît. La motion soutenue par M. Fruteau a recueilli en effet plus de 95 % des suffrages du congrès. Le premier secrétaire de la fédération – même s'il *n'y était pas contraint* – avait voulu remettre en jeu son mandat pour amener l'ensemble des sections à se prononcer sur sa stratégie adoptée dès le lendemain de l'échec cuisant de sa formation aux élections régionales du 22 mars. Dénonçant l'*« individualisme forcené »* et l'*« égoïsme »* de certains responsables socialistes, le premier secrétaire a placé son nouveau mandat sous le signe du développement économique de la Réunion pour *« faire gagner l'homme réunionnais »*.

Ce congrès a également vu le naufrage du courant rocardien, animé par un jeune avocat, Me Dominique Rivière, qui défendait le principe d'une « union de la gauche » à la Réunion pour les prochaines échéances électorales. Les rocardiens n'ont obtenu qu'un peu plus de 3 % des mandats.

Enfin, le congrès a décidé de soutenir la candidature de M. Albert Ramassamy (sénateur sortant) pour les élections sénatoriales de septembre. M. Ramassamy avait été élu sénateur contre toute attente, en septembre 1983, à la faveur de la désunion des « grands électeurs » de la droite locale.

ALIX DIJOUX

SOMMAIRE

LES FINS D'EMPIRES
7. – La mêlée barbare des champs Catalauniques 2

ÉTRANGER
Ex-Yougoslavie : le nombre de réfugiés bosniaques continue de grossir 3
Proche-Orient : les délégations arabes réunies à Damas mettent en garde contre une solution « partielle » 3
Japon : le Parti libéral-démocrate remporte les élections sénatoriales 5
Afrique du Sud : M. De Klerk se dit prêt à discuter la formation d'un *gouvernement d'unité nationale*.. 5

POLITIQUE
Le gouvernement renonce à sa campagne télévisée en faveur de Maastricht 6

SOCIÉTÉ
Le procès des responsables de la transfusion sanguine au tribunal de Paris 7
Grandes manœuvres autour de l'uranium et du plutonium militaires russes 8
Les Européens dans l'espace 8

SPORTS
Cyclisme : le 79e Tour de France 9

JEUX OLYMPIQUES
Cyclisme : Jeannie Longo rate la première marche du podium ; Les Français troisièmes du 100 kilomètres ; Haltérophilie : une paille pour Ivanov ; Natation : Catherine Plewinski, un bus de retard ; Nelson Diebel, le mauvais fils ; Volley-ball : le rempart transalpin....... 10 et 11

CULTURE
Festival d'Avignon : rencontre avec Daniel Larieu ; une lecture de Rezvani à la chapelle Sainte-Claire ; le Spinach Ballet et Paul les *Oiseaux, deux compagnies chorégraphiques dans le « off »* 12
Le concert unique du trio Keith Jarrett au Festival de jazz de Juan-les-Pins 13

ÉCONOMIE
La Banque du Japon abaisse son taux d'escompte 15
Les dockers reprennent le travail à Marseille........ 15
La mort de Philippe Lamour...... 15
Aggravation du chômage au premier semestre dans les pays industrialisés........ 16

COMMUNICATION
Le câble américain sous surveillance 16

L'ÉCONOMIE
● Textile, richesse du *Maghreb* ● Le Texas séduit les Français ● Tiercé à Ouagadougou ● Une corruption bien tolérée ● Industries de terroir : Méditerranée ● Opinions : « Le faux slogan de la convertibilité », par Nathalie Ricœur........ *23 à 30*

Services
Abonnements........ 18
Annonces classées 14
Carnet........ 20
Loto........ 16
Marchés financiers .... 18 et 19
Météorologie 21
Mots croisés 21
Radio-télévision 21
Spectacles........ 20
La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 23 à 30

Le numéro du « Monde » daté 26-27 juillet 1992 a été tiré à 502 038 exemplaires.

Selon un sondage de l'IFOP

MM. Bérégovoy et Mitterrand en baisse

Un sondage de l'IFOP, réalisé du 3 au 11 juillet auprès de mille huit cent soixante-quinze personnes et publié dans le *Journal du Dimanche* du 26 juillet, fait apparaître une baisse de la cote de popularité de M. Pierre Bérégovoy avec 32 % de personnes *« satisfaites »* en juillet au lieu de 38 % le mois précédent. Les mécontents passent de 24 % à 39 %. Cette enquête a été effectuée pendant les manifestations des routiers. C'est la première fois que M. Bérégovoy enregistre une cote négative.

M. François Mitterrand voit, lui aussi, sa cote de popularité reculer avec 26 % de personnes *« satisfaites »* au lieu de 28 % le mois précédent. Le président de la République stagne au-dessous de la barre des 30 % depuis novembre 1991. Au cours de son premier septennat, le président de la République n'avait franchi ce seuil que pendant deux mois, de novembre 1984 à janvier 1985.

□ **JEUX OLYMPIQUES : le Français Franck Badiou médaille d'argent au tir à la carabine à 10 m.** – Iouri Fedkine (CEI) a gagné lundi 27 juillet la médaille d'or du tir à la carabine à 10 m messieurs à Barcelone avec 695,3 points. Il a devancé le Français Franck Badiou (691,9 pts) et l'Allemand Johann Riederer (691,7 pts). Le champion du *monde* 1989 *et champion* d'Europe 1991, le Français Jean-Pierre Amat, a échoué au pied du podium pour 0,1 point (691,6 pts).

□ **M. Braibant est élu président de l'*Institut international des sciences administratives*.** – A l'occasion de son congrès triennal qui vient de se tenir à Vienne, et qui a réuni quelque six cents participants et une dizaine d'organisations mondiales comme la Banque mondiale, l'OCDE et la Communauté européenne, l'Institut international des sciences administratives a élu à sa présidence M. Guy Braibant, président de section au Conseil d'État. M. Braibant a été directeur général de cet institut de 1979 à 1981. Le précédent président français de cet institut avait été, de 1953 à 1956, René Cassin, Prix Nobel de la paix et ancien vice-président du Conseil d'État. M. Guy Braibant a été, de *mai* 1981 à mars 1984, chargé de mission auprès de M. Charles Fiterman, ministre des transports.

Evasion en hélicoptère à la prison des Baumettes

Sur les cinq détenus échappés de la maison d'arrêt des Baumettes, samedi après-midi 25 juillet, à Marseille, trois hommes réputés dangereux étaient toujours recherchés, dans la matinée de lundi 27 juillet. Prétextant un baptême de l'air, un couple de complices avait loué un hélicoptère à une société du Castellet (Var), puis contraint le pilote à se poser dans une cour de la prison, dépourvue de grillages de protection.

La « belle » n'a duré que quelques heures pour deux des évadés, interpellés par des douaniers à Port-Saint-Louis-du-Rhône après un échange de coups de feu. Malgré le déclenchement du plan Epervier, la seconde équipe d'évadés a échappé au dispositif policier.

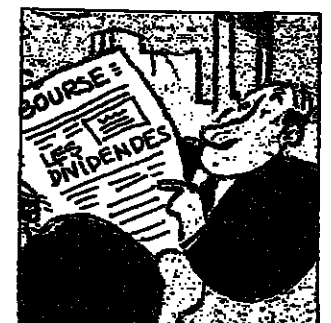
Demain dans « le Monde »

« Sciences-Médecine » : Superphénix et les Japonais

Le gel du fonctionnement du surgénérateur français risque d'affaiblir la position du gouvernement japonais, dont l'ambitieux programme nucléaire est très contesté. Même s'il risque d'être le seul à persévérer dans la filière des surgénérateurs, le Japon entend bien poursuivre son programme nucléaire. Monju (à peu près de la même taille que son homologue français Phénix) doit être mis en marche en mars 1993.

Le Monde

Les titres ou l'argent



De nombreuses sociétés proposent de payer le dividende annuel non pas en *cash* mais en actions : une façon d'augmenter en douceur le capital et de récompenser les actionnaires soucieux du long terme.

page 24

Une corruption bien tolérée



Entre 5 % et 10 % du montant des contrats remportés à l'étranger par des entreprises françaises passent en « commissions » à des intermédiaires. La justice ferme les yeux et le fisc se montre compréhensif.

page 25

Industries de terroir : Méditerranée



Pays dynamique, la France méditerranéenne a su garder, ou parfois faire revivre, des savoirs ancestraux : les parfums de Grasse rejoignent les biotechnologies, Moustiers peint à nouveau ses fines faïences.

page 28

MODE D'EMPLOI 24
Humeur par Josée Doyère : Services mal compris. La cote des mots : Road Show. Bloc-notes. Lois et décrets.

ACTUALITÉ 25

PERSPECTIVES .... 26 et 27

OPINIONS 29
Le faux slogan de la convertibilité du rouble, par Nathalie Ricœur. Livres : Une transition mal partie. Notes de lecture.

CONJONCTURE 30
L'Amérique du Nord : doutes et morosité. Le Canada : contrastes. La production industrielle : nuages. Le matériel informatique : guerre sur les prix.

L'ÉCONOMIE

Tiercé à Ouagadougou

La Loterie nationale du Burkina-Faso vend du rêve mais offre aussi de vrais services à la population

OUAGADOUGOU
de notre envoyé spécial

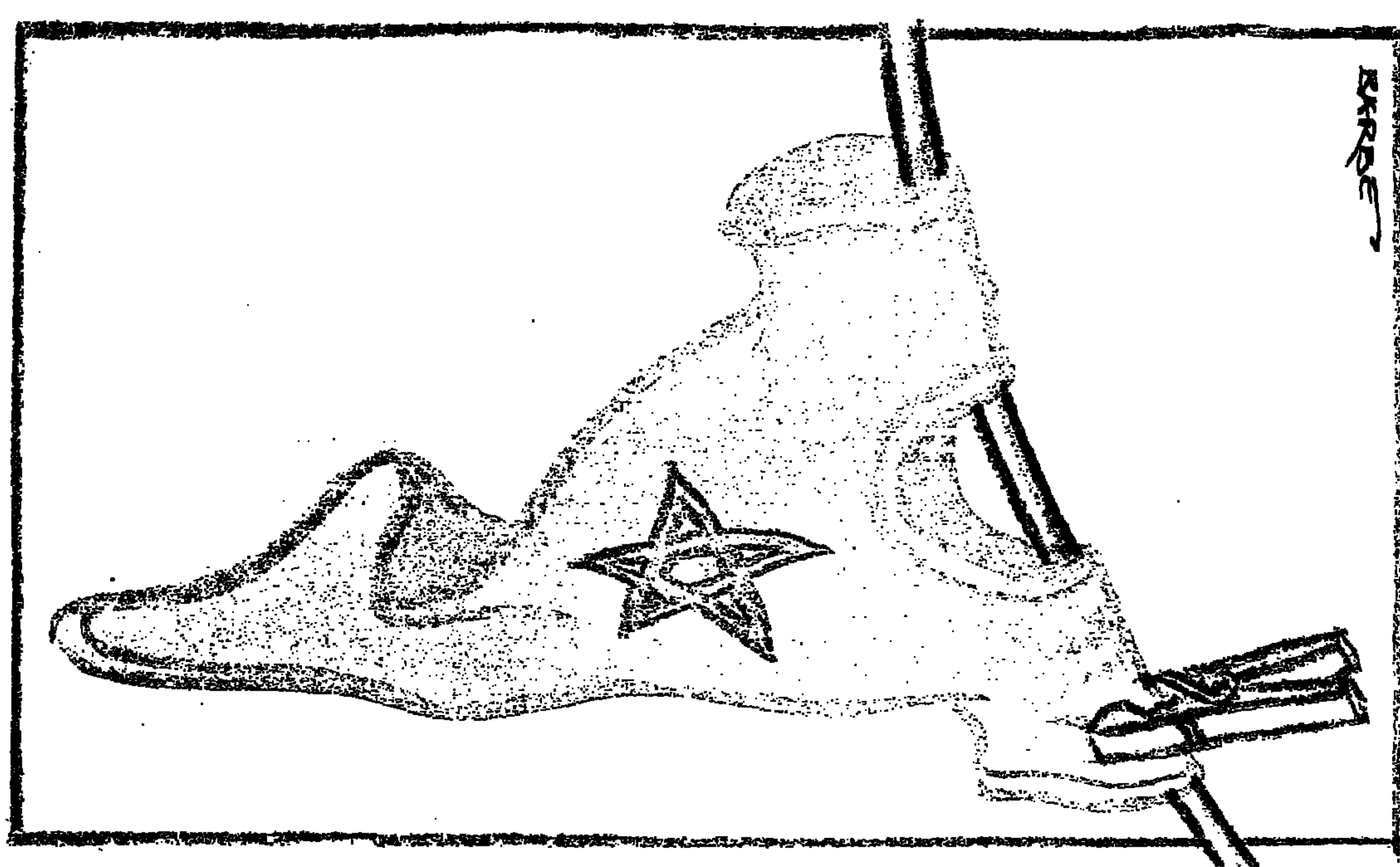
LES performances d'Almouktar ou de Lady de Valcour lors du Grand Handicap d'Evry n'ont plus de secret pour les Burkinabés : les habitants du Burkina-Faso, l'ancienne Haute-Volta, ont misé plus de 6 milliards de francs CFA (1 franc CFA vaut 0,02 franc français) sur des chevaux en 1991. Sous-développement oblige, c'est sur les courses d'Auteuil, de Vincennes ou d'Evry que l'on parie. Mais c'est une société d'Etat locale, la Loterie nationale burkinabé (LONAB), qui gère les paris : lancé en mai 1990, le Pari mutuel urbain (PMU) est extrêmement populaire dans le pays. Cet engouement s'étend à d'autres pays d'Afrique de l'Ouest où, comme à Abidjan ou à Dakar, *Paris-Turf* compte nombre de lecteurs, assidus et avertis.

Le PMU n'est que l'activité la plus florissante de la LONAB (prononcer *Lonabé*), qui a engrangé quelque 9,4 milliards de francs CFA en 1991, un chiffre d'affaires en constante augmentation : les Burkinabés ont la possibilité de jouer trois fois par semaine aux courses et une fois par mois à la loterie. Une tombola-minute existe aussi depuis 1978, sorte de Tac-O-Tac, elle aussi très en vogue.

Bertrand Le Gendre

Lire la suite page 26

Textile, richesse du Maghreb



Deux grandes puissances de la confection sont nées de l'autre côté de la Méditerranée, le Maroc et la Tunisie. Le royaume chérifien est devenu en 1991 le premier fournisseur de vêtements de la France, avec des ventes totalisant 3,4 milliards de francs. La Tunisie est troisième, derrière l'Italie, avec 2,56 milliards de francs. Mais pour développer leur industrie textile, les deux pays doivent améliorer la qualité et le service, créer modèles et marques...

Lire page 27 l'article de Pierre-Angel Gay

Le Texas séduit les Français

Trente mille salariés, 30 milliards de chiffre d'affaires : loin de juger encombrante la présence des firmes de l'Hexagone le grand Etat américain continue à faire valoir ses atouts

AUSTIN
de notre envoyé spécial

SON Stetson vissé sur la tête, au risque de ressembler à un figurant du célèbre feuilleton « Dallas », Jean-Bernard Lamour est plus texan que nature. Pourtant, il est français. Depuis vingt ans, il est installé dans cet Etat américain plus grand que la France. Entré d'abord dans une compagnie aérienne, il s'est ensuite lancé dans le tourisme et a monté, début 1992 à Dallas, sa propre société – L'Amour of Texas – qui organise des voyages d'études pour des représentants de laboratoires pharmaceutiques.

D'allure plus austère, le businessman Henri Bernabé, descendant d'un des plus anciens propriétaires de vignes de la région d'Austin, a acheté, en 1986, une autre société viticole et flotte depuis sur la vague montante de la production de vins. Aujourd'hui, il tente de créer à Austin, capitale du Texas, un club d'affaires franco-américain. Dynamique et passionné, Didier Lapeyre est chirurgien au gigantesque Institut du cœur de Houston. Il met ses talents au service du projet de cœur artificiel auquel collabore l'Aérospatiale et pour lequel 55 millions de dollars ont été investis depuis 1982.

Ces Français du Texas ne sont pas encore très nombreux, et Dominique Bon, responsable du poste d'expansion économique de la France à Houston, est le premier à juger la présence française *« trop discrète »*. Pourtant, la France bénéficie de la cote d'amour dans cet Etat, où la fierté d'être texan – *« la douzième puissance économique du monde »*, assure tout simplement le département du commerce – passe avant celle d'être américain. A Dallas, à Houston, à San-Antonio et, plus encore, à Austin, personne n'a oublié que la France fut le seul Etat à entretenir des relations diplomatiques avec le Texas lors de sa courte indépendance (1836-1845).

TROISIÈME POSITION • Les implantations françaises au Texas réalisent environ 30 milliards de francs de chiffre d'affaires et emploient 30 000 salariés. Avec environ 200 filiales d'entreprises françaises, le Texas arrive en troisième position pour la présence française, derrière New-York et la Californie.

Elf, Total, Rhône-Poulenc, Pechiney voisinent avec Accor, Matra, Saint-Gobain, Alcatel, de gros investissements ayant été notamment réalisés au cours de ces deux dernières années. Mais un certain nombre de Français n'ont pas hésité à se lancer dans l'aventure individuelle, en créant leur propre entreprise, aussi bien dans le conseil, comme Osta, que dans l'immobilier, comme Palladio.

« Ces douze derniers mois, explique Dominique Bon, *le poste de Houston a répondu à plus de 1 500 demandes de sociétés françaises souhaitant développer leur activité sur le marché texan. »* Consul honoraire de France et propriétaire de vignes, John Collet observe un renforcement des positions françaises dans l'agroalimentaire et le biomédical. Mais, ajoute-t-il, *« il faut dix ans pour pénétrer une entreprise américaine. Les PME ne peuvent compter que sur des créneaux extrêmement limités et de longue durée »*.

Au-delà du travail de fourmi des chambres de commerce franco-américaines de Dallas et de Houston, qui tentent de favoriser les échanges dans les deux sens – selon Remi Bibault, de la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR), l'investissement texan en France représente 40 compagnies et 18 000 salariés, – l'Etat du Texas se livre à une véritable opération de séduction à l'égard des entreprises françaises.

« Nous sommes très ouverts à des joint-ventures avec des entreprises françaises pour la recherche et le développement », assure Richard Teitz, de la Fondation pour la recherche et la technologie au Texas, à San-Antonio.

Michel Noblecourt

Lire la suite page 26

FINANCES

Les titres ou l'argent

De plus en plus de sociétés proposent de payer les dividendes en actions : c'est un moyen d'augmenter doucement leur capital et de tester la fidélité – éprouvée – de leurs actionnaires

OU est donc passée la manne représentée par le paiement des dividendes annuels des actions qui, une fois les assemblées générales réunies, permettait à la Bourse de repartir de l'avant au milieu du ronronnement estival? De plus en plus de sociétés cotées proposent maintenant à leurs actionnaires de leur verser leur dividende en actions. Cette pratique a eu pour effet de priver le marché parisien d'un sérieux carburant, si elle a eu le mérite d'augmenter la capitalisation boursière de la place, ce qui somme toute ne peut être que bénéfique!

A l'origine de cette nouvelle forme de «versement» des dividendes, la loi du 3 janvier 1983, qui autorise les sociétés à offrir le choix à leurs actionnaires entre un paiement en numéraire et un paiement en actions. Aujourd'hui, un nombre croissant d'entreprises cotées utilisent cette possibilité. Cette démarche prive effectivement le marché d'un apport d'argent frais – les actionnaires utilisant généralement tout ou partie de ces dividendes pour acheter d'autres actions, – mais à qui profite-t-elle?

BÉNÉFICE • Du côté de l'entreprise, on peut dire que c'est tout bénéfice. Le but de la loi de 1983 était de permettre aux entreprises de conforter leurs fonds propres et, malgré tout, de récompenser les actionnaires de leur fidélité. Dans les faits, la pratique revient à une augmentation de capital sous forme d'attribution gratuite d'actions, puisque la part des bénéfices dévolue aux dividendes non seulement n'est pas distribuée, mais est incorporée, pour partie, au capital.

L'entreprise reprend ainsi d'une main ce qu'elle donne de l'autre. Elle renforce effectivement ses fonds propres, mais, en même temps, évite de sortir du numéraire et économise les frais et les démarches d'une distribution formelle d'actions.

Mais qu'en est-il pour l'actionnaire? Il hésitera entre tirer une plus-value substantielle immédiate et accroître son investissement dans son entreprise favorite, sans frais de courtage (1). Obtenir des titres supplémentaires sans bourse délier est toujours tentant. Les modalités d'attribution sont en général alléchantes : le prix des actions nouvelles est souvent inférieur à la moyenne des cours observés durant les vingt dernières séances ayant précédé le paiement du coupon : la différence peut aller jusqu'à 10 %, auxquels il faut ajouter le montant net du dividende. Le total est appréciable.

Néanmoins, cela a souvent un coût. Si le montant des dividendes ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire sera face à un nouveau choix : accepter le nombre immédiatement inférieur d'actions et encaisser la différence, ou alors apporter un complément d'argent pour obtenir le nombre de titres. Or les titres inscrits au règlement mensuel se négocient par «paquets» de 5, 10, 25 ou 50.



Et souvent, pour arriver à ces niveaux, le bénéficiaire doit acquérir ce qu'on appelle des «rompus», dont le coût est plus élevé. Par ailleurs, si beaucoup d'actionnaires revendent leurs titres après le détachement du coupon, le cours baissera mécaniquement, indépendamment de l'évolution générale du marché. Le bénéfice attendu n'est donc pas certain.

Prenons un exemple : Jean-Paul Dupont est l'heureux possesseur d'un portefeuille de 500 titres de la société X qui, cette année, va verser un dividende de 10 francs par titre en numéraire ou en actions, et dont le cours moyen a été de 110 francs au cours des 20 séances précédentes. S'il choisit le numéraire, le calcul est simple : il recevra 5 000 francs. S'il opte pour le paiement en actions, le cours de l'action nouvelle correspondra au cours de référence – 110 francs, – diminué des 10 % de décote et du montant du dividende (10 francs), soit 90 francs. Le nombre de titres que Jean-Paul Dupont pourra souscrire sera donc de 5 000 divisé par 90, soit 55 actions nouvelles, qui lui seront comptées 4 950 francs, plus une soulte en espèces de 50 francs.

Il se retrouve à la tête d'un portefeuille de 555 titres à un cours théorique de 100 francs. En vendant ses 55 titres nouveaux au cours théorique, Jean-Paul Dupont recevra 5 500 francs moins les frais, soit 5 390 francs : une rentabilité supplémentaire de 7,8 % par rapport au dividende en espèces, 0,71 % si l'on calcule sur la totalité de son portefeuille.

Mais cet exemple ne se retrouve que dans le meilleur des cas : si le marché du titre est stable. Mais si beaucoup d'actionnaires tiennent le même raisonnement au même moment, la valeur de l'action baissera inévitablement. Et alors, adieu les bénéfices. En fait, la rentabilité supplémentaire rémunère ce risque. Au moment du choix, il sera peut-être bon de se demander s'il ne vaut pas mieux tenir que courir...

LONG TERME • Mais cela ne vaut que dans une optique de court terme. Les entreprises qui offrent ce choix entre paiement en espèces et en actions (273 sociétés en 1991) jouent en général le long terme : les dirigeants de l'entreprise tablent, non sans raison, sur l'attachement des actionnaires à la société. Ils ont raison : dans la plupart des cas, la majorité d'entre eux préfèrent augmenter leurs parts de la société. Comme en témoigne cette annonce d'une firme d'équipements électriques parue récemment dans la presse spécialisée : «*Confiants dans les perspectives de notre société, plus de 75 % de nos actionnaires ont opté pour le paiement du dividende en actions. Nous les remercions de leur adhésion à la stratégie du groupe.*» C'est bien le moins : pour un patron, qui souvent connaît peu ses actionnaires (hormis les grands), n'est-ce pas l'un des rares moyens d'évaluer l'attachement porté à son entreprise?

François Bostnavaron

(1) Contrairement à une idée reçue, l'avoir fiscal est acquis dans les deux cas.

HUMEUR • par Josée Doyère

Services mal compris

A Paris, comme dans toutes les grosses agglomérations, vous avez un mal de chien à trouver un garagiste gentil, serviable, compréhensif, non seulement prêt à vous dépanner vite – et c'est toujours urgent! – mais capable de vous dire que non, le petit bruit que vous entendez n'est pas grave, et qu'un tout petit réglage suffira... Pour être traité comme un vrai client, dans ces sortes d'usines à réparer, qui grouillent de personnel, il faut à tout le moins être l'employé (supérieur, de préférence, ou bien chauffeur) d'une de ces grosses sociétés qui achètent (en leasing...) plein de voitures et les changent souvent.

Et pour cause, vous expliquent les patrons de certains de ces garages : le personnel change tout le temps, on rame pour trouver de bons professionnels (dont les exigences en matière de salaires sont facilement jugées prohibitives), et quand on a formé quelqu'un, il n'a qu'une idée en tête : aller s'installer en province... C'est là qu'on trouve les bons professionnels, qui joignent l'amabilité à l'efficacité.

Dans les banques, c'est un peu le même topo, surtout dans les grandes agences. Le personnel est nombreux, et l'employé chargé de suivre votre compte – vous qui n'avez que votre salaire et ne faites que peu d'opérations juteuses – ne s'en occupe guère que deux, trois ou quatre ans : très vite, il cherche à grimper, à faire un travail plus intéressant – on le comprend – et cède la place à un autre, mâle ou femelle, pour qui vous n'êtes qu'un numéro... Il apprendra qui vous êtes, ne cherchera pas à vous placer à tout prix tel «service» dont vous n'avez que faire, saura en revanche que vous avez besoin qu'il vous rappelle très vite car vous n'êtes pas du genre à le déranger pour rien... Il deviendra, sinon parfait, du moins très bien, mais il lui faudra du temps. Et jusque-là, ce sera – plus ou moins – la galère.

A moins, bien sûr, qu'il allie incompétence momentanée et outrecuidance irrépressible, et, dans ce cas, une seule chose à faire. Prendre patience, attendre qu'il cède la place à son successeur et s'arranger, entre-temps... pour ne pas avoir besoin de lui.

En province, au contraire, dans une petite agence, la rotation du personnel est moins rapide, les clients sont moins nombreux, et on vous connaît, on est aimable, on s'occupe de vous, on est prêt à vous aider...

Seulement voilà! Avoir sa bagnole ornée du fatidique «75» et la faire entretenir à Trifouillis-lès-Perpètes est parfaitement possible (c'est ce que je fais), mais travailler à l'Opéra et avoir sa banque à Carpentras, c'est tout bonnement impraticable. ■

LOIS ET DÉCRETS

Déchets

Une nouvelle loi sur l'élimination des déchets renforce celles du 15 juillet 1975, qui fixe le cadre de l'intervention des pouvoirs publics, et du 19 juillet 1976, qui soumet à la surveillance de l'administration les installations de traitement et d'élimination. Elle vise à réduire le volume des déchets et leur nocivité, à organiser leur transport et leur recyclage. Les entreprises de courtage ou de négoce de déchets dangereux sont concernées, comme celles de transport et de traitement.

Ce texte définit les conditions d'installation et de surveillance des décharges. Au 1er juillet 2002, celles-ci ne seront autorisées à accueillir que des déchets «ultimes», qui ne peuvent plus être récupérés ou traités. Cela implique la fermeture de 6 700 décharges traditionnelles et la création de 160 stations de traitement d'ici à dix ans, soit un coût de 15 milliards de francs.

L'étude d'impact d'une installation de stockage de déchets doit indiquer les conditions de remise en état du site et les techniques permettant une éventuelle reprise des déchets, si aucun autre traitement ne peut être opéré. Elle doit être soumise pour avis à la commission locale d'information et de surveillance et au conseil municipal de la localité. Une installation de stockage ne pourra être ouverte qu'après la constitution de garanties financières pour la surveillance du site, les interventions en cas d'accident et la remise en état des installations. En cas de vente d'une installation de stockage, le vendeur doit avertir le maire et le préfet : sinon, il reste considéré comme le détenteur des déchets ; d'autre part, la commune a un droit de préemption.

Cette loi renforce les moyens d'intervention de la puissance publique : des plans départementaux, régionaux voire nationaux doivent être établis pour l'élimination des déchets. Chaque département doit établir son plan pour les déchets ménagers, recensant leur volume et leur origine, le programme de traitement et les organismes qui l'effectuent : ce texte est soumis à enquête publique et à l'avis du conseil général avant d'être approuvé par l'administration. Les installations existantes devront être mises en conformité. Des plans régionaux doivent aussi être établis dans ce délai de trois ans, prévoyant un centre de stockage pour le stockage des déchets industriels, spéciaux ou «ultimes» et seront soumis aux conseils régionaux. Enfin des plans nationaux devront être préparés pour certaines catégories de déchets (toxiques).

Pour financer la politique nouvelle, une taxe de 20 francs par tonne de déchets réceptionnés, avec un minimum de 5000 francs par installation, devra être versée par chaque exploitant d'une installation de stockage de déchets ménagers à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (AFME). Ce montant est majoré de 50 % pour les déchets venant de l'extérieur (de la zone dans laquelle est située l'installation de stockage). Alimenté par cette taxe, un fonds de modernisation de la gestion des déchets, créé au sein de l'AFME, contribuera au développement de techniques innovantes, à la réalisation ou à la remise en état d'équipements de traitement, et pourra aider les communes. Des fonds départementaux de solidarité pour l'environnement seront constitués à compter du 1er janvier 1993, au profit des communes sur lesquelles sont situées des installations de stockage de déchets industriels spéciaux et «ultimes». Ils seront alimentés par une cotisation de péréquation calculée sur la taxe professionnelle.

Enfin, le plafond des amendes prévues par la loi du 15 juillet 1975 en cas de délit est porté de 120 000 à 500 000 francs.

Loi nº 92-646 du 13 juillet 1992, *Journal officiel* du 14 juillet 1992, p. 9461 à 9466.

LA COTE DES MOTS

Road show

«*On the road again...*» Le succès mérité de refrains anglo-américains, même interprétés par des chanteurs français, ne doit pas cautionner l'adoption d'anglicismes comportant certains mots devenus familiers, comme *road* («route», «chemin»...), ou *show* («spectacle», «exhibition», etc.).

Ainsi en est-il de *road show*, que l'on s'étonnera peut-être de trouver dans cette chronique consacrée aux mots et expressions de l'économie, de la finance et du commerce : on pourrait croire qu'il s'agit là d'un équivalent de «tournée théâtrale» ou de «spectacle de variétés présenté par une troupe en tournée».

Ces acceptions ne sont pas fausses en vérité, mais elles sont désuètes, et, de nos jours, *road show* est surtout employé dans le milieu de la finance. De la finance-spectacle, pourrait-on dire, par analogie avec la politique, devenue, depuis plusieurs décennies, la politique-spectacle, à grands renforts de «coups»... ou d'artistes qui attirent lors de meetings un public que la seule exhibition de politiciens ne parviendrait pas à déplacer.

Pour faire connaître une entreprise, pour mettre en relief ses résultats, ou bien encore pour convaincre soit des analystes financiers, soit des investisseurs potentiels, les dirigeants – quel que soit leur statut – organisent à l'échelle d'un département, d'une région, d'un pays, voire à travers le monde, de véritables «tournées».

Sinon appuyées par la présence active d'artistes (mais cela n'est pas exclu), que l'on se rappelle la participation de Catherine Deneuve à la privatisation de Suez, ces *tournées de promotion*, ou *tournées promotionnelles*, ou encore *tournées de présentation* (les substituts ne manquent donc pas!) font, elles aussi, appel à toutes les ressources médiatiques (vidéo, montage audiovisuel, etc.). Elles sont donc bien, elles aussi, des *road shows*.

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine...

DOCKERS : ACCORDS SUR LA MENSUALISATION. Des accords ont été conclus le 17 juillet dans vingt-cinq ports, concernant 5 500 dockers sur un effectif global de 8 211 (*le Monde* daté 19-20, 24 et 25 juillet).

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉFORME DE LA PAC. Pierre Bérégovoy a annoncé le 20 juillet des mesures d'aide aux 900 000 paysans français, étalées de 1993 à 1996 (*le Monde* des 22 et 25 juillet).

LES MARCHÉS FINANCIERS DÉSTABILISÉS. Après le relèvement du taux d'escompte de 3/4 de point par la Bundesbank, le 16 juillet, les banques centrales sont intervenues le 20 juillet pour enrayer la chute du dollar (*le Monde* des 22, 23, 24, 25 juillet).

BRITISH AIRWAYS ACQUIERT 44 % DE US AIR. L'accord, rendu public le 21 juillet, a été conclu pour une somme de 3,9 milliards de francs. Le nouveau conglomérat devient «numéro un» mondial du transport aérien (*le Monde* du 23 juillet).

TRENTE MILLIONS DE CHOMEURS DANS LES PAYS DE L'OCDE : Le rapport de l'OCDE, rendu public le 22 juillet, ne prévoit pas d'amélioration avant la fin 1993 (*le Monde* du 23 juillet).

FEU VERT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE A LA REPRISE DE PERRIER PAR NESTLÉ. Bruxelles a donné son aval, le 22 juillet, à la reprise pour 15,5 milliards de francs de la firme française par le géant suisse de l'agroalimentaire (*le Monde* des 21, 23 et 24 juillet).

LE CRÉDIT LYONNAIS CONTROLERA 20 % DU CAPITAL D'AÉROSPATIALE. L'opération annoncée le 23 juillet permettra à Aérospatiale de réduire son endettement et au Crédit lyonnais de poursuivre sa stratégie d'expansion dans l'industrie (*le Monde* du 25 juillet).

BALANCE COMMERCIALE FRANÇAISE DÉFICITAIRE EN JUIN DE 951 MILLIONS DE FRANCS. Cet indice, publié le 24 juillet, suit cinq mois consécutifs d'excédents (*le Monde* du 25 juillet).

... à l'autre

LUNDI 27 JUILLET. Londres. Réunion extraordinaire du Lloyd's. Le plus grand marché mondial de l'assurance-réassurance est en proie à d'énormes difficultés. On évoque une possible démission de son président, David Coleridge.
Athènes. Séance plénière du Parlement pour la ratification du traité de l'Union européenne (dit traité de Maastricht).

MARDI 28 JUILLET. Paris. Visite du premier ministre libanais et signature d'un protocole d'accord entre la France et le Liban.
Prague. Début de la deuxième étape de la privatisation de grandes entreprises.

MERCREDI 29 JUILLET. Paris. La commission des comptes de la Sécurité sociale remet son rapport pour l'année 1992.

JEUDI 30 JUILLET. Prague. 3e tour de l'élection présidentielle.

VENDREDI 31 JUILLET. Doubs. Chômage partiel pour 12 000 des 22 000 salariés de l'usine automobile Peugeot à Sochaux.
Bruxelles. La Commission européenne rend son avis sur la demande d'adhésion à la CEE de la Suède.

SAMEDI 1er AOUT. France. Après l'accord entre plusieurs syndicats sur le financement de l'UNEDIC, les cotisations d'assurance-chômage augmentent de 0,4 % pour les employeurs et autant pour les salariés. D'autre part, le système actuel d'indemnisation est remplacé par une allocation unique dégressive. – Baisse des tarifs de la liaison Orlyval entre Paris et l'aéroport d'Orly.
Russie. Entrée en vigueur officielle de la convertibilité du rouble (*lire page 29 l'opinion de Nathalie Ricœur*).

DIMANCHE 2 AOUT. Strasbourg. Rassemblement devant la préfecture de salariés d'Adidas-Sarragan France à l'appel de la CFTC, syndicat majoritaire.
Zagreb. Elections législatives et présidentielle.

LUNDI 3 AOUT. Johannesburg. Grève générale à l'appel du Congrès sud-africain des syndicats, allié de l'ANC, pour demander la démission du gouvernement de Frederik De Klerk.

A nos lecteurs

Le supplément «L'Économie» suspend pour quatre semaines sa parution. Au mois d'août, vous retrouverez dans *le Monde* du lundi, daté mardi, deux pages spéciales comportant des articles correspondant aux rubriques «Perspectives» et «Opinions». Et, dès le 1er septembre, le supplément en cahier séparé sera de retour, avec l'ensemble de ses rendez-vous (Mode d'emploi, Actualité, Perspectives, Dossier, Opinions, Conjoncture, et la chronique de Paul Fabra).

ACTUALITÉ

Une corruption bien tolérée

«Arroser» des intermédiaires pour obtenir un contrat à l'étranger, cela se fait si couramment que tout le monde oublie que c'est illégal : les entreprises, le fisc, et même les juges. Dans ses efforts pour moraliser la vie publique, le gouvernement n'en souffle mot

LE carcan, c'est ce que risquaient jadis le fonctionnaire qui se laissait corrompre et celui qui l'avait corrompu. Condamnés, l'un et l'autre se retrouvaient collier de fer au cou, sur les places, livrés au regard public. Aboli en 1832, ce traitement infamant a été remplacé par des peines plus humaines – amendes et jusqu'à dix ans de prison. Le nouveau code pénal (articles 432 11 et 433 1), applicable le 1er mars 1993, aggrave la sanction financière : l'amende pourra atteindre le million de francs, alors qu'elle est à présent fixée *«au double de la valeur des promesses agréées ou des choses reçues ou demandées»*.

Un Français qui corrompt un fonctionnaire étranger ne serait en principe pas à l'abri de poursuites. Si les règles citées concernent les faits commis sur le *«territoire de la République»*, la loi pénale française permet aussi d'engager des poursuites pour des actes commis à l'étranger par des citoyens français. A une condition : que leur action soit *«punie par la législation du pays où elle a été commise»* (1). *«En théorie*, indique-t-on au ministère de la justice, *rien ne s'opposerait donc à ce que Jean-Claude Decaux* – condamné le 15 juillet à un an de prison avec sursis par un tribunal belge, pour avoir notamment offert des voyages d'agrément à l'ancien maire de Liège Edouard Close afin d'obtenir un marché de mobilier urbain (*le Monde* du 17 juillet) – *soit, par exemple, jugé, et condamné, par un tribunal français.»*

JAMAIS APPLIQUÉES • A la vérité, les dispositions sur la corruption commise à l'étranger n'ont jamais été appliquées. Elles supposent en effet que les autorités judiciaires françaises s'assurent, avant tout acte de procédure, que le délit est bien réprimé dans le pays où il a été perpétré.

> **Pour le fisc français les pots-de-vin versés à l'étranger ne sont que des «commissions».**

Dans le monde entier, ce n'est qu'aux Etats-Unis qu'on trouve une loi réprimant directement la corruption de fonctionnaires étrangers : le Foreign Corrupt Practices Act de 1977, adopté pour redorer à l'étranger le blason des entreprises américaines après quelques scandales retentissants mettant notamment en cause Northrop, Gulf Oil, et surtout ITT (accusée, entre autres, d'avoir obtenu l'appui de plusieurs responsables politiques pour échapper aux rigueurs de la législation anti-trust, en échange de contributions au Parti républicain) et Lockheed (convaincue d'avoir versé d'importants pots-de-vin à des personnages bien placés dans dix-neuf pays pour emporter des marchés).

Violer cette loi peut conduire à des amendes de 2 millions de dollars (10 millions de francs environ) et à des peines de prison allant jusqu'à cinq ans ferme. Les milieux d'affaires américains feraient d'ailleurs pression pour que cette législation soit abrogée.

Les bakchichs sont si bien entrés dans les mœurs des affaires internationales que le gouvernement de Pierre Bérégovoy ne s'en est apparemment pas préoccupé dans sa lutte contre la corruption. La Commission de prévention de la corruption, qui vient de rendre son rapport (*le Monde* daté 12-13 juillet), n'a traité que des affaires franco-françaises. Des mesures unilatérales, vous explique-t-on, feraient la joie de la concurrence étrangère. Alors l'Etat préfère fermer les yeux lorsque l'on graisse la patte d'un *«sponsor»*, comme on appelle souvent ces intermédiaires influents des affaires internationales.

COURTAGE • Sous l'anodine apparence de contrats de commission, de courtage, se dissimulent bien souvent des pratiques corruptrices. Ce que les commerçants appellent plus techniquement – pour ne pas dire pudiquement – les «FCE» (frais commerciaux exceptionnels) ou encore les «FAE» (frais annexes à l'exportation), représente 5 %, 7 %, voire 10 % du montant de contrats fort élevés.

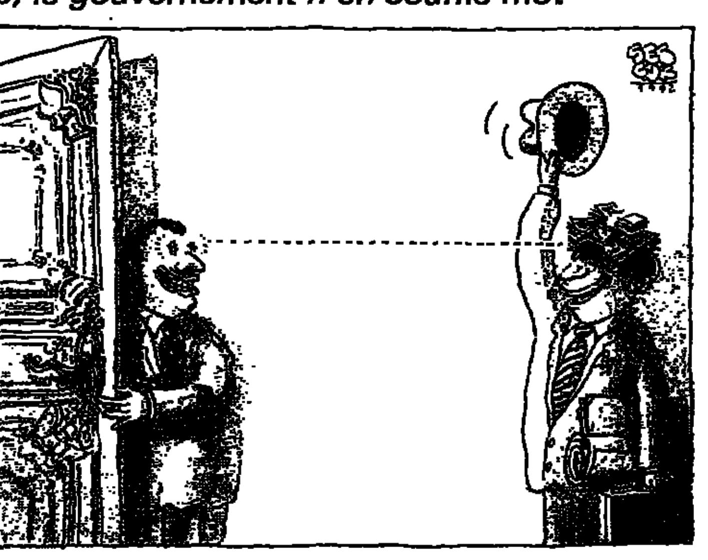
«La disparité grandissante des forces économiques entre les pays industriels et les pays dits du tiers-monde favorise la corruption. Les grandes entreprises se font une concurrence acharnée pour s'arracher les marchés et se trouvent dans les pays pauvres, en présence d'administrations dont les membres ne peuvent résister à l'offre de pots-de-vin et vont jusqu'à en exiger le versement», écrit à ce sujet Pierre Bellet, premier président honoraire de la Cour de cassation (2).

Quelle que soit la juridiction, la corruption est difficile à prouver. Comme le montre un arrêt récent de la cour d'appel de Paris, on peut réclamer devant un tribunal français le paiement d'une commission illicite. Deux intermédiaires chinois vivant à Paris, Huang Ping et Chen Guang Gai, se disant *«représentants de la République populaire de Chine»*, ont su en profiter contre une société britannique, Pentabury, qui refusait de payer les 500 000 dollars qu'elle leur avait promis pour une vente d'obus et de munitions d'un montant de 17,1 millions de dollars entre la Chine et l'Egypte en arguant de l'*«illicéité»* de la commission. La cour d'appel a précisé qu'il n'était pas prouvé que les *«intermédiaires chinois se soient livrés à des activités répréhensibles de trafic d'influence»*. (3)

De son côté, le droit fiscal évite de mélanger éthique et efficacité : ainsi la prostitution, répréhensible pénalement, est néanmoins imposable. Pour le fisc français, les pots-de-vin versés à l'étranger ne sont donc que des *«commissions»* presque comme les autres. L'administration des impôts permet aux entreprises de les intégrer à leurs charges d'exploitation sans se préoccuper de leur caractère bien particulier. La règle du fisc en la matière est de refuser d'avoir à juger de l'«illicéité». Dans ces conditions, rien n'empêche de les déduire des recettes des entreprises.

DÉDUCTION • Les bakchichs bénéficient même d'un traitement spécifique : il est en effet difficile pour l'entreprise de toujours faire figurer les *«nom, prénom, emploi et adresse du bénéficiaire»* qu'exige le code général des impôts à l'appui de la déclaration annuelle des *«commissions, courtages et honoraires»*, dite «DAS 2» (4). C'est pourquoi, lorsque la révélation de l'identité de l'heureux bénéficiaire risque de provoquer un scandale, l'entreprise peut ne pas remplir la rubrique en question. En ce cas, le formulaire, en partie laissé en blanc, s'appelle simplement «DAS 2 bis». Cette tolérance est en principe limitée aux pays qui ne font pas partie de l'OCDE (5), et elle se paie d'un entretien préalable avec des fonctionnaires du «contrôle fiscal 2» de la direction générale des impôts.

Deux cents dossiers représentant *«plusieurs centaines de millions de francs mais moins du milliard»* sont ainsi examinés tous les ans par ce service, hanté par le risque d'une évasion fiscale cachée derrière l'alibi de pseudo-pots-de-vin à l'étranger : *«On apprécie si le versement de la commission est justifié et proportionné à l'affaire, en considérant la nature du contrat et les usages, qui varient d'un pays à l'autre, d'un secteur à l'autre*, explique Vincent Mazauric, chef du bureau. *Parfois il est très difficile d'apprécier le service rendu. Nous conservons dans un dossier les remarques et les informations fournies par l'entreprise»*. En cas de contrôle ultérieur, l'entreprise pourra se prévaloir de cet entretien.



Les versements sont le plus souvent effectués en Suisse, au Luxembourg ou dans des îles des Caraïbes, mais l'administration fiscale suggère aux entreprises d'*«effectuer ce type de paiement sur des comptes bancaires ouverts en France par des non-résidents»*. Précaution utile : *«Parfois il nous semble que les entreprises elles-mêmes ne savent pas à qui elles versent la commission»*, souligne Vincent Mazauric, assurant, néanmoins, que *«les transactions dont on conserve la trace ici sont d'une grande banalité commerciale et ne paraissent pas mettre en péril l'Etat concerné»*. Certains pays ont plafonné le montant des «commissions», comme l'Arabie saoudite, où elles sont limitées à 5 % du contrat ; d'autres, comme l'Algérie et l'Iran, ont théoriquement interdit le recours aux intermédiaires, mais il est facile de tourner ces règles locales en plaçant le contrat sous l'emprise d'une loi plus compréhensive, comme les commerçants en ont la faculté dans les affaires internationales.

Seul donc un texte s'appliquant à tous les pays – voté par les Nations unies – pourrait peut-être casser cette pratique en mettant toutes les entreprises à égalité sur les marchés, en préservant la liberté politique de certaines démocraties fragiles. Toutes les tentatives en ce sens ont échoué jusqu'à présent. La plus audacieuse, la proposition faite à l'ONU en 1979 d'un «accord international sur les paiements illicites», dont l'intitulé malicieux prête à sourire, reste à l'état de projet.

Eric Plouvier

(1) Article 689, alinéa 2 du code de procédure pénale, repris dans le nouveau code pénal à l'article 113-6.

(2) *Commissions illicites : définition, traitement juridique et fiscal*, Institut du droit et des pratiques des affaires internationales, ICC Publishing (Chambre de commerce internationale).

(3) Cour d'appel de Paris, 29 janvier 1991.

(4) Articles 238 et 240 du code général des impôts.

(5) Lorsque le bénéficiaire est un résident d'un pays de l'OCDE, le «civisme fiscal international» veut qu'il paie des impôts sur la commission reçue. Pour avoir droit à la déduction fiscale, l'entreprise doit donc fournir son identité.

Le Texas séduit les Français

Suite de la page 23

Et à l'« incubateur technologique » d'Austin, où intérêts publics et privés s'unissent pour transformer une idée sur un service ou un produit en entreprise technologique viable, on souligne, l'air prometteur, que la porte de la coopération est largement ouverte. *« Les recherches montrent que 80 % des entreprises nourries en incubateur survivent, alors que le taux d'échec est de 50 % à 80 % pour les petites entreprises en général »*, note Lynda Lieberman, directeur adjoint aux relations extérieures de l'« incubateur ».

« Nous devons être attractifs », martèle Greg Davenport, vice-président du Grand Corridor Austin-San-Antonio. *« Attractifs »*, voilà le maître mot. Et les Texans ne se privent pas de mettre en avant leurs nombreux « atouts ». *« Nous sommes vraiment bénis »*, s'exclame même le consultant Ray Perryman, avec une autosatisfaction d'autant plus grande que le Texas sort à peine d'une période grise où on ne parlait que marasme pétrolier, chute de l'immobilier, scandale des caisses d'épargne. Aujourd'hui, l'économie est devenue plus saine – la récession a été moins forte que dans le reste des Etats-Unis et 68 000 emplois non agricoles ont été créés en 1991, un record par rapport aux autres Etats – et elle s'est diversifiée.

HIGH TECH • Le vent de la « high tech » souffle sur les plaines texanes. Dallas fait figure de nouveau royaume de l'industrie de pointe – avec Texas Instruments, LTV, Motorola, General Dynamics – et Le Grand Corridor Austin-San Antonio cultive son image de « Silicon Prairie » en accueillant de nombreuses petites entreprises dans les biotechnologies, l'électronique et l'informatique, à l'image d'Origin, petite société (147 employés et 16 millions de dollars de chiffre d'affaires) dont le jeune créateur de vingt-six ans, Richard Garriott, a bâti son succès, il y a huit ans, sur les jeux pour ordinateurs.

Plus encore, l'Etat du Texas, dont les grandes villes comme Houston et Dallas ont une population composée en majorité d'Hispaniques, d'Asiatiques et de Noirs, construit sa réputation autour du triptyque flexibilité-fiscalité-formation. Flexibilité ? Le département du commerce ne lésine pas dans l'autopromotion : *« Au Texas, vous trouverez une main-d'œuvre jeune, productive et non syndiquée »*...

En 1990, le salaire horaire moyen était de 10,47 dollars contre 11,48 dollars en Californie, la grande rivale, ce qui conduit Jim Caldwell, PDG de Golden Aluminum, à affirmer, sans risque de démenti : *« Nos coûts sont très compétitifs. »* Même si la perspective d'une conclusion de l'accord de libre-échange Etats-Unis, Mexique, Canada (NAFTA) ne rend pas moins *« attractives »* les *maquiladoras*, ces usines implantées au sud du rio Grande, dont les coûts salariaux défient toute concurrence. Le Texas est aussi un des dix-neuf Etats américains où les salariés ne sont pas obligés d'adhérer à un syndicat, ce qui permet à Austin d'afficher un taux de syndicalisation inférieur à 1 %...

Ne prélevant d'impôt ni sur le revenu des personnes physiques ni sur les bénéfices des entreprises, le Texas n'arrive ainsi qu'au trente-deuxième rang pour l'imposition parmi les Etats américains. Les taxes locales sont faibles. Une image d'Etat *« modeste », qui l'amène à peu* intervenir mais ne l'empêche pas de consacrer 45 % de son budget à l'éducation. Résultat : plus d'un Texan sur cinq a suivi au moins quatre années d'études universitaires. Tant pis si, à terme, cet Etat risque d'avoir du mal à maintenir sur place une population jeune, ayant la chance d'être mieux formée et la malchance d'être moins bien payée...

TRANSPORTS • Pour l'heure, la compétitivité de la population active (8,4 millions de personnes) est un atout, comme le bas prix de l'électricité, le coût de la vie – moins élevé que dans le reste des Etats-Unis – ou les loyers de bureaux (environ 90 dollars le mètre carré dans les zones industrielles des grandes villes).

Le Texas joue aussi la carte des transports, avec Dallas-Fort-Worth, deuxième aéroport du monde, mais aussi le projet Alliance, du nom de la gigantesque zone industrielle que Ross Perot, vrai milliardaire mais faux candidat à la Maison Blanche, veut installer autour d'un autre aéroport construit il y a trois ans à proximité et réservé au fret.

Le transport, c'est aussi une nouvelle chance pour la France, qui rêve de voir le TGV parcou*rir les plaines texanes.*

Pour le TGV le premier écueil est financier : le projet devrait coûter plus de 30 milliards de francs.

Fin juillet, Ann Richards, gouverneur (démocrate) de l'Etat du Texas, aussi libérale que féministe, est venue *incognito* en France essayer le TGV et... vérifier que le choix fait il y a un an était le bon. Le 28 mai 1991, le consortium Texas High Speed Rail Corporation obtenait une concession de cinquante ans pour faire circuler, à partir de 1999, un *« train of great velocity »* dans le triangle Dallas-Houston-San-Antonio.

Fournisseur exclusif, le franco-britannique GEC-Alsthom, allié au canadien Bombardier, battait ainsi sur le fil la technologie allemande de l'ICE. La volonté de désengorger les voies aériennes et autoroutières avait conduit les autorités texanes à opter pour la technologie du TGV, *plébiscitée pour ses performances* et... non polluante, le tout reposant sur le pari de convaincre les Américains de recourir davantage au train. A une vitesse de 320 kilomètres-heure, Dallas serait ainsi à une une heure trente de Houston.

Mais la victoire de GEC-Alsthom, qui devrait entrer dans le capital du consortium, à dominante américaine, n'a marqué que le début d'un long combat. Comme l'a expliqué Glenn Biggs, président du consortium, *« nous ne nous sommes pas déterminés sur le court terme mais sur les vingt-cinq prochaines années »*.

ÉCUEIL FINANCIER • Le premier écueil est financier. Le projet devrait coûter plus de 30 milliards de francs, et 170 millions de dollars doivent être impérativement trouvés d'ici au 31 décembre. Les conventions sont fermes et définitives : l'Etat du Texas ne mettra pas la main à la poche, même si 75 % des travaux de construction doivent être réalisés par des firmes texanes, une manne de 9 000 emplois étant attendue.

Dans ce climat, les opposants se mobilisent, avec en tête Southwest Airlines, une compagnie locale saine qui fait atterrir ses avions près du centre de Dallas et ne paraît pas rebutée par une bataille tarifaire.

Tout pourrait donc se jouer pour le TGV dans les trois prochains mois. Les conclusions de deux études, l'une sur l'impact sur l'environnement, l'autre sur le trafic – on envisageait, *il y a un* an, de transporter environ 22 millions de passagers par an sur l'ensemble des lignes, – devraient être connues bientôt. Les résultats de la seconde seront décisifs.

« Tout le monde nous guette au tournant, souligne un haut responsable de GEC-Alsthom. *L'étude sur le trafic dira si le projet est rentable et nous permettra de lever des fonds. La minute de vérité aura lieu en octobre. »* Un feu vert ouvrirait la voie à un plan de financement très attendu. On parle des concours du Crédit lyonnais, de la BNP et d'Indosuez mais aussi d'American Airlines, intéressée par le meilleur acheminement des passagers pour ses vols internationaux. Il ne restera plus alors qu'à vaincre les résistances culturelles des Texans. Si fiers d'entretenir leurs singularités.

Michel Noblecourt

Tiercé à Ouagadougou

Suite de la page 23

La LONAB place chaque année près de trente millions de tickets de loterie et de tombola-minute auprès des quelque dix millions d'habitants de ce pays, l'un des plus pauvres de la planète. Jouer *« rend les gens heureux »*, confiait récemment une Burkinabé au quotidien indépendant *le Pays*. Providentielle soupape sociale, les jeux de hasard sont également fort lucratifs. La LONAB est riche. Elle est aussi très populaire au Burkina-Faso où elle finance chaque année quantité de projets sociaux : écoles, maternités, forages de puits...

Sa devise résume sa mission : « Les lots aux heureux gagnants, les bénéfices à la nation entière ». Le misérable paysan mossi (la principale ethnie du pays) qui achète un billet de loterie au village voisin vit non seulement dans l'illusion de devenir un jour millionnaire, mais il est aussi persuadé – on le lui répète assez – d'œuvrer au développement du pays, grâce à la LONAB, le Père Noël de la nation.

POIDS • Celle-ci conserve l'essentiel des bénéfices réalisés grâce aux parieurs burkinabés, tandis qu'en France l'Etat n'a empoché l'an dernier « que » 13,6 milliards de francs des 58,3 milliards abandonnés à la Française des jeux sur les champs de courses ou dans les casinos. Cela lui donne du poids : l'épargne est quasiment inexistante en Afrique, l'Etat sans réelle efficacité et les entreprises publiques chancelantes. La LONAB est une des rares à échapper à cette fatalité. Elle emploie cent quatorze salariés, dont quarante-quatre embauchés depuis 1990. La création, cette année-là, du PMU a procuré une activité à temps partiel à 350 personnes, essentiellement des femmes, volontairement favorisées.

Impôt indolore, les jeux de hasard assurent des rentrées régulières. Mais en confier l'utilisation à l'Etat serait les soumettre à la fringale de multiples administrations, gloutonnes comme un tonneau des Danaïdes. *« Avec nous, les parieurs savent où va leur argent*, commente Aboubacar Lankoandé, le directeur général de la LONAB. *Cela explique, pour une part, notre succès. »* Au ministère des finances, qui assure la tutelle de la société, on avance un argument supplémentaire. Le Burkina-Faso est engagé pour trois ans au moins dans une politique d'assainissement financier dite d'*« ajustement structurel »*, menée tambour battant par un commando de choc de la Banque mondiale, mais les fonctionnaires internationaux ne mettent pas leur nez dans les recettes de la Loterie nationale, qui reste libre de les utiliser comme elle l'entend.

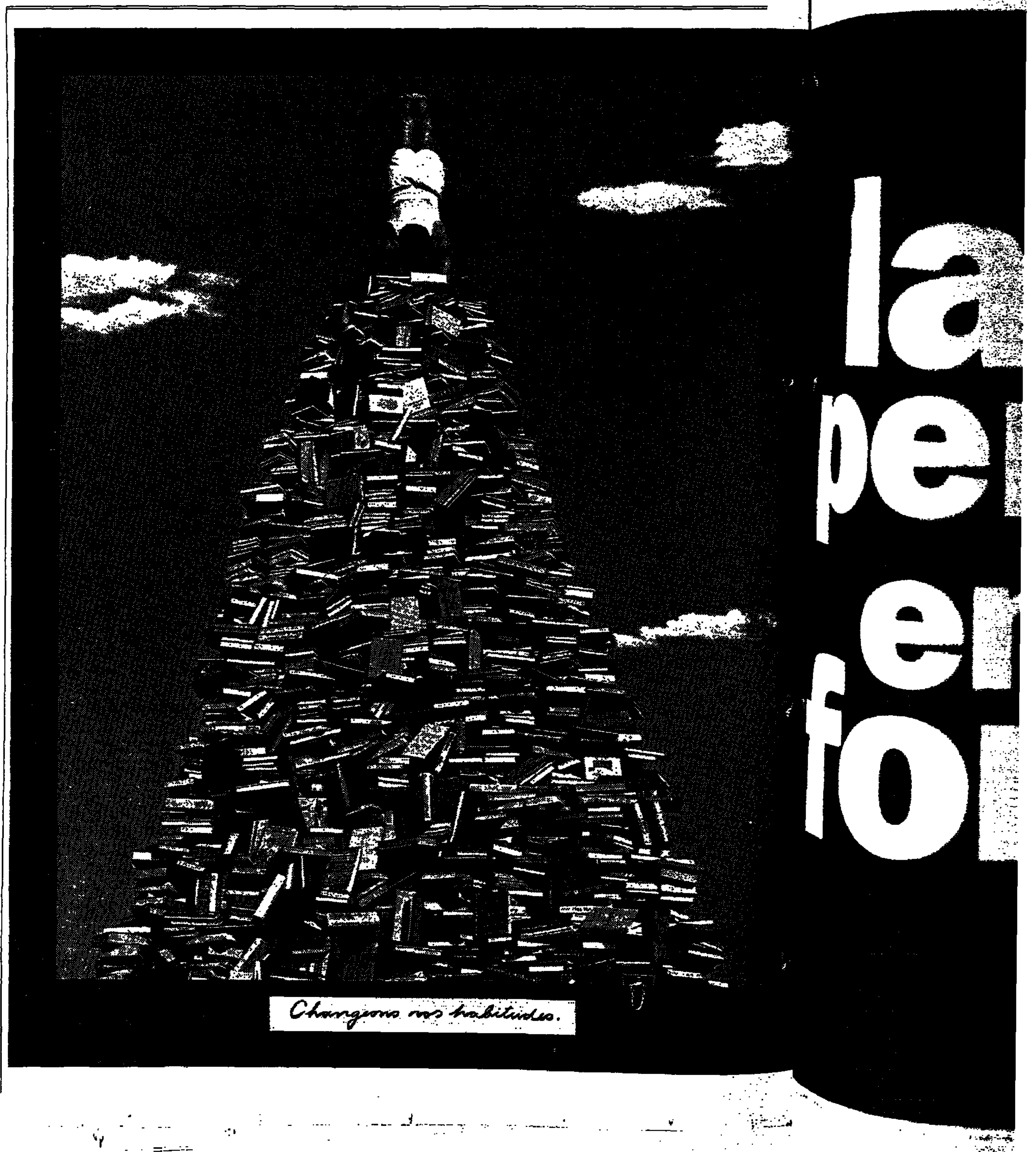
CHANCE • Un bâtiment de six étages, en construction dans le centre affairé et poussiéreux d'Ouagadougou, symbolise la réussite de la LONAB. Ce sera son futur siège social, situé, comme celui, trop petit, qu'elle occupe aujourd'hui, rue... de la Chance.

Pour son vingt-cinquième anniversaire, occasion d'affirmer son rôle grandissant, quinze ambulances – d'immaculés 4 × 4 Mitsubishi – avaient été alignées place de la Révolution, portant sur les flancs : « Don de la Loterie nationale burkinabé ». Des kiosques à paris, comme ceux que la LONAB ambitionne d'installer dans les campagnes les plus reculées, étaient disposés autour de l'esplanade où Thomas Sankara, assassiné en 1987, rêvait tout haut, devant des foules immenses, d'un avenir radieux pour le peuple burkinabé.

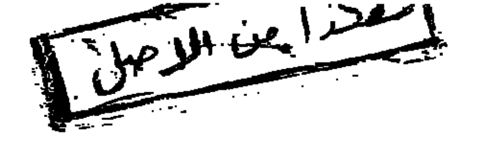
La Loterie nationale a distribué pour 3 milliards de francs CFA de dons en dix ans, dont 123 millions pour ces quinze ambulances. On lui doit aussi la construction d'un dispensaire à Bobo-Dioulasso, le parrainage d'épreuves sportives comme le Tour du Faso et quantité d'autres dons. C'est dire si personne ou presque ne songe à critiquer les jeux de l'argent et du hasard au *« pays des hommes intègres »* (traduction de Burkina-Faso).

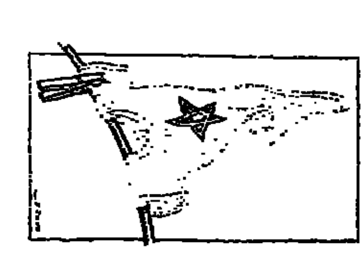
Seuls quelques intellectuels s'y risquent, avec mesure. La manne dispensée par la LONAB, à la place de l'Etat souvent défaillant, donne à réfléchir. Laurent Baodo, maître assistant à la faculté de droit d'Ouagadougou, parle d'*« atomisation »*, par le jeu, de la société africaine traditionnelle fondée sur la solidarité. Albert Ouedraogo, professeur de lettres à la même université, estime que la loterie encourage ses compatriotes à la passivité : *« Si en une fraction de seconde on peut devenir riche, pourquoi se fatiguer à travailler ? »*

Bertrand Le Gendre



le joug des doctrines kantiennes.





INDUSTRIE

Textile, richesse du Maghreb

Rien ne prédisposait le Maroc et la Tunisie à devenir des « grands » de la confection. L'an dernier, pourtant, le royaume chérifien est devenu le premier fournisseur de vêtements de la France. Un succès impressionnant mais fragile

RABAT
de notre envoyé spécial

RUE des Consuls, au pied de la casbah des Oudaïa. Le vendeur se penche vers le touriste de passage. Et lui propose polos et tee-shirts signés Lacoste ou Hugo Boss. Des faux, bien sûr, vendus pour une poignée de francs... La scène se répète à chaque pas. De Tanger à Marrakech, de Fès à Zagora. Familière. Ordinaire... Et pourtant, il serait injuste – et inexact – de ne retenir d'un Maroc en plein essor que cette seule image de la contrefaçon et des petits trafics. En quelques années, le royaume chérifien s'est imposé parmi les « grands » de la confection.

« Devant l'Italie ! Vous vous rendez compte ! » Incrédule, ce professionnel français n'en revient pas : *« L'industrie marocaine du vêtement s'est hissée, en 1991, au premier rang des fournisseurs de la France. »* Les statistiques sont là, qui confirment l'événement. Avec, l'an dernier, 3,4 milliards de francs d'exportations vers l'Hexagone, le royaume caracole en tête, loin devant l'Italie (2,6 milliards de francs seulement). Une Italie dont le savoir-faire et la puissance semblaient invulnérables. Une Italie désormais talonnée par la Tunisie (2,56 milliards de francs). Ce bouleversement de hiérarchie n'est pas un accident, comme le montrent les chiffres des premiers mois de l'année. Il fait désormais de la rive sud de la Méditerranée un partenaire majeur de l'industrie française de l'habillement.

MANNE ÉTRANGÈRE • Mille cinq cents entreprises de textile-habillement, 180 000 salariés dont 150 000 dans la seule confection (1). Des usines poussant par dizaines dans les banlieues inachevées de Meknès ou Casablanca... Rien ne semble pouvoir arrêter l'irrésistible ascension d'un Maroc fort, déjà, de vingt-sept millions d'habitants. La brutale baisse des investissements (– 17 % en 1991), consécutive à la guerre du Golfe, paraît déjà lointaine. La manne étrangère est de retour, dopée par le discret abandon de la loi sur la « marocanisation » qui obligeait, depuis 1974, les sociétés étrangères à céder 50 % de leur capital et le poste de PDG. Evitant un débat au Parlement, le gouvernement a abrogé le décret d'application.

« Au rythme de croissance actuel, se félicite Mohammed Lahlou, président de l'Association marocaine des industries textiles (AMIT), *nous emploierons 400 000 salariés en 2003 ou 2004 »*. Plus que la France d'aujourd'hui, dont le nombre de salariés dans ce secteur fond au rythme de 15 000 par an et ne dépasse plus désormais les 350 000 employés.

La Tunisie fait aussi bien. Avec près de 1 700 sociétés, 95 000 salariés dans le secteur *« structuré »* – et plus encore dans l'artisanal, – elle a su attirer les entreprises étrangères en adoptant, dès 1972, une loi favorisant les investissements dans les industries exportatrices. Les capitaux allemands ont afflué, les français puis les italiens ont suivi.

Les résultats sont là, avec des exportations annuelles du secteur représentant 35,8 % de celles du pays, une balance commerciale en progrès régulier (un taux de couverture des importations de 113,4 % en 1987, 120 % l'an dernier), et des spécialités (le pantalon et la confection en tissu denim) qui se sont imposées. *« La Tunisie a plus d'entreprises exportatrices que le Maroc. Nos marchés sont plus diversifiés »*, se félicite Sassi Bahri, le secrétaire général de la Fédération nationale du textile (FENATEX).

INCERTITUDES • Pourtant, des sièges sociaux de Casablanca aux restaurants élégants de Carthage, la complainte est la même : Maroc et Tunisie n'appartiennent pas – pas encore, en tout cas, – au club fermé des « dragons » du textile et de l'habillement. Il y a, bien sûr, les soubresauts de l'Algérie voisine qui pourraient, à la longue, ternir l'image du Maghreb. Il y a encore cette montée, pour l'instant contenue, de l'intégrisme musulman en Tunisie : *« Les incertitudes qui ont longtemps pesé sur l'après-Bourguiba sont aujourd'hui levées »*, assurent, d'une même voix, responsables et industriels.

INÉGALITÉS • Il y a, enfin, les conséquences possibles des évidentes inégalités sociales existant au Maroc, redoutées par certains entrepreneurs étrangers et dont la seule évocation exaspère les interlocuteurs de Rabat ou Casablanca. *« Nous avons besoin d'une classe moyenne et pas seulement de fondamentalistes*, s'emporte Hassan Abou Ayyoub, ministre du commerce extérieur du roi Hassan II. *Mais, pour cela, il faut bien passer par certaines étapes historiques et susciter un processus d'industrialisation. Nous avons besoin de créer nos Schneider et nos Peugeot. »*

Des défis auxquels viennent s'ajouter, encore, ceux spécifiques au textile et à l'habillement. Défi de la spécialisation dans la confection, la branche industrielle la plus pauvre en technologie et en capitaux. Défi de l'ouverture progressive des frontières à laquelle les deux Etats ont décidé de sacrifier. Défi, encore, avec l'absence de débouchés diversifiés. La Communauté européenne absorbe l'essentiel des exportations des deux Etats (près de 80 % pour la Tunisie). Défi surtout du manque de main-d'œuvre qualifiée et de cadres expérimentés, surtout.

« Des techniciens ? J'en embaucherais tout de suite, expliquait, au 7e Salon international du textile et de l'habillement, Abdel Hamid Sabbagh, fondateur de la société Fantasia. *« En quelques années, nous sommes passés d'une main-d'œuvre abondante à une main-d'œuvre rare »*, constate, en écho, Chedly Chtourou, le directeur technique de Lee Cooper, dont l'usine de Bizerte constitue pourtant l'un des fleurons de l'industrie textile en Tunisie.

Mais ce sont les chocs extérieurs qui s'annoncent comme les plus redoutables. A la mise en place du grand marché unique de 1993 et à la concurrence nouvelle de l'Europe de l'Est – qui détourne les investissements vers la Pologne, la Hongrie, voire la Roumanie, – s'ajoute surtout le démantèlement attendu de l'accord multifibre (AMF). Un démantèlement qui, réintégrant le textile et l'habillement au sein du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce) et supprimant tout quota, mettrait fin, de fait, à l'accès privilégié du Maroc et de la Tunisie au marché communautaire.

COUT HORAIRE • *« La Tunisie est chère*, s'alarme cet industriel, qui se dit incapable de produire un tee-shirt à moins de 11 francs, quand un récent acheteur lui en proposait 4,70 francs. Avec son syndicalisme « raisonnable » mais historiquement bien intégré à la société, sa politique sociale mais aussi sa trop faible productivité, la Tunisie ne peut plus prétendre figurer parmi les pays à très bas coût de main-d'œuvre. Une récente étude du *Courrier de l'industrie* (2) y chiffrait le coût moyen horaire du travail dans le textile à 2,82 dollars à l'été 1990. Un coût qui classait la Tunisie devant le... Portugal, mais aussi devant le Mexique, le Brésil ou la Turquie.

Le Maroc se classait encore loin derrière, avec un coût moyen de 1,28 dollar, selon les mêmes critères, contre 0,85 dollar dix ans auparavant. Un « avantage » comparatif qui ne cesse de fondre. *« En quelques mois*, remarque ainsi l'Association marocaine des industries textiles (AMIT), *le salaire minimum a été relevé trois fois, de 10 %, 15 % et 10 %. Nettement plus que l'inflation. »* Face au Sri Lanka, à l'Indonésie, à la Chine et même à l'Égypte, le Maghreb – doit-il s'en plaindre ? – doit désormais proposer autre chose qu'une main-d'œuvre bon marché.

Maroc et Tunisie réagissent, chacun à leur façon. Précise et méthodique pour cette dernière, qui planifie emplois et diversification en aval et en amont. Elle souhaite développer sa production de coton et diminuer ses importations de fournitures, comme l'explique Ahmed Sellami, président de la Fédération nationale du textile : *« L'an dernier, nous avons importé 165 millions de mètres de tissu pour fabriquer des vêtements réexportés. Notre objectif est de produire, d'ici cinq ans, 57 de ces 165 millions de mètres. C'est-à-dire 35 % du total. Ce qui correspond à un gain de 6 % par an. »* Le plan table sur 8 000 créations d'emplois par an.

VALORISER • Pas de plan, en revanche, dans un Maroc traditionnellement plus libéral. *« On ne crée pas d'emplois par décret*, laisse tomber le ministre du commerce extérieur. *En France même, les plans textile n'ont pas toujours donné les fruits escomptés. »* Mais son collègue ministre du commerce et de l'industrie, Abdellah Azmani, se retrouve sur la même longueur d'onde que les entrepreneurs, lorsqu'il parle diversification et gain de productivité : *« Pour résister à la concurrence, il nous faudra, bien sûr, attirer le maximum d'investissements. Mais il nous faudra valoriser notre travail comme savent le faire les pays du Sud-Est asiatique. Pratiquer des économies d'échelle, s'imposer dans le finissage, créer des sociétés de négoce international, développer enfin nos propres ateliers de stylisme. »*

> **“Les Français doivent investir massivement au Maroc s'ils veulent lutter contre l'Extrême-Orient.”**

Stylisme... Le mot est lâché... ou plutôt l'ambition. Marocains et Tunisiens ne veulent – ne peuvent – plus se satisfaire des commandes des centrales d'achat françaises et européennes. Des centrales aux yeux rivés sur les prix, capables, dit un industriel, *« de vous pousser à investir dans de nouvelles machines pour mieux vous lâcher le lendemain au profit d'un fournisseur moins cher »*.

Les industriels de la confection du Maghreb doivent, comme leurs homologues européens, développer qualité, politique de marque et « juste-à-temps ». Maîtriser, dans la mesure du possible, leurs relations avec leurs clients. Bref, jouer le marché qui, selon l'expression d'un responsable, *« privilégie le délai au prix »*. Une tâche redoutable pour des entreprises qui s'apparentent, souvent, à des PME.

De Tunis à Casablanca, l'appel se fait donc pressant, appel à la *mise en place d'un partenariat réel* entre entreprises françaises et maghrébines, où les premières apporteraient savoir-faire et réseau de distribution et les secondes des coûts assez bas encore pour que les industriels de l'Hexagone conservent leurs parts de marché. *« Les Français doivent investir massivement au Maroc, s'ils veulent lutter contre l'Extrême-Orient »*, affirme le directeur général de Gromatex, Abdallah Hasnaoui-Amri. *« Nous sommes la banlieue de Paris et de Rome »*, ajoute en écho Moncef Marcous, le PDG de Moderne Confection à Tunis. Conscient que, au-delà de tout, il s'agit là de son meilleur atout.

Pierre-Angel Gay

(1) Sur ces 1 500 entreprises, 25 % sont à participation étrangère et moins de 10 % à capitaux entièrement étrangers.

(2) *le Courrier de l'industrie*, n° 58, mai 1991.

MÉDITERRANÉE

La France méditerranéenne bénéficie en cette fin de siècle d'un dynamisme démographique, d'un foisonnement d'activités de haute technologie et de services qui la placent, à bien des égards, en meilleure posture que d'autres régions. L'industrie lourde y a certes beaucoup souffert, qu'il s'agisse des chantiers navals de La Ciotat ou de la sidérurgie – pourtant récente – de Fos-sur-Mer. En revanche, certains savoir-faire traditionnels ont su passer le cap de la modernisation : les parfums de Grasse, bien sûr, mais aussi le tabac en Corse, le savon de Marseille, les faïences à Moustiers-Sainte-Marie ou Vallauris...

L'art et la science des arômes

Créativité et technicité ont permis à Grasse de rester aux avant-postes d'une industrie née voici trois siècles

GRASSE
de notre correspondant régional

Au Moyen Age, des tanneurs traitaient ici les peaux de buffle acheminées du Levant. Puis, à la fin du XVIe siècle, apparaissent les premiers *gantiers-parfumeurs tirant profit de la mode des cuirs* parfumés venue d'Italie et d'Espagne. La tradition veut *qu'à la demande de Catherine de Médicis* un parfumeur florentin, Tombarelli, installe dans la ville une distillerie et un laboratoire d'alchimie. La parfumerie grassoise vient de sortir des limbes...

Dès cette époque, on produit dans toute la région les trois « fleurs mères » : le jasmin, la rose et la tubéreuse. Mais, vers la fin du XVIIIe siècle, la demande de produits parfumés se diversifie et la découverte de nouvelles techniques d'extraction des essences, notamment le procédé de l'enfleurage (utilisant les propriétés d'absorption des graisses pour extraire les parfums de certaines fleurs), stimule la production. La parfumerie prend son essor. Grasse en devient la capitale...

Trois siècles plus tard, l'aventure se poursuit. Grasse, certes, a perdu son monopole dans le domaine des huiles essentielles. L'urbanisation et la cherté de la main-d'œuvre ont réduit à la portion congrue la production florale de son terroir (moins de 40 tonnes de jasmin contre 1 200 avant la guerre, mais encore 300 tonnes de roses de mai et autant de fleurs de violette). La sous-*préfecture* des Alpes-Maritimes (40 000 habitants) ne contrôle plus le commerce des *matières premières aromatiques. Mais elle* reste le premier centre mondial de transformation et a conservé son aura de « ville des parfums ». *Elle est*, surtout, le siège d'une industrie toujours puissante qui, avec un chiffre d'affaires de 2,8 milliards de francs, dont 55 % à l'exportation, représente de 6 à 8 % du marché mondial des produits aromatiques.

INTERROGATIONS • Son principal atout, c'est *« une connaissance intime, innée, héréditaire, voire même atavique des odeurs »* dont les « nez » (ceux qui élaborent les compositions parfumées en humant les effluves sur une languette de papier) sont les dépositaires. *Les entreprises grassoises – par ailleurs* mal placées par rapport aux grands centres chimiques du nord de l'Europe – *ne se sont* intéressées que tardivement à la chimie organique de synthèse. Elles ont, en revanche, fort bien réagi à l'explosion des arômes alimentaires, liée à l'évolution des modes de vie.

A côté de la parfumerie alcoolique classique et des autres produits de parfumage (pour la cosmétique, la savonnerie, les détergents, etc.), elles se sont fait une spécialité des arômes alimentaires naturels. Des boissons aux plats surgelés, en passant par les salaisons, les produits laitiers, la confiserie, etc., *la gamme de leurs applications est quasi*ment sans limite. La production de cette branche, qui englobe les arômes « identiques à la nature » (extraits naturels additionnés de molécules obtenues par voie de synthèse mais se trouvant obligatoirement dans la nature), représente un tiers du chiffre d'affaires global des entreprises grassoises. Sa part a plus que doublé au cours des vingt dernières années alors que celle des autres produits évolue plus irrégulièrement (la parfumerie est devenue *très sensible à la conjoncture*).

Les industriels grassois s'interrogent sur la future *réglementation européenne qui pourrait ne plus éta*blir un distinguo clair entre les arômes alimentaires naturels et les arômes « identiques à la nature » d'un prix de revient inférieur. *« Dans ce cas*, s'inquiète Han-Paul Bodifee, directeur du centre de profit « arômes et fragrances » de Sanofi Bio-Industries, *notre fonds de commerce pourrait en souffrir. »* Au contraire, Joseph Rigucci, directeur général de Robertet, estime qu'il ne s'agit pas d'une menace réelle. *« Nos clients*, dit-il, *sont prêts à payer le prix pour garder le label « naturel », et Grasse exercera toujours une prééminence dans ce secteur d'activité. »*

L'autre grande direction prise par les entreprises de la place est celle des compositions parfumées (35,8 % du chiffre d'affaires global en 1991). Elle leur permet d'exprimer leur créativité, d'ajouter une plus-value à leurs produits tout en répondant aux besoins spécifiques de leurs clients. La tendance est, de plus en plus, à raisonner en terme de concepts. On propose à l'utilisateur un projet complet de marketing des applications inédites pouvant servir de point de départ à de nouveaux produits, etc. *« Notre métier s'enrichit »*, commente M. Rigucci, *sans que nous sortions de notre domaine. »*. L'exploration de plus en plus poussée du monde des arômes n'a pu se faire qu'au prix d'un exceptionnel effort de recherche concernant les techniques d'extraction et les méthodes d'analyse. L'industrie grassoise y consacre, en moyenne, 5 % de son chiffre d'affaires (150 millions de francs par an), taux porté jusqu'à 10 % dans les plus grandes entreprises. Chromatographies en phase gazeuse ou liquide, spectromètres de masse et de résonance magnétique nucléaire sont, aujourd'hui, les nouveaux outils des parfumeurs et aromaticiens. *« Désormais*, précise M. Bodifee, *l'identification de composés à des concentrations de quelques dizièmes de partie par billions ne pose plus de problèmes. »* La biotechnologie, l'un des axes de recherche les plus récents, laisse espérer la possibilité de reproduction de constituants odorants et aromatiques par culture *in vitro. « Grasse tient la route »*, se félicite Pierre Vigne, président du Syndicat national des fabricants de produits aromatiques (PRODAROM). Ce satisfecit justifié ne saurait faire oublier l'effacement des vieilles familles de parfumeurs qui a commencé dès les années 60. Faute de fonds propres, une bonne partie de l'industrie traditionnelle est passée sous la coupe de groupes, pour la plupart étrangers, en quête de diversification ou cherchant à contrôler leurs fournisseurs. Première société concernée, en 1963, Camili, Albert et Laloue a été absorbée par les laboratoires américains Pfizer.

RESTRUCTURATIONS • La plus prestigieuse, Chiris, créée sous Louis XV et véritable empire du parfum, a été rachetée par la firme américaine Universal Oil Product (UOP). Roure l'a été, elle aussi, en plusieurs étapes, *par le groupe pharmaceutique suisse* Hoffmann-Laroche. Bertrand Frères a été reprise par le trust *hollandais Unilever, et Lautier par Rhône-Pou*lenc. Ces restructurations se sont prolongées avec la rétrocession de Chiris au hollandais Naarden puis au groupe français Sanofi Bio-Industries (qui a également racheté Tombarel et Méro-Boyveau) et celle de Lautier au groupe américain Florasynth. Epargnant deux des trois plus importantes sociétés grassoises actuelles, Mane et Robertet, elles n'ont entraîné, selon M. Vigne, qu'*« une faible diminution des effectifs »*. Ceux-ci se sont stabilisés, depuis vingt ans, autour de deux mille huit cents personnes pour une trentaine d'entreprises, *plus environ deux mille emplois* induits. Plus grave est le transfert hors de Grasse des centres de décision. Dernier exemple en date : la fermeture, à la fin de l'année, du centre de recherches de l'ex-société Roure (employant quarante-huit personnes dont une quinzaine de docteurs et ingénieurs), qui sera délocalisé près de Zurich. Il est vrai que Mane et Robertet illustrent *a contrario* le dynamisme et la prospérité de deux sociétés ayant gardé leur indépendance. Grasse demeure, quoi qu'il en soit, un *« pôle d'investissement permanent »*. En *plus de ce qui est fait pour la recherche*, trois usines sont construites en même temps dans *la « ville des parfums »*. *Le signe le plus évi*dent que l'avenir lui appartient.

Guy Porte



Tabac insulaire

AJACCIO
de notre correspondant

Entre les deux guerres, le slogan s'étalait dans les *colonnes des quotidiens d'Ajaccio et de Bastia : « Fumez Job ou ne fumez pas »*. La petite unité de *production avait été installée en 1924 à Toga, alors* faubourg de Bastia, et elle proposait à ceux qui *suivaient son conseil impératif une gamme étendue* de produits. Un demi-siècle plus tard Job périclitait. *La manufacture devait pourtant être sauvée en* 1964, lorsque Bastos se replia partiellement en Corse, au lendemain des événements d'Algérie. Naissait ainsi la Manufacture corse de tabac Job-Bastos qui transférait l'usine de Toga à Furiani, à cinq kilomètres au sud de Bastia. La nécessité de sauver l'une des seules industries insulaires, allait conduire les pouvoirs publics à s'investir. En 1978, la SEITA était amenée à prendre une participation majoritaire de 51 % qui passait à 83 % en 1983 et à 99,90 % en 1986.

Le tournant se situe en 1990. Jean-François Guiton prend la direction de ce qui s'appelle maintenant MACOTAB (*Manufacture corse de tabac*) : *l'outil de* production est modernisé, les machines *remplacées, les ateliers climatisés, le service des* achats réorganisé (l'approvisionnement en scaferlati se fait directement auprès des usines de Dijon et Riom), un plan de formation mis en place. *« Les efforts des uns et des autres ont porté leurs fruits »*, constate-t-il aujourd'hui. En 1991, les quatre-vingt-deux salanés ont produit près d'un milliard de cigarettes (Gitanes, Gauloises, Corsicas légères, Marlboro, pour le marché corse dont la société détient 50 %, et pour la SEITA). La MACOTAB continue aussi à produire des Job spéciales et des Bastos vendues sur le continent et dans les DOM-TOM. Le chiffre d'affaires hors taxes *s'est élevé pour la même année à 37 millions de* francs.

Paul Silvani

Le savon de Marseille rajeuni

Six maîtres savonniers, requinqués par la mode écologiste, perpétuent la fabrication artisanale du célèbre cube

MARSEILLE
de notre correspondant

Revanche de la Marseillaise, composée à Strasbourg par Rouget de Lisle : le savon « le Petit Marseillais » est fabriqué... en Alsace ! Pour l'honneur du Sud, ils sont encore une *poignée (trois* à Marseille, deux à Salon-de-Provence, un à Volx, près de Manosque) à *maintenir la fabrication artisa*nale du vrai savon de Marseille.

*Comme pour montrer que les maîtres savon*niers étaient encore là, la Société européenne de *détergence qui, malgré son nom*, garde les méthodes de fabrication artisanale, a relevé, en juillet 1991, le *défi de couler le plus gros savon du monde* (20 tonnes, 6,20 mètres de long). *« Mais nous avons eu l'impression*, confie René Rampal, héritier de la savonnerie artisanale créée en 1907 par son père à Salon-de-Provence, *d'être des soldats après la bataille qui s'étonnent d'être toujours vivants »*.

Le cyclone des enzymes gloutons a ravagé cette industrie traditionnelle qui faisait tourner soixante-huit établissements avant-guerre, entre Marseille et Salon, et employait un ouvrier marseillais sur deux. Aujourd'hui, en serrant les rangs, l'effectif régional employé à la fabrication « à l'ancienne » du savon de Marseille ne dépasse guère cent personnes. Et dans les supermarchés, le cube de savon a cédé la place aux alignements de paquets de lessive.

Pourtant dans l'inconscient collectif, il est toujours là : durant la guerre du Golfe, les Français ont stocké trois *produits : le sucre, l'huile... et le savon* de Marseille.

SAVOIR-FAIRE • Ce qui l'a sauvé miraculeusement – *mais le miracle est coutumier chez les* maîtres savonniers qui plaçaient jadis une statue de *la Bonne Mère dans leur atelier* – c'est d'être un produit entièrement biodégradable : la mode écologique lui aura donné un second souffle inespéré. Elle n'a fait d'ailleurs que redécouvrir l'Amérique car jadis, les Marseillais utilisaient leur savon comme une panacée : outre la lessive, il servait à l'hygiène du corps et des cheveux ainsi qu'en dermatologie et – sous forme de copeaux – les mères en faisaient un allié pour combattre... la constipation de bébé !

Que signifie aujourd'hui l'appellation « Savon de Marseille », puisque, comme la bouillabaisse, aucun label régional ne la protège ?

Pour mériter ce nom, selon Roland Boetto, successeur de son père Vincent – qui, durant un demi-siècle, aura *« touillé »* chaque semaine, dans un énorme chaudron de sorcière, 50 tonnes de pâte à savon à l'enseigne *« le Sérail », avant d'en goûter du* bout de la langué la bonne teneur – il faut respecter *des proportions strictes. Telles que les a codifiées en* 1909 le chimiste marseillais Merklen : 63 % d'huiles *végétales (copra, palme)*, à l'exclusion de tout suif ou graisse animale, 28 % d'eau, 9 % de soude et de sel marin. C'est la potion magique qui permet d'obtenir le cube de savon de Marseille à 72 % d'acides gras de couleur naturelle (il blanchit en séchant, la seule fantaisie permise étant l'apport de grignons d'olives qui le teintent en vert tendre).

PRODUIT DE LUXE • Le reste, l'informulable, c'est le savoir-faire du maître savonnier. Chez Fabre Jeune, à Salon (savon « Sainte famille ») comme aux Savonneries du Midi, à Marseille (savon « la Corvette »), malgré la modernisation consentie par Pierre Garbit, la production en continu (30 tonnes jour) et la finition automatisée, on conserve la fabrication traditionnelle.

Après estampillage à l'aide de marques en bois ou en laiton, le séchage sur des claies à *l'air libre* demande deux à quatre mois. Un séchage à l'autoclave *vaudrait excommunication car pour les* maîtres savonniers d'antan le produit serait *« mort »*. *Il faut qu'il continue à « vivre »* en bonifiant. Jadis les ménagères stockaient leur cube afin d'achever ce *séchage qui le rendait dur comme pierre*. Plus un savon est sec, plus lentement il s'use.

On comprend pourquoi cette fabrication qui demande des délais incompatibles avec les cadences *industrielles* a bien failli disparaître. Mais la constance des maîtres savonniers trouve sa récompense : aux Etats-Unis et dans les pays de la CEE, le cube de 400 grammes, vendu ici 6 à 8 francs, est commercialisé en coffret comme un produit de luxe ! Si le savon de ménage, ne représente plus que 3 % du marché français, la moitié de la production part vers l'étranger.

Mais le grand débouché – retour de l'Histoire – *reste l'Afrique et les DOM-TOM d'où venaient*, au temps des colonies, des matières premières qui ont *fait naguère la prospérité de Marseille*.

Jean Contrucci

Les faïences de Moustiers

MOUSTIERS
de notre correspondant régional

« Sa chapelle, son étoile et ses faïences » ont fait le renom international de Moustiers-Sainte-Marie. La chapelle Notre-Dame-de-Beauvoir, qui remonterait à Charlemagne, et la mystérieuse étoile, accrochée à une chaîne, entre deux pitons rocheux, probable ex-voto d'un chevalier du XIIIe siècle, méritent une halte touristique. Mais elles ont certainement joué un rôle plus modeste que les faïences pour la réputation de cette pittoresque commune des Alpes-de-Haute-Provence.

Grâce à la trilogie *de l'eau, de l'argile et du bois*, Moustiers s'en était fait une spécialité dès la fin du XVIIe siècle. Le *premier grand faïencier de l'époque*, Pierre Clérissy, s'était procuré les formules de l'émail *et produisit des pièces de grande qualité décorées* en camaïeu bleu. Les « lois somptuaires » de *Louis XIV, ordonnant la fonte des vaisselles* d'or et d'argent pour financer l'effort de guerre du royaume, favorisèrent *l'essor d'une activité* qui atteignit son apogée à la fin du XVIIIe siècle. La faïence de Moustiers passait, alors, pour « la plus belle et la plus fine » du pays. Mais, dès le début du XIXe siècle vient la décadence, accélérée par la concurrence de la porcelaine.

Le dernier four de Moustiers s'éteint en 1874. Un amateur d'art, Marcel Provence, tentera, dans les années 30, de renouer avec les traditions. Mais il faudra attendre les années 70 pour assister à une véritable renaissance de la production.

Moustiers compte, aujourd'hui, dix-sept ateliers, autant qu'à l'âge d'or, employant une centaine de personnes – le sixième de la population de la commune – et réalisant un chiffre d'affaires de l'ordre de 40 *millions de francs par an*.

On y fabrique des articles pour la table et *d'ornementation, reproduisant les fameux décors* « à la grotesque » du Grand Siècle, finement peints à la *main sur émail cru. Mais la plupart des ateliers se* livrent aussi à des recherches de formes et de couleurs, dans le goût du XVIIIe, voire, pour certains, d'inspiration contemporaine. L'Union des fabricants, que préside le plus important d'entre eux, Rémi Lallier (47 employés), cherche à obtenir un label « Moustiers ». Un premier pas vient d'être fait avec la *création d'une marque collective de certification*.

G. P.

Les poteries de Vallauris

VALLAURIS
de notre correspondant régional

La vocation de Vallauris pour la poterie est probablement née avec les premiers occupants du *lieu, voilà deux mille ou trois mille ans*, et *l'actuel* chef-lieu de canton des Alpes-Maritimes a été, de façon continue, un important centre de production de céramique depuis le seizième siècle. La poterie culinaire, utilitaire, qui fit, très longtemps, sa réputation, n'a pas survécu – sinon marginalement – à la concurrence des matériaux modernes. La poterie purement artistique, lancée au milieu du dix-neuvième siècle par une dynastie célèbre de faïenciers, les Massier, a reculé, elle aussi – à l'exception de quelques créateurs travaillant pour des galeries d'art ou des collectionneurs – *devant* une production banalisée d'objets de décoration ou d'art de la table. *Voire les articles « de fantaisie »*, d'origine parfois incertaine, destinés à la clientèle touristique...

Pendant quinze ans, de 1947 à 1962, Picasso avait *donné un rayonnement exceptionnel* à Vallauris, où il s'était installé et où il signa quelque 4 500 pièces (*630 ont été ou* continuent à être édités par l'atelier Madoura, qui l'hébergea). Dans son sillage affluèrent *de nombreux* peintres de renom parmi lesquels Matisse, Miro, Brauner, Chagall, Fujita, Lurçat, *Utrillo*... qui contribuèrent à renforcer l'image flatteuse de la cité des potiers.

Picasso est toujours présent à travers les deux œuvres majeures dont il a fait don à la ville et à l'Etat, la sculpture *l'Homme au mouton* et les célèbres panneaux à la peinture marine de *la Guerre et la Paix*. Mais son souvenir s'est estompé, et la poterie vallaurienne lutte, en ordre dispersé, *contre* son déclin. Avec un chiffre d'affaires estimé à 120 millions de francs, elle fait encore vivre, *directement* ou indirectement, un millier de personnes. Mais le nombre des ateliers a *fortement diminué*.

Dans les années 70, on en comptait deux cents. Ils *ne sont plus que cent vingt*, dont aucun n'emploie plus de quinze salariés. La profession vient de *décider de faire* un diagnostic et d'élaborer un plan de développement du « produit Vallauris ». A l'approche du marché unique européen, elle ne survivra que si elle cesse de cultiver son individualisme.

G. P.

OPINIONS

La situation économique en Russie

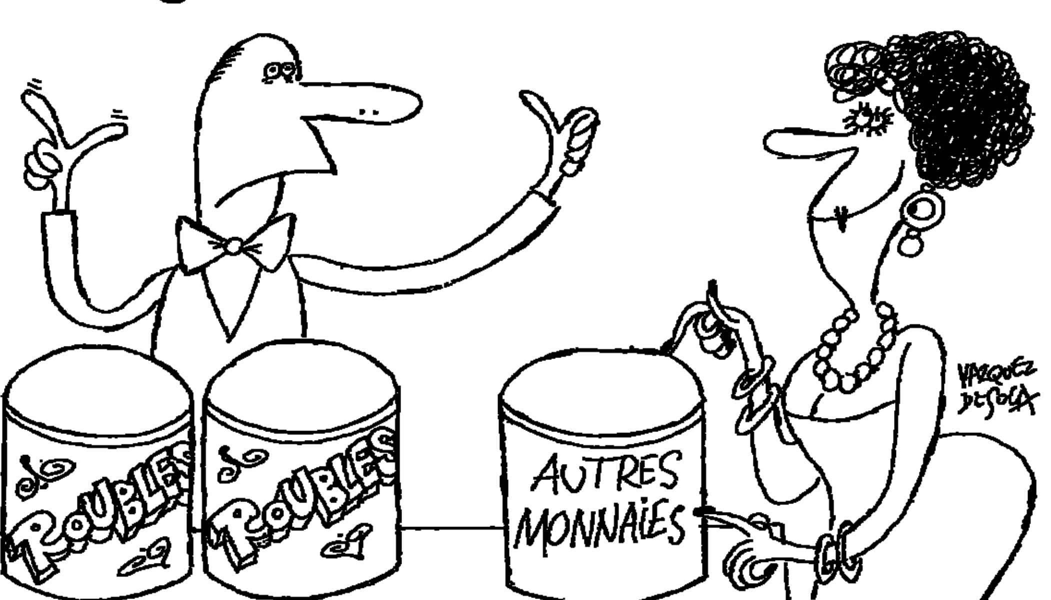
Le faux slogan de la convertibilité du rouble

par NATHALIE RICŒUR (*)

LE 5 mai dernier, Constantin Kagalovski, chargé des relations entre la Russie et les organisations internationales, créait un effet de surprise en annonçant l'unification des taux de change du rouble pour le 1er juillet et l'introduction de la pleine convertibilité du rouble à compter du 1er août. Deux mois plus tard, la Banque centrale introduisait effectivement son nouveau taux de change, à 125,26 roubles pour 1 dollar (passé depuis à 150 roubles). Ce respect inhabituel du calendrier ne doit toutefois pas faire illusion, la progression de la Russie dans la voie vers la convertibilité restant, pour l'heure, pure apparence.

Rendre le rouble pleinement convertible est fantaisiste, compte tenu du délabrement de l'économie et de la rareté de devises. Le rouble ne peut être considéré comme une monnaie à part entière sur son territoire, bien que les pénuries dont il fait régulièrement l'objet en renforcent ponctuellement la demande. Le règlement en devises convertibles a toujours dominé le commerce extérieur de la Russie. Il s'est aujourd'hui étendu aux échanges avec les anciennes Républiques et à l'ensemble des échanges intérieurs portant sur des biens « déficitaires », sur les marchés des biens de consommation, comme ceux des biens de production.

Les déclarations qui ont suivi cette annonce témoignent, d'ailleurs, de la légèreté avec laquelle ce sujet est traité. Après avoir crié à la précipitation, Georgui Matioukhine, alors président de la Banque centrale de Russie – qui a démissionné depuis –, s'était contenté de reculer l'échéance à l'automne. Boris Eltsine, pour sa part, l'envisageait pour l'année prochaine. Mais la date butoir d'août semble demeurer au programme officiel, bien que le nouveau président de la Banque centrale, Viktor Gueratchenko, l'ait jugée prématurée pour l'instant.



De grandes vertus théoriques

Si l'on doit exclure toute réapparition immédiate du rouble sur les marchés internationaux, le développement d'une forme limitée de convertibilité, dite convertibilité interne, peut en revanche être discuté. Celle-ci (en vigueur notamment en Pologne et en Tchécoslovaquie) autorise les bureaux de change nationaux à effectuer des opérations de change, à un taux unique : tous les résidents, y compris les entreprises étrangères implantées dans le pays et les non-résidents qui s'y rendent, peuvent librement échanger la monnaie nationale, mais il n'est pas question de la coter sur les marchés des changes extérieurs.

En théorie, cette convertibilité interne possède de grandes vertus dans le contexte hyper-inflationniste de l'économie russe. Ainsi que l'a démontré l'expérience polonaise, la garantie d'une convertibilité inconditionnelle sur le territoire, à un cours fixe et stable, peut restaurer la confiance dans la monnaie nationale et interrompre les anticipations inflationnistes. De plus, la concurrence des importations permet un ancrage nominal de l'économie, salutaire en période de libéralisation des prix.

Mais deux conditions au moins devraient être réunies : un plan destiné à supprimer l'alimentation mécanique du processus inflationniste (restriction du crédit, du déficit budgétaire et désindexation des salaires pour les principales) et une politique de change crédible, comprenant la libéralisation du change interne, l'adoption d'un taux de change unique et stable ainsi que la création d'un fonds de stabilisation.

Dans la crise intense que traverse la Russie, le premier point soulève des interrogations sérieuses. Une politique déflationniste suppose une convergence des stratégies économiques des nouveaux États de l'ex-URSS, aujourd'hui impossible. Elle nécessite des acquis structurels encore inexistants (amorce d'une « démonopolisation » de l'économie, contrôle du système bancaire, système de collecte d'impôts...). Elle implique surtout une forte récession et représenterait donc une menace pour la stabilité politique du pays. Aussi, après une tentative malheureuse en janvier 1992, la Russie semble y avoir aujourd'hui renoncé.

Faute de cet assainissement, l'unification des taux de change paraît superflue, au mieux faite à contretemps, puisqu'elle avait cruellement fait défaut en janvier 1992, à l'heure de la libéralisation des prix.

Prévue à plusieurs reprises depuis janvier 1990, l'unification n'a pu être effectuée jusqu'ici pour une raison simple : la dispersion des taux de change du rouble provient moins de la multiplicité des taux officiels que de l'existence de « marchés libres » (marché noir, marchés inter-bancaires et ventes aux enchères de devises ouvertes aux entreprises) sur lesquels le rouble est fortement dévalorisé. En janvier 1992, par exemple, les différents cours et taux de change en Russie allaient de 100 (taux officiel) à 180 roubles pour 1 dollar (taux des ventes aux enchères de devises) et pouvaient atteindre 220 roubles lors de ventes aux enchères de certains Etats.

L'unification suppose de retenir un taux au niveau le plus bas, celui des marchés libres, afin de décourager les anticipations de dépréciation. Les autorités russes s'y refusaient jusqu'ici, arguant de la richesse potentielle de l'économie et d'une valeur économique du rouble de 10-12 roubles pour 1 dollar (à parité de pouvoir d'achat) en début d'année. Une solution prévoyant un taux spécial pour les investissements étrangers a, pendant un temps, été envisagée.

Simultanément, les autorités russes n'ont eu de cesse de chercher à inverser la tendance à la dépréciation du rouble sur les marchés libres, en profitant du faible volume global des échanges sur les devises. Depuis le début de l'année 1992, en effet, se sont succédé interventions discrètes de la Banque centrale et de la Vneshekonombank, rumeurs de « ruées » vers le rouble, et tentatives régulières de réévaluation du taux officiel. Près de 100 millions de dollars auraient ainsi été injectés en mai et juin pour soutenir le rouble.

Une résignation à la dévaluation

Cette politique coûteuse a obtenu un certain succès, les cours libres étant, au jour de l'introduction du nouveau cours officiel, contenus autour de 140 roubles pour un dollar. Elle est certainement très loin de satisfaire les autorités russes, qui, entre avril et mai 1992, avaient ramené de 50 à 80 roubles par dollar leur objectif pour le cours unifié. Elle reste surtout bien insuffisante pour garantir l'unification au niveau de 125,26 roubles pour 1 dollar, qui représentait la moyenne des cours des Bourses de devises au mois de juin. Si ce taux de change indiquait une résignation inédite des autorités à la dévaluation, il ne ressemble en rien à ce qui est annoncé : un taux flottant unifié, ajusté en fonction du résultat des marchés.

En outre, le change interne n'a pas été libéré. Les entreprises sont aussi tenues de revendre 50 % de leurs recettes à l'exportation au nouveau taux officiel. Moins pénalisant que le précédent, ce système comporte toujours une incitation à la fuite des capitaux, d'une part, et à la dévalorisation du rouble sur les marchés libres, de l'autre. Le risque est donc grand de voir le taux officiel « courir » sans succès après les cours des enchères ou du marché noir, ce qui conduirait les autorités à renoncer progressivement à l'ajustement.

L'existence d'un fonds de stabilisation, du type de celui qui est actuellement discuté avec le FMI, ne suffirait pas à soutenir le nouveau taux. Un tel fonds a un rôle purement psychologique. Il garantit la défense du cours en cas de fortes pressions à la dépréciation, mais ne doit en aucun cas être utilisé, sous peine de déchaîner la spéculation à la baisse. Très utile si l'on s'engageait véritablement dans la voie de la convertibilité interne, il ne peut compenser l'impossibilité d'une politique d'austérité et la poursuite d'une politique de change non crédible.

Les conditions du développement d'une convertibilité, même limitée, sont donc loin d'être aujourd'hui réunies. Malgré les apparences, la convertibilité ne constitue pas la priorité de l'équipe au pouvoir. Elle fait simplement recette auprès des milieux occidentaux.

(*) Economiste à la Caisse des dépôts et consignations.

LIVRES

Une transition mal partie

Faute de compréhension de l'économie de marché et de légitimité politique, les stratégies adoptées dans l'ex-URSS ne conservent-elles pas les défauts du modèle communiste ?

FEU LE SYSTÈME SOVIÉTIQUE ?
Permanences politiques, mirages économiques, enjeux stratégiques
de Jacques Sapir
La Découverte, « Essais »
190 pages, 95 F.

Il y a du pamphlet dans ce livre. Dès l'introduction, Jacques Sapir passe à l'attaque : *« Comment ne pas voir*, écrit-il, *que les fondements des thérapies de choc que l'on a infligées à la Pologne, et dont on veut aujourd'hui accabler la Russie, avec leur mélange d'illusions sur le pouvoir de quelques transformations institutionnelles pour changer une société et d'accent mis sur quelques groupes d'experts investis de tous les pouvoirs, ne font que reproduire le modèle léniniste de la révolution ? »*

Mais c'est aussi un livre documenté, écrit par l'un des meilleurs spécialistes français de l'économie ex-soviétique, auteur d'ouvrages érudits et reconnus par la communauté universitaire. Jacques Sapir conteste à la fois la vision de l'économie de marché des nouveaux dirigeants, leur conception de l'insertion internationale de leurs pays et les méthodes qu'ils utilisent.

RÈGLES • La transition se heurte à un problème de compréhension de la nature même de l'économie de marché. Pour des dirigeants formés dans le cadre de l'économie administrée, l'économie de marché se confond avec l'absence de règles. L'ancien système comprenait un enchevêtrement de règles innombrables, au statut mal défini, au degré de contrainte incertain et fortement dépendant de la personne concernée. Son rejet conduit au refus des règles qui fondent les économies de marché modernes, et qui sont – ou devraient être – rares et d'application automatique.

Quant aux populations, elles assimilent souvent l'économie de marché aux combines variées qui permettaient d'éviter la paralysie totale de l'économie administrée : marché noir, clientélisme, favoritisme, passe-droits, voire corruption. Cette dernière n'est pas née des changements récents mais la disparition des règles, la persistance des pénuries et la décomposition de l'autorité publique ont conduit à la prolifération des mafias, fruit des alliances entre *« des politiciens véreux, des entrepreneurs monopolistes et des hommes de main tenant la rue »*.

IMBRICATION • Les nouveaux Etats indépendants ont hérité de structures économiques et sociales très fortement interdépendantes. L'imbrication des systèmes productifs, l'ampleur de la division du travail, l'importance des migrations qui ont lieu entre les Républiques, les croisements inextricables des droits sociaux, notamment pour les droits à la retraite, rendraient très coûteuse une fragmentation de l'espace économique de l'ancienne Union soviétique.

Or c'est bien dans cette direction que sont tentées de s'engager les nouvelles autorités. D'abord, pour des raisons d'affirmation nationale, à base politique et culturelle. Ensuite, parce que le salut est attendu de l'insertion dans la concurrence mondiale, moteur de rattrapage technologique et juge de la compétitivité. Enfin, parce que la crainte de la domination russe pousse les autres Républiques à tourner leur regard au-delà des frontières de l'ancienne Union soviétique.

Pour favoriser le choix de solutions coopératives, permettant de sauvegarder les interdépendances utiles, Jacques Sapir propose que la Communauté européenne apporte un appui décisif aux dispositifs de coopération régionale : maintien d'un grand marché unique, mise en place d'une union des paiements, gestion commune des réseaux de transport et des systèmes sociaux. Il va même plus loin en proposant que la collaboration des nouveaux Etats à ces dispositifs devienne explicitement une des conditions essentielles de l'aide que leur apporte la Communauté européenne. C'est là, pense-t-il, le meilleur moyen pour l'Europe d'œuvrer en faveur d'une stabilisation de la partie orientale du continent.

Pour mener une stratégie de transition, les autorités ont besoin d'une légitimité reconnue. Celle-ci procède maintenant, dans la plupart des nouveaux Etats, du suffrage populaire. Pour embrayer sur la réalité, ces autorités démocratiques doivent néanmoins s'allier aux détenteurs de la compétence gestionnaire, hauts fonctionnaires et dirigeants d'entreprise, et réguler les inévitables conflits entre groupes ethniques et sociaux.

PLANIFICATION • Jacques Sapir considère – à mon avis à juste titre – qu'un des grands échecs de Gorbatchev a été son incapacité à éviter l'affrontement entre ses conseillers, réformateurs déterminés mais coupés des réalités, et les administrateurs compétents, qui se sont progressivement rapprochés des adversaires des réformes. Le problème continue de se poser en Russie et dans les autres Républiques. Il y a aujourd'hui une nécessité vitale de restaurer la légitimité de l'action de l'Etat, de construire des fonctions publiques honnêtes et efficaces, et même, dit Jacques Sapir, conscient de la provocation qu'il profère, de revenir *« à une forme de planification »*.

TENTATION • La tentation d'une société homogène guette les autorités des nouveaux Etats. Elle s'appuie sur le vieux fond de l'idéologie soviétique traditionnelle prônant la disparition des classes sociales. Elle s'alimente aujourd'hui aussi de la résurgence des sentiments nationaux, du courant ultra-libéral, du rejet des privilèges et de l'écroulement des hiérarchies établies. Les difficultés de la transition sont cependant si fortes que des conflits sont inévitables. Il faudra apprendre à « vivre ensemble », considérer les situations conflictuelles comme normales et tenter d'élaborer des procédures de régulation évitant l'exclusion et l'arbitraire.

Pour Jacques Sapir, les éléments de scénarios-catastrophe sont aujourd'hui réunis dans l'ex-Union soviétique. C'est cela d'abord qu'il a voulu faire connaître à travers cet ouvrage passionnant, même si, dans sa conclusion, il rappelle tardivement que le pire n'est jamais sûr.

Jean-Michel Charpin

NOTES DE LECTURE

LA DÉRIVE TOTALITAIRE DU LIBÉRALISME
de Michel Schooyans
Editions universitaires,
350 pages, 150 F.

L'Eglise n'a jamais béni le libéralisme, ce vilain mariage du matérialisme et de l'individualisme. Le Père Schooyans, philosophe et théologien, professeur à l'université de Louvain, perçoit même dans le libéralisme une dérive redoutable, essentielle, contenue dans le postulat selon lequel la confrontation des intérêts particuliers réalise l'intérêt général : *« Ce postulat inadmissible conduit à une dérive totalitaire qui conduit à l'écrasement des plus faibles par les plus forts. »*

Dans les rapports Nord-Sud, la domination des nantis s'exprime notamment par le biais du contrôle démographique du Sud. L'auteur cite abondamment les rapports de la Banque mondiale, clairement anti-populationnistes, ainsi que le rapport Kissinger (1973), longtemps secret, suggérant le contrôle des populations du tiers-monde.

Mais l'intérêt de l'ouvrage, plus qu'à la critique chrétienne très classique, tient à l'analyse « anthropologique » du libéralisme : nous dirions plutôt religieuse et superstitieuse.

Ainsi la confusion entretenue entre la liberté et le libéralisme, par le mot marché. Tantôt notion mécanique et régulatrice, tantôt représentation idéologique, le « marché » fonctionne comme leurre qui cache l'*« action effrénée »* dans un monde où la *« force »* devient l'unité de mesure de la liberté. De la mécanique du marché à la morale du marché, un pas, allègrement franchi par le *« scientisme libéraliste »*, dans un discours monocolore et ubiquitaire, autrement dit totalitaire. Ainsi, un totalitarisme en cachait un autre...

Que faire ? interroge le chrétien en fin d'ouvrage : *« Naître à la liberté. »* Belle formule, passionnée, comme ce livre, trop passionné presque lorsque sont évoquées la démographie ou encore la *« guerre »* faite par le Nord au Sud. Ouvrage émouvant et savant (oui, c'est possible) et appel à la vie : comment en serait-il autrement, puisque le Sud doit être pour nous, conclut le Père Schooyans, *« Lazare à qui l'on offre des habits de fête »* ?

B. M.

CULTURE D'ENTREPRISE ET INNOVATION
Coordonné par
P. J. Bernard et J.-P. Daviet,
Presses du CNRS, 340 p., 145 F.

Dix ans d'emploi d'une mauvaise formule ne la légitime pas. « Culture d'entreprise » est venue sur la vague de cette mode où le mot « culture » mis à toutes les sauces n'a plus finalement aucun goût. On disait avant « esprit maison » et cela suffisait, rappelait un jour dans nos colonnes Bertrand Poirot-Delpech. Il est évident qu'une entreprise a besoin, pour s'identifier, d'histoire, de codes, de gestes et d'inconscient collectif.

Le livre qui nous est proposé, fruit d'un colloque de l'École polytechnique (1990) vaut beaucoup mieux que la première partie de son titre. Pour deux raisons : le thème principal est l'innovation : ce sont des cas concrets qui sont examinés. Dans les « acteurs de l'innovation », on nous raconte aussi bien l'histoire de Bouygues que celle de la photocomposition, de Jean Prouvost ou des petites entreprises italiennes.

Suivent quelques articles théoriques et avant une étude en six interventions sur « l'entreprise et le système social », on aura le loisir de voir défiler, sous la banière « logique des grands groupes », certains fleurons des sociétés françaises : Alcatel Alsthom, Pechiney, Rhône-Poulenc, SNCF, Creusot-Loire et l'industrie automobile.

De quoi alimenter une riche réflexion sur les caractéristiques de nos moyens de production en Europe.

P. D.

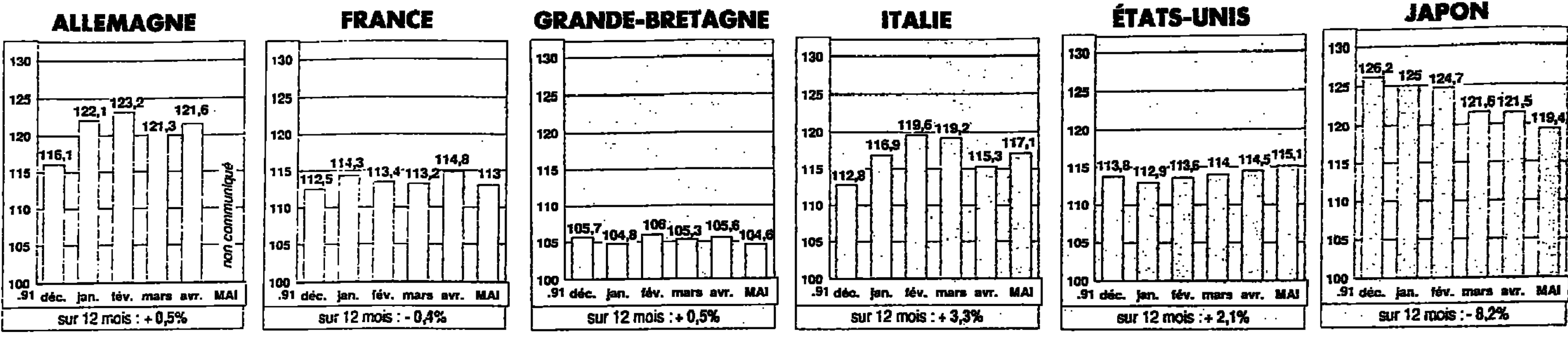
CONJONCTURE

INDICATEUR • La production industrielle

Nuages

LE caractère modéré du redressement de l'activité, tel qu'il est prévu par la plupart des spécialistes depuis plusieurs mois, se confirme. Aux Etats-Unis, après seulement quatre mois de progression, la production industrielle paraît déjà s'essouffler : elle s'inscrivait en baisse de 0,3 % en juin, tandis que les prises de commandes des entreprises redeviennent atones. En Europe, les économies les mieux portantes au premier trimestre paraissent de même amorcer une période de stagnation : en Allemagne, en France et en Italie, la progression de la production industrielle des mois passés marque le pas. Les ménages, plus dépensiers pendant les mois d'hiver, redeviennent prudents et les entreprises resserrent un peu plus leurs investissements. Au Royaume-Uni, alors que la reprise semblait à portée de main en début d'année, elle n'est plus aujourd'hui à l'ordre du jour : la production industrielle s'est encore une fois contractée en mai, retrouvant un niveau inférieur à celui de janvier, et les dernières enquêtes auprès des chefs d'entreprise témoignent d'une nouvelle dégradation du climat conjoncturel. Enfin au Japon, où le retournement de l'activité est intervenu plus tardivement que dans les autres pays industrialisés, la baisse de la production atteint près de 5 % depuis le début de l'année.

Les chances que se modifie rapidement le contexte conjoncturel international sont faibles aujourd'hui. Alors qu'aux Etats-Unis les tentatives de relance monétaire n'ont qu'un effet modéré sur le comportement des agents économiques, tant les dettes passées sont longues à épurer, le durcissement récent des conditions de crédit en Europe risque en outre de retarder un peu plus le rétablissement de la croissance. Dans ces conditions, rien ne permet d'espérer une notable éclaircie du climat économique mondial avant 1993.



Indices de la production industrielle - énergie incluse, hors bâtiments et travaux publics - en données corrigées des variations saisonnières. Base 100 en 1985. Sources nationales.

RÉGION • L'Amérique du Nord

Doutes et morosité

AUX Etats-Unis et au Canada, le rythme de progression de l'activité reste insuffisant pour engendrer une croissance significative de l'emploi et restaurer la confiance. Au Mexique, les performances économiques restent favorables, mais l'optimisme du début d'année a disparu en raison de craintes liées au processus de ratification du NAFTA (North American Free Trade Agreement), l'accord trilateral de libre-échange entre le Canada, les Etats-Unis et le Mexique.

Aux Etats-Unis, le redémarrage de l'activité intervient, comme prévu, sur un rythme modéré. Celui-ci, compatible avec le potentiel de croissance de l'économie américaine, estimé à 2-2,5 % l'an, est insuffisant en année électorale pour le président-candidat. La probabilité que des indicateurs conjoncturels soient ponctuellement décevants est bien plus forte que lors des reprises précédentes.

Alors que des facteurs structurels sont à l'origine de ce manque de vigueur de l'activité, les pressions politiques pour la mise en œuvre de mesures visant à stimuler la croissance restent vives. Le président Bush s'efforce de combattre une morosité persistante et de démontrer que les critiques qui lui sont adressées sur le thème de son désintérêt pour les affaires intérieures, et notamment économiques, sont injustifiées.

L'atonie du marché du travail est l'un des principaux points noirs de la reprise actuelle. En juin 1992, l'économie américaine a perdu 117 000 emplois, et le taux de chômage est monté à 7,8 % contre 7,5 % le mois précédent. A titre de comparaison, la croissance permettait de créer plus de 400 000 emplois par mois à un moment équivalent dans la phase de reprise de 1983-1984, et le taux de chômage diminuait : les Etats-Unis ont créé moins de 200 000 emplois depuis la fin de la récession contre plus de 4 millions au cours des quinze premiers mois suivant l'issue de celle de 1981-1982.

La Réserve fédérale a rapidement réagi à la publication des chiffres d'emploi du mois de juin, le 2 juillet 1992, assouplissant le jour même sa politique. Le taux d'escompte, inchangé à 3,5 % depuis le 20 décembre 1991, a été fixé à 3 %, son plus bas niveau depuis juillet 1963. Les principales banques commerciales ont immédiatement répercuté cette diminution du loyer de l'argent, le « prime rate » étant réduit de 0,5 %, à 6 %.

Mais la reprise américaine est toujours à l'œuvre et la croissance du PIB du deuxième trimestre 1992 devrait être proche de celle du premier trimestre (+ 2,7 % en rythme annuel). Les mesures prises ces derniers mois pour stimuler l'économie, notamment en matière de politique monétaire, porteront directement ou indirectement leurs fruits. Directement, car la baisse des taux d'intérêt allège le fardeau de la dette et constitue une incitation à l'investissement en réduisant le seuil de rentabilité nécessaire pour s'engager dans un nouveau projet. Indirectement, parce que l'élargissement du différentiel de taux d'intérêt à court terme entre les Etats-Unis et l'Allemagne a ramené le dollar vers ses points bas historiques vis-à-vis du mark, renforçant outrageusement l'avantage de compétitivité-prix dont les industriels américains bénéficient depuis plusieurs années. Ces effets seront-ils suffisamment rapides pour que le président Bush puisse s'appuyer sur de meilleures performances juste avant les élections début novembre ? Ce qui est certain, c'est qu'à sacrifier le moyen et long terme au profit du présent, les Etats-Unis s'exposent à de futurs ajustements.

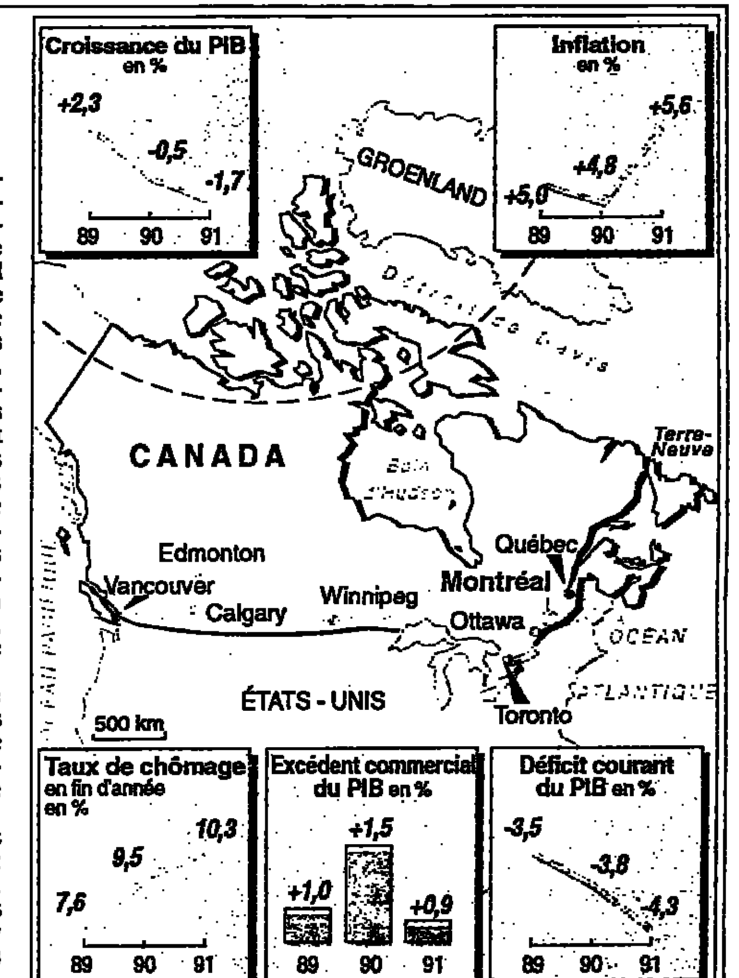
Au Mexique, la croissance de l'activité reste très soutenue et les progrès en matière de lutte contre l'inflation se poursuivent. Pourtant, la Bourse mexicaine a baissé de plus de 15 % au mois de juin 1992, après avoir, il est vrai, plus que doublé en 1991. Mais il s'agit d'un avertissement parce qu'il conduit à étudier de plus près les performances économiques. Il n'y a pas de miracle mexicain, au sens d'un retour à une croissance équilibrée et sans obstacle.

Le PIB a certes progressé de 4 % l'an en moyenne depuis 1988 et l'inflation en glissement annuel est dorénavant contenue en deçà de 20 %, alors qu'elle était encore à trois chiffres en 1987-1988. En outre, ce type de résultat n'est pas remis en cause pour 1992 avec une augmentation du PIB de 4,2 % au premier trimestre, la plus forte depuis dix ans, et une hausse des prix à la consommation limitée à 0,6 % en juin, la plus faible depuis 1976, portant le cumul depuis le début de l'année à 6,4 %.

Cependant, la dégradation des soldes extérieurs se poursuit, voire s'accélère. Le déficit courant a presque doublé de 1990 à 1991, passant de 7,1 à 13,3 milliards de dollars. Le déficit commercial, qui avait atteint 6,9 milliards de dollars en 1991, s'est établi à 4 milliards au premier trimestre 1992, à comparer à moins de 1,8 milliard pour les trois premiers mois de l'année précédente. Or la confiance des investisseurs étrangers, dont le portefeuille boursier dépassait fin mai 27 milliards de dollars, soit 20 % de la capitalisation de la *Bolsa*, a été ébranlée. Des prises de position contre le NAFTA et, plus encore, les retards dans les négociations avec l'administration Bush ont assombri les perspectives. Le retrait de Ross Perot de la course à la présidence lève une ombre, mais le coup de semonce n'aura pas été inutile. Les progrès du Mexique ne sont pas encore consolidés. Or un engouement trop vif peut constituer un handicap car il condamnerait cette économie à toujours mieux faire, augmentant par là même les risques de déception.

Philippe Aroyo

Economiste à la BNP



PAYS • Le Canada

Contrastes

LE Canada semble enfin sortir de la récession dans laquelle il était entré au printemps 1990. Le PIB a progressé d'un modeste 0,4 % au premier trimestre 1992 (1,6 % en rythme annuel), après une quasi-stagnation fin 1991. Ce redémarrage intervient, comme aux Etats-Unis, sur un rythme très modéré et insuffisant pour autoriser un redressement du marché du travail. Les résultats de l'économie canadienne sont particulièrement contrastés, avec des performances qui s'inscrivent, certaines parmi les meilleures, d'autres parmi les plus mauvaises des principaux pays industrialisés.

Le nombre de chômeurs continue de progresser (+ 67 000 en juin 1992), et atteint désormais 1,6 million, soit 11,6 % de la population active, le taux le plus élevé depuis septembre 1984. Mais cette dégradation de l'emploi a pour corollaire une nette modération des revendications salariales qui, combinée aux effets d'une demande intérieure déprimée, contribue à une grande maîtrise des pressions inflationnistes. Le Canada est le pays de l'OCDE dont le glissement annuel des prix à la consommation est le plus faible.

Cette performance permet à la Banque centrale de conduire une politique monétaire toujours plus accommodante, les taux courts s'inscrivant désormais sous 5,5 % contre 7,5 % en début d'année et plus de 10 % début 1991. En outre, le potentiel de détente n'est pas épuisé. Enfin, la dépréciation du dollar canadien vis-à-vis du dollar US et donc plus encore vis-à-vis des devises européennes renforce la compétitivité des industriels canadiens, permettant d'anticiper un plus grand soutien du commerce extérieur.

Le redémarrage de l'activité pourrait donc progressivement s'accélérer en cours d'année, mais la croissance du PIB devrait être nettement inférieure à 2 % pour un potentiel généralement estimé à plus de 3 %. En effet, l'économie canadienne bute actuellement sur des contraintes telles que le surendettement des agents économiques.

Le déficit budgétaire a dépassé 30 milliards de dollars canadiens au cours de l'exercice clos le 31 mars 1992, soit environ 4,5 % du PIB. La dette consolidée du Canada, rapportée au nombre d'habitants, est l'une des plus élevées de l'OCDE. En outre, le solde courant continue de se dégrader, le déficit ayant atteint un nouveau record historique à 29,3 milliards de dollars (plus de 4 % du PIB).

Enfin, la mollesse de la reprise économique aux Etats-Unis est un handicap supplémentaire, 75 % environ des exportations canadiennes totales étant destinées à leur voisin, soit plus de 15 % du PIB canadien.

Ph. A.



SECTEUR • Le matériel informatique

Guerre sur les prix

REPRISE, pas reprise ? L'an passé, les constructeurs de matériel informatique, à de très rares exceptions près, ont vécu un véritable calvaire. Des comptes dans le rouge, des vagues massives de suppressions d'emplois. Le montant de leurs ventes a régressé sur tous les segments du marché, à l'exception notable des stations de travail (ces micro-ordinateurs très puissants utilisés pour des applications spécifiques ou connectés en réseau). Ont-ils pour autant touché le fond ? L'année 1992 présente un léger mieux. Mais cette embellie demeure très relative. Les causes du repli généralisé enregistré en 1991 ne se sont pas dissipées.

Plus que d'autres industries de biens d'équipement, les fabricants d'ordinateurs sont victimes de la situation économique qui a suivi la guerre du Golfe.

Le ralentissement économique a en effet frappé un secteur en pleine mutation, aggravant les déséquilibres. La guerre des prix qui fait rage dans cette industrie en est la conséquence la plus visible. Les entreprises clientes ont réduit leurs investissements. Les budgets d'équipement informatique n'ont, dans l'ensemble, pas échappé à cette cure d'austérité. Les constructeurs, qui doivent « faire du chiffre » pour amortir leurs coûts de développement, défendent leurs positions âprement, en « tirant » les prix de leurs matériels. Aucun segment du marché n'est épargné par le phénomène.

Cette bataille explique le repli, en valeur, de certains types de matériel, alors même qu'en volume la demande continue de croître. Désormais sensible sur le segment des *mainframes* (grands systèmes), elle oppose IBM, longtemps leader incontesté du marché (il représente encore 40 % des ventes mondiales de ces gros ordinateurs), aux japonais NEC, Fujitsu et Hitachi, de plus en plus agressifs. Le géant américain, voyant ses positions patiemment grignotées, a été contraint à la riposte. Cette obligation tactique n'est pas sans poser de problème : « Big Blue » réalise aujourd'hui l'essentiel de ses marges sur la vente de grands systèmes.

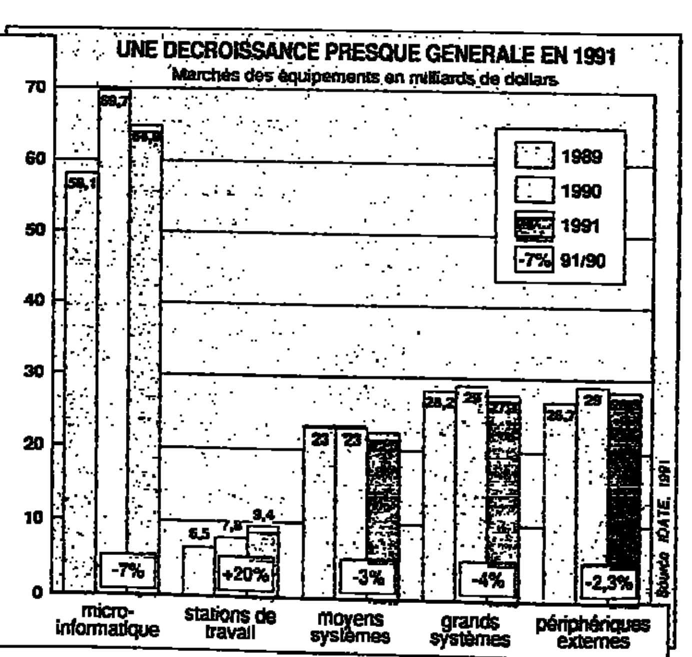
Dans la micro-informatique, cet effet-prix est plus manifeste encore. Le terrain s'y prête mieux : les produits sont désormais banalisés, proches de la consommation de masse. La vente directe ou par correspondance s'est considérablement développée, ce qui ne favorise pas les marges élevées. Au cours des dernières semaines, IBM, Compaq, Apple, Toshiba, Zenith Data System ont tour à tour annoncé des baisses de prix de l'ordre de 20 % sur une partie, voire la totalité de leurs modèles.

Le mouvement commence à atteindre les stations de travail, seul marché à avoir progressé, et en valeur et en volume, l'an passé. Sun, Hewlett Packard et IBM ont décidé de tirer vers le bas les prix de leurs modèles d'entrée de gamme.

Tous les équilibres sont donc bouleversés. Aucun indice clair de remise en ordre n'est apparu sur les six premiers mois de 1992. Bien au contraire. Les frontières entre les différents types de matériel ont tendance à s'effacer. Coincés entre, d'une part, des micro-ordinateurs ou des stations de travail dotés de microprocesseurs de plus en plus puissants pour un coût resté stable et, d'autre part, les grands systèmes traditionnels, les mini-ordinateurs (ou moyens systèmes) ont du mal à trouver leur place. Les « micros » montés en réseaux parviennent même à damer le pion aux grands systèmes.

Pour les constructeurs de matériel, les seules sources de revenus à peu près sûres sont désormais les services, la maintenance et les logiciels. Pour la première fois de l'histoire de l'informatique, le chiffre d'affaires de l'industrie du software, a, l'an dernier, dépassé celui réalisé par l'industrie du hardware, c'est-à-dire les machines. L'écart devrait encore se creuser en 1992.

Caroline Monnot



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par l'agence de presse Idé et le service infographique du *Monde*.

